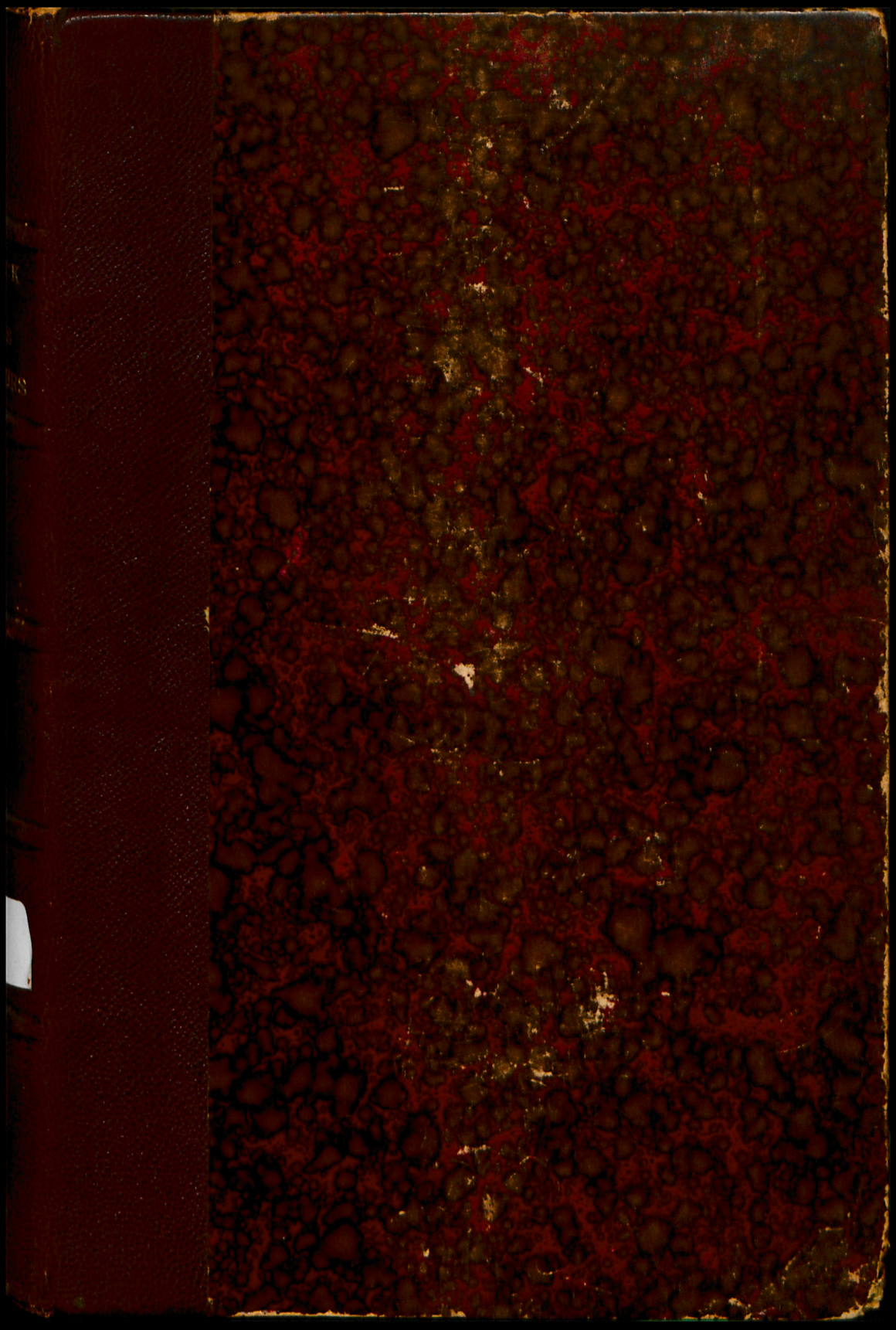






PENSÉES

ET

SOUVENIRS

IL A ÉTÉ TIRÉ

Cinquante Exemplaires de luxe, numérotés à la presse de 1 à 50.

N^os^ 1 à 25. — 25 exemplaires sur papier de Hollande.

N^os^ 26 à 50. — 25 exemplaires sur papier des Manufactures impériales du Japon.

Tous Droits réservés.

Copyright 1898 by J. G. Cotta'sche Buchhandlung Nachfolger.

Mémoires Authentiques du Prince de Bismarck

PENSÉES
ET
SOUVENIRS

PAR

LE PRINCE DE BISMARCK

SEULE ÉDITION FRANÇAISE AUTORISÉE

PAR

E. JAEGLÉ

PROFESSEUR A L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR

TOME DEUXIÈME

AVEC FAC-SIMILÉ
DE L'ÉCRITURE D'UNE PAGE DU MANUSCRIT

PARIS

LIBRAIRIE H. LE SOUDIER

174, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 174

1899



PENSÉES ET SOUVENIRS

CHAPITRE XIX

Le Schleswig-Holstein.

I

Le comte Robert von der Goltz, qui depuis 1855 avait été ministre plénipotentiaire à Athènes, Constantinople et Saint-Pétersbourg, avait été nommé à ma succession à Paris.

Ses fonctions devaient l'avoir assoupli, le fait d'avoir abandonné le rôle d'écrivain pour celui d'homme d'affaires devait l'avoir rendu plus pratique et plus froid, et, appelé au poste alors le plus important de la diplomatie prussienne, son ambition devait être satisfaite. Mais mon attente n'allait se réaliser ni tout de suite ni complètement. A la fin de 1863 je me vis contraint à une explication écrite avec lui, que je regrette de n'avoir pas intégralement en ma possession; de sa lettre du 22 décembre, qui fut la cause immédiate de cette explication, il ne reste qu'un fragment [1] et dans la copie de ma réponse le début manque.

1. V. *Bismarck-Jahrbuch*, t. V, p. 231 et suiv. (*H. K.*)

Mais telle quelle, elle a sa valeur, car elle peint la situation d'alors et explique la série d'événements qui en découlèrent.

« Berlin, le 24 décembre 1863.

«... Quant à la question danoise, il n'est pas possible que le roi ait deux ministres des affaires étrangères, c'est-à-dire que le diplomate qui occupe le poste le plus important représente directement auprès du roi une politique opposée à celle du ministre dans la question décisive du jour. Il y a trop de frottements déjà dans la machine de notre État, on ne peut pas les augmenter. Je supporte toutes les contradictions quand elles viennent d'une bouche aussi autorisée que la vôtre; mais le droit de conseiller le roi dans cette affaire, je ne peux officiellement le partager avec personne et si Sa Majesté exigeait de moi ce partage, il me faudrait quitter mes fonctions. Je l'ai déclaré au roi en lui lisant un de vos derniers rapports; Sa Majesté trouve mon point de vue naturel et je ne puis que m'y tenir. Il ne vient à l'idée de personne que les rapports diplomatiques doivent simplement refléter les idées ministérielles; mais les vôtres ne sont plus des rapports au sens ordinaire du mot. Ils ont le caractère d'exposés ministériels recommandant au roi une politique contraire à celle qu'il a lui-même arrêtée en Conseil des ministres et qu'il a suivie depuis quatre semaines. Or une critique vive, pour ne pas dire hostile, de cette décision, est un second programme ministériel et non plus un rapport d'ambassade. Ces opinions venant ainsi se jeter à la traverse peuvent *nuire;* elles ne peuvent jamais être utiles; car elles peuvent provoquer des hésitations et des indécisions, et toutes les politiques sont à mon sens préférables à une politique hésitante.

« Vous dites qu'une « question en elle-même très simple « de politique prussienne » se trouve obscurcie par la poussière que soulève l'affaire du Danemark et par les conceptions nuageuses qu'elle fait naître. Ces paroles, je vous les applique à vous-même. La question est la suivante : Sommes-nous une grande puissance ou seulement un membre de la Confédération germanique ? devons-nous être gouvernés monarchiquement comme une grande puissance, ou par des professeurs, des juges d'arrondissement et des bavards de petite ville, comme cela serait admissible en effet dans un petit État fédéral ? La chasse au fantôme de la popularité « en Allemagne » que nous avons faite depuis 1840 nous a coûté notre position en Allemagne et en Europe et nous ne la retrouverons pas en nous laissant pousser par le courant, dans l'espérance de le diriger ; nous ne la retrouverons qu'en nous tenant au contraire fermes sur nos propres jambes ; il nous faut être grande puissance *en première ligne*, *et ensuite* État confédéré. C'est ce que l'Autriche, à notre détriment, a toujours reconnu comme vrai pour elle-même, et la comédie qu'elle joue en affichant des sympathies allemandes ne la fera pas renoncer à ses alliances européennes, si toutefois elle en a. Si elle estime que nous allions trop loin, elle fera semblant de nous suivre encore pendant un certain temps et surtout sur le papier, mais les vingt pour cent d'Allemands que compte sa population ne sont pas un facteur qui la contraigne en dernier ressort à se laisser entraîner par nous contre son propre intérêt. Au moment convenable elle s'arrêtera pour nous laisser marcher tout seuls ; elle saura bien retrouver sa place dans le concert européen, si nous en sortons. La politique de Schmerling, dont vous nous proposez le pendant pour la Prusse, a fait

fiasco. Notre politique, au contraire, que vous combattiez si vivement au printemps a fait ses preuves dans l'affaire de Pologne, tandis que celle de Schmerling a porté des fruits amers pour l'Autriche. Deux mois après le projet de réforme, l'Autriche est heureuse qu'on n'en parle plus, elle échange avec nous les mêmes notes qu'avec ses anciens amis et de concert avec nous déclare comminatoirement à son enfant gâté, la majorité de la Diète fédérale, qu'elle ne se laisserait plus mener par les votes de la majorité. N'est-ce donc pas la victoire la plus complète que nous puissions remporter? Nous avons atteint cet été ce que nous cherchions en vain pendant douze ans, la rupture de la coalition de Bregenz[1]; l'Autriche a adopté notre programme, qu'en octobre dernier encore elle raillait publiquement.

« Elle a cherché l'alliance de la Prusse au lieu de celle de la conférence de Würzbourg[2], elle reçoit de nous son appui, et si aujourd'hui nous lui tournons le dos, nous renversons le ministère. On n'a encore jamais vu la politique de Vienne à ce point dirigée par la Prusse « en gros et en détail ». En même temps nous sommes recherchés par la France. Fleury offre plus qu'il ne plaît au roi; notre voix à Londres et à Saint-Pétersbourg a une autorité qu'elle avait perdue depuis vingt ans; et tout cela huit mois après que vous m'avez prophétisé l'isolement le plus dangereux à cause de notre politique polonaise.

« Si nous tournions maintenant le dos aux grandes puissances pour nous jeter dans les bras de la politique des petits États prise dans le réseau des associations démocratiques nous créerions la situation la plus misérable où nous pus-

1. C'est-à-dire l'accord survenu entre l'empereur d'Autriche, les rois de Bavière et de Wurtemberg pour combattre la politique prussienne en Allemagne, dans une entrevue qui eut lieu à Bregenz, le 17 octobre 1850. (*N. d. T.*)

2. C'est-à-dire des États du Sud. (*N. d. T.*)

sions mettre la monarchie au dedans et au dehors. Nous serions poussés au lieu de pousser les autres; nous nous appuierions sur des éléments que nous ne dominerions pas, qui nous seraient nécessairement hostiles, mais auxquels nous serions livrés pieds et poings liés. Vous croyez qu'il y a dans « l'opinion publique allemande », dans les Chambres, les journaux, etc., quelque chose qui pourrait nous fournir aide et appui en vue d'une politique d'union ou d'hégémonie. Je vois là une erreur radicale, une chimère. Notre accroissement ne peut pas sortir d'une politique parlementaire et de presse, mais seulement d'une politique militaire de grande puissance ; nous n'avons pas assez de forces en réserve pour les dépenser sur une fausse ligne de bataille, pour les gaspiller en phrases et pour le duc d'Augustenbourg. Vous exagérez toute la question danoise. Elle est devenue le cri de guerre général de la démocratie qui dispose du porte-voix de la presse et des associations et qui fait mousser cette question, au fond médiocre; vous vous êtes laissé aveugler. Il y a douze mois, c'était le service de deux ans, il y a huit mois la Pologne, maintenant c'est le Schleswig-Holstein. Comment envisagiez-vous vous-même la situation européenne l'été dernier? Vous redoutiez des dangers de toute sorte et à Kissingen vous ne nous avez pas dissimulé votre opinion sur l'incapacité de notre politique. Tous ces dangers ont-ils donc disparu tout à coup par la mort du roi de Danemark? Serions-nous à présent assez forts tout à coup pour aller, aux côtés de von der Pfordten, de Cobourg et d'Augustenbourg, appuyés sur tous les bavards et les charlatans du parti avancé, brusquer les quatre grandes puissances ? Sont-elles devenues elles-mêmes tout à coup si débonnaires ou si faibles, pour que nous allions nous

jeter effrontément dans tous les embarras sans avoir rien à craindre d'elles?

« Réaliser sans constitution impériale le programme de Gagern, vous appelez cela une politique « merveil- « leuse ». Je ne vois pas comment nous y serions arrivés si *de concert* avec la conférence de Würzbourg[1], et réduits à chercher auprès d'elle son appui, il nous avait fallu vaincre l'Europe. Ou bien les gouvernements nous soutenaient loyalement et le prix du combat était un grand-duc de plus en Allemagne, inquiet pour sa nouvelle souveraineté dans la Confédération et votant contre la Prusse pour ce motif, un membre de plus dans la ligue de Würzbourg; ou bien, et c'était le cas le plus vraisemblable, nous devions *par* une constitution impériale dérober à nos alliés le terrain sous les pieds, tout en comptant sur leur fidélité. Si l'on échouait, comme on pouvait le croire, nous étions compromis; si l'on réussissait, nous avions l'union *avec* la constitution impériale.

« Vous parlez d'un groupe d'États de 70 millions avec un million de soldats qui, formant une masse compacte, braverait l'Europe. Vous supposez donc à l'Autriche la volonté de persister jusqu'à la mort dans une politique qui doit conduire la Prusse à l'hégémonie, et pourtant vous n'avez pas la moindre confiance dans cet État qui sur ces 70 millions en possède 35. Moi non plus; mais je trouve opportun en ce moment d'avoir l'Autriche avec nous. Le moment de la séparation viendra-t-il et par la faute de qui, c'est ce que nous verrons. Vous demandez : Quand donc, au nom du ciel, irons-nous faire la guerre? pourquoi réorganiser l'armée? et vos propres rapports nous décrivent le besoin

1. Les États secondaires, spécialement ceux du Sud. (*N. d. T.*)

qu'a la France d'avoir la guerre au printemps et, en outre, la perspective, pour l'Autriche, d'une révolution en Galicie. La Russie a sur pied 200 000 hommes de plus qu'il ne lui en faut en Pologne ; elle ne possède pas d'argent pour des armements fantaisistes ; il est donc à présumer qu'elle doit s'attendre à la guerre ; j'attends, moi, une guerre compliquée de révolution. Vous dites ensuite que nous ne nous exposons pas du tout à la guerre : voilà que je ne puis pas accorder avec vos propres rapports des trois derniers mois. Notez que je n'ai nullement peur de la guerre, au contraire ; révolutionnaires et conservateurs me sont indifférents comme toute rhétorique ; vous vous convaincrez peut-être bientôt que la guerre fait partie de mon programme aussi ; seulement je considère que, pour en venir là, vous proposez une voie politiquement fausse. Que vous soyez d'accord avec Pfordten, Beust, Dalwigk et tous nos autres adversaires, le point de vue que vous représentez n'en devient ni révolutionnaire, ni conservateur, mais il n'en est pas davantage conforme aux intérêts de la Prusse. Si l'enthousiasme de nos brasseries impose à Londres et à Paris, j'en suis charmé, cela fait absolument notre affaire, mais ce n'est pas une raison pour qu'il m'impose à moi, et il ne nous fournira que peu d'argent pour la lutte et pas un seul coup de fusil. Appelez, si vous voulez, le traité de Londres révolutionnaire, les traités de Vienne l'étaient dix fois plus et dix fois plus injustes pour beaucoup de princes, de parlements et de pays. Ce sont justement des traités européens qui créent le droit européen. Si l'on voulait y appliquer le critérium de la morale et de la justice, il faudrait les abolir à peu près tous.

« Cette politique que vous me recommandez aujourd'hui

et que vous jugez si exclusivement patriotique qu'elle vous fait refuser d'être plus longtemps mon ami, cette politique est impossible; je crois que, si vous étiez ici à ma place, dans mes fonctions, vous en seriez vite convaincu. Je ne puis donc que dire : « La critique est aisée »; il n'est pas difficile de blâmer le gouvernement avec l'approbation des masses, surtout quand il a dû mettre la main dans plus d'un guêpier; le succès prouve-t-il que le gouvernement a bien agi, on ne parle plus de blâme; le gouvernement se trompe-t-il dans des choses qui ne dépendent pas en général de la sagesse et de la volonté humaines, on a la gloire d'avoir prédit à temps que le gouvernement faisait fausse route. J'ai une haute idée de votre intelligence politique, mais je ne me crois pas sot non plus; je m'attends à ce que vous disiez que c'est une illusion de ma part. Peut-être que mon patriotisme et mon jugement monteront dans votre estime si je vous dis que depuis quinze jours j'ai adopté la base des propositions que vous faites dans votre rapport n° —. J'ai eu quelque peine à déterminer l'Autriche à convoquer les États du Holstein, pour le cas où nous réussirions à Francfort; mais il nous faut commencer par envahir le pays même. L'examen de la question de succession par la Diète se fait avec notre assentiment, bien que par égard pour l'Angleterre nous ne votions pas pour cet examen; j'avais laissé Sydow sans instructions, il n'est pas fait pour exécuter des instructions délicates.

« Peut-être qu'il se présentera encore d'autres alternatives qui ne sont pas très éloignées de votre programme. Mais comment puis-je me décider à vous découvrir librement mes pensées de derrière la tête? Vous m'avez déclaré la guerre politiquement; vous avez avoué sans trop d'ambages le

dessein de combattre, par conséquent d'écarter le ministère actuel et sa politique. Je n'en juge que par la lettre que vous m'avez adressée et je laisse de côté tout ce qui m'arrive par des tiers sous forme de racontars, concernant vos déclarations écrites et orales à mon égard. Et pourtant si l'intérêt de l'État ne doit pas en pâtir, il me faut comme ministre pouvoir dévoiler avec une franchise absolue jusqu'à lui révéler le dernier mot de ma politique devant l'ambassadeur à Paris. Tout homme dans ma position a des conflits avec les ministres et les conseillers, avec les influences secrètes à la cour, avec les Chambres, la presse, les cours étrangères. Il ne faut pas qu'ils soient encore accrus. Ils le seraient, si la discipline dans mon département faisait place à une concurrence entre le ministre et un ambassadeur et s'il me fallait rétablir l'indispensable unité du service à l'aide de discussions par voie de correspondance. Je puis rarement écrire aussi longuement que je le fais aujourd'hui dans la nuit de Noël où tous les fonctionnaires ont congé, et je n'écrirais à aucune autre personne que vous le quart de cette lettre. Je le fais, parce que je ne peux pas me résoudre à vous écrire officiellement et par les bureaux avec la hauteur de ton où vous en êtes arrivé dans vos rapports. Je n'ai pas l'espoir de vous convaincre, mais j'ai confiance dans votre propre expérience professionnelle et dans votre impartialité. Vous m'accorderez donc qu'on ne peut faire qu'une seule politique à la fois et que ce doit être celle sur laquelle le ministère est d'accord avec le roi. Si vous voulez chercher à la renverser et avec elle le ministère, il vous faut le faire ici, dans la Chambre et dans la presse, à la tête de l'opposition, mais non pas dans votre situation actuelle. Et alors il me faudra appliquer, à mon tour, votre principe, que dans un conflit

du patriotisme avec l'amitié, c'est le patriotisme qui décide. Mais, je puis vous l'assurer, mon patriotisme est d'une nature assez forte et assez pure, pour qu'une amitié, qui ne trouve pas son compte avec lui, puisse cependant rester cordiale[1]. »

II

Il y avait dans la question danoise des points qui semblaient successivement réalisables et marquaient chacun un progrès pour les duchés. Le point culminant consistait, à mon avis, dans l'acquisition des duchés par la Prusse, comme je le déclarai dans une séance du Conseil des ministres immédiatement après la mort de Frédéric VII. Je rappelai au roi que chacun de ses ancêtres immédiats, — sans en excepter même son frère, — avait agrandi l'État : Frédéric-Guillaume IV avait acquis Hohenzollern et le territoire de la Jahde, Frédéric-Guillaume III la province rhénane, Frédéric-Guillaume II la Pologne, Frédéric II la Silésie, Frédéric-Guillaume Ier la Vieille-Poméranie antérieure, le Grand Électeur la Poméranie postérieure avec Magdebourg, Minden, etc. Je l'engageai à faire de même. Ces paroles ne figurèrent pas au procès-verbal. Je demandai une explication au conseiller intime Costenoble chargé de le rédiger. Il me répondit que le roi avait pensé qu'il me serait plus agréable que mes paroles ne fussent pas consignées au procès-verbal.

Sa Majesté semblait avoir cru que j'avais parlé après un déjeuner trop copieux, sous l'effet des fumées du vin et

1. Comp. *Bismarck-Jahrbuch*, t. V, p. 232 et suiv. Voir la réponse de Goltz à cette lettre avec les annotations marginales de Bismarck dans le *Bismarck-Jahrbuch*, t. V, p. 238, et suiv. (*H. K.*)

que je serais heureux qu'il ne fût plus question de ce que j'avais dit. Mais j'insistai pour que ces paroles fussent ajoutées, ce qui d'ailleurs fut fait. Le prince royal avait levé les mains au ciel tandis que je parlais, comme s'il eût douté de mon bon sens ; mes collègues gardèrent le silence.

Si ce but suprême ne devait pas être atteint, nous pouvions, malgré toutes les renonciations de la ligne d'Augustenbourg, accepter l'installation de cette dynastie et la création d'un nouveau petit État. Il suffisait que les intérêts prussiens et nationaux allemands fussent garantis ; ces garanties principales furent stipulées depuis dans les « conditions de Février », et comprenaient une Convention militaire, Kiel comme port fédéral et le canal de la mer du Nord à la Baltique.

Si cela même, en raison de la situation européenne et de la volonté du roi, ne pouvait être atteint sans que la Prusse s'isolât de toutes les grandes puissances y compris l'Autriche, une autre question se posait alors. Par quelle voie pouvait-on arriver à un règlement provisoire pour les duchés, soit sous la forme d'une union personnelle, soit sous toute autre forme, mais de manière en tout cas à assurer l'amélioration de leur situation? Dès le début j'étais très résolu à en arriver à l'annexion, sans pour cela perdre de vue les autres solutions intermédiaires. Il n'y avait qu'une situation que je croyais absolument devoir éviter. C'était celle que nos adversaires avaient imposée comme programme à l'opinion publique : la Prusse ferait la guerre pour la création d'un nouveau grand-duché ; elle se mettrait à la tête des journaux, des sociétés, des corps francs et des États confédérés à l'exception de l'Autriche sans avoir l'assurance que les gouvernements confédérés, envers et contre

tous, mèneraient l'affaire jusqu'au bout. L'opinion publique qui ne voyait plus que cette solution-là, et même des hommes comme le président Louis de Gerlach, avaient une confiance vraiment touchante dans l'appui que l'Angleterre prêterait à la Prusse isolée. L'amitié de la France aurait été plus facile à obtenir que celle de l'Angleterre, si nous avions voulu payer le prix qu'elle nous aurait vraisemblablement coûté. La Prusse, appuyée seulement sur les armes et les alliés de 1848, à savoir l'opinion publique, les Chambres, les sociétés, les corps francs et les petits contingents, tels qu'ils étaient alors constitués, se fût engagée dans une entreprise désespérée et n'eût rencontré que des adversaires dans les grandes puissances, même dans l'Angleterre. Je n'ai jamais hésité dans cette conviction. J'aurais regardé comme un charlatan et un traître à son pays le ministre qui serait retombé dans la politique fausse de 1848, 1849, 1850; elle nous eût fatalement préparé un nouvel Olmütz. Mais dès que l'Autriche était avec nous, la probabilité d'une coalition des autres puissances contre nous disparaissait.

Si les décisions des Chambres, les journaux et des concours de tir ne pouvaient pas faire l'unité allemande, le libéralisme n'en exerçait pas moins sur les princes une pression qui les disposait à faire des concessions à l'idée d'unification. Le sentiment des cours flottait entre le désir d'assurer le pouvoir souverain contre l'effort des libéraux dans une politique particulariste et autocratique, et le souci de voir la paix troublée par une intervention extérieure ou par des violences à l'intérieur. Il n'y avait pas de gouvernement allemand dont les sentiments *allemands* pussent être mis en doute ; mais sur la forme que devait revêtir l'avenir de l'Allemagne ni les gouvernements ni

les partis n'étaient d'accord. Il est à croire que l'empereur Guillaume dans la voie qu'il avait d'abord suivie comme régent et plus tard comme roi sous l'influence de sa femme durant l'ère nouvelle, ne fût jamais arrivé à réaliser les conditions de l'unité; il n'aurait pas rompu avec la Confédération et n'aurait pas mis l'armée prussienne au service de la cause allemande. Mais, d'autre part, il n'est pas non plus vraisemblable que sans ses tentatives préalables et ses efforts dans un sens libéral, sans les obligations qui en étaient résultées pour lui, il eût pu être amené à s'engager dans la voie qui conduisit à la guerre contre le Danemark et par là à la guerre de Bohême. Peut-être n'eût-il pas été même possible de l'empêcher d'assister au Congrès des Princes qui se réunit à Francfort en 1863. Mais le passé libéral avait laissé chez le souverain lui-même un certain besoin de popularité libérale. Avant Olmütz il n'avait pas connu ce besoin, qui, depuis, a été la conséquence psychologique et naturelle du désir de chercher à guérir et à venger sur le terrain de la politique allemande la blessure faite à son amour-propre prussien sur ce même terrain. La question du Holstein, la guerre du Danemark, Düppel et Alsen, la rupture avec l'Autriche, la question allemande vidée sur le champ de bataille, tout ce système de coups d'audace l'eût fait peut-être reculer et il ne s'y fût pas engagé sans la position difficile où l'avait mis « l'ère nouvelle ».

Sans doute ce ne fut pas chose facile, même en 1864, de briser les attaches que le roi conservait au camp libéral et où le retenait encore l'influence de sa femme et des tendances libérales de celle-ci. Sans avoir examiné les obscures questions juridiques de la succession, il s'en tenait à ce seul mot : « Je n'ai aucun droit sur le Holstein. »

Je lui disais : Le duc d'Augustenbourg n'a aucun droit à la part ducale et à la part de Schaumbourg; il n'en a jamais eu et a renoncé deux fois, en 1721 et en 1852, à la part royale ; le Danemark à la Diète fédérale a voté d'ordinaire avec la Prusse; le duc de Schleswig-Holstein, par crainte de la prépondérance prussienne, votera pour l'Autriche. — Mes représentations ne firent aucune impression sur lui. L'acquisition de ces provinces baignées par deux mers et les souvenirs historiques que j'avais rappelés dans la séance du Conseil de décembre 1863 ne laissaient pas sans doute d'agir sur les sentiments dynastiques du souverain. Mais un autre sentiment pesait aussi sur le roi : en abandonnant le duc d'Augustenbourg, il se sentait à l'avance désapprouvé par sa femme, par le prince royal et la princesse royale, par différentes dynasties et par ceux qui représentaient alors, à ses yeux, l'opinion publique de l'Allemagne.

Dans les classes moyennes et instruites de l'Allemagne l'opinion publique était favorable sans aucun doute à la dynastie d'Augustenbourg. Elle jugeait avec la même absence de jugement qui lui fit prendre jadis le polonisme pour un intérêt national allemand et qui tout récemment engendra un enthousiasme factice en faveur d'une dynastie Battenberg en Bulgarie. Dans ces deux situations un peu analogues, la presse travailla avec un succès vraiment affligeant et la sottise publique se montra plus accessible que jamais à son influence. Tout ce monde-là, en 1864, faisait la critique du gouvernement comme les bonnes gens un peu bornés de la chanson qui disent : « Notre nouveau bourgmestre ne me dit rien qui vaille. »

Y a-t-il encore aujourd'hui quelqu'un qui trouverait raisonnable que nous eussions délivré les duchés pour en

faire un nouveau grand-duché, avec droit de vote dans la Diète fédérale et dès lors avec la vocation toute naturelle de trembler devant la Prusse et de se ranger du côté de ses adversaires ? Je n'en sais rien. Mais alors l'acquisition des duchés par la Prusse fut considérée comme une infamie par tous ceux qui, depuis 1848, s'étaient donné le rôle de représentants de l'idée nationale. Mon respect de ce qu'on appelle l'opinion publique, c'est-à-dire du bruit que font les orateurs et les journaux, n'a jamais été grand; mais à l'égard de la politique extérieure, il fut encore considérablement diminué dans les deux cas que je mentionnais plus haut. La façon de voir du roi, sous l'influence de sa femme et des ambitieux du groupe Bethmann-Hollweg, s'était jusqu'alors fortement imprégnée du libéralisme ambiant. La preuve en est dans la ténacité avec laquelle il s'attachait à la contradiction qui existait entre le programme autrichien de Francfort en faveur du prince d'Augustenbourg et l'effort de la Prusse dans le sens de l'unité nationale. Il n'était pas possible d'offrir au roi une justification logique de cette politique, sans l'analyser; il l'avait acceptée comme faisant partie du vieux libéralisme, elle lui était imposée par ses souvenirs d'héritier présomptif faisant de l'opposition au roi régnant, elle était préconisée par les conseillers de la reine inspirés par Goltz, Pourtalès, etc. Je devance l'ordre chronologique en insérant ici la dernière manifestation du parti du *Wochenblatt*, la lettre de M. de Bethmann-Hollweg au roi, du 15 juin 1866. En voici les principaux passages[1] :

« Ce que Votre Majesté avait toujours redouté et évité,

1. Elle est intégralement publiée dans L. Schneider, *Aus dem Leben Kaiser Wilhelms I*, I, p. 334 et suiv., et aussi dans *Bismarckregister* de Kohl, I, p. 287 et suiv. (*H. K.*)

ce que prévoyaient tous les hommes sages, tout le monde peut à présent le lire dans le programme clair et net de L. Napoléon : la France profitera d'une brouille sérieuse avec l'Autriche pour s'agrandir aux dépens de l'Allemagne (où?)[1]... Tous les pays rhénans en échange des duchés, ce ne serait pas pour Napoléon une mauvaise affaire, car il ne se contentera pas certainement des « petites rectifica- « tions de frontières » qu'il réclamait auparavant. Et c'est lui qui est le maître tout-puissant en Europe!... Je n'ai pas de sentiments hostiles pour l'auteur de cette politique (la politique prussienne). J'aime à me souvenir qu'en 1848 j'ai marché avec lui la main dans la main pour fortifier le pouvoir royal. En mars 1862, je conseillai à Votre Majesté de choisir un pilote d'antécédents conservateurs qui eût assez d'ambition, de hardiesse et d'adresse pour dégager le vaisseau de l'État des écueils où il s'était échoué. J'aurais nommé M. de Bismarck si j'avais cru qu'il joignît à ces qualités la réflexion et l'esprit de suite dans les idées et dans les actes. On ne pardonne guère à la jeunesse d'en manquer, mais l'absence de ces qualités chez un homme met en danger de mort l'État qu'il a pour mission de diriger. En effet, le rôle du comte de Bismarck dès le début a été plein de contradictions... De tout temps partisan déclaré de l'alliance franco-russe, il fit de l'appui que dans l'intérêt prussien nous devions prêter à la Russie, contre l'insurrection polonaise, le point de départ de projets politiques[2] qui devaient forcément lui aliéner les deux États ensemble. En 1863, par la mort du roi de Danemark, il lui tomba du ciel une tâche, telle qu'un homme politique n'en rencontra jamais de si heureuse. Il dédaigna de mettre la

1. Annotation marginale de la main de Bismarck. (*H. K.*)
2. Comp. la lettre du prince en date du 11 décembre 1863. (*H. K.*)

Prusse à la tête de l'Allemagne résolue à se soulever tout entière, alors pourtant que son but était d'unifier l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse. Il s'allia au contraire avec l'Autriche, l'adversaire en principe de ce plan, et plus tard il devint son ennemi irréconciliable. Il maltraita [1] le prince d'Augustenbourg, pour lequel Votre Majesté était bien disposée et dont on pouvait tout obtenir; bientôt après, il faisait déclarer par le comte Bernstorff à la conférence de Londres que ce même prince était l'ayant droit aux duchés. Puis dans la paix de Vienne, il fait prendre à la Prusse l'engagement de ne disposer définitivement des duchés délivrés que d'accord avec l'Autriche [2] et il y édicte des mesures qui dénotent clairement le dessein qu'il a de les « annexer »...

« Beaucoup de gens considèrent comme des fautes imputables à sa légèreté ces mesures et d'autres analogues qui toujours, parce qu'elles étaient contradictoires de leur nature même, aboutissaient brusquement au contraire de ce qu'on s'était proposé. D'autres y voyaient la conduite d'un homme qui court les aventures, bouleverse tout, au hasard du butin qu'il pourra faire, ou encore l'attitude d'un joueur qui pointe plus haut à mesure qu'il perd davantage, et enfin lance son « va banque ».

« Tout cela est fâcheux. Mais ce qui l'est encore plus à mes yeux, c'est que le comte de Bismarck se soit mis en contradiction avec les sentiments et les objectifs de son roi et qu'il ait déployé sa plus grande habileté à le mener pas à pas vers un but opposé, jusqu'à ce que le retour parût impossible. Le premier devoir d'un ministre,

1. Comp. la lettre du prince du 11 décembre 1863, p. 060.

2. Pourquoi pas : « il imposait à l'Autriche l'obligation de ne disposer des duchés qu'avec l'assentiment de la Prusse ». (*de B.*)

au contraire, est, à mon avis, d'offrir au prince les moyens d'exécuter ses vues et avant tout de faire en sorte que son nom reste sans tache devant le monde. L'esprit droit, juste et chevaleresque de Votre Majesté est universellement connu et lui a attiré la confiance générale et le respect de tous. Mais grâce au comte de Bismarck, les nobles paroles de Votre Majesté restent sans effet dans le pays même, parce qu'on n'y croit pas et grâce à lui toute entente avec les autres puissances est devenue impossible, parce que la première condition qu'elle suppose, la confiance, a été détruite par une politique pleine d'astuces... Jusqu'ici aucun coup de fusil n'a été tiré, jusqu'ici une entente est possible à une condition. Il ne faut pas suspendre les préparatifs de guerre, mais au contraire, s'il est possible, redoubler d'activité, pour s'opposer victorieusement aux adversaires qui veulent notre anéantissement, ou pour sortir en tout honneur des complications de la querelle. Mais tout accord est impossible tant que Votre Majesté conservera à ses côtés cet homme, tant qu'elle se confiera absolument à celui qui lui a fait perdre la confiance de toutes les autres puissances[1]... »

III

Lorsque le roi reçut cette lettre, il s'était déjà, par le traité de Gastein du 14-20 août 1865, soustrait à la séduction captieuse des arguments qui y étaient reproduits. Mais j'eus à lutter contre bien des difficultés dans les né-

1. Le roi Guillaume n'ouvrit cette lettre qu'à Nikolsbourg en juillet 1866; sa réponse débutait par ces mots : « Ce n'est qu'à Nikolsbourg que j'ai ouvert votre lettre, et le lieu et la date de la réponse seraient une réponse suffisante, etc. » Comp. Schneider, ouvrage cité, I, 341. (*H. K.*)

gociations relatives à ce traité, et il fallut déployer la plus grande prudence. La lettre suivante à Sa Majesté le prouve :

« Gastein, 1er août 1865.

« Que Sa Majesté ait la bienveillance de me pardonner, si une préoccupation, peut-être exagérée, des intérêts de son service m'amène à revenir sur les communications que Votre Majesté a eu tantôt la grâce de me faire. L'idée d'un partage, ne fût-ce même que de l'administration des duchés, si elle devenait notoire dans le camp du parti Augustenbourg, provoquerait un violent orage dans la diplomatie et dans la presse. On y verrait le début d'un partage définitif et on ne douterait pas que tous les territoires, dont l'administration incomberait exclusivement à la Prusse, ne fussent perdus pour Augustenbourg. Je crois avec Sa Majesté que Sa Majesté la reine gardera le secret sur nos pourparlers ; mais si, de Coblence, une allusion, faite dans l'intimité, parvenait à la reine Victoria, au prince royal et à son épouse, à la cour de Weimar ou de Baden, le fait seul de n'avoir pas gardé le secret que sur son désir j'avais promis au comte Blome pourrait exciter la méfiance de l'empereur François-Joseph et faire échouer la négociation. Or, cet échec entraînerait presque inévitablement la guerre avec l'Autriche. Que Sa Majesté veuille bien pardonner non seulement à l'intérêt que je porte à son service, mais aussi à mon attachement pour son auguste personne, si je cède à l'impression qui me domine et qui me pousse à la déclaration suivante : Votre Majesté s'engagera dans une guerre avec d'autres sentiments et d'un cœur plus libre, si la nécessité en est commandée par la nature des choses et par les devoirs monarchiques,

que si l'arrière-pensée doit survivre qu'une révélation prématurée de la solution projetée a empêché l'empereur d'Autriche d'accéder au dernier accommodement acceptable pour Votre Majesté. Peut-être ma crainte est-elle chimérique; si d'ailleurs elle était fondée et que Votre Majesté voulût passer outre, je penserais que Dieu conduit le cœur de Votre Majesté et je n'en remplirais pas moins mon service avec joie. Mais pour rassurer ma conscience, je propose très respectueusement à Votre Majesté de vouloir bien m'ordonner de rappeler par télégramme le courrier qu'elle a envoyé à Salzbourg.

« Le motif qu'on pourrait invoquer officiellement serait la rédaction d'une instruction ministérielle, et demain un autre courrier pourrait partir à la place de celui qui est parti ou bien le même courrier partirait à temps encore. Je me permets de joindre à ma lettre une copie de ce que j'ai télégraphié à Werther sur la négociation avec le comte Blome. J'ai dans la bienveillance éprouvée de Votre Majesté la confiance respectueuse que, si elle n'approuve pas mes scrupules, elle les pardonnera au désir sincère de servir Votre Majesté, non seulement avec loyauté, mais encore à sa satisfaction personnelle. »

En marge du passage de cette lettre marqué d'un astérisque le roi a écrit :

« Accordé. — J'ai mentionné la chose parce que dans les dernières vingt-quatre heures on n'en avait plus parlé et que je la regardais comme entièrement écartée de la combinaison, la séparation des deux duchés et la prise de possession réelles étant intervenues à la place. Par ma communication à la reine je voulais *préparer* pour l'avenir le passage à l'annexion qui serait peu à peu résultée de la séparation administrative. Mais je pourrai plus tard pré-

senter ceci *sous ce jour*, si le partage définitif devait se produire vraiment, mais je persiste à n'y pas croire, parce que l'Autriche forcément reculerait trop, après s'être *trop* avancée *pour* Augustenbourg et contre la prise de possession, au moins par l'une des deux puissances.

« G.[1] »

Après le traité de Gastein et la prise de possession du Lauenbourg, premier accroissement de l'empire sous le roi Guillaume, il se fit en lui, à ce que je remarquai, une transformation psychologique. Il prit goût aux conquêtes. Mais il était dominé surtout par la satisfaction que cet accroissement, le port de Kiel, notre position militaire dans le Schleswig et le droit de construire un canal à travers le Holstein, fussent des avantages obtenus sans que la paix eût été troublée et que nous eussions cessé d'être les amis de l'Autriche.

Je m'imagine que le droit de disposer du port de Kiel fut pour Sa Majesté d'un poids plus considérable que l'impression que produisit sur lui le joli pays de Ratzebourg nouvellement conquis avec son lac. La pensée d'une flotte allemande et d'un port de Kiel servant de base à sa création avaient été une de ces étincelles où s'allumait la flamme des rêves d'unité, et par lesquelles elle s'entretenait. Mais, en attendant, la haine de mes adversaires parlementaires était plus forte que l'intérêt qu'ils portaient à la flotte allemande; le parti progressiste alors eût mieux aimé voir, me semblait-il, aux mains du commissaire-priseur Hannibal Fischer[2] que dans celles du ministère

1, *Bismarck-Jahrbuch*, VI, p. 202 et suiv. (*H. K.*)

2. En 1848 le Parlement de Francfort avait voté la création d'une flotte allemande. On acheta quelques navires qui furent vendus aux enchères par le commissaire-priseur H. Fischer. Celui-ci du coup devint célèbre. (*N. d. T.*)

Bismarck les droits nouvellement acquis par la Prusse sur Kiel et l'espoir dès lors justifié en un avenir de notre marine [1].

Les députés eussent trouvé plus de satisfaction à éclater en plaintes et en reproches contre ce gouvernement qui anéantissait les espérances de l'Allemagne qu'ils n'en ressentaient de ce qu'on avait fait un pas en avant dans la voie qui menait à leur réalisation. J'insère ici quelques passages du discours que j'ai prononcé le 1er juin 1865 en faveur des crédits extraordinaires que réclamait la marine [2] :

« Aucune question sans doute dans ces vingt dernières années n'a passionné l'opinion publique en Allemagne aussi unanimement que la question de la flotte. Nous avons vu les associations, la presse, les Chambres manifester leurs sympathies ; ces sympathies se sont affirmées par des souscriptions qui s'élèvent à des sommes relativement très considérables. Les gouvernements, le parti conservateur se sont vu reprocher la lenteur et la parcimonie avec lesquelles ils ont procédé à cet égard; ce sont surtout les partis libéraux, disait-on, qui ont fait preuve d'activité à cette occasion. Aussi avons-nous cru leur faire un véritable plaisir avec ce projet de loi...

« Je ne m'attendais pas à trouver dans le rapport de la commission une apologie indirecte d'Hannibal Fischer qui a mis la flotte allemande à l'encan. Cette flotte allemande avait sombré, elle aussi, parce que sur tout le territoire allemand, et dans les milieux gouvernementaux et dirigeants non moins que dans les basses classes, la passion des partis a été plus puissante que l'esprit public.

1. Comp. le discours du 1er juin 1865. *Discours politiques*, II, 356. (*H. K.*)
2. *Discours politiques cités*, p. 355 et suiv. (*H. K.*)

J'espère que le même sort n'est pas réservé à la nôtre.

« En second lieu, j'ai été quelque peu surpris qu'on ait fait dans le rapport une si large place à la partie technique. Il en est beaucoup parmi vous, je n'en doute pas, qui s'entendent aux choses de la marine bien mieux que moi, qui ont été sur mer plus que moi, mais ce n'est pas le cas de la majorité d'entre vous. Messieurs, je dois dire toutefois que je n'oserais pas, sur des détails techniques de la marine, porter un jugement qui pourrait motiver mon vote et me déterminer à repousser un projet de loi sur la marine. Aussi me dispenserai-je de réfuter cette partie de vos objections... Vous doutez que je puisse acquérir Kiel. Ceci est plutôt de mon ressort. Nous possédons dans les duchés autre chose que Kiel, nous possédons en commun avec l'Autriche la pleine souveraineté dans les duchés, et je ne vois pas qui pourrait nous enlever ce gage d'un prix si supérieur à l'objet actuellement poursuivi, si ce n'est par une guerre où la Prusse serait vaincue. Mais si telle est l'éventualité que nous envisageons, eh bien! nous pourrons perdre aussi bien *tout autre* port qui se trouve en notre possession. Nous possédons les duchés en commun, il est vrai, avec l'Autriche. Mais ce n'en est pas moins une possession que nous n'abandonnerions pas sans être en droit de poser nos conditions. L'une de ces conditions, et l'une des plus indispensables, sans l'exécution de laquelle nous ne consentirions pas à l'abandonner, c'est pour l'avenir la possession exclusive du port de Kiel par la Prusse...

« En présence des droits qui se trouvent entre nos mains et entre celles de l'Autriche, et qui sont intangibles tant que l'un ou l'autre des prétendants ne réussira pas à faire la preuve convaincante pour nous d'un droit meilleur que

celui du roi Christian IX de Danemark, de ce droit qu'il nous a cédé; en présence des droits que nous et l'Autriche possédons en toute souveraineté, je ne vois pas comment l'exécution définitive des conditions stipulées en notre faveur nous échapperait, pourvu que, sans perdre patience, nous attendions tranquillement s'il se trouvera quelqu'un qui ose assiéger Düppel quand les Prussiens y sont...

« Si cependant vous mettez en doute la possibilité de réaliser nos projets, j'ai déjà recommandé dans la commission un expédient : posez à l'emprunt cette condition limitative, que les sommes nécessaires ne soient payables que lorsque nous posséderons vraiment Kiel, et dites : « Pas de Kiel, pas d'argent! » Avec d'autres ministres que ceux qui ont maintenant l'honneur de posséder la confiance de Sa Majesté, je crois que vous ne repousseriez pas cette condition...

« La confiance de la population dans la sagesse du roi est assez grande pour qu'elle se dise : s'il devait par cette loi (par l'introduction du service de deux ans) arriver malheur ou dommage au pays, le roi assurément ne l'accepterait pas. Le pays par suite des traditions antérieures juge mal, en effet, de l'importance de la constitution. Je suis convaincu que la confiance mise en la sagesse du roi ne trompera pas la nation; mais je ne peux cependant pas le nier, j'éprouve une impression pénible à voir qu'en présence d'une grande question nationale qui depuis vingt ans a occupé l'opinion publique, l'assemblée, où l'Europe croit concentrés l'intelligence et le patriotisme de la Prusse, n'a pu s'élever qu'à une attitude d'impuissance et de négation. Ce n'est pas là, Messieurs, l'arme avec laquelle vous ferez tomber le sceptre des mains de la monar-

chie, ce n'est pas non plus le moyen par lequel vous réussirez à donner à nos institutions constitutionnelles la solidité et le développement dont elles ont besoin. »

Les crédits demandés pour la marine furent repoussés. Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur cette situation on verra avec regret jusqu'à quel degré de déloyauté et de manque de patriotisme les groupements politiques peuvent en venir chez nous, quand ils obéissent à la haine de parti. Pareil fait a pu se produire ailleurs, mais je ne connais pas de pays où le sentiment national de tous et l'amour de la patrie commune aient opposé aux excès de la passion des partis d'aussi faibles obstacles que chez nous. Les paroles qu'on croit d'ailleurs apocryphes et que Plutarque met dans la bouche de César, qu'il aurait mieux aimé être le premier dans un misérable village, au fond des montagnes, que le second à Rome, m'ont toujours fait l'impression d'une pensée bien allemande. Il n'en est que trop parmi nous qui pensent ainsi dans la vie publique et cherchent leur intérêt de clocher, et s'ils ne peuvent le trouver géographiquement, cherchent le groupe, au besoin la sous-fraction de groupe et la coterie où ils pourront être les premiers.

Cette tendance, qu'on peut appeler à son gré égoïsme ou esprit d'indépendance, se retrouve dans toute l'histoire de l'Allemagne, depuis les ducs rebelles des périodes les plus reculées de l'ancien Empire, jusqu'aux innombrables souverains immédiats avec les villes d'empire, les villages d'empire, les abbés et chevaliers d'empire, et comme conséquence de tout cela l'empire faible et désarmé. Pour le moment, elle trouve dans ces partis qui divisent à l'infini la nation, une expression plus forte que dans le morcellement juridique ou dynastique. Les partis sont moins séparés par

des programmes et des principes que par les personnes, *condottieri* placés à la tête de chaque groupe, cherchant à enrôler une troupe, la plus nombreuse possible, de députés et d'ambitieux publicistes qui espèrent arriver au pouvoir avec le chef ou les chefs. Des différences de principes et de programmes, qui forceraient les groupes à lutter et à se faire la guerre, il n'en existe pas à un degré tel qu'on pût y voir un motif suffisant pour les combats passionnés que les groupes croient devoir se livrer et pour séparer en deux camps, par exemple, les conservateurs purs et les conservateurs libres. Beaucoup, même dans le parti conservateur, ont le sentiment de n'être pas d'accord avec la *Gazette de la Croix* et tout ce qui y touche. Mais préciser et exprimer avec conviction dans un programme la ligne de séparation des principes serait, même aux yeux des chefs et des sous-chefs, une tâche difficile. Les fanatiques religieux, et non pas seulement les laïques, ne font pas autrement. D'ordinaire ils répondent évasivement ou ne font aucune réponse, quand on leur demande d'indiquer la différence des confessions et des croyances, et de désigner le danger qu'ils redoutent pour le salut de leur âme, en renonçant à la lutte agressive contre un article de foi qui les sépare de ceux qui ne croient pas ce qu'ils croient. A l'exception des groupes qui poursuivent des intérêts exclusivement économiques, les partis luttent dans l'intérêt des chefs de groupe rivaux au gré de la volonté et de l'ambition de ces chefs. Il n'est pas question de différence de principes ; il s'agit de savoir si l'on est « cephiste ou pauliniste[1] ».

La lettre suivante du roi est un souvenir du traité de Gastein[2].

1. C'est-à-dire partisan de saint Pierre (Céphas) ou de saint Paul. (*N. d. T.*)
2. *Bismarck-Jahrbuch*, VI, p. 203 et suiv. (*H. K.*)

« Berlin, le 15 septembre 1865.

« En ce jour s'accomplit un acte, la prise de possession du duché de Lauenbourg, qui est un résultat de mon gouvernement conseillé par vous avec une prudence et une intelligence si grandes et si remarquables. Depuis quatre années que je vous ai appelé au gouvernement de l'État, la Prusse a pris une position digne de son histoire et qui lui promet dans la suite aussi des destinées heureuses et glorieuses. J'ai eu souvent l'occasion de rendre justice à votre grand mérite. Pour vous donner une preuve publique de ma reconnaissance, je vous élève par la présente, vous et vos descendants, au rang de comte, distinction qui prouvera au moins combien j'ai su apprécier les services rendus à la patrie.

« Votre Roi bien intentionné,

« GUILLAUME. »

IV

Les négociations entre Berlin et Vienne, entre la Prusse et les autres États allemands qui ont rempli la période qui sépare le traité de Gastein de l'ouverture de la guerre sont connues grâce à la publication des documents. Dans l'Allemagne du Sud la lutte contre la Prusse cède le pas, en partie du moins, aux sentiments patriotiques allemands. Dans le Schleswig-Holstein, ceux dont les désirs ne s'étaient pas réalisés commencent à se réconcilier avec le nouvel ordre de choses. Les Guelfes seuls ne se lassent pas de soutenir une guerre de plume au sujet des événements de 1866.

La configuration territoriale désavantageuse qui, au congrès de Vienne, avait été le prix des efforts et des services de la Prusse n'était supportable que si nous étions sûrs des États encastrés entre les deux parties de la monarchie, nos anciens alliés de la guerre de Sept ans. Je me suis vivement efforcé de gagner à ce projet le Hanovre et le comte Platen dont j'étais l'ami. On avait tout espoir d'aboutir au moins à un traité de neutralité, lorsque, le 21 janvier 1866, le comte Platen discuta avec moi à Berlin le projet de mariage de la princesse Frédérique de Hanovre avec le prince Albert, neveu du roi. Nous arrivâmes à obtenir l'entente des deux cours, à la seule réserve d'une rencontre personnelle entre le prince et la princesse pour savoir au juste l'impression qu'ils allaient produire l'un sur l'autre.

Mais à Hanovre dès mars ou avril, sous des prétextes qui ne donnaient pas le change, on se mit à convoquer les réserves. Le roi Georges avait subi des influences hostiles à la Prusse, en particulier celle de son demi-frère, le général autrichien prince Solms, qui, étant venu à Hanovre, avait provoqué un revirement dans les sentiments du roi. Il lui fit une description exagérée des forces de l'armée autrichienne dont 800 000 hommes, disait-il, étaient prêts; il lui fit aussi, comme je le tiens de sources confidentielles hanovriennes, l'offre d'un agrandissement territorial qui eût consisté au moins dans le district de Minden. A mes questions officielles sur les armements du Hanovre on répondit par une explication qui ressemblait à une raillerie, et l'on dit que pour des raisons économiques les manœuvres d'automne allaient se faire au printemps déjà [1].

1. Comp. *Discours politiques*, IV, 137. (*H. K.*)

Avec le prince héritier de la Hesse électorale j'avais eu, à Berlin, le 14 juin encore une entrevue[1] dans laquelle je l'engageai à se rendre à Cassel par train spécial pour assurer la neutralité de l'électorat ou du moins des troupes hessoises, soit en agissant sur le prince électeur, soit en se passant de son consentement. Le prince refusa de partir plus tôt qu'avec le train de l'horaire. Je lui représentai qu'il arriverait alors trop tard pour empêcher la guerre entre la Prusse et la Hesse et assurer l'existence de l'État électoral. Si les Autrichiens l'emportent, lui dis-je, vous pourrez toujours faire valoir le cas de force majeure et votre attitude neutre vous rapportera peut-être des portions de territoire prussien ; mais si nous l'emportons, après votre refus de rester neutres, l'État électoral cesserait d'exister : le trône de Hesse vaut bien un train spécial. Le prince mit fin à l'entretien par ces mots : « Nous nous reverrons encore une fois dans cette vie et 800 000 hommes de bonnes troupes autrichiennes ont aussi leur mot à dire. Et d'ailleurs le roi n'adressa-t-il pas encore sans succès au prince électeur une invitation datée de Horsitz le 6 et de Pardubitz le 8 juillet, où il lui demandait sur le ton le plus amical de conclure une alliance avec la Prusse et de rappeler ses troupes du camp ennemi ?

Le prince héritier d'Augustenbourg lui aussi, par le refus de ce qu'on appelle les Conditions de février, avait laissé passer le moment favorable. Récemment la version suivante a été donnée dans une publication émanant du parti guelfe[2] : l'auteur prétend avoir appris du prince que celui-ci, dans une audience donnée par le roi Guillaume,

1. Comp. Sybel, IV, 439, note 1. (*H. K.*)
2. *Erinnerungen und Erlebnisse des Generalmajor Danner* (Hanovre, 1890), p. 94 et suiv. (*H. K.*)

s'était engagé à faire les concessions demandées, que le roi lui avait donné l'assurance qu'il serait reconnu comme duc et lui avait promis pour le lendemain de faire régler les formalités nécessaires par le président du Conseil. Je me serais le jour suivant présenté chez le prince, je lui aurais dit que ma voiture attendait devant la porte et qu'il me fallait incontinent me rendre à Biarritz auprès de l'empereur Napoléon; le prince aurait été invité à laisser à Berlin un fondé de pouvoirs et, à son grand étonnement, il aurait lu le lendemain dans les journaux de Berlin qu'il avait repoussé les propositions de la Prusse.

Tout dans ce récit est invention grossière, l'ensemble et les détails. Les négociations avec le prince héritier sont exposées par Sybel[1] d'après les documents; j'ai à y faire quelques additions puisées dans mes souvenirs et dans mes papiers. Le roi n'a jamais conclu d'accord avec le prince héritier; je n'ai jamais été chez lui et je n'ai jamais devant lui prononcé les noms de Biarritz et de Napoléon; en 1864, je suis allé, le 1er octobre, à Baden, et de là, le 5, à Biarritz; en 1865 je m'y suis rendu directement le 30 septembre et en 1863 je n'y suis pas allé du tout. J'ai eu avec le prince deux entrevues; c'est à la première (celle du 18 novembre 1863) que se rapporte la lettre suivante[2] :

« Que Votre Excellence veuille me permettre de lui adresser ces quelques lignes provoquées par un article du numéro 282 de la *Gazette de la Croix* (3 décembre) dont je n'ai eu connaissance que depuis. Dans cet article on rapporte de moi, entre autres choses, ce propos que j'aurais tenu devant un député : « M. de Bismarck n'est pas mon

1. Tome III, p. 387 et suiv. (*H. K.*)
2. *Bismarck-Jahrbuch*, V, 256. (*H. K.*)

ami. » La teneur exacte de ce que j'ai dit à cette occasion, je ne peux la donner, puisqu'il s'agit ici de paroles dites au courant de la conversation. Il est bien possible que j'aie exprimé mes regrets de ce que vos idées politiques sur l'état actuel de l'affaire du Schleswig-Holstein ne s'accordent pas avec les miennes ; et c'est ce que je n'avais pas hésité à vous déclarer ouvertement à vous-même lors de mon dernier passage à Berlin. Mais je n'en ai pas moins la conscience absolue de n'avoir pas prononcé les paroles rapportées dans le journal, m'étant toujours fait une règle de séparer les questions de personnes des questions politiques. Aussi je regrette sincèrement qu'une pareille nouvelle ait été publiée par les journaux.

« Je me suis senti d'autant plus tenu à faire cette déclaration que j'ai le devoir de reconnaître la loyauté avec laquelle vous ne me dissimuliez pas, dans notre entretien de Berlin, que, personnellement convaincu de mon droit et m'approuvant de chercher à le faire prévaloir, vous ne pouviez me faire aucunes promesses, cependant en raison des engagements pris par la Prusse et aussi de la situation générale.

Agréez, etc.

« FRÉDÉRIC.

« Gotha le 11 décembre 1863. »

Le 16 janvier 1864, Sa Majesté m'écrivit[1] :

« Mon fils est encore venu me trouver ce soir pour m'exposer une prière du prince héritier d'Augustenbourg qui me supplie de recevoir des mains de M. Samwer une lettre de lui et pour me demander si je ne voulais pas dans ce

1. *Bismarck-Jahrbuch*, V, 254 et suiv. (*H. K.*)

but assister à la soirée qu'il donnait et où je pourrais trouver, sans être en rien remarqué, le sieur Samwer dans une pièce retirée. Je refusai avant d'avoir lu la lettre du prince, et je chargeai en conséquence mon fils de m'envoyer cette lettre. Je l'ai reçue et je vous l'adresse ci-jointe[1]. Elle ne contient rien d'insidieux, excepté à la fin où le prince me demande si je ne pourrais pas donner quelque espoir au sieur S. Peut-être pourriez-vous dès demain me faire rédiger une réponse dont je chargerais le sieur S.[2]. Si je voulais cependant le voir incognito chez mon fils, je ne pourrais lui donner d'autres espérances que celles qui sont indiquées dans le projet de traité[3]; c'est-à-dire qu'on verrait après la victoire quelles nouvelles bases il faudrait établir pour l'avenir, et qu'on l'engageait à attendre la résolution de la Diète fédérale au sujet de la succession.

« G. »

Et le 18 janvier[4] :

« Je vous informe que je me suis tout de même décidé à voir Samwer chez mon fils et en sa présence, pendant six à dix minutes environ[5]. Je lui ai parlé entièrement dans le sens du projet de réponse[6], mais avec *plus de froideur* encore et *très gravement*. Je lui ai dit nettement avant tout qu'en aucun cas le prince ne devait pénétrer dans le Schleswig.

« G. »

1. Publiée dans Jansen-Samwer, *Schleswig-Holsteins Befreiung*, p. 695, appendice XI. (*H. K.*)

2. V. dans Jansen-Samwer, p. 601 et suiv., appendice XIII, cette lettre du roi *rédigée par Bismarck*, du 18 janvier. (*H. K.*)

3. Signé le 16 janvier par Rechberg et Werther. (*H. K.*)

4. *Bismarck-Jahrbuch*, V, 255. (*H. K.*)

5. Le cours de l'entrevue est rapporté chez Samwer, p. 696 et suiv., appendice XII. (*H. K.*)

6. La lettre du 18 dont la minute avait été soumise au roi le 17. (*H. K.*)

Dans un mémoire du 26 février 1864 le prince royal marquait les demandes suivantes de la Prusse comme motivées par les faits[1] : Rendsbourg forteresse féodale ; Kiel station maritime prussienne ; entrée au Zollverein ; construction d'un canal entre les deux mers ; convention militaire et convention maritime avec la Prusse ; il nourrissait l'espoir que le prince héritier serait disposé à consentir ces points.

Les plénipotentiaires prussiens avaient, le 28 mai 1864, déclaré à la conférence de Londres que les puissances allemandes désiraient que Schleswig-Holstein fût constitué en État indépendant sous la souveraineté du prince héritier d'Augustenbourg. Le 1er juin 1864, de neuf heures du soir à minuit, j'eus avec ce dernier, dans mon appartement, une entrevue pour déterminer s'il me serait possible de conseiller au roi de soutenir sa candidature. L'entretien porta principalement sur les points marqués par le prince royal dans son mémoire du 26 février. Je ne trouvai pas confirmé l'espoir où avait été Son Altesse Royale que le prince héritier serait disposé à les consentir. Ses déclarations, Sybel les a reproduites en substance d'après les documents[2]. Il s'opposa avec une vivacité particulière aux cessions de territoire en vue de l'établissement de fortifications, qui pourraient, disait-il, s'élever à une lieue carrée. Je dus considérer notre demande comme rejetée et je regardai comme inutile une discussion ultérieure, que le prince semblait appeler ; car il dit en s'en allant : « Nous

1. Elle reproduit à peu près le contenu de la lettre du prince héritier Frédéric, du 19 février 1864. V. Jansen-Samwer, p. 705 et suiv. (*H. K.*)

2. Sybel, t. III, p. 337 et suiv. ; comp. le rapport de Bismarck dans le *Moniteur du royaume* du 2 juillet 1865 et ses déclarations dans les discours du 13 juin 1865 et du 20 décembre 1866 (*Discours politiques*, t. III, p. 387, 389, t. IV, p. 102 et suiv.) le compte rendu du duc dans Jansen-Samwer, p. 731 (comp. p. 336 et suiv.). (*H. K.*)

nous reverrons bien encore... » non pas sur le ton menaçant avec lequel, deux ans plus tard, le prince héritier Frédéric de Hesse me dit ces mêmes paroles, mais pour exprimer son indécision. Je n'ai revu le prince héritier que le lendemain de la bataille de Sedan; il portait l'uniforme de général bavarois. Après que la paix eut été conclue avec le Danemark, le 30 octobre 1864, on formula les conditions auxquelles nous regarderions la création d'un nouvel État de Schleswig-Holstein comme étant sans danger pour les intérêts de la Prusse et de l'Allemagne. Le 22 février 1865, elles furent communiquées à Vienne. Elles étaient identiques à celles qu'avait conseillées le prince royal.

V

Une des créations que je réclamais alors et qu'on s'occupe, après de longs retards, de réaliser à l'heure actuelle[1], c'est le canal de la mer du Nord à la Baltique. Dans l'intérêt de la marine allemande, qui ne pouvait alors se développer que sous le nom de marine prussienne, j'avais attaché, et je n'étais pas le seul, une grande importance au creusement de ce canal, ainsi qu'à la possession et à la fortification de ses deux embouchures. Il fallait pour concentrer nos forces maritimes couper la presqu'île qui sépare les deux mers. Sous l'effet de l'enthousiasme presque maladif qu'excitait la flotte en 1848, le désir de rendre cette concentration possible était encore très vif, mais il eut des heures d'assoupissement du jour où nous eûmes acquis la libre disposition des duchés. Dans nos

1. C'est-à-dire à l'époque où ont été écrits ces souvenirs : 1891-1892. (*H. K.*)

efforts pour réveiller l'intérêt en faveur du canal, je rencontrai de l'opposition dans la commission de la défense du territoire qui avait pour président le prince royal, mais pour chef véritable le comte de Moltke. Le 23 juin 1873, ce dernier déclara, comme membre du Reichstag[1], que le canal ne serait praticable qu'en été et qu'il n'aurait qu'une valeur militaire douteuse; avec les 40 à 50 millions de thalers qu'il coûterait, il vaudrait mieux construire une seconde flotte. Les motifs qui me furent opposés quand je cherchai à décider le roi tiraient leur valeur plus de la grande considération dont les milieux militaires jouissaient auprès de Sa Majesté que de leur qualité intrinsèque; ces motifs aboutissaient à cet argument, qu'un ouvrage aussi coûteux que le canal exigerait pour sa protection en cas de guerre une masse de troupes qu'on ne pourrait sans dommage retrancher à l'armée de terre. On indiquait le chiffre de 60 000 hommes qu'il faudrait tenir disponibles pour protéger le canal, dans le cas où le Danemark se joindrait aux troupes ennemies de débarquement. J'objectai qu'il nous faudrait toujours couvrir Kiel et ses ouvrages, Hambourg et la route de Hambourg à Berlin, même s'il n'y avait pas de canal. Le fardeau prodigieux de mes autres occupations et les diverses luttes que j'eus à soutenir après 1870 ne me laissèrent ni la force ni le temps de triompher de la résistance que les autorités militaires me faisaient dans les conseils de l'empereur; l'affaire resta dans les cartons. J'attribue la résistance à la jalousie militaire contre laquelle, en 1866, en 1870 et plus tard, j'eus à soutenir des luttes qui m'ont été plus pénibles que la plupart des autres.

1. Discours de Moltke, *Œuvres*, t. VII, p. 25 et suiv. (*H. K.*)

Dans mes efforts pour obtenir le consentement de l'empereur, j'avais moins insisté sur les avantages de politique commerciale que sur les considérations militaires, auxquelles il était plus accessible. La marine de guerre hollandaise a l'avantage de disposer, dans l'intérieur du pays, de canaux qui permettent le passage aux plus grands navires. L'existence de la presqu'île danoise et la répartition de notre flotte sur deux mers séparées accroît considérablement le besoin que nous avons d'un canal analogue. Si, du port de Kiel, de l'embouchure de l'Elbe ou même de la Jahde, le canal étant prolongé, notre flotte réunie peut faire une sortie sans que l'ennemi opérant le blocus puisse en être prévenu, il est obligé d'entretenir dans chacune des deux mers une escadre équivalente à toute notre flotte. Pour ces raisons et d'autres, j'étais d'avis que l'établissement du canal serait plus utile à la défense de nos côtes que si l'on employait les fonds qu'il exigerait à construire des forteresses et à augmenter le nombre des navires pour lesquels nous ne disposions pas de ressources illimitées en équipages. Mon désir était de continuer le canal dans la direction de l'ouest, depuis la basse Elbe, de telle sorte que l'embouchure du Weser, le golfe de la Jahde et peut-être aussi l'embouchure de l'Ems, fussent devenues autant de portes de sortie qu'un ennemi pour nous bloquer serait obligé d'observer. Il serait relativement moins coûteux de prolonger le canal vers l'ouest que de couper la ligne des collines du Holstein; on rencontrerait là des lignes de niveaux uniformes même pour tourner le haut plateau à la pointe de terre qui sépare le Weser de l'embouchure de l'Elbe.

Au point de vue d'un blocus, comme on pouvait l'attendre de la part de la France, il nous était jusqu'ici très

avantageux qu'Héligoland fût couvert du fait de la neutralité de l'Angleterre; une escadre française ne pouvait pas y faire du charbon, mais était forcée, pour se procurer le combustible nécessaire, de retourner dans les ports français à des intervalles déterminés et assez rapprochés, ou bien de faire aller et venir un grand nombre de transports. Maintenant nous avons à défendre le rocher avec nos propres forces, si nous voulons empêcher les Français de s'y établir en cas de guerre. Je ne connais pas les motifs, qui vers 1885, ont affaibli la résistance de la commission de la défense du pays; peut-être le comte de Moltke s'était-il depuis convaincu que l'idée d'une alliance allemande-danoise, qui l'avait auparavant occupé, était irréalisable.

CHAPITRE XX

Nikolsbourg.

I

Le soir du 30 juin 1866, Sa Majesté arriva à Reichenberg avec le quartier général. La ville de 28 000 habitants logeait 1 800 prisonniers autrichiens et était occupée par 500 soldats du train prussiens armés de mousquetons ancien modèle; à quelques lieues à peine était postée la cavalerie saxonne. Elle pouvait atteindre en une nuit Reichenberg et enlever tout le quartier général avec Sa Majesté. Le télégraphe avait fait connaître que nous allions nous établir à Reichenberg. Je me permis d'appeler l'attention du roi là-dessus, et sur ma proposition les soldats du train reçurent l'ordre de se rendre isolément et sans se faire remarquer au château où le roi avait pris quartier. Les militaires furent froissés de mon intervention, et pour leur prouver que ce n'était pas de ma propre sécurité que je me préoccupais, je quittai le château où Sa Majesté m'avait ordonné de m'établir et je conservai mon logement en ville. Ce fut le germe de la mauvaise humeur des militaires contre moi. Elle était née de riva-

lités entre départements ministériels, et la situation personnelle que j'occupais auprès du roi fit qu'elle s'accrut encore au cours de la campagne et pendant la guerre contre la France.

Après la bataille de Königgrätz[1], la situation était telle que l'acceptation des premières avances faites par l'Autriche en vue de la paix, ne parut pas seulement possible, mais commandée par suite de l'intervention de la France, il fallait même traiter. Cette intervention s'annonça par un télégramme arrivé à Horricz[2] dans la nuit du 4 au 5 juillet et adressé à Sa Majesté. Louis-Napoléon y informait le roi que l'empereur François-Joseph lui avait cédé la Vénétie et avait invoqué sa médiation. Le brillant succès des armes de Sa Majesté forçait Napoléon à sortir de la réserve qu'il avait jusqu'alors observée[3]. L'intervention était provoquée par notre victoire, tandis que Napoléon avait jusqu'alors compté que nous serions défaits et que nous aurions besoin de secours. De notre côté, si le général d'Etzel fût intervenu et qu'on eût tiré tout le parti possible de notre victoire en faisant poursuivre énergiquement l'ennemi par notre cavalerie intacte, l'envoi du général de Gablenz au quartier général prussien eût vraisemblablement déjà abouti, non pas seulement à la signature d'un armistice, mais encore à l'établissement des bases de la paix future. Chez nous en effet, prédominait une grande modération de vues au sujet des conditions de la paix et le roi à ce moment encore la partageait. Cette modération eût quand même exigé de l'Autriche plus qu'il n'était nécessaire et nous eût laissé comme alliés futurs

1. Sadowa. (*N. d. T.*)
2. C'est ainsi qu'écrit l'état-major général ; la prononciation est Horsitz. (*H. K.*)
3. V. le texte dans L. Schneider, *ouvrage cité*, I, p. 253 et suiv. (*H. K.*)

tous les membres qui appartenaient jusqu'alors à la Confédération, mais tous diminués et froissés. Sur ma proposition, Sa Majesté fit à l'Empereur une réponse dilatoire, mais en refusant tout armistice, si on ne lui offrait pas de sérieuses garanties de paix.

Plus tard, à Nikolsbourg, je demandai au général de Moltke ce qu'il ferait si la France intervenait militairement. Il me répondit : Attitude défensive contre l'Autriche en s'en tenant à la ligne de l'Elbe, et pendant ce temps guerre avec la France.

Cette consultation me confirma encore davantage dans ma résolution de conseiller à Sa Majesté la paix sur la base de l'intégrité territoriale de l'Autriche. Dans le cas d'une intervention française, j'étais d'avis qu'il fallait ou bien faire aussitôt la paix avec l'Autriche en lui proposant des conditions modérées et autant que possible conclure avec elle une alliance pour attaquer la France, ou bien paralyser rapidement et complètement l'Autriche par une brusque attaque, en favorisant les conflits en Hongrie et peut-être aussi en Bohême, et jusqu'à ce moment rester sur la défensive, non pas contre l'Autriche, comme le voulait Moltke, mais contre la France. La guerre que Moltke voulait, comme il disait, faire d'abord et vivement, contre la France, n'était pas, selon moi, si facile; la France n'aurait peut-être pas eu assez de forces pour l'offensive; mais pour la défensive elle eût trouvé, ainsi que l'attestent les expériences de l'histoire, dans le pays même, assez de ressources pour prolonger la guerre. Nous n'aurions peut-être pas pu maintenir victorieusement notre défensive sur l'Elbe contre l'Autriche, si nous avions eu à faire une guerre d'invasion en France, ayant sur nos derrières pour adversaires l'Autriche et l'Allemagne du Sud. Cette per-

spective me détermina à faire des efforts plus énergiques encore dans le sens de la paix.

Une participation de la France à la guerre n'eût peut-être jeté immédiatement en Allemagne que 60 000 hommes de troupes françaises, peut-être moins encore; cet appoint cependant, joint aux effectifs de l'armée fédérale de l'Allemagne du Sud, eût peut-être suffi pour donner à celle-ci une direction une et énergique, vraisemblablement sous le commandement d'un général français. L'armée bavaroise seule, à ce qu'on disait, était au moment de l'armistice forte de 100 000 hommes; jointe au reste des troupes allemandes disponibles, bons et braves soldats au fond, et aux 60 000 Français, nous aurions vu s'avancer contre nous du Sud-Ouest une armée de 200 000 hommes où la direction une et vigoureuse d'un général français aurait remplacé l'ancien commandement hésitant et divisé. Nous ne pouvions pas en avant de Berlin lui opposer des forces d'égale valeur sans nous affaiblir du côté de Vienne. Mayence était occupée par des troupes fédérales sous les ordres du général bavarois, comte Rechberg; une fois que les Français y auraient été, il eût été extrêmement difficile de les en déloger.

Sous la pression de l'intervention française et au moment où on ne pouvait pas encore prévoir si nous réussirions à la restreindre au terrain diplomatique, je me décidai à conseiller au roi de faire appel à la nationalité hongroise. Si Napoléon intervenait dans la guerre de la manière indiquée ci-dessus, si l'attitude de la Russie restait douteuse, si en particulier le choléra se propageait dans notre armée, notre situation pouvait devenir très difficile, à tel point que, pour ne pas succomber, nous devions recourir à toutes les armes, comme celle que pouvait nous

offrir le mouvement national déchaîné non seulement en Allemagne, mais encore en Hongrie et en Bohême[1].

II

Le 12 juillet, au gîte d'étape de Czernahora, on tint conseil de guerre, ou, comme les militaires aiment à désigner la chose, on fit un rapport général, — je maintiens pour la brièveté et l'intelligence générale la première expression employée aussi par Roon[2], bien que le feld-maréchal Moltke ait fait remarquer dans un article remis le 9 mai 1881 au professeur de Treitschke qu'il n'a jamais été tenu de conseil de guerre, ni en 1866 ni en 1870-71[3]. En 1866, on me convoquait, quand j'étais à portée, pour ces délibérations tenues sous la présidence du roi et qui eurent lieu d'abord régulièrement, plus tard à de plus grands intervalles. Le jour dont je parle, il s'agissait de savoir dans quelle direction on continuerait la marche sur Vienne. J'étais arrivé en retard pour la discussion et le roi me mit au courant en disant qu'il s'agissait de forcer les fortifications des lignes de Floridsdorf afin d'arriver à Vienne; pour cela, en raison de la nature des ouvrages, il fallait amener de la grosse artillerie de Magdebourg[4] et la durée du transport exigeait quinze jours. La brèche

1. Comp. la déclaration faite dans le discours du 16 janvier 1874. *Discours politiques*, VI, 140. (*H. K.*)

2. Dans la lettre à sa femme du 7 février 1871 (*Mémoires*, III⁴, 297). (*H. K.*)

3. Comp. Moltke, *Œuvres complètes*, III, 415 et suiv. (*H. K.*)

4. On trouve dans l'ouvrage du grand État-major, p. 484, à la date du 14 juillet : « On télégraphia à Dresde au colonel Mertens de tenir prêtes 50 grosses pièces dirigées sur Dresde [elles n'y étaient donc pas encore arrivées] pour pouvoir les expédier sans retard par le chemin de fer, dès qu'il en recevrait l'ordre. La voie au delà de Lundenbourg était détruite; le général de Hindersin fut donc chargé de réunir sur le point désigné un parc d'équipages militaires. » (*H. K.*)

ouverte, on devait donner l'assaut aux ouvrages : la perte probable était évaluée à 2 000 hommes. Le roi me demanda mon avis sur la question. Ma première impression fut que nous ne pouvions pas perdre quinze jours sans nous exposer davantage au danger de l'intervention *française* au moins[1]. Je fis valoir mes inquiétudes et dis : « Nous ne pouvons pas perdre quinze jours dans une attente qui donnerait encore plus de poids à l'arbitrage de la France. » Je posai la question de savoir si nous étions obligés de prendre d'assaut les fortifications de Floridsdorf ou si nous ne pourrions pas les tourner. Par un quart de conversion à gauche, on pourrait prendre la direction de Presbourg et y passer le Danube beaucoup plus facilement. Ou bien les Autrichiens accepteraient alors le combat dans une position désavantageuse front à l'Est, au sud du Danube, ou bien ils se déroberaient auparavant en se retirant en Hongrie ; on prendrait alors Vienne sans coup férir. Le roi se fit donner une carte et se prononça en faveur de cette proposition ; on passa à l'exécution, avec répugnance, à ce qu'il me sembla, mais enfin on y passa.

D'après l'ouvrage du grand État-major, ce n'est qu'à la date du 19 juillet que l'ordre suivant fut donné par le grand quartier général :

« Sa Majesté le Roi a l'intention de concentrer l'armée dans une position derrière le Russbach. — Dans cette position l'armée devra d'abord être en mesure de tenir tête à une attaque que l'ennemi pourrait tenter de Floridsdorf avec environ 150 000 hommes ; ensuite, sortant de sa position, elle devra ou bien reconnaître les retranchements de Floridsdorf et les attaquer, ou bien, laissant un corps

1. La situation était la même qu'en 1870, devant Paris. (*de B.*)

d'observation du côté de Vienne, marcher le plus vite possible sur Presbourg. — Les deux armées pousseront leurs avant-gardes et leurs reconnaissances sur le Russbach dans la direction de Wolkersdorf et de Deutsch-Wagram. Avec cette marche en avant on combinera la tentative de prendre Presbourg par surprise et d'y assurer le passage éventuel du Danube. »

Quant à moi, je tenais, en vue de nos relations ultérieures avec l'Autriche, à éviter autant que possible des souvenirs blessants, si on pouvait le faire sans nuire à notre politique allemande. L'entrée victorieuse de l'armée prussienne dans la capitale ennemie eût été naturellement un souvenir agréable pour nos militaires; pour notre politique, ce n'était pas un besoin absolu. De même que toute cession qu'on nous eût faite du territoire dès longtemps acquis, l'entrée à Vienne eût fait à l'amour-propre autrichien une blessure qu'aucune nécessité ne nous contraignait à lui infliger et qui eût rendu bien plus difficiles les relations entre les deux pays. Déjà à ce moment-là je ne doutais pas que nous n'eussions à défendre dans d'autres guerres les conquêtes de la campagne, comme Frédéric le Grand dut défendre le résultat de ses deux premières guerres de Silésie dans les luttes bien plus vives de la guerre de Sept ans. Une guerre avec la France suivrait la guerre avec l'Autriche, c'était une conséquence historique; elle éclaterait, même si nous avions pu accorder à Napoléon les petits dédommagements qu'il attendait de nous en échange de sa neutralité. Il fallait se demander aussi quel serait l'effet produit sur la Russie lorsqu'elle se rendrait compte de l'accroissement de puissance qui résulterait pour nous du développement national de l'Allemagne. Il n'était pas possible de prévoir

la tournure que prendraient les guerres ultérieures que nous aurions à soutenir pour défendre le résultat obtenu; il y avait dans tous les cas une importance très grande à savoir si les sentiments que nous ferions naître chez nos adversaires seraient ceux d'une haine irréconciliable, et si les blessures que nous leur infligerions à eux et à leur amour-propre seraient incurables. En raison de ces considérations il existait pour moi un motif politique puissant d'éviter plutôt que de provoquer une entrée triomphale à Vienne, à la façon de Napoléon. Dans des situations telles qu'était alors la nôtre, la politique commande, non pas de se demander après une victoire ce que l'on pourrait bien arracher à l'adversaire, mais de poursuivre uniquement les résultats imposés par les besoins politiques. J'ai, par mon attitude, indisposé les milieux militaires; j'ai vu dans ce ressentiment l'effet d'une politique militaire spéciale à laquelle je ne pouvais pas accorder une influence décisive sur la grande politique et ses visées futures.

III

Lorsqu'il s'agit de prendre position vis-à-vis de Napoléon et de répondre à son télégramme du 4 juillet, le roi esquissa les conditions de paix de la façon suivante : réforme de la Confédération sous la direction de la Prusse, acquisition du Schleswig-Holstein, de la Silésie autrichienne, d'une zone frontière en Bohême, de la Frise orientale, remplacement par leurs successeurs au trône des souverains hostiles du Hanovre, de la Hesse électorale, des duchés de Meiningen et de Nassau. Plus tard se mani-

festèrent d'autres désirs, qui les uns vinrent au roi lui-même, tandis que les autres étaient provoqués par des influences étrangères. Le roi voulait annexer des portions de la Saxe, du Hanovre, de la Hesse, mais il désirait surtout que Ansbach et Bayreuth fissent retour à sa maison. Des sentiments de famille puissants et légitimes lui dictaient ce désir de recouvrer les principautés franconiennes.

Dans une des premières fêtes de la cour auxquelles j'assistai, en 1834 ou 1835 (c'était pour un bal costumé chez celui qui était alors le prince Guillaume), je me souviens d'avoir vu celui-ci portant le costume du prince électeur Frédéric Ier. Le choix de ce costume, qui s'éloignait du goût des autres, était l'expression du sentiment de famille, de race; rarement ce costume fut porté de plus naturelle et plus séante façon que par le prince qui pouvait alors avoir trente-sept ans; son image est toujours restée ainsi gravée dans ma mémoire. Le puissant sentiment dynastique de la famille était peut-être marqué plus fortement encore dans l'empereur Frédéric III, mais il est certain qu'en 1866, il en coûta plus au roi de renoncer à Ansbach et à Bayreuth que de sacrifier la Silésie autrichienne, la Bohême allemande et les districts saxons. Pour me rendre compte de l'opportunité d'annexions en Autriche et en Bavière je me posai la question de savoir si, dans des guerres éventuelles les habitants, quand se retireraient les troupes et les autorités prussiennes, continueraient à rester fidèles au roi et à recevoir des ordres de lui; je n'avais pas l'impression que la population de ces territoires, habituée à la vie bavaroise et autrichienne, nourrirait des sentiments bien favorables aux Hohenzollern.

Le pays qui fut le berceau des margraves de Brande-

bourg au sud et à l'est de Nuremberg, transformé peut-être en province prussienne avec Nuremberg pour chef-lieu, eût formé un territoire que la Prusse en cas de guerre n'aurait pas pu sans doute dégarnir de troupes et abandonner à lui-même en escomptant son attachement dynastique. Pendant la courte période de l'occupation prussienne de 1791 à 1807, ce sentiment n'avait pas jeté de profondes racines, malgré l'habile administration de Hardenberg, et depuis, pendant la période bavaroise, il s'était éteint, se réveillant rarement et fugitivement par suite de querelles confessionnelles. Quoique, à l'occasion, les sentiments des protestants bavarois eussent été froissés, jamais ce ressentiment ne s'était manifesté sous la forme de regrets en faveur du régime prussien. D'ailleurs la mutilation du royaume dont on aurait ainsi enlevé une province eût pénétré de rancune le peuple bavarois depuis les Alpes jusqu'au Haut Palatinat. Il eût été un élément difficile à réconcilier et, en raison de la force qu'il possède, un facteur dangereux pour l'unité future. Je ne réussis cependant pas à Nikolsbourg à faire accepter du roi mes idées sur la paix à conclure. Il me fallut donc laisser partir, sans que rien eût été fait, M. von der Pfordten [1] qui y était venu le 24 juillet, et je dus me contenter de faire la critique de son attitude avant la guerre. Il avait peur et ne voulait pas abandonner complètement l'appui de l'Autriche, quoiqu'il se fût volontiers soustrait à l'influence de Vienne, si c'eût été possible sans danger. Mais il n'y avait pas chez lui de velléités rappelant l'époque de la Confédération du Rhin, il n'était pas hanté par le souvenir du rôle que les petits États allemands avaient joué sous la

1. Voir la note de la page 155, tome 1er. (*N. d. T.*)

protection française de 1806 à 1814. C'était un professeur allemand, honnête et savant, mais assez maladroit en politique.

Les considérations que j'avais présentées au sujet des principautés franconiennes, je les fis valoir vis-à-vis de Sa Majesté pour la Silésie autrichienne, une des provinces les plus dévouées à l'empereur et où, en outre, la population slave prédominait. J'agis de même à l'égard des territoires de Bohême que le roi, sur les instances du prince Frédéric-Charles, voulait conserver ; ce devait être un glacis en avant des montagnes de Saxe, et qui devait comprendre Reichenberg, la vallée d'Egra et Carlsbad. Il arriva en outre plus tard que Karolyi refusa catégoriquement toute cession de territoire, même celle du petit territoire de Braunau dont je lui touchai un mot et qui avait pour nous un intérêt spécial en vue de notre réseau de voies ferrées. Je préférai y renoncer, car il s'agissait d'éviter tout retard dans la signature des préliminaires si on ne voulait pas fournir à la France un prétexte d'intervention.

Le désir du roi de conserver la Saxe occidentale, Leipzig, Zwickau et Chemnitz pour assurer les communications avec Bayreuth, se heurta à la déclaration de Karolyi qui devait, disait-il, maintenir l'intégrité de la Saxe comme une *conditio sine qua non* de la paix. Cette différence dans la manière de traiter ses alliés tenait aux relations personnelles de l'empereur François-Joseph avec le roi de Saxe et à la conduite des troupes saxonnes après la bataille de Königgrätz; elles avaient formé dans la retraite le corps le plus solide et le plus intact. Les autres troupes allemandes s'étaient courageusement battues partout où elles étaient intervenues, mais elles étaient entrées en ligne tardivement et sans résultat pratique. De plus on avait à Vienne cette

impression, non justifiée par les faits, de ne pas avoir été suffisamment soutenu par les alliés, en particulier par la Bavière et le Wurtemberg.

L'ouvrage du grand État-major dit, à la date du 21 juillet :

« A Nikolsbourg avaient eu lieu depuis plusieurs jours des négociations dont le but immédiat était une trêve de cinq jours. Il s'agissait avant tout pour la diplomatie de gagner du temps [1]. Lorsque l'armée prussienne entra dans le Marchfeld, une nouvelle catastrophe était imminente. »

Je demandai à Moltke s'il jugeait notre entreprise sur Presbourg dangereuse ou facile. Jusqu'ici nous n'avons pas de taches sur notre « gilet blanc », lui dis-je. Si l'on pouvait compter avec certitude sur une heureuse issue, il fallait que la bataille fût livrée et que la trêve commençât douze heures plus tard ; la victoire nous donnerait naturellement une position plus forte encore dans les négociations. Dans le cas contraire il vaudrait mieux renoncer à l'entreprise. Il me répondit qu'il jugeait le succès douteux et l'opération risquée, mais qu'à la guerre tout était dangereux. Ceci me détermina à recommander à Sa Majesté de signer une convention portant que le dimanche 22, à midi, les hostilités seraient suspendues et ne seraient pas reprises avant le 27 à midi. Le général de Fransecky reçut le 22 à 7 heures et demie du matin la nouvelle de la trêve commençant le même jour, et en même temps l'ordre d'y conformer sa conduite. Le combat où il était engagé à Blumenau dut donc être interrompu à midi.

1. Mais la diplomatie en présence de l'intervention française avait moins de temps à perdre que le grand État-major. (*de B.*)

IV

En attendant j'avais, dans les conférences avec Karolyi et Benedetti, pu discerner les conditions auxquelles on pouvait arriver à la paix. Grâce à la maladresse de notre police militaire sur les derrières de l'armée, Benedetti avait réussi dans la nuit du 11 au 12 juillet à gagner Zwittau et là il m'avait brusquement surpris au lit. Il déclara que la ligne fondamentale de la politique de Napoléon était la suivante : un agrandissement de la Prusse de quatre millions d'âmes au plus dans l'Allemagne du Nord, avec la ligne du Mein comme frontière au Sud, n'entraînerait aucune intervention de la France. Il espérait bien former une Confédération de l'Allemagne du Sud à titre de succursale française. L'Autriche se retirait de la Confédération allemande et était prête à reconnaître toutes les mesures que le roi prendrait dans l'Allemagne du Nord, l'intégrité de la Saxe étant réservée. Ces conditions contenaient tout ce dont nous avions besoin : la liberté de nos mouvements en Allemagne.

Après avoir mûrement pesé le pour et le contre, que j'ai exposé ci-dessus, j'étais fermement résolu à faire de l'acceptation des conditions offertes par l'Autriche une question de cabinet. La situation était difficile. Tous les généraux sans exception répugnaient à interrompre le cours de nos victoires, et le roi pendant ces jours-là était plus souvent et plus volontiers accessible aux influences militaires qu'à la mienne. J'étais le seul au quartier général qui eût comme ministre une responsabilité politique, qui dût nécessairement, en présence de la situation, se

former une opinion et prendre parti, sans pouvoir invoquer pour justifier le résultat une autre autorité, qu'elle s'appelât décision arrêtée en conseil ou ordre supérieur. Je ne pouvais pas plus qu'un autre prévoir ce que serait l'avenir et le jugement du monde qui en découle, mais j'étais de tous les témoins de ces faits le seul qui fût légalement obligé d'avoir une opinion, de la manifester et de la défendre. Je me l'étais formée par un examen attentif de l'avenir de notre position en Allemagne et de nos rapports avec l'Autriche ; j'étais prêt à en accepter la responsabilité et à la défendre auprès du roi. Je savais que dans le grand État-major on m'appelait le « Questenberg dans le camp », et il n'était pas flatteur pour moi d'être identifié avec le conseiller de guerre impérial dans Wallenstein [1].

Le 23 juillet eut lieu sous la présidence du roi un conseil de guerre dans lequel on devait décider s'il fallait faire la paix aux conditions offertes ou continuer la guerre. Une maladie douloureuse dont je souffrais imposa à Sa Majesté l'obligation de tenir ce conseil dans ma chambre. J'étais le seul civil en uniforme. J'exposai ma conviction qu'il fallait conclure la paix sur la base des conditions offertes par l'Autriche, mais je restai seul de mon avis ; le roi se rangea à celui de la majorité militaire. Mes nerfs ne résistèrent pas aux impressions qui m'agitaient nuit et jour, je me levai en silence, passai dans ma chambre à coucher voisine et y fus pris d'une violente crise de larmes. J'entendis pendant ce temps que dans la chambre à côté le conseil de guerre se séparait. Je me mis alors au travail pour coucher par écrit les raisons qui, à mon sens, plaidaient en faveur de la conclusion de la paix et je

1. Trilogie de Schiller, 2e partie : les Piccolomini. (*N. d. T.*)

priai le roi, s'il ne voulait pas accepter ce conseil dont je prenais la responsabilité, de me relever de mes fonctions de ministre au cas où il continuerait la guerre. Avec ce document[1] je me rendis le lendemain matin au quartier général pour conférer avec le roi. Dans l'antichambre je trouvai deux colonels avec des rapports sur les progrès du choléra parmi leurs hommes dont à peine la moitié était propre au service[2]. Les chiffres effrayants qu'ils me citèrent fortifièrent ma résolution de faire une question de cabinet de l'acceptation des conditions de l'Autriche. Outre les inquiétudes politiques, je craignais que, si on transférait les opérations en Hongrie, pays dont la nature et la configuration m'étaient connues, la maladie ne causât des ravages encore plus terribles. Le climat, surtout au mois d'août, est dangereux, on manque d'eau presque tout à fait, les villages ont des territoires de plusieurs lieues carrées d'étendue, et, en outre, il y a abondance de prunes et de melons. J'avais devant les yeux, comme un exemple et comme une leçon, notre campagne de 1792 en Champagne où nous fûmes forcés à la retraite non par les Français mais par la dyssenterie.

Je développai au roi, en me guidant sur mon memorandum, les raisons politiques et militaires qui rendaient impossible la continuation de la guerre. Voici à peu près ce que je lui dis :

Nous devons éviter de blesser grièvement l'Autriche, d'y laisser plus qu'il n'est nécessaire une rancune durable et un besoin de revanche. Il faut, au contraire, nous réserver la possibilité de renouer avec l'adversaire actuel et considérer en tout cas l'État autrichien comme une

1. En partie reproduit dans Sybel, V, p. 294 et suiv. (*H. K.*)
2. Pendant la campagne 6 427 hommes moururent du choléra. (*de B.*)

pièce de l'échiquier européen, et la reprise de nos bons rapports avec lui comme une manœuvre qui devra toujours être possible. Si l'Autriche est gravement atteinte, elle deviendra l'alliée de la France et de tout autre adversaire; elle sacrifiera même ses intérêts anti-russes à la revanche contre la Prusse.

D'un autre côté pouvons-nous envisager de sang-froid l'avenir des pays qui forment la monarchie autrichienne, si elle doit être détruite par des insurrections hongroises ou slaves, ou bien encore tomber à une dépendance permanente? Que mettrait-on à la place qu'occupa jusqu'à présent en Europe l'État autrichien, depuis le Tyrol jusqu'à la Bukovine? De nouvelles formations dans ces parages ne peuvent avoir qu'un caractère constamment révolutionnaire. Nous ne pouvons rien faire de l'Autriche allemande, que nous l'annexions en entier ou partiellement; nous ne pouvons pas obtenir un renforcement de l'État prussien par l'acquisition de provinces comme la Silésie autrichienne et de parcelles de la Bohême; une fusion de l'Autriche allemande avec la Prusse est irréalisable, et Vienne ne se laisserait pas gouverner comme une dépendance de Berlin.

Si on continue la guerre, le théâtre probable en sera la Hongrie. Si nous passons le Danube à Presbourg, l'armée autrichienne ne pourra tenir Vienne; il n'est pas à supposer qu'elle reculera vers le Sud, parce qu'elle serait prise entre l'armée prussienne et l'armée italienne, et qu'en se rapprochant de l'Italie elle ranimerait l'ardeur belliqueuse des Italiens qui a faibli et à laquelle Louis-Napoléon a mis une sourdine. Non, elle rétrograderait vers l'Est et continuerait la défense en Hongrie, ne fût-ce que dans l'espoir de voir une intervention française se

produire et de voir l'Italie se retirer de la guerre, désintéressée qu'elle serait par la France. Du reste, ma connaissance des pays hongrois me permet de croire que, même au point de vue purement militaire, la guerre y serait difficile, ingrate; les succès qu'il faudrait y remporter ne seraient de loin pas aussi brillants que les batailles gagnées jusqu'à présent et diminueraient par conséquent notre prestige; sans compter que la prolongation de la guerre aplanirait les voies à l'intervention française. Nous devons conclure la paix rapidement, avant que la France ait le temps d'exercer une plus grande action diplomatique sur l'Autriche.

A tout cela le roi ne fit aucune objection; mais il déclara insuffisantes les conditions proposées, sans toutefois formuler avec précision ses exigences. Seulement il était évident que ses prétentions s'étaient accrues depuis le 4 juillet. Le principal coupable ne peut pourtant pas sortir impuni de la guerre, me dit-il; et c'est lui qu'il faut châtier, tandis que nous pourrons ne pas imposer des conditions trop dures aux États qu'il a entraînés à sa suite. Il persistait à exiger de l'Autriche les cessions de territoire déjà mentionnées. Je répliquai que nous n'avions pas à jouer le rôle de justiciers, mais à faire de la politique allemande; la lutte de rivalité de l'Autriche contre nous n'est pas plus coupable que la nôtre contre l'Autriche; notre tâche est de créer ou de préparer l'unité de la nation allemande sous la conduite du roi de Prusse.

Passant aux États allemands, il parla de différentes acquisitions à faire en s'annexant des territoires aux dépens de tous ses adversaires. Je répétai que nous n'avions pas de justice distributive à exercer, mais à faire de la politique; que je voulais éviter de voir figurer dans le

futur système fédératif allemand des territoires mutilés, dans lesquels la dynastie et la population, étant donné la faiblesse humaine, reviendraient facilement au désir de reconquérir d'anciennes possessions, fût-ce avec l'aide d'un secours étranger : ce serait pour nous des alliés peu sûrs. Le cas serait le même si, pour trouver l'équivalent des districts saxons, on voulait peut-être exiger de la Bavière Würzbourg ou Nüremberg, projet qui, en outre, empêcherait la réalisation des désirs dynastiques que Sa Majesté nourrissait au sujet d'Ansbach. Il me fallut de même combattre des plans qui aboutissaient à un agrandissement du grand-duché de Bade par l'annexion du Palatinat bavarois et l'extension territoriale dans la région inférieure du Mein. Le territoire d'Aschaffenbourg, en Bavière, paraîtrait alors tout indiqué pour dédommager Hesse-Darmstadt de la perte de la Hesse supérieure imposée par la frontière du Mein.

Plus tard, à Berlin, il ne resta de ces plans, comme objet de discussion, que la cession à la Prusse du territoire bavarois situé sur la rive droite du Mein, y compris la ville de Bayreuth ; à cette occasion, la question fut agitée de savoir si la frontière devait passer au nord par le Mein rouge ou au sud par le Mein blanc. Il me semble que ce qui dominait chez Sa Majesté c'était l'aversion à interrompre la marche victorieuse de l'armée, aversion qu'entretenait le monde militaire. Je dus m'opposer, suivant ma conviction, aux intentions de Sa Majesté, désireuse de tirer profit des succès militaires et de poursuivre le cours de ses victoires. Mon opposition provoqua une irritation si vive chez le roi qu'il devint impossible de prolonger l'explication, et je quittai l'appartement avec l'impression que je ne l'avais pas converti à ma manière de

voir. J'avais la pensée de prier le roi qu'il me permît d'entrer dans mon régiment en ma qualité d'officier. Rentré dans ma chambre, j'étais dans un état d'esprit tel que l'idée me vint s'il ne vaudrait pas mieux me jeter par la fenêtre du haut d'un troisième étage. Je ne me retournai pas en entendant la porte s'ouvrir, quoique je devinasse que la personne qui entrait était le prince royal devant la chambre duquel je venais de passer en traversant le corridor. Je sentis sa main se poser sur mon épaule, tandis qu'il me disait : « Vous savez que j'ai été contre la guerre; vous l'avez jugée nécessaire, et vous en portez la responsabilité. Si vous êtes maintenant convaincu que le but est atteint, et que la paix doit être conclue, je suis disposé à vous aider et à défendre votre opinion auprès de mon père. »

Il se rendit alors chez le roi, revint au bout d'une petite demi-heure du même air calme et aimable, en me disant : « Cela a été dur, mais mon père a consenti. » Ce consentement se trouvait écrit au crayon dans l'annotation marginale d'une de mes dernières requêtes. Il était formulé à peu près de la manière suivante : « Puisque mon président du conseil m'abandonne devant l'ennemi et que je suis ici hors d'état de le remplacer, j'ai discuté la question avec mon fils. Il s'est joint à l'opinion du président du conseil et je me vois forcé à ma grande douleur, après de si brillantes victoires remportées par l'armée, d'avaler cette amère pilule et d'accepter une paix honteuse. » Je ne crois pas me tromper dans la teneur, quoique le document ne me soit pas actuellement accessible. Le sens était en tout cas celui que j'indique et malgré la vivacité de l'expression il mettait heureusement fin à l'intolérable tension nerveuse à laquelle j'étais en proie. J'ac-

ceptai avec bonheur le consentement du roi à ce qui m'apparaissait comme une nécessité politique, sans me laisser choquer par sa forme désobligeante. Dans l'esprit du roi les impressions dominantes étaient alors les impressions militaires et le besoin de continuer la carrière victorieuse, jusqu'alors si brillante, était peut-être plus fort que les considérations politiques et diplomatiques.

De l'annotation marginale du roi que m'apporta le prince royal, il ne resta qu'une dernière trace au fond de mon esprit : le souvenir de la violente irritation dans laquelle j'avais dû jeter mon vieux souverain pour obtenir ce qui me semblait commandé par l'intérêt de la patrie, si je voulais rester responsable. Aujourd'hui encore ces événements et d'autres analogues ne m'ont laissé comme impression que le souvenir douloureux d'avoir dû mécontenter un souverain que j'aimais personnellement.

V

Après que les préliminaires eurent été signés avec l'Autriche, on vit arriver les plénipotentiaires du Wurtemberg, de Bade et de Darmstadt. Je refusai d'abord de recevoir le ministre wurtembergeois de Varnbüler, parce que le mécontentement à son égard était chez nous plus fort qu'à l'égard de Pfordten. Il était plus habile en politique que ce dernier, mais moins gêné aussi par des scrupules d'ordre national allemand. Ses dispositions quand la guerre éclata s'étaient manifestées sous la forme d'un violent *Væ victis!* Elles s'expliquaient par les relations de Stuttgart avec les Tuileries qui étaient entretenues en particulier par les préférences de la reine de Hollande,

née princesse de Wurtemberg, pour tout ce qui était français.

Celle-ci, pendant que j'étais à Francfort, se montrait on ne peut plus aimable à mon égard et m'encourageait dans ma résistance contre la politique de l'Autriche. Elle manifestait ses sentiments anti-autrichiens en me distinguant avec affectation dans la maison de son ambassadeur, M. de Scherff, non sans manquer à la politesse vis-à-vis de l'ambassadeur autrichien, baron Prokesch, qui présidait la Diète. C'était à un moment où Louis-Napoléon nourrissait encore l'espoir d'une alliance avec la Prusse contre l'Autriche et pensait déjà à la guerre d'Italie. Était-ce alors une préférence pour la France des Napoléon qui seule déterminait la politique de la reine de Hollande? Ou bien n'était-ce qu'un besoin inquiet de faire en général de la politique qui la poussait à prendre parti dans le différend austro-prussien et à affecter de se montrer peu affable vis-à-vis de mon collègue autrichien en marquant ses préférences pour moi? Je ne veux pas résoudre la question. En tout cas, après 1866, j'ai trouvé la souveraine qui m'était autrefois si favorable, parmi les adversaires les plus vifs de ma politique, en prévision de la rupture de 1870. En 1867, pour la première fois, nous fûmes soupçonnés dans des déclarations françaises officielles de nourrir des projets sur la Hollande; cela perça en particulier dans les paroles que le ministre Rouher prononça en répondant à Thiers le 16 mars 1867; la France, disait-il, ne pourrait pas tolérer notre extension du côté du *Zuider-See*. Il n'est pas vraisemblable que le *Zuider-See* ait été découvert par les Français tout seuls et que même l'orthographe du nom ait pu être dans la presse française exactement observée sans le secours d'indications venues

de l'étranger. On peut présumer que c'est de Hollande qu'a été soufflée à la méfiance française l'idée de cette mer intérieure. Même l'origine néerlandaise de M. Drouyn de Lhuys ne m'autorise pas à supposer chez ses collègues une connaissance locale si exacte de la géographie en dehors des frontières de France.

J'estimais que la politique wurtembergeoise faisait rentrer ce pays dans le groupe d'États qui rêvaient une nouvelle Confédération du Rhin, et cette opinion me détermina à refuser d'abord de recevoir à Nikolsbourg M. de Varnbüler. Un entretien nous avait été ménagé par le prince Frédéric de Würtemberg, frère du commandant du corps de la garde, et par la grande-duchesse Hélène, très bien disposée à notre égard. Il se passa également sans résultats politiques. Ce n'est que plus tard, à Berlin, que j'ai négocié avec M. de Varnbüler. Il avait un esprit très agile et était accessible aux impressions politiques dans toutes les situations; j'en eus alors une nouvelle preuve. Des ministres de l'Allemagne du Sud, il fut le premier avec lequel je pus conclure un traité d'alliance comme étaient ceux que l'on concluait alors [1].

1. C'est-à-dire un traité d'alliance et une convention militaire. (*N. d. T.*)

CHAPITRE XXI

La Confédération de l'Allemagne du Nord.

I

A Berlin j'étais en apparence occupé à régler la situation de la Prusse vis-à-vis des provinces nouvellement acquises et des autres États de l'Allemagne du Nord, mais ce qui me préoccupait en moi-même, c'étaient les dispositions des puissances étrangères et l'examen de leur attitude probable. Notre situation intérieure avait pour moi, et peut-être pour tous, le caractère d'une situation provisoire et nullement assise et stable. Le contre-coup de l'agrandissement de la Prusse, les discussions qui allaient s'ouvrir au sujet de la Confédération de l'Allemagne du Nord et de sa constitution, donnaient à notre évolution intérieure l'apparence de n'être pas encore achevée. Il en était de même pour nos relations avec les États allemands et les puissances étrangères, en raison de la situation même où se trouvait l'Europe quand la guerre fut interrompue. J'admettais comme absolument certaine dans la voie de notre développement national à venir, tant au point de vue intérieur qu'à celui de l'extension au delà du Mein, la nécessité de faire

la guerre contre la France. Dans tout ce qui allait être fait à l'intérieur comme à l'extérieur, il nous fallait ne pas perdre de vue cette éventualité. Louis-Napoléon ne voyait dans un agrandissement relatif de la Prusse dans l'Allemagne du Nord aucun danger pour la France; bien plus, il y voyait une arme contre l'unification et le développement national de l'Allemagne ; tout ce qui, en Allemagne, n'était pas prussien sentirait, croyait-il, d'autant plus fortement le besoin d'être protégé par la France. Il croyait pouvoir faire renaître la Confédération du Rhin et voulait empêcher l'Allemagne de s'unifier et de former une seule et grande nation. Il s'en croyait capable. Il ne connaissait pas les sentiments nationaux d'alors, il jugeait la situation d'après ses souvenirs d'écolier élevé dans l'Allemagne du Sud, et par des rapports diplomatiques qui n'avaient de fondement que dans l'état d'esprit de quelque ministre et par-ci, par-là, de tel ou tel souverain. J'étais convaincu que ces dispositions perdaient du terrain de jour en jour; l'unification de l'Allemagne n'était plus, selon moi, qu'une question de temps. Pour la résoudre, la Confédération de l'Allemagne du Nord était la première étape, mais il ne fallait pas provoquer trop tôt l'hostilité de la France et peut-être de la Russie, ne pas donner prise à la soif de revanche de l'Autriche ni au particularisme prussien dynastique du roi. Je ne doutais pas qu'il ne fallût faire une guerre franco-allemande avant que l'organisation générale de l'Allemagne eût pu être réalisée. Ma pensée dominante était alors de retarder cette guerre jusqu'au moment où nos effectifs seraient au complet, grâce à l'application de la loi militaire prussienne non pas seulement dans les provinces de Hanovre, de Hesse et du Holstein, mais encore dans les États du Sud, chose que je crus pou-

voir espérer dès que j'eus repris les relations diplomatiques avec eux.

En songeant aux succès des Français en Crimée et en Italie, je regardais une guerre avec la France comme un danger. Je me l'exagérais alors. Je me figurais que la France mettrait sur pied un chiffre supérieur de troupes, que la discipline et l'organisation, que l'habileté de la direction seraient meilleures qu'elles ne l'ont été en 1870. La bravoure du « troupier » français, la force du sentiment national et de l'amour-propre blessé ont été absolument ce que je croyais qu'elles seraient en cas d'une invasion allemande en France. Je me souvenais de ce qu'on avait vu en 1814, en 1792 et au commencement du dernier siècle, lors de la guerre de la succession d'Espagne. L'invasion des armées étrangères a toujours produit en France le même effet qu'un coup de bâton dans une fourmilière. Je n'ai jamais trouvé aisée une guerre contre la France, même sans parler des alliés qu'elle pouvait trouver dans l'Autriche désireuse de revanche ou dans la Russie inquiète de maintenir l'équilibre européen. Il était donc naturel pour moi de chercher à retarder cette guerre jusqu'à ce que les effets de notre législation et de notre éducation militaires eussent pu se développer complètement dans toutes les régions qui n'appartenaient pas à la Vieille-Prusse. Ce résultat que je poursuivais n'était pas atteint au moment où se produisit la question du Luxembourg en 1867. Il ne l'était pas même approximativement. Chaque année de délai pour la guerre renforçait notre armée de plus de 100000 soldats instruits. Mais, durant ma querelle avec le roi sur le bill d'indemnité, et dans mon conflit avec le parlement sur la constitution, il me fallut cacher à l'étranger tout ce qui eût pu lui révéler les em-

barras présents ou futurs qui résultaient de notre situation intérieure; il ne fallait lui faire voir que nos sentiments d'union nationale. Il le fallait d'autant plus qu'on ne pouvait juger quels alliés la France aurait dans la guerre qu'elle nous ferait. Les négociations et les tentatives de rapprochement entre la France et l'Autriche à Salzbourg et ailleurs, un peu après 1866, pouvaient, sous la direction de M. de Beust, être couronnées de succès. Le cabinet de Vienne, en appelant, pour diriger sa politique, ce ministre saxon irrité contre nous, permettait, par ce fait seul, d'admettre qu'il s'engagerait dans la voie de la revanche.

Il n'y avait aucun fond à faire sur l'Italie, en raison de la docilité qu'elle témoignait à Napoléon (nous l'avions éprouvé en 1866), dès que s'exerçait sur elle la pression de la France. Lorsque, à Berlin, au printemps de 1866, je négociais avec le général Gorone, il eut un mouvement d'effroi en m'entendant manifester le désir qu'il s'informât auprès de sa cour si nous pourrions compter sur l'Italie et sa foi aux traités, même en présence du mécontentement de Napoléon. Il me dit qu'une question de ce genre serait télégraphiée à Paris le jour même avec cette autre : « Que faut-il répondre? » En raison de l'attitude de la politique italienne pendant la guerre, je ne pouvais trouver un appui certain dans l'opinion publique de ce pays. L'amitié personnelle de Victor-Emmanuel pour Napoléon m'empêchait de le faire, comme aussi la déclaration qu'avait faite Garibaldi de prendre parti contre nous au nom de l'opinion publique italienne. L'alliance de l'Italie avec la France et l'Autriche n'était pas absolument invraisemblable, non seulement pour moi, mais encore pour l'opinion publique en Europe.

Il était difficile d'attendre de la Russie qu'elle nous sou-

tînt effectivement contre une telle coalition. Pendant la guerre de Crimée, j'avais pu exercer sur les déterminations de Frédéric-Guillaume IV une influence favorable à la Russie. J'avais moi-même gagné de la sorte la bienveillance de l'empereur Alexandre, et sa confiance en moi s'était accrue durant mon ambassade à Saint-Pétersbourg. Mais depuis, dans le cabinet dirigé par Gortschakow, on s'était mis à douter de l'utilité qu'avait pour la Russie un accroissement de force aussi considérable de la Prusse. Ces doutes avaient commencé à contre-balancer l'effet de l'amitié de l'empereur pour le roi Guillaume, et la reconnaissance qu'on aurait à notre politique des services rendus lors de la révolution de Pologne en 1863. Si la communication que Drouyn de Lhuys fit au comte Vitzthum d'Eckstädt est vraie[1], Gortschakow avait invité, en juillet 1866, l'empereur Napoléon à protester avec lui contre la suppression de la Confédération germanique. Il essuya un refus. Dans le premier moment de surprise et après l'envoi de Manteuffel à Saint-Pétersbourg, l'empereur Alexandre avait donné son approbation aux préliminaires de Nikolsbourg d'une façon générale et *obiter*. La haine contre l'Autriche, qui depuis la guerre de Crimée dominait l'opinion publique c'est-à-dire celle de la « société » russe, avait d'abord trouvé à se satisfaire dans les défaites de l'Autriche. Mais à côté de ces sentiments, il y avait aussi des intérêts russes qui se rattachaient à l'influence du tsar en Allemagne et aux dangers dont la France menaçait cette influence.

J'admettais, il est vrai, que nous pourrions compter sur l'appui de la Russie contre une coalition que la

1. *London, Gastein und Sadowa*. Stuttgart, 1890, p. 248. (*H. K.*)

France arriverait à former contre nous. Mais ce ne serait pourtant que lorsque nous aurions eu le malheur de subir des défaites. Celles-ci forceraient la Russie à se demander si elle pouvait tolérer sur ses frontières de Pologne le voisinage d'une coalition victorieuse franco-autrichienne. Le désagrément d'un pareil voisinage fut devenu peut-être plus grand encore si, à la place du royaume d'Italie antipapal, la papauté elle-même était devenue le tiers allié des deux grandes puissances catholiques. Mais jusqu'au moment où ce danger fût devenu imminent par l'effet des défaites subies par la Prusse, la Russie, cela me paraissait vraisemblable, ne serait pas fâchée de voir une coalition numériquement supérieure verser un peu d'eau dans notre vin de 1866, ou du moins elle ne l'en empêcherait pas.

De l'Angleterre nous n'avions pas à attendre une assistance active contre l'empereur Napoléon, quoique la politique anglaise eût besoin de l'amitié d'une forte puissance continentale disposant de beaucoup de bataillons. Elle avait obéi à cette nécessité sous Pitt, père et fils, en faveur de la Prusse, puis de l'Autriche, ensuite sous Palmerston jusqu'aux mariages espagnols, et finalement sous Clarendon, en faveur de la France. Il fallait à la politique anglaise ou bien « l'entente cordiale » avec la France, ou bien un puissant allié contre une France hostile. L'Angleterre est disposée sans doute à accepter, en échange de l'Autriche, la Prusse devenue plus forte et traînant à sa suite le reste de l'Allemagne. Nous pouvions, dans la situation où nous étions vers la fin de 1866, compter certainement chez elle sur une bienveillance platonique et sur des leçons sous forme d'articles de journaux. Mais cette sympathie théorique se fût difficilement transformée en une assistance

active sur mer et sur terre. Les événements de 1870 ont montré que j'avais raison d'apprécier comme je le faisais le rôle que jouerait l'Angleterre. Avec un empressement blessant pour nous à coup sûr, on accepta à Londres de représenter la France près la Confédération de l'Allemagne du Nord, et pendant la guerre on ne s'est jamais compromis en notre faveur au point que l'amitié de la France eût à en souffrir; bien au contraire.

II

Ce fut principalement sous l'influence de ces considérations sur le terrain de la politique étrangère que je me décidai à régler tout ce que je faisais, à l'intérieur, d'après le principe suivant : il ne faut pas que l'impression qu'on a de notre force en soit diminué, il faut qu'elle en soit accrue. Je raisonnais ainsi : Le but essentiel et le plus immédiat est l'indépendance et la sécurité au dehors. Pour atteindre ce but il faut éviter du côté de l'étranger et en Allemagne non seulement toute divergence effective mais jusqu'à l'apparence d'un désaccord à l'intérieur. Lorsque nous serons indépendants de l'étranger, nous pourrons aussi nous mouvoir et nous développer librement à l'intérieur et nous donner une organisation aussi libérale ou aussi réactionnaire qu'elle nous semblera juste et utile. Nous pouvons ajourner toutes les questions intérieures jusqu'à ce que notre but national soit atteint sûrement au dehors. Je ne doutais pas de la possibilité de donner au pouvoir royal la force nécessaire pour régler notre horloge intérieure, une fois que nous aurions acquis au dehors la liberté de vivre indépendants en tant que grande nation. D'ici là j'étais dis-

posé à payer le *black-mail*[1] à l'opposition suivant les besoins pour pouvoir d'abord jeter dans la balance toute notre force et, vis-à-vis de l'étranger, au moins une apparence d'union et de force. Je voulais même m'assurer le moyen de provoquer, en cas de besoin, dans certains pays ennemis, un soulèvement révolutionnaire des nationalités opprimées.

Dans une séance de la commission du Landtag, le parti progressiste, qui n'était pas sans connaître les visées de l'extrême droite, m'adressa une interpellation : le gouvernement était-il prêt à introduire dans les nouvelles provinces la constitution prussienne? Une réponse évasive eût provoqué ou réveillé la défiance des partis constitutionnels. Suivant ma conviction, il était avant tout nécessaire de n'entraver le développement de la question allemande par aucun doute dans la sincérité des intentions du gouvernement par rapport à la constitution. Toute nouvelle division entre le gouvernement et l'opposition eût fortifié la résistance que l'étranger, sans doute, allait faire à toute reconstitution nationale. Je m'efforçai de convaincre l'opposition et ses orateurs qu'ils feraient bien de laisser présentement au second plan les questions intérieures de constitution, que la nation allemande, une fois unie, serait en état de régler à son gré la situation intérieure; que notre devoir actuel était de mettre la nation à même d'atteindre ce but. Mais tous mes efforts, toutes ces considérations restaient sans résultat vis-à-vis de la politique de parti, de la politique de clocher, des orateurs de l'opposition. Les discussions qu'elle provoquait mettaient trop en évidence le but national, non seu-

1. Impôt payé aux brigands pour qu'ils ne pillent pas la diligence ou n'en lèvent pas les bestiaux. (*N. d. T.*)

lement pour l'étranger, mais encore pour le roi, qui alors avait en vue plus encore la puissance et la grandeur de la Prusse que l'unité constitutionnelle de l'Allemagne. Des calculs ambitieux dans le sens allemand lui étaient étrangers. En 1870 encore, il appelait dédaigneusement le titre d'empereur un titre de « commandant honoraire[1] ». Je répliquai que sans doute Sa Majesté possédait déjà, en vertu de la constitution, les attributions de la fonction, et que le titre d' « empereur » ne renfermait que la sanction extérieure, à peu près comme un officier qui, chargé *provisoirement* de commander un régiment, en serait *définitivement* ensuite nommé colonel. Il était plus flatteur pour son sentiment dynastique d'exercer le pouvoir impérial précisément en qualité de roi de Prusse héréditaire et non comme empereur élu et institué par une loi constitutionnelle; tout comme un chef de régiment, s'il est prince en même temps, préfère être appelé « Altesse royale » plutôt que « mon colonel », et un lieutenant qui a titre de comte, s'entend plus volontiers traiter de « Monsieur le comte » que de « mon lieutenant ». J'avais à compter avec ces côtés particuliers du caractère de mon souverain si je voulais conserver sa confiance. Or, sans lui et sans sa confiance je ne pouvais aboutir dans la politique allemande.

III

Dans la lutte contre un ennemi étranger disposant de la supériorité numérique, il pouvait être nécessaire de recou-

1. Dans le texte : *Charactermajor*, c'est-à-dire titre vain, qui n'implique aucune fonction. Le mot complet serait *Charakterisierter Major*, capitaine prenant sa retraite avec le grade de commandant. (*N. d. T.*)

rir en dernier ressort, même à des moyens révolutionnaires. Aussi n'avais-je pas de scrupules à l'égard du plus puissant alors des recettes et artifices libéraux, à l'égard du suffrage universel. Déjà par ma dépêche circulaire du 10 juin 1866, j'eus recours à lui pour effrayer les monarchies étrangères et les empêcher de mettre les doigts dans notre « omelette » nationale. Je n'ai jamais douté que le peuple allemand, dès qu'il comprendra que le droit de suffrage actuel est une institution nuisible, ne soit assez fort et assez sensé pour s'en défaire. S'il ne le peut pas, la phrase d'un de mes discours, « qu'il saurait bien trotter une fois qu'il serait en selle[1] », aura été une erreur. L'adoption du suffrage universel était une arme dans la lutte contre l'Autriche et d'autres puissances, dans la lutte pour l'unité allemande, et en même temps une menace de recourir aux derniers moyens dans la lutte contre toute coalition. Dans une pareille lutte, quand elle est engagée à la vie, à la mort, on ne regarde pas aux armes qu'on emploie, aux biens qu'on détruit en s'en servant : on n'envisage que le succès dans la lutte, qui a pour but de garantir l'indépendance au dehors; la liquidation et la réparation des dommages causés auront lieu après la paix. En outre je regarde aujourd'hui encore le droit de suffrage universel, non seulement en théorie, mais encore dans la pratique, comme un principe légitime, pourvu qu'on écarte le secret du vote, qui répugne d'ailleurs aux sentiments généreux de la race germanique.

Les actions et les réactions enchevêtrées qui se manifestent dans la vie pratique et le fait pour chaque individu de dépendre plus ou moins des autres sont des réalités

1. Comp. Discours du 11 mars 1867. *Discours politiques*, t. III, p. 184. (*H. K.*)

venant de Dieu ; on ne peut ni ne doit vouloir les ignorer. Si on refuse de les transporter et de les reconnaître dans la vie politique, si on donne pour fondement à celle-ci la croyance à la sagesse cachée des masses, on mettra en contradiction le droit politique et les réalités de la vie humaine. Cette contradiction mène pratiquement à des conflits permanents et en dernier lieu à des explosions ; théoriquement elle ne peut se résoudre que par les billevesées socialistes. Si elles trouvent de l'écho, c'est que l'intelligence des grandes masses est assez obtuse ou assez peu développée pour se laisser toujours séduire par la rhétorique de chefs adroits et ambitieux auxquels viennent en aide les convoitises de ces masses.

Le contrepoids se trouve dans l'influence des classes cultivées. Elle se ferait sentir plus fortement si le vote était public [1], comme pour la Diète de Prusse. Sans doute, la sagesse supérieure des classes intelligentes a pour base matérielle la préoccupation de conserver leur propriété ; et l'autre base, la préoccupation de la conquérir, ne serait pas moins légitime. Mais pour la sécurité et le développement de l'État, la prépondérance de ceux qui représentent la propriété est plus utile. Un État dont le gouvernement est aux mains des convoitants, des *novarum rerum cupidi*, et des orateurs qui possèdent à un plus haut degré que les autres le talent de tromper les masses incapables de jugement, cet État sera toujours condamné à une évolution agitée que des corps politiques aussi pesants ne peuvent subir sans être troublés dans leur organisme. Les lourdes masses que sont les grandes nations

1. Le vote secret ne fut introduit dans la loi, comme on sait, que sur la proposition du député Fries, tandis que le projet du gouvernement demandait le vote public. (*H. K.*)

dans leur existence et leur développement, ne peuvent se mouvoir qu'avec précaution, les voies dans lesquelles elles avancent vers un avenir inconnu n'étant pas munies de rails bien lisses. Tout grand corps politique auquel fera défaut l'influence prudente et retardante de ceux qui possèdent, que cette propriété soit du domaine matériel ou intellectuel, en arrivera toujours à une rapidité d'allure analogue à celle de la première révolution française si destructive pour l'État.

Ceux qui convoitent possèdent la prépondérance que donne le grand nombre, et cette prépondérance doit à la longue triompher. Dans l'intérêt même de cette masse, il est à souhaiter que ce triomphe se produise sans précipitation dangereuse et sans que le char de l'État soit brisé. Si cet accident se produit dans une nation, l'évolution historique la mènera toujours, dans un temps relativement court, à la dictature, au despotisme, à l'absolutisme. Les masses elles-mêmes sont soumises, après tout, au besoin d'ordre, et si elles ne l'admettent pas *a priori*, elles finissent toujours par le reconnaître après une série de démonstrations *ad hominem*, et elles achètent de la dictature et du césarisme l'ordre, en sacrifiant volontairement même ce degré de liberté légitime qu'il faut garder et que les sociétés politiques de l'Europe supportent sans cesser d'être saines.

Si, en Allemagne aussi, nous tombions dans le tourbillon de cette évolution qui entraîne la France, j'y verrais un grand malheur et la sécurité de l'avenir m'en paraîtrait essentiellement diminuée. L'absolutisme serait la constitution idéale pour les États de l'Europe, si le roi et ses fonctionnaires ne restaient pas des hommes comme tous les autres à qui il n'est pas donné de gouverner avec une

compétence, une intelligence et une justice surhumaines. Les souverains absolus les plus sages et les mieux disposés sont soumis aux faiblesses et aux imperfections humaines, telles l'idée exagérée qu'ils se font de leur propre sagesse, l'influence qu'exercent les favoris qui savent les prendre, sans parler des influences féminines, légitimes et illégitimes. La monarchie et le monarque le plus idéal, s'il ne doit pas devenir nuisible à tous par son idéalisme, ont besoin de la critique; ses coups d'aiguillon le remettent dans le bon chemin, lorsqu'il court risque de s'en écarter. Joseph II est un exemple qui doit servir de leçon.

La critique ne peut être exercée que par une presse libre et par des parlements dans le sens moderne. Par l'abus, ces deux correctifs peuvent affaiblir leur effet et finalement n'en plus produire du tout. Un des problèmes de la politique conservatrice, c'est précisément d'empêcher cet abus, et elle ne peut pas le résoudre sans lutte avec le parlement et la presse. Quant à définir les limites qu'on ne franchira pas dans cette lutte, pour ne pas empêcher le contrôle indispensable de s'exercer contre le gouvernement, et pour ne pas laisser non plus ceux qui contrôlent devenir les maîtres, c'est là une affaire de tact et de coup d'œil politique.

Si un monarque possède ce coup d'œil d'une manière suffisante, c'est pour son pays un bonheur qui, sans doute, est passager, comme tout bonheur humain. Il faut que la constitution offre les moyens de porter au pouvoir des ministres possédant les qualités requises, mais qu'elle offre aussi la possibilité, lorsque les ministres remplissent cette condition, de les maintenir tant contre les votes accidentels des majorités que contre les influences de cour et de camarilla. Sous le gouvernement de Guillaume I^er^,

ce but avait été atteint approximativement, c'est-à-dire dans la mesure où l'imperfection humaine permet de l'atteindre.

IV

L'ouverture du Landtag allait avoir lieu aussitôt après notre arrivée à Berlin et le discours du trône fut discuté à Prague. Il y vint des députés du groupe conservateur. Pendant le conflit, l'effectif du groupe était parfois tombé jusqu'à onze membres ; après les élections du 3 juillet, sous l'impression des premières victoires avant Königgrätz, il était monté à plus de cent. Le résultat eût été encore plus favorable pour le gouvernement, si les élections eussent eu lieu quelques jours après la bataille décisive. Mais même telles quelles et jointes aux sentiments d'enthousiasme du pays, elles étaient de nature à permettre d'espérer le succès d'efforts non pas seulement conservateurs, mais même réactionnaires. Il y avait un parti qui tendait à un remaniement qui nous eût ramenés à l'absolutisme ou qui cherchait du moins une restauration dans le sens des États provinciaux. Ce parti trouvait dans l'agrandissement de la monarchie, dans la situation parlementaire, lorsque la guerre éclata, et dans l'entêtement maladroit et ambitieux des chefs de l'opposition un point de départ pour suspendre et reviser la constitution prussienne. Elle n'était pas taillée sur le patron de la Prusse agrandie et encore moins faite pour s'adapter à la constitution future de l'Allemagne. L'acte constitutionnel lui-même contenait un article (118) qui était né sous l'impression des préoccupations nationales de l'époque où

fut établie la constitution, et qui avait été emprunté au projet constitutionnel de 1848. Cet article autorisait la subordination de la constitution prussienne à une constitution allemande qui serait établie à nouveau. On avait donc une occasion, tout en conservant l'apparence extérieure de la légalité, de se débarrasser de la constitution et de couper court aux tentatives que la majorité de conflit faisait pour arriver à l'établissement du régime parlementaire. C'était là l'arrière-pensée de l'extrême droite et de la députation qu'elle envoyait à Prague.

Une autre occasion de régler en même temps le conflit intérieur et la question allemande s'était offerte au roi. En 1863, au moment de l'insurrection polonaise et de la tentative de surprendre la volonté du roi pour l'amener au congrès des princes de Francfort, l'empereur Alexandre avait prôné dans une missive autographe une alliance borusso-russe. La lettre remplissait plusieurs pages d'une écriture serrée et fine, de la main de l'empereur. Très développée et écrite avec plus d'emphase que *son* style à lui n'en comportait, elle rappelait les paroles d'Hamlet :

> Whether 't is nobler in the mind, to suffer
> The slings and arrows of outrageous fortune,
> Or to take arms against a sea of troubles,
> And by opposing end them[1] ?...

mais en les faisant passer, dans la traduction, du doute à l'affirmation positive suivante : L'Empereur est las des chicanes des puissances occidentales et de l'Autriche qui favorisent la Pologne ; il est décidé à tirer l'épée pour

1. « Où y a-t-il plus de noblesse? à supporter dans son cœur les coups perfides et les traits de l'outrageant destin? ou à prendre les armes contre une mer de tempêtes et lui imposer silence? » (*N. d. T.*)

s'en débarrasser; il fait appel à l'amitié et aux intérêts identiques du roi en l'invitant à une action commune, en élargissant, pour ainsi dire, la Convention d'Alvensleben du mois de février de la même année. Répondre par un refus à un proche parent et ami intime, d'autre part envisager de près la résolution d'imposer à son pays la souffrance d'une grande guerre, d'en faire courir les risques à l'État et à la dynastie : l'alternative était pénible pour le roi. En outre un des traits de son être intime l'inclinait à assister au Congrès des princes de Francfort; c'était le sentiment de solidarité qui l'unissait à toutes les anciennes familles souveraines. C'est ce sentiment qui le porta à résister à la tentation de suivre l'appel de son neveu et ami en même temps que les traditions de famille communes aux Romanoff et aux Hohenzollern. C'eût été rompre les relations avec la Confédération germanique et avec l'ensemble des familles souveraines de l'Allemagne. J'en conférai avec lui plusieurs jours de suite et j'évitai d'insister sur le côté de la question qui aurait eu du poids pour notre politique intérieure. Je n'étais pas d'avis que nous eussions été plus près de réaliser notre mission nationale à l'aide d'une guerre faite avec l'alliance de la Russie contre l'Autriche et contre tous les adversaires auxquels nous eûmes affaire en 1866. C'est sans doute un moyen usité, en particulier dans la politique française, de venir à bout, par des guerres, des difficultés intérieures. Mais pour l'Allemagne ce moyen n'eût été efficace que si cette guerre se fût accordée avec notre développement national. Pour cela, il aurait été avant tout nécessaire qu'elle ne fût pas faite avec le secours de la Russie, que l'opinion publique, bien à tort, s'obstinait à repousser. Il fallait que l'unité allemande s'effectuât sans in-

fluences étrangères, par sa propre force nationale. D'autre part le conflit intérieur, sous l'impression duquel se trouvait le roi au moment de mon entrée au ministère et qui l'avait amené à vouloir abdiquer, n'exerçait plus une action aussi puissante sur ses résolutions, depuis qu'il avait trouvé des ministres disposés à défendre sa politique ouvertement et sans subterfuges. Il avait depuis lors acquis la conviction que le trône aurait eu le dessus si des mesures révolutionnaires avaient été prises par la Chambre; l'intimidation exercée par la reine et les ministres de l'ère nouvelle avait perdu de sa force. Par contre, dans mon rapport, je ne cachai pas mon opinion sur la force militaire qu'aurait une alliance avec la Russie, particulièrement au moment du premier choc.

La situation géographique des trois grandes puissances est telle que chacune d'elles, dès qu'elle est attaquée par les deux autres, se trouve, au point de vue stratégique, dans une situation désavantageuse, même si elle a pour alliée dans l'Europe occidentale l'Angleterre ou la France. L'Autriche, ayant à lutter seule contre une attaque russo-allemande serait dans la situation la plus désavantageuse; la Russie, placée entre l'Autriche et l'Allemagne, souffrirait le moins de l'isolement. Mais la Russie elle-même se trouverait au début de la guerre dans une position difficile, si les deux puissances allemandes dirigeaient une attaque concentrique sur le Bug. Par sa situation géographique et sa configuration ethnographique, l'Autriche, dans une lutte contre les deux empires voisins, se trouverait en désavantage, parce que le secours de la France ne pourrait guère arriver à temps pour rétablir l'équilibre. Mais si l'Autriche eût succombé de prime abord à une coalition russe et allemande, si l'alliance ennemie

eût été rompue par une habile conclusion de la paix entre les trois empereurs, ou seulement affaiblie par une défaite de l'Autriche, la prépondérance de la Russie et de la Prusse devenait décisive. En supposant une direction également bonne et une égale bravoure dans leurs grandes armées, la configuration territoriale de chacune de ces deux puissances offre une grande force aux deux alliés, si leur union reste ferme et sûre. Mais il est au fond peu prudent d'escompter un succès militaire et d'y croire; et ce manque de certitude de nos pronostics s'accroît encore lorsque les forces qu'on fait entrer en ligne de compte ne constituent pas une masse compacte, mais simplement des armées alliées.

Mon projet de réponse, qui forcément fut encore plus long que la lettre de l'empereur Alexandre, faisait ressortir les points suivants :

Par le fait des conditions géographiques et des convoitises de la France visant la Prusse rhénane une guerre commune contre les puissances occidentales devrait fatalement, dans son évolution finale, se transformer en guerre franco-prussienne. En prenant avec la Russie l'initiative de la guerre, nous gâterions notre situation en Allemagne. La Russie, éloignée du théâtre des hostilités, souffrirait moins des maux de la guerre; la Prusse, au contraire, aurait à pourvoir à l'entretien matériel non seulement de ses propres armées, mais encore des armées russes. La politique russe, — si ma mémoire ne me trompe, j'ai employé cette expression, — se trouverait alors avoir en main le bras de levier le plus long. Même si nous étions vainqueurs, comme autrefois au Congrès de Vienne, et avec plus d'énergie encore, elle pourrait nous prescrire de quelle manière nous aurions à stipuler la paix. En 1859 l'Au-

triche eût pu de même nous prescrire nos conditions de paix avec la France, si nous nous étions alors engagés dans la lutte contre celle-ci et l'Italie. Je ne me souviens plus de la teneur de mon argumentation, quoique je l'aie eue sous les yeux il y a quelques années encore quand il nous a fallu nous expliquer avec la Russie. J'ai senti, à la revoir, du plaisir d'avoir alors possédé les forces nécessaires pour rédiger de ma main une si longue minute et d'une écriture lisible pour le roi ; ce travail manuel n'aura guère été favorable au traitement que je suivais à Gastein.

Le roi sans doute ne se plaçait pas au point de vue national allemand autant que je le faisais. Pourtant il ne succomba pas à la tentation de couper court, en s'alliant avec la Russie, à l'arrogance de la politique autrichienne et de la majorité du Landtag, et au dédain que toutes les deux témoignaient à la couronne de Prusse. S'il acceptait les propositions de la Russie, la rapidité de notre mobilisation, la force de l'armée russe en Pologne et la faiblesse des forces militaires autrichiennes permettaient de croire qu'avec ou sans l'appui de l'Italie, dont les convoitises n'étaient pas en ce moment encore assouvies, nous aurions culbuté l'Autriche, avant que la France ne pût lui prêter un secours efficace. Si l'on eût été sûr que le résultat de cette défaite obtenue eût été une alliance des trois empereurs, cette brusque attaque pouvant permettre de traiter avec ménagement l'Autriche on aurait pu peut-être ne pas trouver juste mon appréciation de la situation. Mais on n'avait pas cette certitude, en présence de la divergence d'intérêts de la Russie et de l'Autriche en Orient. Une coalition victorieuse borusso-russe aurait-elle procédé à l'égard de l'Autriche avec les ménagements que nous avons observés de notre côté en 1866 dans l'intérêt d'un

rapprochement futur encore possible? C'était à peine vraisemblable et, de plus, cela ne répondait pas aux intentions de la politique russe. Je craignais donc qu'en cas de victoire nous ne fussions pas d'accord avec la Russie sur l'avenir de l'Autriche. Même dans le cas d'autres succès contre la France, la Russie n'aurait pas voulu renoncer à maintenir la Prusse, sur sa frontière occidentale, dans une situation où elle eût besoin d'un appui. Encore moins aurait-on pu s'attendre à être soutenu par la Russie si on avait tenté de faire une politique nationale dans le sens de l'hégémonie prussienne. Tilsitt, Erfurt, Olmütz et d'autres souvenirs historiques étaient là pour nous dire : *vestigia terrent*. Bref, la politique de Gortschakow ne m'offrait pas les mêmes garanties de sécurité que celle d'Alexandre Ier en 1813. Il fallait auparavant aller chercher à Vienne la solution des grandes questions à venir : que deviendraient la Pologne et la Saxe? Strasbourg deviendrait-elle forteresse fédérale et l'Allemagne serait-elle couverte contre les invasions françaises, sans avoir à se préoccuper du bon plaisir de la Russie? Telles étaient les considérations variées qu'il me fallait envisager pour prendre mon parti sur les mesures que je voulais proposer au roi et sur la rédaction de la minute que je lui présenterais. Je ne doute pas qu'un temps ne vienne où, sur ces événements eux-mêmes, nos archives seront accessibles au public; à moins qu'en attendant on ne donne suite à la proposition, qui a été faite, de détruire ces documents où se manifeste le rôle que j'ai joué dans la politique.

La tentation de s'allier avec la Russie avait été grande pour un monarque qui se voyait exposé aux attaques sans mesure du parti progressiste et à la pression de la diplomatie autrichienne. Celle-ci s'était s'exercée non seule-

ment sur le terrain national par le Congrès des princes de Francfort, mais encore dans l'affaire de Pologne où elle était de concert avec deux des grandes puissances ses alliées, l'Angleterre et la France.

Le roi ne permit pas, en 1863, à ses sentiments gravement froissés de souverain et de Prussien d'imposer silence à mes considérations politiques. Cela nous montre combien étaient puissants en lui le sentiment de l'honneur national et le bon sens politique.

V

Le roi devait-il en 1866 briser, en usant de ses propres forces, la résistance parlementaire et en prévenir le retour? Il lui fallut un certain temps pour se mettre d'accord avec lui-même sur cette question, quelque puissants que fussent les motifs qui plaidaient contre cette solution. En suspendant et en revisant la constitution, en humiliant l'opposition du Landtag, on eût donné à tous ceux qu'avaient mécontentés en Allemagne et en Autriche les succès de 1866 une arme puissante contre la Prusse dans les luttes probables de l'avenir. Il aurait fallu se résigner à appliquer, en attendant, en Prusse, contre le parlement et la presse, un système de gouvernement qui eût été combattu dans tout le reste de l'Allemagne. Les mesures qu'on aurait eu à prendre chez nous contre la presse n'auraient pas été en vigueur à Dessau. L'Autriche et l'Allemagne du Sud auraient pris, en attendant, leur revanche en recueillant la direction que la Prusse aurait abandonnée du mouvement libéral et national. En Prusse le parti national lui-même aurait sympathisé avec les adversaires du gouvernement.

Certes nous pouvions alors, à l'intérieur des frontières modifiées tout à l'avantage de la Prusse, affermir au point de vue du droit politique la royauté; mais nous l'eussions affermie dans une Prusse fortement divisée à laquelle se fût jointe l'opposition dans les nouvelles provinces. Nous aurions alors fait une guerre de conquêtes prussienne, mais la politique *nationale* de la Prusse eût été condamnée à l'inaction. L'effort fait pour donner à la nation allemande, avec de l'unité, la possibilité d'une existence digne de son rôle historique, constituait le plus puissant argument qui justifiât la « guerre entre frères » allemands. Mais elle eût été inévitablement recommencée souvent si cette lutte entre peuples allemands n'avait pour but que de renforcer l'État spécialement prussien.

J'estime que l'absolutisme n'est pas une forme de gouvernement qui puisse en Allemagne se maintenir ou réussir à la longue. La constitution prussienne, si l'on excepte quelques articles formulés en belles phrases creuses empruntés à la constitution belge, est raisonnable dans son principe essentiel. Elle possède trois facteurs, le roi et les deux Chambres, dont chacun peut par son vote empêcher des changements arbitraires du *statu quo* légal. Il y a là une juste répartition du pouvoir législatif. Si on met ce pouvoir à l'abri de la critique publique de la presse et de la discussion parlementaire, il sera bien sujet à s'égarer. L'absolutisme de la couronne est aussi peu justifié que l'absolutisme des majorités parlementaires. La nécessité de l'accord des deux éléments dans toute modification du *statu quo* légal est juste, et nous n'avions pas besoin de faire des corrections importantes à la constitution prussienne. On peut gouverner avec elle, et la voie qu'avait à suivre la politique allemande eût été complètement obs-

truée si, en 1866, nous avions fait des changements à cette constitution. Avant la victoire je n'aurais jamais parlé d'un bill d'« indemnité »; maintenant, après la victoire, le roi était en mesure de le concéder généreusement. Il pouvait faire la paix, non pas avec son peuple, — qui n'avait jamais rompu avec lui, comme on a pu le voir au cours de la guerre, — mais avec cette fraction de l'opposition qui, ne comprenant plus le gouvernement, le combattait plus par des raisons nationales que pour des motifs de politique de parti.

Tels étaient à peu près les pensées et les arguments avec lesquels, pendant les longues heures du trajet de Prague à Berlin (4 août), je cherchais à combattre chez le roi des opinions personnelles et plus encore d'autres influences, et tout spécialement celle qu'avait exercée sur lui la députation conservatrice. En outre le roi s'était placé à un point de vue de droit politique qui lui faisait considérer la demande d'un bill d'indemnité comme l'aveu d'un tort qu'il aurait commis [1]. Je cherchai vainement à détruire cette erreur de mots et cette erreur de droit. Je faisais valoir qu'en concédant le bill d'indemnité la Chambre se bornait à reconnaître le fait que le gouvernement et le roi, son chef, avaient agi avec sagesse *rebus sic stantibus;* demander un bill signifiait qu'on demandait que cela fût reconnu. Toute vie constitutionnelle, lui disais-je, et le libre jeu qu'elle permet aux gouvernements, implique le fait pour le gouvernement de n'être pas réduit à suivre de force une route que lui imposerait la constitution. Le roi persista dans son aversion pour le bill d'indemnité.

1. Le passage dans les Mémoires de Roon (*Deutsche Revue*, 1891, vol. I, p. 133. publication en volume, II[4], 482) est erroné : « La connaissance exacte qu'avait Bismarck des idées conciliantes de son souverain fut en tout cas décisive pour son propre consentement. » (*H. K.*)

Pour moi, au contraire, il me semblait nécessaire, pour rétablir la paix intérieure de la Prusse et, sur cette base prussienne solide, continuer la politique allemande du roi, d'aplanir soit par sa politique, soit par ses paroles, le retour aux adversaires parlementaires. Parmi eux, ceux tout au plus qui formèrent plus tard le parti dit *freisinnig* avaient des intentions malveillantes, les autres étaient simplement emballés. L'entretien dura de longues heures et me fatigua beaucoup, parce que je devais observer une grande prudence dans la forme. Il eut lieu dans un compartiment de chemin de fer, à trois, avec le roi et le prince royal. Mais ce dernier ne m'appuyait pas ; je me sentais du moins encouragé vis-à-vis de son père par l'expression de sa physionomie, qui me laissait entendre qu'il était pleinement d'accord avec moi.

Grâce à la correspondance que j'avais échangée de Nikolsbourg avec les autres ministres, le projet de discours du trône avait été achevé et agréé par Sa Majesté, à l'exception de la phrase relative au bill d'indemnité. Finalement, le roi donna, bien qu'à contre-cœur, son consentement, même sur ce point, et le Landtag put être ouvert le 5 août. Le discours du trône annonçait que la représentation du pays serait invitée à donner son approbation complémentaire à la gestion administrative qui avait été faite sans loi budgétaire. *In verbis simus faciles!*

VI

La première affaire était le règlement de notre situation à l'égard des différents États allemands avec lesquels nous avions été en guerre. Nous eussions pu nous passer des

annexions pour la Prusse et chercher une compensation dans la constitution fédérale. Mais Sa Majesté n'avait pas une meilleure confiance dans les effets pratiques de paragraphes constitutionnels que dans l'ancienne Diète fédérale. Le roi persista à exiger l'agrandissement territorial de la Prusse pour remplir la lacune qui séparait les provinces de l'Est de celles de l'Ouest et pour assurer à la Prusse un territoire compact et arrondi pour le cas également, proche ou lointain, où la nouvelle création nationale viendrait à échouer. En annexant le Hanovre et la Hesse électorale, il s'agissait donc d'établir entre les deux parties de la monarchie une communication efficace en vue de *toutes* les éventualités. Les difficultés des communications douanières entre nos deux portions de territoire et l'attitude du Hanovre dans la dernière guerre avaient de nouveau démontré la nécessité de tenir réuni sans réserves, dans une seule main, l'ensemble du territoire de l'Allemagne septentrionale. Dans la guerre future avec l'Autriche ou dans d'autres guerres, nous ne devions pas de nouveau être exposés à la possibilité d'avoir sur nos derrières un ou deux corps ennemis de bonnes troupes. La crainte que les choses ne pussent un jour prendre cette tournure fut accrue par l'idée exagérée que le roi George V avait de sa mission et de celle de sa dynastie. On n'est pas tous les jours en mesure de remédier à une situation dangereuse de ce genre, et l'homme d'État que les événements mettent en posture de le faire et qui n'en profite pas assume une grande responsabilité. La politique internationale et le droit pour la nation allemande de vivre et de respirer *comme telle* en restant indivise, ne peuvent pas se régler sur des principes de droit privé. Le roi de Hanovre, par un aide de camp, adressa une lettre au roi à Nikolsbourg. Je priai

Sa Majesté de ne pas l'accepter. Ce n'étaient pas des sentiments, mais des vues politiques qui devaient nous guider. L'indépendance du Hanovre avec le droit de pouvoir chaque fois, au gré de son souverain, mettre ses troupes en campagne contre ou pour la Prusse, était incompatible avec la réalisation de l'unité allemande. La solidité des traités toute seule, quand le souverain dirigeant ne disposait pas d'une puissance personnelle suffisante pour garantir les traités, n'a jamais suffi pour assurer à la nation allemande la paix et l'unité dans l'empire.

Je réussis à détourner le roi de la pensée de traiter avec le Hanovre et la Hesse sur la base du morcellement de ces provinces et de l'alliance avec les anciens princes devenus souverains partiels du reste. Si le prince électeur avait conservé Fulda et Hanau, et si George V avait gardé Kalenberg avec Lünebourg et la perspective de la succession en Brunswick, ni les Hanovriens, ni les Hessois, ni les deux princes ne seraient devenus des membres satisfaits de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Ce plan nous aurait donné des alliés mécontents qui, pour retrouver leurs territoires perdus, eussent toujours été disposés à prêter la main au rétablissement de la Confédération du Rhin.

Un dévouement à l'Autriche aussi absolu que celui du duc de Nassau, constituait un danger sérieux aussi, dans le voisinage immédiat de Coblence; surtout dans l'éventualité d'une alliance franco-autrichienne, dont on avait eu la perspective menaçante pendant la guerre de Crimée et dans les troubles de Pologne en 1863. L'aversion de Sa Majesté pour le Nassau était un héritage paternel. Frédéric-Guillaume III avait coutume de traverser le duché sans voir le duc. A l'époque de la Confédération

du Rhin, le contingent du duc s'était comporté en Prusse d'une manière particulièrement désagréable. Ce qui empêcha en outre le roi Guillaume Ier de faire des concessions au duc ce fut l'opposition passionnée qu'y mettaient les députations d'anciens sujets nassauviens. Une phrase, qui revenait sans cesse dans leurs discours, était celle-ci : « Protégez-nous contre le prince et ses gardes-chasse. »

Il restait à conclure des traités de paix avec la Saxe et les États de l'Allemagne du Sud. M. de Varnbüler montra la même vivacité de tempérament que dans les préparatifs de la guerre et fut le premier avec lequel le règlement aboutit [1]. Le Wurtemberg avait pris possession de la principauté de Hohenzollern appartenant à la Prusse. Il s'agissait entre autres questions de savoir si, après que le Wurtemberg eût pris possession du territoire prussien de Hohenzollern, nous allions maintenant renverser les rôles, comme le roi le voulait, et réclamer un agrandissement de cette principauté aux dépens du Wurtemberg. Je ne pouvais pas voir là un avantage, ni pour la Prusse ni pour l'avenir national, et d'une manière générale, je ne regardais pas le principe des représailles comme une base raisonnable de notre politique [2]. Même lorsque nos sentiments étaient froissés, elle devait se laisser guider non par notre propre mécontentement, mais par des considérations objectives. Varnbüler, justement parce qu'il avait commis quelques péchés diplomatiques dans sa conduite envers nous, était pour moi un négociateur utile. Je consentis à oublier le passé et de la sorte l'exemple que donna le Wurtemberg en concluant l'alliance (13 août) me fraya la voie pour les autres.

1. Voir plus haut, p. 57. (*H. K.*)
2. Voir plus haut, p. 54. (*H. K.*)

Je ne sais pas si Roggenbach, dans la conclusion de la paix, agissait au nom du grand-duc de Bade. Il me représenta que la Bavière, à cause de sa grandeur, était un obstacle à l'unité allemande. Elle entrerait plus facilement dans la nouvelle formation à venir de l'Allemagne si on l'amoindrissait. Aussi serait-il avantageux, pour établir un meilleur équilibre dans l'Allemagne du Sud, d'agrandir Bade, en lui adjoignant le Palatinat, et d'en faire le voisin immédiat de la Prusse. Il proposait d'autres remaniements encore qui se rapportaient au désir du roi de reprendre les territoires d'Ansbach et de Bayreuth, berceau de la dynastie, combinaison où serait entré aussi le Wurtemberg. Je ne prêtai pas l'oreille à ces propositions, mais je les écartai d'emblée. Quand même j'aurais voulu les considérer exclusivement au point de vue de l'utilité, elles trahissaient un manque de coup d'œil pour l'avenir et démontraient que la politique dynastique badoise perdait de vue la politique générale. La difficulté de faire accéder la Bavière contre son gré à une nouvelle constitution de l'empire qui n'était pas à sa convenance, fût restée identique, même si le Palatinat avait été donné à Bade. On pouvait se demander, également, si les habitants du Palatinat auraient aimé à échanger volontiers leur qualité de sujets bavarois contre celle de sujets badois. Il avait été question un moment de dédommager la Hesse pour son territoire au nord du Mein par une cession de pays bavarois du côté d'Aschaffenbourg. Il me parvint des protestations de ce dernier territoire. Quoique émanant d'une population très catholique, elles allaient jusqu'à dire que si les signataires ne pouvaient pas rester Bavarois, ils aimeraient mieux devenir Prussiens ; mais de Bavarois devenir Hessois, voilà ce qu'ils n'accepte-

raient pas. Ils semblaient dominés par la considération du rang du souverain et par l'ordre de vote dans la Diète fédérale, où la Bavière prenait rang avant la Hesse. Dans le même ordre d'idées, je me souviens d'avoir entendu, à l'époque où j'étais à Francfort, un réserviste dire à un autre, originaire d'un petit État : « Tais-toi donc, tu n'as même pas de roi. » Je ne considérais pas des modifications de frontières dans les États de l'Allemagne du Sud comme un progrès pour l'union de l'Allemagne tout entière.

Un amoindrissement de la Bavière au Nord eût répondu au désir qu'avait alors le roi de reprendre Ansbach et Bayreuth dans toute leur ancienne étendue. Ce plan, si à cœur qu'il tînt à mon cher et vénéré souverain, ne s'accordait pas mieux avec mes opinions politiques que la combinaison badoise, et je lui opposai une résistance victorieuse. Dans l'automne de 1866 on ne pouvait pas encore prévoir quelle serait l'attitude future de l'Autriche. La jalousie de la France à notre égard était un fait avéré, et personne ne connaissait mieux que moi la désillusion que nos succès en Bohême avaient causée à Napoléon. Il avait compté avec certitude que l'Autriche nous battrait et que nous serions amenés à acheter sa médiation. La France s'efforçait de réparer cette erreur et ses conséquences. Si ses efforts aboutissaient à Vienne, où notre victoire avait nécessairement provoqué un grand mécontentement, plusieurs cours d'Allemagne allaient forcément se demander si elles ne devaient pas, en se joignant à l'Autriche, comme pour une sorte de seconde guerre de Silésie, reprendre à nouveau la lutte contre nous ? Il était fort possible que la Bavière et la Saxe succombassent à cette tentation ; mais qu'une Bavière mutilée, selon les

propositions de Roggenbach, eût cherché à prendre contre nous sa revanche en se joignant à l'Autriche, cela était non pas seulement une possibilité mais une vraisemblance.

VII

Une alliance de ce genre eût peut-être été de plus redoutable envergure que la légion guelfe, qui, bientôt, allait se former contre nous sous le protectorat de la France. En 1870, à l'exception de quelques sujets peu recommandables, elle n'a plus paru à l'horizon. On le doit en grande partie à la circonstance suivante. Il se trouva des gens initiés au plan préparé à Hanovre qui m'informèrent jusque dans les moindres détails des dispositions prises, et s'offrirent à faire échouer toute la combinaison si on leur garantissait les émoluments de leur ancienne fonction dans le Hanovre. D'après des correspondances saisies alors par voie judiciaire, je craignais que nous ne dussions en venir contre les menées guelfes à des représailles qui, en présence d'une guerre imminente, n'auraient pu être que rigoureuses. Il ne faut pas oublier qu'en considération du passé glorieux de l'armée française, nous n'étions pas alors assez sûrs de triompher de la France pour ne pas éviter soigneusement tout ce qui aurait aggravé notre situation. Je convins donc avec les agents qui entrèrent en relations avec moi, que leurs désirs seraient accomplis s'ils accomplissaient leurs promesses. Je posai comme condition que nous ne serions pas forcés de fusiller un seul citoyen hanovrien pour avoir pris les armes contre des soldats allemands. Il ne s'est pas d'ailleurs produit de

mouvement dans le pays, et, après que la guerre eut éclaté, il ne partit pour la France, par mer et par terre, que quelques guelfes déjà compromis. A en juger par l'attitude des corps de troupes hanovriens pendant la guerre, il n'est pas vraisemblable qu'une insurrection guelfe dans le pays eût pu prendre un développement considérable, du moins tant que notre marche en France demeurait victorieuse. Que serait-il arrivé si nous avions été battus et si, poursuivis, nous nous étions retirés à travers le Hanovre ? Je m'abstiens de discuter cette question. Mais une politique prévoyante doit envisager de pareilles possibilités. J'étais en tout cas décidé, dans la situation qu'impose la guerre, à conseiller au roi tels actes de répression énergique que peut inspirer l'instinct de la conservation politique. Mais ne se fût-il produit que quelques châtiments isolés, sévères et probablement sanglants, ces actes de la force brutale à l'égard de compatriotes allemands, quelque justifiés qu'ils eussent été par l'état de guerre, n'en auraient pas moins été pendant des générations un obstacle à la réconciliation et un prétexte à excitations.

VIII

Pendant l'hiver précédent j'avais eu à lutter avec le roi qui ne voulait pas la guerre, pendant la campagne je fus aux prises avec les militaires qui ne voyaient devant eux que l'Autriche, sans voir les autres puissances de l'Europe, puis avec le roi encore au sujet de la conclusion de la paix et au sujet du bill d'indemnité. J'étais si fatigué que j'avais besoin de me reposer et de me remettre. J'allai d'abord, le

26 septembre, chez mon cousin, le comte Bismarck-Bohlen, à Karlsbourg, et ensuite, le 6 octobre, à Putbus, où je tombai gravement malade à l'hôtel. Le prince et la princesse Putbus m'offrirent une aimable hospitalité dans un pavillon qui était resté debout à côté du château détruit par un incendie. Après que le premier accès violent de la maladie fut passé, je pus reprendre la direction des affaires en correspondant avec Savigny. En sa qualité de dernier envoyé prussien à la Diète fédérale, il était le fonctionnaire tout naturellement désigné pour la direction aux Affaires étrangères de la politique allemande qui était le principal objet de nos préoccupations. Il mena à bonne fin les négociations avec la Saxe, qui n'avaient pu être terminées avant mon départ. Le résultat en est entré dans le droit public, et je puis me dispenser d'en faire la critique. Bientôt, par l'intermédiaire du général de Stosch et en vertu de décisions personnelles de Sa Majesté, l'indépendance militaire de la Saxe reçut plus d'extension que ne lui en avait attribué le traité.

La politique habile et droite des deux derniers rois de Saxe justifia ces concessions, qui demeureront utiles tant qu'on réussira à maintenir l'amitié existant entre la Prusse et l'Autriche. Les traditions historiques et confessionnelles[1], la nature humaine, et en particulier les habitudes transmises par les souverains, font que l'étroite alliance entre la Prusse et l'Autriche, qui a été conclue en 1879, exerce une pression en quelque sorte concentrique sur la Bavière et la Saxe. Elle sera d'autant plus forte que l'élément allemand de l'Autriche, noblesse, bourgeoisie et peuple, saura marquer davantage son attachement à la

1. La maison royale de Saxe est catholique. (*N. d. T.*)

dynastie de Habsbourg. C'est pourquoi les excès parlementaires de l'élément allemand en Autriche et leur action finale sur la politique dynastique ont menacé d'affaiblir le poids de l'élément national allemand et non pas seulement en Autriche. Les erreurs doctrinaires des groupes parlementaires tourneront, d'ordinaire, au profit des femmes et des prêtres qui font de la politique.

CHAPITRE XXII

La dépêche d'Ems.

Le 2 juillet 1870, le ministère espagnol décida d'offrir le trône au prince héritier, Léopold de Hohenzollern. La question de droit politique d'où plus tard devait sortir la guerre était de la sorte posée, mais d'abord, sous la forme d'une affaire spécialement espagnole. Il était difficile pour la France de trouver un prétexte de droit public pour intervenir dans l'élection d'un roi d'Espagne. Depuis qu'on se préoccupait à Paris d'une guerre avec la Prusse, on cherchait un prétexte et on le trouva dans ce nom d'Hohenzollern, qui en lui-même n'avait rien de plus menaçant pour la France que tout autre nom allemand. Au contraire on pouvait admettre, aussi bien en Espagne qu'en Allemagne, que le prince Léopold, à cause de ses relations personnelles et de ses relations de famille, serait *persona grata* à Paris plutôt que tout autre prince allemand. Je me souviens que dans la nuit qui suivit la bataille de Sedan, après la promenade circulaire que le roi fit en voiture autour de la ville, je suivis à cheval, en pleine obscurité, la route de Donchery, avec un certain nombre de nos officiers. Un de mes compagnons, je ne sais plus lequel, m'ayant interrogé, je me mis à parler de ce qui avait amené

cette guerre. Je rappelai que j'aurais cru que le prince Léopold ne serait pas pour l'empereur Napoléon un voisin mal vu en Espagne, qu'il se mettrait en route pour Madrid en passant par Paris afin d'y prendre contact avec la politique française ; c'était une des conditions préalables qu'il aurait eu à remplir en prenant le gouvernement de l'Espagne. Je dis : Quant à *nous*, nous aurions été en droit de craindre un étroit accord entre la couronne d'Espagne et celle de France beaucoup plus probable que l'établissement d'un groupe hispano-allemand et antifrançais rappelant Charles-Quint. Un roi d'Espagne ne pouvait, après tout, faire que de la politique espagnole, et le prince deviendrait espagnol en prenant la couronne de ce pays. A ma surprise, j'entendis derrière moi, dans l'obscurité, une vive réplique du prince de Hohenzollern, de la présence duquel je ne m'étais pas douté ; il protesta énergiquement contre la possibilité de supposer chez lui des sympathies françaises. Cette protestation, au milieu du champ de bataille de Sedan, était naturelle de la part d'un officier allemand et d'un prince de Hohenzollern ; je dus me contenter, pour y répondre, de dire que le prince, une fois roi d'Espagne, n'aurait pu que se laisser guider par des intérêts espagnols, et qu'au nombre de ceux-ci auraient figuré en particulier, pour affermir la nouvelle royauté, tout d'abord la nécessité de ménager le puissant voisin d'au delà des Pyrénées. Je fis mes excuses au prince sur les paroles que j'avais prononcées, ignorant sa présence.

Cet épisode anticipé montre nettement quelle opinion j'avais sur toute cette question. Je la considérais comme une question espagnole et non pas comme une question allemande. Sans doute j'étais heureux de voir un prince

de la maison de Hohenzollern représenter la monarchie espagnole, et je ne tardai pas non plus à examiner toutes les conséquences possibles de ce fait pour nos intérêts. C'est le devoir du ministre des Affaires étrangères de faire un tel calcul quand des événements de cette importance se passent dans un autre pays. Je pensai moins d'abord aux rapports politiques qu'aux rapports économiques que pouvait favoriser un roi d'Espagne d'origine allemande. Ce que j'attendais pour l'Espagne de la personne du prince et de ses relations de parenté aurait eu pour résultat d'apaiser le pays et de consolider le pouvoir monarchique, et je n'avais aucune raison de ne pas souhaiter tout cela aux Espagnols. L'Espagne est un des rares pays qui, par leur situation géographique et leurs besoins politiques, n'ont aucun motif de faire une politique anti-allemande ; en outre, économiquement sa production et sa consommation la préparent à entretenir des relations étendues avec l'Allemagne. Il était donc avantageux pour l'Allemagne qu'il y eût dans le gouvernement espagnol un élément qui lui fût favorable. La politique allemande n'exigeait d'aucune façon qu'on l'écartât, *a limine*, à moins qu'on ne voulût trouver un motif dans la crainte de pouvoir mécontenter la France. Si l'Espagne se développait plus énergiquement qu'elle ne l'avait fait, le fait que la diplomatie espagnole nous serait favorable pouvait nous être utile en temps de paix. Quand se produirait la guerre franco-allemande qu'on pouvait tôt ou tard attendre, le roi d'Espagne, même avec la meilleure volonté, n'eût pas été en état de prouver ses sympathies allemandes en attaquant la France ou en prenant position contre elle. Cela ne me paraissait pas vraisemblable, et l'attitude de l'Espagne quand éclata la guerre que nous nous étions attirée par la

complaisance de quelques princes allemands justifia mes doutes. Le noble Cid eût demandé compte à la France de son intervention dans un moment où l'Espagne allait librement élire son roi, et il n'eût pas laissé à des étrangers le soin de défendre l'indépendance espagnole. Cette nation, autrefois puissante sur terre et sur mer, ne peut pas aujourd'hui tenir en bride la population de Cuba, qui pourtant a la même origine qu'elle ; comment devions-nous attendre d'elle qu'elle attaquât par amour pour nous une puissance comme la France? Aucun gouvernement espagnol ni surtout un roi étranger ne posséderait dans le pays le pouvoir de faire avancer sur les Pyrénées un seul régiment par amour pour l'Allemagne. Politiquement, j'étais assez indifférent à toute la question. Plus que moi, le prince Antoine [1] était disposé à la faire aboutir sans que la paix en fût troublée.

Les Mémoires de Sa Majesté le roi de Roumanie ne sont pas exactement au courant des détails du rôle joué par le ministère dans la question. Ce conseil des ministres, tenu au château, dont ils parlent n'a jamais eu lieu. Le prince Antoine était logé comme hôte du roi dans le château, et il y avait invité à dîner le souverain avec quelques-uns des ministres. C'est à peine si je crois qu'on ait fait allusion à table à la question espagnole. Si le duc de Gramont [2] s'efforce de démontrer que je n'ai pas répondu par un refus à l'initiative de l'Espagne, je n'ai pas de raison de le contredire. Le texte de ma lettre au maréchal Prim, dont le duc a entendu parler, ne m'est pas resté dans la mémoire. Si je l'ai moi-même rédigée, ce

1. Père du prince Léopold et chef de la famille de Hohenzollern-Sigmaringen. (*N. d. T.*)

2. Gramont. *La France et la Prusse avant la guerre*, Paris, 1872, p. 21.

que je ne sais également plus, j'ai de la peine à croire que j'aie nommé la candidature Hohenzollern « une excellente chose » ; l'expression ne m'est pas familière. Il est exact que je la jugeai « opportune », non pas « à un moment donné », mais en principe et en temps de paix. Je n'avais pas alors le moindre doute que le petit-fils des Murat[1], bien vu aux Tuileries, n'assurât au pays la bienveillance de la France.

Au début, la France intervenait dans les affaires de l'Espagne, non dans celles de la Prusse. La politique viciée de Napoléon, qui devait transformer la question en une question prussienne, avait, au point de vue international, un caractère injustifié et provocateur. J'eus alors la preuve que le moment était venu où la France nous cherchait querelle et était prête à saisir tous les prétextes qui lui sembleraient bons. Je considérai d'abord l'intervention française comme un préjudice, et partant comme une offense pour l'Espagne. Je comptais que le point d'honneur espagnol s'élèverait contre cette intervention. Plus tard l'affaire prit une autre tournure : en intervenant contre l'indépendance de l'*Espagne*, c'était *nous* que la France menaçait d'une guerre. J'espérai pendant quelques jours que la déclaration de guerre de l'Espagne à la France suivrait celle que la France nous avait adressée. Je ne m'attendais pas à ce qu'une nation pleine d'amour-propre comme la nation espagnole restât, tranquillement, l'arme au pied derrière les Pyrénées, à regarder les Allemands se battre à mort contre la France pour sauvegarder l'indépendance de l'Espagne et lui assurer la libre élection de

1. La princesse Joséphine, mère du roi de Roumanie et du prince Léopold, était née princesse de Bade; elle était donc une Beauharnais et non une Murat. (*N. d. T.*)

son roi. Le point d'honneur espagnol, qui se montra si sensible dans la question des Carolines, ne se manifesta pas en notre faveur en 1870. Il est probable que dans les deux cas les sympathies et les relations internationales des partis républicains ont été la cause première de l'attitude qu'on se décida à prendre.

Notre ministère des Affaires étrangères avait donné le 4 juillet une réponse évasive aux premières questions déjà injustifiées que la France nous avait posées sur la candidature au trône d'Espagne. Le *ministère* avait déclaré, conformément à la vérité, qu'il ne savait rien de l'affaire. C'était exact, en ce sens que Sa Majesté avait traité la question de l'acceptation de l'élection par le prince Léopold comme une simple affaire de famille, qui ne regardait en rien ni la Prusse ni la Confédération de l'Allemagne du Nord. Il ne s'agissait que de rapports personnels entre le chef de l'armée et un officier allemand, entre le chef non pas de la famille royale de Prusse, mais de toute la famille de Hohenzollern et les princes qui portaient le nom de Hohenzollern.

Or en France on cherchait un cas de guerre contre la Prusse qui, autant que possible, n'eût pas l'air de s'adresser à toute la nation allemande. On crut l'avoir trouvé sur le terrain dynastique, dans le fait qu'un prétendant au trône d'Espagne portait le nom de Hohenzollern. En même temps on s'exagérait la supériorité militaire de la France, et on n'estimait pas à sa juste valeur le sentiment national de l'Allemagne. Ce fut sans doute la principale raison qui empêcha d'examiner sincèrement et à fond la solidité de ce prétexte de guerre. L'enthousiasme national de l'Allemagne qui suivit la déclaration de guerre de la France, pareil à un fleuve qui brise ses écluses, fut une surprise

pour les hommes politiques français. Ils vivaient, calculaient et agissaient, hantés par les souvenirs de la Confédération du Rhin, qu'entretenaient chez eux l'attitude de quelques ministres de l'Allemagne de l'Ouest et les influences des ultramontains. Ceux-ci nourrissaient pour le Vatican, appuyé sur l'alliance de l'Autriche catholique, l'espoir d'obtenir plus aisément en Allemagne d'autres résultats encore grâce aux victoires de la France, *gesta Dei per Francos*. Leurs tendances ultramontaines favorisaient la politique française en Allemagne et la desservaient en Italie; l'alliance de la France avec celle-ci échoua en définitive par suite du refus que firent les Français d'évacuer Rome. La foi dans la supériorité des armes françaises fit qu'on amena, pour ainsi dire par les cheveux, le prétexte de guerre. Au lieu de rendre l'Espagne responsable du choix, réputé antifrançais, de son roi, on s'en prit au souverain allemand. Qu'avait-il fait? Il n'avait pas refusé de répondre au besoin des Espagnols en mettant, à leur disposition, sur leur désir, un roi qui pouvait leur être utile et qui, vraisemblablement, serait considéré comme *persona grata* à Paris. On s'en prit au roi de Prusse, qui n'était mêlé à cette affaire espagnole que par le nom de sa famille et la nationalité allemande. Le cabinet de Paris se permettait de questionner la politique prussienne sur l'acceptation de l'élection, et cela en des termes tels que le commentaire des journaux français faisait de ces questions une menace ouverte. Il y avait déjà dans ce fait une attitude insolente devant l'Europe tout entière qui, à mon avis, impliquait pour nous l'impossibilité de reculer, même d'un pouce. Le caractère offensant des prétentions de la France fut aggravé non seulement par les provocations menaçantes de la presse française, mais encore par les discussions

parlementaires et la position que prit à l'égard de ces manifestations le ministère Gramont-Ollivier. Gramont fit dans la séance du Corps législatif du 6 juillet la déclaration suivante :

« Nous ne croyons pas que le respect du droit d'un peuple voisin nous oblige à tolérer qu'une puissance étrangère place un de ses princes sur le trône de Charles-Quint... Cette éventualité, nous en avons la ferme espérance, ne se réalisera pas... S'il en était autrement, nous saurions... remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. »

Cette déclaration était à elle seule une menace officielle, faite devant l'Europe, la main sur la garde de l'épée. Le mot : « La Prusse cane » montrait l'importance que prenaient dans la presse les discussions parlementaires du 6 et du 7 juillet pour notre honneur national, et ces commentaires, à mon sens, rendaient toute concession impossible.

Je me décidai à me rendre le 12 juillet de Varzin à Ems, pour appuyer auprès de Sa Majesté la convocation du Reichstag en vue de la mobilisation. En passant par Wussow, mon ami, le vieux pasteur Mulert, était devant la porte du presbytère et me salua amicalement. Du fond de ma voiture découverte je répondis d'un geste qui esquissait un coup de tierce et quarte, et il comprit que je croyais partir pour la guerre. En entrant dans la cour de mon hôtel à Berlin, je reçus des télégrammes avant d'être descendu de voiture. Ils me montraient que le roi, après les menaces et les offenses de la France dans le Parlement et dans la presse, continuait à négocier avec Benedetti, au lieu de se tenir sur une froide réserve et de l'adresser à ses ministres. Pendant le dîner auquel prirent part

Moltke et Roon arriva la nouvelle, envoyée par l'ambassade de Paris, que le prince Hohenzollern avait renoncé à la candidature pour empêcher la guerre dont la France nous menaçait. Ma première pensée fut de donner ma démission. Après toutes les provocations offensantes qui s'étaient déjà produites, je voyais dans ce recul auquel on nous forçait humiliation pour l'Allemagne, et je ne voulais pas en prendre la responsabilité officielle. L'impression de l'honneur national blessé par cette retraite imposée me dominait tellement que j'étais déjà décidé à envoyer à Ems ma démission. Je considérais cette humiliation devant la France et ses manifestations fanfaronnes comme pires que celle d'Olmütz. Le fait d'Olmütz pourra toujours trouver son excuse dans l'histoire antérieure à laquelle nous avions été mêlés et dans l'impossibilité où nous nous trouvions alors de commencer une guerre. J'estimai que la France escompterait le renoncement du prince comme une satisfaction qui lui était accordée. Elle penserait qu'une menace de guerre, eût-elle le caractère d'une offense et d'une insulte internationales, eût-elle été faite en saisissant le premier prétexte venu d'une guerre contre la Prusse, suffirait pour forcer celle-ci à la retraite même dans une cause juste. Elle ne croirait pas non plus que la Confédération de l'Allemagne du Nord eût en elle-même le sentiment suffisant de sa puissance pour protéger l'honneur et l'indépendance de la nation contre les prétentions françaises. J'étais très abattu, car ce mal envahissant qu'une politique timide me faisait redouter pour notre position nationale, je ne voyais pas le moyen de le guérir sans nous engager maladroitement dans la première querelle venue ou sans en provoquer artificiellement. Car je regardais la guerre comme une nécessité à laquelle nous

ne pouvions plus nous dérober honorablement. Je télégraphiai aux miens à Varzin de ne pas faire les malles, de ne pas partir; je serais de retour auprès d'eux dans quelques jours. Je croyais à ce moment à la paix. Mais je ne voulais pas assumer la responsabilité de défendre l'attitude par laquelle on aurait acheté cette paix. J'abandonnai donc le voyage d'Ems et priai le comte Eulenbourg de s'y rendre pour exposer à Sa Majesté mon point de vue. Je parlai aussi dans le même sens avec le ministre de la guerre de Roon. Nous avions reçu maintenant un soufflet de la France, et en cédant nous nous étions mis dans la situation d'avoir l'air de chercheurs de noises lorsque nous en viendrions à la guerre, qui seule pourrait laver la tache.

Ma position est intenable, ajoutai-je. En fait elle l'était déjà devenue auparavant. Sous la pression des menaces, le roi, pendant sa cure d'eaux, a, quatre jours de suite, reçu en audience l'ambassadeur français; il a, sans l'assistance d'un ministre, exposé sa personne de souverain aux manœuvres insolentes de cet agent étranger. Par cette tendance à se charger personnellement et seul des affaires de l'État, le roi a été poussé dans une situation dont je ne puis pas prendre la responsabilité. A mon avis, Sa Majesté, à Ems, aurait dû repousser toute discussion avec un négociateur français n'ayant pas le même rang que lui, et l'adresser à son ministre des Affaires étrangères, à Berlin. Le ministère aurait eu alors à s'enquérir de la décision du roi à Ems après un rapport oral ou, si un traitement dilatoire de l'affaire avait paru utile, à lui exposer la question par écrit. Mais il y avait chez le souverain, avec quelque correction qu'il respectât d'ordinaire les questions de compétence, un trop fort penchant à traiter personnelle-

ment les affaires importantes, sinon à en décider seul. Ce penchant l'empêchait de profiter comme il le fallait de l'abri derrière lequel le souverain peut utilement se retrancher contre les importunités, les questions et les prétentions gênantes. Le roi, qui possédait à un degré si élevé le sentiment de sa haute dignité, ne s'était pas soustrait dès l'abord aux insistances de Benedetti. S'il ne l'avait pas fait, c'est qu'il subissait surtout l'influence que la reine exerçait sur lui de Coblence, où elle se trouvait, dans le voisinage d'Ems. Il avait soixante-treize ans, était pacifique et peu disposé à mettre en jeu dans une nouvelle lutte les lauriers de 1866. Mais affranchi de l'influence féminine, le point d'honneur de l'héritier de Frédéric le Grand et de l'officier prussien restait toujours en lui la règle de conduite. C'est contre ce sentiment que luttait l'épouse avec ses craintes naturelles chez une femme et son manque de sentiment national. La résistance que lui opposait le roi était affaiblie par ses sentiments de galanterie chevaleresque pour la femme et par l'idée qu'il se faisait, comme souverain, d'une reine, et en particulier de celle qui était assise à ses côtés sur le trône. On m'a raconté que la reine Augusta, tout éplorée, avait conjuré le roi, avant son départ d'Ems pour Berlin, d'éviter la guerre, en souvenir d'Iéna et de Tilsitt. Je tiens le récit pour croyable, aux larmes près.

Décidé à me retirer malgré les reproches de Roon, je le priai lui et Moltke de venir dîner le 13, à nous trois, et à table je leur communiquai mes idées et mes intentions. Tous deux étaient très abattus et me firent indirectement des reproches, parce que pouvant me retirer plus facilement qu'eux j'avais l'égoïsme d'en profiter. Je défendis mon opinion. Je ne pouvais pas sacrifier mon

point d'honneur à la politique. Roon et Moltke étaient des soldats de profession qui, n'étant pas libres de leurs décisions, n'avaient pas besoin de se mettre au même point de vue qu'un ministre des Affaires étrangères responsable. Pendant la discussion on m'annonça qu'une dépêche chiffrée d'environ 200 groupes, si je m'en souviens bien, était arrivée d'Ems, signée du conseiller intime Abeken ; on était occupé à la traduire. On m'apporta bientôt la traduction d'où il résultait qu'Abeken avait rédigé et signé la dépêche sur l'ordre de Sa Majesté. Je la lus[1] à mes hôtes qui furent si atterrés qu'ils en oublièrent de boire et de manger. En étudiant plusieurs fois le document je m'arrêtai à l'autorisation que me donnait Sa Majesté et qui impliquait un mandat de communiquer aussitôt tant aux ambassadeurs qu'aux journaux la nouvelle exigence de Benedetti et le refus qui lui avait été opposé. Je posai à Moltke quelques questions au sujet de son degré de confiance dans l'état de nos armements, ou plutôt au sujet du délai qu'ils nécessiteraient encore, la

1. La dépêche remise à Ems le 13 juillet 1870 à 3 h. 50 m. de l'après-midi, arrivée à Berlin à 5 h. 9 m. portait dans la traduction :

« Sa Majesté m'écrit : « Le comte Benedetti m'a arrêté au passage à la pro-« menade pour me demander finalement, d'une manière très indiscrète, de l'au-« toriser à télégraphier aussitôt à l'empereur que je m'engageais pour l'avenir « à ne jamais plus donner mon consentement, si les Hohenzollern revenaient « sur leur candidature. Je finis par refuser assez sévèrement, attendu qu'on ne « devait ni ne pouvait prendre de pareils engagements à tout jamais. Je lui dis « naturellement que je n'avais encore rien reçu et puisqu'il était, par la voie de « Paris et de Madrid, informé plus tôt que moi, il voyait bien que mon gouverne-« ment était de nouveau hors de cause. » Sa Majesté a depuis reçu une lettre du prince. Comme Sa Majesté avait dit au comte Benedetti qu'elle attendait des nouvelles du prince, elle a résolu, sur la proposition du comte Eulenbourg et la mienne, de ne plus recevoir le comte Benedetti, à cause de sa prétention, et de lui faire dire simplement par un aide de camp que Sa Majesté avait reçu du prince confirmation de la nouvelle que Benedetti avait déjà eue de Paris, et qu'elle n'avait plus rien à dire à l'ambassadeur. Sa Majesté laisse à Votre Excellence le soin de décider si la nouvelle exigence de Benedetti et le refus qui lui a été opposé ne doivent pas être aussitôt communiqués tant à nos ambassadeurs qu'aux journaux. » (*H. K.*)

guerre étant soudainement devenue imminente. Il répondit que si nous devions faire la guerre, il n'attendait pour nous aucun avantage d'un ajournement de l'ouverture des hostilités. Quand même tout d'abord nous ne serions pas assez forts pour protéger contre une invasion française les pays de la rive gauche du Rhin, notre rapidité à entrer en campagne serait bien vite supérieure à celle de la France, tandis que plus tard cet avantage serait amoindri. Il considérait comme plus avantageux pour nous, en somme, d'ouvrir promptement les hostilités que de les traîner en longueur.

En présence de l'attitude de la France, le sentiment de l'honneur national, à mon avis, nous forçait à la guerre. Si nous n'écoutions pas les exigences de ce sentiment, nous perdions pour achever notre évolution nationale toute l'avance gagnée en 1866. Nous verrions nécessairement se refroidir de nouveau au sud du Mein le sentiment national allemand. Nos succès militaires de 1866 l'avaient ranimé, comme l'avait prouvé l'empressement des États du Sud à entrer dans les alliances. Dans les États de l'Allemagne du Sud, jusqu'en 1866, le germanisme, resté vivant à côté du sentiment particulariste et dynastique, avait endormi en quelque sorte la conscience politique en lui présentant la fiction d'une Allemagne unie sous la direction de l'Autriche. Soit préférence du Sud pour le vieil État impérial, soit croyance à sa supériorité militaire sur la Prusse, la fiction était populaire. Les événements avaient ensuite montré que cette appréciation était erronée. L'Autriche avait abandonné les États du Sud lors de la conclusion de la paix. Ce fait seul suffit à expliquer la conversion politique qui séparait l'ancien *Væ victis* de Varnbüler de l'empressement à accepter l'alliance défen-

sive et offensive avec la Prusse. Ils avaient été gagnés par la confiance dans la force germanique qu'avait déployée la Prusse et par l'attrait qu'exerce une politique résolue et vaillante quand elle a le succès pour elle et qu'elle prend ensuite pour règles de conduite la raison et la loyauté. Cette auréole, la Prusse l'avait conquise. Elle était perdue irrévocablement, ou du moins pour un long temps si, dans une question d'honneur national, l'idée se répandait dans le peuple que l'insulte de la France : « La Prusse cane », était réellement fondée.

Mon point de vue psychologique était le même qu'en 1864. Dans la guerre contre le Danemark, pour des raisons politiques, j'avais désiré qu'on laissât le premier rang non pas aux bataillons de la Vieille-Prusse, mais à ceux de Westphalie qui, jusqu'alors, n'avaient eu aucune occasion de montrer leur bravoure, sous la conduite de la Prusse ; et je regrettai que le prince Frédéric-Charles n'eût pas agi suivant mon désir. Me plaçant au même point de vue, j'étais convaincu que l'abîme qu'avaient creusé au cours de l'histoire, entre le sud et le nord de la patrie, la divergence des sentiments de race et de dynastie et la différence du genre de vie, ne pouvait pas être plus heureusement comblé que par une guerre nationale contre le peuple voisin, qui était notre séculaire agresseur. Je me souvenais que déjà, dans la courte période de 1813 à 1815, depuis Leipzig et Hanau jusqu'à Belle-Alliance [1], c'était la lutte livrée en commun et avec succès contre la France qui avait permis de faire disparaître une antinomie, je veux dire l'antithèse qui existait entre une politique docile d'États vassaux de la France de par la Confédération du Rhin et l'élan national

1. Waterloo. (*N. d. T.*)

allemand, dans la période allant du Congrès de Vienne à la Commission d'enquête de Mayence [1], qui est marquée aux noms de Stein, de Görres, de Jahn, de la Wartbourg, et qui dura jusqu'à l'erreur de Sand malgré son crime. Le sang versé en commun, depuis la volte-face des Saxons à Leipzig jusqu'à la part prise sous le commandement anglais à Belle-Alliance, avait pétri une conscience nationale devant laquelle se taisaient les souvenirs de Confédération du Rhin. L'évolution de l'histoire, dans ce sens, fut interrompue par l'appréhension que l'existence des institutions politiques pourrait être compromise par l'impatience avec laquelle on cherchait à réaliser l'unification.

Ce coup d'œil rétrospectif me confirma dans ma conviction et les considérations politiques, touchant les États de l'Allemagne du Sud, pouvaient aussi s'appliquer *mutatis mutandis* à nos relations avec la population du Hanovre, de la Hesse, du Schleswig-Holstein. Une preuve que j'avais vu juste se trouve dans la satisfaction avec laquelle aujourd'hui encore, après vingt ans, non seulement les Holsts, mais encore les Hanséates parlent des exploits de leurs soldats en 1870. Toutes ces considérations, que j'en eusse une conscience claire ou vague, fortifiaient en moi le sentiment que la guerre ne pouvait être évitée qu'aux dépens de notre honneur prussien et de la confiance que la nation allemande avait en lui.

Dans cette conviction j'usai de l'autorisation du roi, transmise par Abeken, de publier le contenu de la dépêche. En présence de mes deux hôtes, sans ajouter ni changer un mot, je fis quelques suppressions de sorte qu'elle se se trouva formulée ainsi :

1. Voir la note de la page 415, tome I. (*N. d. T.*)

« La nouvelle du renoncement du prince héritier de Hohenzollern a été officiellement communiquée au gouvernement impérial français par le gouvernement royal espagnol. Depuis, l'ambassadeur français a encore adressé à Ems, à Sa Majesté le Roi, la demande de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté le Roi, à tout jamais, s'engageait à ne plus donner son consentement si les Hohenzollern devaient revenir sur leur candidature. Sa Majesté le Roi là-dessus a refusé de recevoir encore l'ambassadeur français et lui a fait dire par l'aide de camp de service que Sa Majesté n'avait plus rien à communiquer à l'ambassadeur. » La différence dans l'effet que devait produire le texte abrégé de la dépêche d'Ems comparé à celui qu'eût produit l'original, ne provenait pas de l'emploi d'expressions plus fortes. Il tenait seulement à la forme qui donnait à cette déclaration le caractère d'un règlement définitif de la question, tandis que la rédaction d'Abeken n'aurait paru que comme un fragment d'une négociation encore en suspens et qui devait être continuée à Berlin.

Je lus à mes deux hôtes la rédaction qui condensait la dépêche. Moltke fit alors la remarque : « Voilà qui sonne tout autrement maintenant ; auparavant on eût cru entendre battre la chamade, à présent c'est comme une fanfare en réponse à une provocation. » Je crus devoir ajouter ceci : « Ce texte n'apporte aucunes modifications, ni aucunes additions à la dépêche. Si, exécutant le mandat de Sa Majesté, je le communique aussitôt aux journaux, et si en outre je le télégraphie à toutes nos ambassades, il sera connu à Paris avant minuit. Non seulement par ce qu'il dit, mais aussi par la façon dont il aura été répandu, il produira là-bas sur le taureau gaulois l'effet du drapeau rouge. Il

nous faut nous battre si nous ne voulons pas avoir l'air d'être battus sans qu'il y ait eu seulement de combat. Le succès dépend cependant avant tout des impressions que l'origine de la guerre provoquera chez nous et chez les autres. Il est essentiel que nous soyons les attaqués; la présomption et la susceptibilité gauloises nous donneront ce rôle, si nous annonçons *publiquement à l'Europe*, autant que possible sans l'intermédiaire du Reichstag, que nous acceptons sans crainte les menaces publiques de la France. »

Cette explication que je venais de donner provoqua chez les deux généraux un brusque changement dans leur état d'esprit. De morose qu'il était, il passa à une gaieté dont la vivacité me surprit. Ils avaient retrouvé tout à coup l'envie de manger et de boire et causaient d'un ton joyeux. Roon disait : « Le Dieu des anciens jours vit encore et il ne nous laissera pas succomber honteusement. » Moltke sortit de sa passivité froide, oublia sa circonspection ordinaire de langage jusqu'à dire, en regardant gaiement le plafond et se frappant la poitrine de la main : « S'il m'est donné de vivre assez pour conduire nos armées dans une pareille guerre, que le diable emporte aussitôt après « cette vieille carcasse. » Il paraissait alors plus délabré de santé que dans la suite et il doutait s'il survivrait aux fatigues de la campagne.

Moltke éprouvait un vif besoin de donner un emploi pratique au goût et au talent qu'il avait pour la stratégie militaire. Je le constatai non seulement à cette occasion, mais encore dans les journées qui avaient précédé l'ouverture de la guerre en Bohême. Dans les deux cas, je trouvai mon collaborateur militaire dans le service du roi différent de sa manière d'être, sèche et silencieuse ; il

était ouvert, vif, on eût pu dire, gai. Dans une soirée du mois de juin 1866 je l'avais invité chez moi, pour m'assurer si le départ de l'armée ne pourrait pas être avancé de vingt-quatre heures, il répondit affirmativement, et l'accélération de la lutte le mit dans un état d'excitation agréable. Il quitta d'un pas souple le salon de Mme de Bismarck, et sur la porte, se tournant encore une fois, me demanda d'un ton grave : « Savez-vous que les Saxons ont noyé le pont de Dresde ? » Comme j'exprimais ma surprise et mes regrets, il reprit : « Oh ! sous l'eau, à cause de la poussière. » Dans des relations de service, telles qu'étaient les nôtres, une disposition à d'inoffensives plaisanteries se manifestait chez lui très rarement. Dans les deux cas, en 1866 et en 1870, devant l'aversion explicable et justifiée qu'on avait en haut lieu pour la guerre, je trouvai, pour exécuter la politique que j'avais jugée nécessaire, un puissant appui dans l'ardeur et dans la joie belliqueuse de Moltke. Elles me gênèrent en 1867, dans la question du Luxembourg, puis en 1875 et, plus tard encore, lorsqu'on se demandait s'il était avantageux de provoquer *anticipando*, avant que l'adversaire ne fût mieux armé, une guerre qui nous attendait tôt ou tard. Je me suis toujours opposé à la théorie affirmative, non seulement au moment de la question du Luxembourg, mais plus tard aussi, pendant vingt ans. J'avais la conviction qu'on ne peut prendre la responsabilité de guerres même heureuses que si elles sont imposées, et qu'on ne peut essayer de deviner le jeu de la Providence pour devancer l'évolution historique d'après des calculs personnels. Il est naturel que dans le grand État-major de l'armée, non seulement de jeunes officiers ambitieux, mais aussi des stratégistes expérimentés aient le besoin de mettre en œuvre et de montrer

sur le théâtre de l'histoire la valeur des troupes qu'ils conduisent et leur propre talent à les conduire. Il serait regrettable que cet effet de l'esprit militaire ne se rencontrât pas dans l'armée. Le devoir d'en maintenir l'action dans des limites que les peuples, qui ont besoin de la paix, sont en droit de réclamer, ce devoir revient aux chefs politiques et non pas aux chefs militaires de l'État. Au moment de la question du Luxembourg, pendant la crise de 1875 artificiellement créée par Gortschakow et la France et jusque dans ces derniers temps, le grand État-major et ses chefs se sont laissés aller à compromettre la paix. Ces entraînements tiennent à l'esprit nécessairement inhérent à cette institution et je ne voudrais pas qu'il disparût. Il ne peut devenir dangereux que sous un souverain dont la politique manque de coup d'œil et ne sait pas résister à des influences exclusives que la constitution n'admet pas.

CHAPITRE XXIII

Versailles.

I

Depuis la guerre avec l'Autriche les hauts milieux militaires étaient mal disposés à mon égard et ces dispositions peu bienveillantes persistèrent pendant la guerre avec la France. Elles furent entretenues non par Moltke et par Roon, mais par ceux qu'on appelait alors les « demi-dieux », c'est-à-dire, les officiers supérieurs du grand État-major. Pendant la campagne j'en ressentis les effets pour moi et pour mes fonctionnaires jusque dans les détails de la fourniture des subsistances et du logement[1]. Elles seraient même allées plus loin encore, si elles n'avaient trouvé un correctif chez le comte de Moltke dans sa politesse toujours égale d'homme du monde. Roon, dans cette campagne, ne fut pas en mesure de m'assister en qualité d'ami et de collègue ; au contraire il finit par avoir besoin à Versailles de mon appui pour faire triompher dans l'entourage du roi sa manière de voir touchant les questions militaires.

Déjà en partant pour Cologne un hasard m'apprit que dès

1. Comp. la lettre officielle de Bismarck à Roon, du 10 août 1870 dans Poschinger, *Bismarck-Portefeuille II*, p. 189 et suiv. (*H. K.*)

l'ouverture de la guerre le plan était arrêté de m'exclure des délibérations militaires. Je pus m'en convaincre par une conversation du général de Podbielski avec Roon dont je fus le témoin involontaire. L'entretien avait lieu dans un compartiment contigu dont la cloison intermédiaire était interrompue au-dessus de ma tête par une large baie. Le général exprimait tout haut sa satisfaction, à peu près dans ce sens : « Cette fois-ci donc on a pris soin que pareille chose ne nous arrivât plus. » Avant que le train ne se mît en marche, j'en entendis assez pour comprendre de quel « autrefois » le général voulait parler en l'opposant à « cette fois ». Il s'agissait de ma participation aux délibérations militaires pendant la campagne de Bohême et en particulier du changement de direction que j'avais obtenu en faisant marcher l'armée sur Presbourg, et non sur Vienne.

Je pus constater dans la pratique l'entente que révélaient ces paroles. Non seulement je ne fus pas admis aux délibérations militaires, comme c'était arrivé en 1866, mais il fut de règle d'observer à mon égard un secret rigoureux sur toutes les mesures et les projets concernant la guerre. Le résultat de cette rivalité entre départements ministériels, inhérente à nos milieux officiels, était visiblement nuisible à la conduite des affaires. Le comte Eberhard Stolberg était présent au quartier général comme représentant de la Croix-Rouge. J'étais sur un pied d'intimité amicale avec ce patriote, mort malheureusement trop tôt. Il ne put s'empêcher de faire remarquer au roi les inconvénients qu'il y avait à tenir à l'écart son conseiller politique responsable. D'après le témoignage du comte, Sa Majesté avait répondu que dans la guerre de Bohême j'avais été d'ordinaire admis au conseil de guerre. Il était

arrivé qu'en contradiction avec la majorité j'avais touché le point juste. Les autres généraux en étaient froissés et voulaient discuter seuls dans leur ressort; on ne pouvait pas s'en étonner; — ce furent *ipsissima verba regis*, d'après le témoignage du comte Stolberg et il m'a redit ces paroles à moi-même, ainsi qu'à d'autres. Le degré d'influence, que le roi m'avait accordée en 1866 était certainement en contradiction avec les traditions militaires, si on ne classait le président du conseil que d'après les insignes de l'uniforme qu'il portait en campagne, comme officier supérieur d'un régiment de cavalerie. En 1870, on persista à mon égard dans ce qu'aujourd'hui on appellerait un boycottage militaire.

La théorie que m'appliquait le grand État-major et qui, dit-on, est enseignée dans les cours d'art militaire, peut s'exprimer ainsi : le ministre des Affaires étrangères ne reprend la parole que lorsque la direction de l'armée juge le moment venu de fermer le temple de Janus. Mais il y a déjà dans le fait que le dieu est représenté avec deux faces un avertissement pour le gouvernement d'un État engagé dans une guerre. Il doit regarder dans d'autres directions encore que dans celle du théâtre des hostilités. La tâche de la direction de l'armée est l'anéantissement des forces ennemies ; le but de la guerre, c'est d'obtenir la paix à des conditions en rapport avec la politique poursuivie par l'État. Le soin d'établir et de limiter les résultats qui doivent être atteints par la guerre, la préoccupation pour le monarque de délibérer à ce sujet, est et demeure, pendant comme avant la guerre, un problème politique dont la solution ne peut pas influencer la conduite des opérations. Les voies et les moyens employés dépendront toujours de cette question : A-t-on voulu atteindre le ré-

sultat finalement obtenu, ou plus, ou moins ? veut-on exiger des cessions de territoire ou y renoncer? veut-on obtenir la possession d'un gage, et pendant combien de temps?

Dans le même sens se pose une autre question d'une portée plus grande encore : *D'autres puissances* pourraient-elles être disposées, et pour quels motifs, à prêter à l'adversaire un appui d'abord diplomatique, puis, au besoin, militaire? de pareilles interventions pourraient-elles espérer atteindre leur but dans les cours étrangères? comment se grouperaient les partis, s'il survenait des conférences ou un congrès? Y aurait-il danger que de nouvelles guerres naquissent de l'intervention des neutres? Mais comment juger en particulier du moment opportun où il faut passer de la guerre à la paix? Pour le faire, il faut une connaissance de la situation européenne que le militaire n'a pas besoin de posséder, il faut des informations qui ne peuvent pas lui être accessibles. Les négociations de Nikolsbourg, en 1866, prouvent que la question de la guerre et de la paix dépend toujours, même pendant la guerre, de la compétence du ministre politique responsable et ne saurait être résolue par les spécialistes chargés de la direction militaire. Or le ministre compétent ne peut conseiller le roi en connaissance de cause, que s'il est tenu jour par jour au courant de la situation militaire et des intentions de l'État-major.

Dans le chapitre V du premier volume, il a été parlé d'un plan de morcellement de la Russie que nourrissait le parti du *Wochenblatt*. Bunsen l'avait présenté au ministre de Manteuffel dans un mémoire où il se développait avec une naïveté puérile[1]. En supposant le roi gagné à cette utopie,

1. Voir plus haut, p. 145, tome I. (*H. K.*)

chose alors impossible, en supposant encore les armées prussiennes et leurs alliés éventuels s'avançant dans une marche victorieuse, il y aurait quand même eu inévitablement à résoudre pas mal de questions. L'acquisition nouvelle de territoires et de populations polonais était-elle désirable? Était-il nécessaire à l'est de repousser, plus loin de Berlin, la saillie de la frontière de la Pologne congressiste[1], point de départ des armées russes, comme on avait besoin d'écarter à l'ouest la pression que Strasbourg et les lignes de Wissembourg exerçaient sur l'Allemagne du Sud? Enfin Varsovie, entre les mains des Polonais, pourrait-elle pour nous devenir plus gênante qu'entre les mains des Russes? Autant de questions purement politiques. Qui pourrait nier que la solution n'en réclamât du ministre des Affaires étrangères une influence pleinement justifiée sur la direction à imprimer à la guerre, la façon de la faire et l'étendue à lui donner? qu'il n'eût pas dû exister dans les délibérations du souverain une réciprocité d'action entre la diplomatie et la stratégie?

A Versailles je me résignai à ne pas être appelé à donner mon avis sur les choses de la guerre. Je n'en gardais pas moins, comme ministre dirigeant, la responsabilité du bon usage politique qu'on ferait de la situation tant militaire qu'extérieure. Je restais de par la constitution le conseiller responsable du roi dans la question de savoir si la situation militaire engageait à telles démarches politiques ou au rejet de telles prétentions des autres puissances. Je cherchais alors à me procurer, autant qu'il m'était possible, les renseignements dont j'avais besoin sur la situation militaire pour appécier la situation politique. J'entretenais

1. Le royaume de Pologne institué par le Congrès de Vienne. (*N.d.T.*)

dans ce but des relations intimes avec quelques-uns des hauts personnages inoccupés qui formaient le « second échelon » du quartier général et se rencontraient à l'hôtel des Réservoirs. Ces altesses apprenaient sur les événements et les projets militaires beaucoup plus que le ministre responsable des Affaires étrangères; elles me communiquaient plus d'un renseignement qui m'était très précieux, dans la pensée que ce n'était pas naturellement pour moi un secret. De même le correspondant anglais Russell, qui se trouvait au quartier général, était d'ordinaire mieux renseigné que moi sur ce qu'on y projetait et ce sur qui s'y faisait, et c'était encore pour moi une source utile d'informations.

II

Dans le conseil de guerre, Roon représentait seul l'opinion où j'étais qu'il fallait terminer promptement la guerre, si nous voulions avec certitude empêcher l'intervention des neutres et de leur congrès. Il plaidait la nécessité de procéder à l'attaque de Paris en employant la grosse artillerie, tandis que dans de hauts milieux féminins on réclamait la réduction par la famine comme étant un système plus humain. Le temps que demanderait ce second moyen ne pouvait se calculer d'avance, dans l'ignorance où nous étions de l'état des approvisionnements de Paris[1]. Le siège ne faisait pas de progrès par l'investissement; parfois même il perdait du terrain. On ne pouvait pas non plus envisager avec certitude les événements en province,

1. Le 22 septembre, Moltke avait écrit à son frère Adolphe qu'il nourrissait en secret l'espoir de chasser le lièvre à Creisau, fin octobre. (Moltke, *Œuvres complètes*, t. IV, p. 198.) (*H. K.*)

en particulier tant qu'on serait sans nouvelles de la situation inconnue de l'armée du Sud et de celle de Bourbaki. On ignora pendant quelque temps si elle opérait contre notre ligne de communications avec l'Allemagne ou si, par voie de mer, elle apparaîtrait sur le cours inférieur de la Seine.

Nous perdions par mois environ deux mille hommes devant Paris, nous ne gagnions pas de terrain sur les assiégés, et nous prolongions, d'une façon impossible à évaluer, la période pendant laquelle nos troupes restaient exposées à des revirements de la fortune. Des malheurs imprévus dans la lutte, des maladies, comme le choléra en 1866 devant Vienne, pouvaient les amener. Pour moi le retard du dénouement me causait de plus vives inquiétudes encore; c'était, sur le terrain politique, la crainte d'une intervention des neutres. Plus la lutte durait, plus il fallait compter avec cette éventualité. Des jalousies latentes et des sympathies indécises pouvaient amener quelque puissance inquiète de nos succès à se prêter à une intervention diplomatique; cette première intervention en entraînerait d'autres et peut-être toutes les puissances, à s'y joindre. Au moment du voyage de M. Thiers à travers l'Europe, en octobre « l'Europe restait introuvable ». Mais dans chacune des cours neutres, au besoin, par l'entremise des sympathies républicaines de l'Amérique, on pouvait arriver un jour à découvrir cette puissance. Il eût suffi de la moindre impulsion qu'un cabinet eût donnée à l'autre. Des questions au sujet de l'avenir de l'équilibre européen ou bien l'hypocrisie philanthropique qui préservait la forteresse de Paris d'un siège sérieux lui eussent fourni le motif voulu pour son initiative. Les mois s'écoulaient, l'avenir devant Paris restait incertain dans cette

période qu'on pourrait désigner par la formule employée pour les télégrammes : « Rien de nouveau devant Paris. » A ce moment les ennemis de tout ordre et les amis jaloux et faux qui ne nous manquaient dans aucune cour pouvaient amener un accord entre les autres puissances, ou même seulement entre deux d'entre elles, pour nous adresser un avis, une question inspirée en apparence par la philanthropie. S'ils y réussissaient, personne ne pouvait savoir avec quelle rapidité d'une telle initiative fût sortie une entente des neutres, purement diplomatique d'abord. Des députés nationaux-libéraux écrivaient, en août 1870, « qu'on devait repousser absolument toute médiation de paix étrangère ». Mais ils ne m'ont pas fait savoir comment on l'eût empêchée, si ce n'est en prenant rapidement Paris.

Le comte Beust lui-même a tenu à démontrer qu'il s'était efforcé « sincèrement, quoique sans succès », de provoquer une « médiation collective des neutres[1] ». Il rappelle qu'il avait déjà donné à l'ambassadeur autrichien à Londres, à la date du 28 septembre, à celui de Saint-Pétersbourg, à la date du 12 octobre, l'ordre de plaider la cause d'une démarche collective qui seule aurait chance de réussir. Il rappelle aussi que deux mois plus tard il fit dire au prince Gortschakow : « Le moment d'intervenir est peut-être venu. » Il reproduit une dépêche du 12 octobre, dans cette période pour nous critique que fut la quinzaine qui précéda la capitulation de Metz; elle était adressée au comte Wimpffen à Berlin, qui en donna lecture[2]. J'avais dans un mémorandum, au commencement

1. *Aus drei Viertel-Jahrhunderten.* Stuttgart, 1887, 2e partie, p. 301, 395 et suiv. (*H. K.*)

2. Il est surprenant que le comte Wimpffen ait donné lecture de cette instruc-

d'octobre[1], fait remarquer les conséquences qui résulteraient pour une ville de deux millions d'hommes comme Paris de la résistance prolongée jusqu'au manque de vivres. Beust, dans sa dépêche, prend ce mémorandum pour point de départ, et fait voir très justement que mon but était de décharger le gouvernement prussien de la responsabilité qu'entraîneraient les conséquences auxquelles je faisais allusion.

« Ces observations faites, continue-t-il, je ne puis me défendre d'exprimer l'inquiétude qu'un jour devant le jugement de l'histoire une part de responsabilité ne retombe sur les neutres, s'ils assistent avec une indifférence muette au danger d'un désastre inouï. Je dois donc inviter Votre Excellence, si ce sujet est abordé en sa présence, à exprimer ouvertement nos regrets. Dans une situation au bout de laquelle le gouvernement du royaume de Prusse prévoit des catastrophes telles qu'elles sont indiquées dans ce mémorandum, nous regrettons de voir se manifester quand même la volonté la plus formelle d'écarter toute action personnelle d'une tierce puissance... Ce ne sont pas des considérations d'intérêts particuliers qui font déplorer au gouvernement de l'Autriche-Hongrie, au point où en sont venues les choses, l'absence de toute tentative d'influence pacifique de la part des puissances neutres. Mais il lui est impossible d'approuver et de conseiller comme l'a fait récemment le cabinet de Saint-Pétersbourg la réserve absolue de l'Europe indifférente. Il considère au contraire comme son devoir de déclarer qu'il croit encore à des intérêts généraux européens et

tion, comme on le voit par Busch (*Graf Bismarck und siene Leute*, 7e édit., p. 251, à la date du 31 octobre); elle l'invitait seulement à faire dans un cas prévu une déclaration dans le sens qu'elle portait. (*de B.*)

1. Le 4 octobre. (*H. K.*)

qu'il préférerait, à la destruction d'autres centaines de milliers d'existences, une paix amenée par l'intervention impartiale des neutres. »

De quelle nature eût été cette « médiation impartiale », le comte Beust ne laisse aucun doute à cet égard : « mitiger les exigences du vainqueur, adoucir l'amertume des sentiments qui doivent accabler le vaincu »[1]. Les sentiments éprouvés par les Français après la défaite qu'ils ont subie, seraient-ils aujourd'hui à notre égard moins amers, si les neutres nous avaient forcés à nous contenter de moins? Un homme qui connaît aussi bien que le comte Beust l'histoire de la France et le caractère national français aura de la peine à le croire.

Une intervention ne pouvait être faite que dans l'intention de nous rogner le prix de la victoire, à nous Allemands, au moyen d'un congrès. Ce danger qui m'inquiétait jour et nuit provoqua en moi le besoin de hâter la conclusion de la paix, afin de pouvoir la stipuler sans l'intervention des neutres. Le faire avant que Paris ne fût conquis n'était pas praticable. Il fallait bien l'admettre en raison de l'importance prépondérante que de tout temps la capitale a eue en France. Tant que Paris tiendrait, les centres directeurs à Tours et à Bordeaux, comme dans les provinces, ne penseraient pas non plus qu'ils dussent abandonner l'espoir d'un retour de fortune, soit qu'on l'attendît de nouvelles « levées en masse », comme on en avait vu dans la bataille de la Lisaine, soit qu'on l'espérât de « l'Europe enfin retrouvée », ou encore de l'auréole qui pour les âmes allemandes, surtout féminines des grandes cours, entourait les mots d' « humanité » et

1. Dépêche au comte Chotek du 12 octobre, *Beust*, ouvrage cité, II, p. 317. (*H. K.*)

de « civilisation » que faisaient sonner haut l'Angleterre ou si l'on aime mieux les puissances occidentales. Jusqu'à ce moment persisteraient dans les cours étrangères qui en somme étaient renseignées sur la situation de la France, par des informations plutôt françaises qu'allemandes, des velléités d'aider les Français à faire la paix. Pour moi, le point essentiel de ma tâche était donc d'en finir avec la France avant qu'une entente des puissances neutres se fût produite au sujet de l'action qu'elles devaient exercer en vue de la paix. C'était la même situation qu'en 1866. Nous avions alors le besoin d'en finir avec l'Autriche, avant qu'une intervention française ne pût devenir efficace dans l'Allemagne du Sud.

On ne peut pas dire exactement quelles déterminations auraient été prises à Vienne et à Florence si la victoire à Wœrth, Spickeren et Mars-la-Tour fût échue aux Français ou si les succès eussent été moins brillants pour nous. Au moment où se livrèrent ces batailles, je reçus la visite de républicains italiens. Convaincus que le roi Victor-Emmanuel nourrissait le projet de venir en aide à l'empereur Napoléon, ils étaient disposés à combattre cette tentative. Ils redoutaient que l'exécution des projets qu'on prêtait au roi ne fortifiât la dépendance où la France tenait l'Italie et dont souffrait leur sentiment national.

Déjà en 1868 et 1869 j'avais constaté pareils mouvements anti-français de la part des Italiens et non pas seulement dans le camp républicain; le mécontentement que provoquait la suprématie française en Italie s'y révélait nettement. Je répondis alors à ces messieurs à Hombourg (Palatinat), comme plus tard pendant que nous pénétrions en France, que nous n'avions encore pas de preuves que l'amitié du roi d'Italie pour Napoléon irait

jusqu'à attaquer la Prusse. Ma conscience politique ne me permettait pas de prendre l'initiative d'une rupture qui aurait servi à l'Italie de prétexte et de justification pour son attitude hostile. Si Victor-Emmanuel prenait au contraire l'initiative de la rupture, les tendances républicaines des Italiens qui désapprouvent une pareille politique ne m'empêcheraient pas de conseiller au roi, mon souverain, de soutenir les mécontents d'Italie par de l'argent et des armes, comme ils le souhaitaient.

Je trouvais la guerre, telle qu'elle était, trop grave et trop dangereuse pour me croire autorisé, dans une lutte qui mettait en jeu non seulement notre avenir national mais notre existence politique même, à me priver d'un appui quelconque, si les choses prenaient une tournure inquiétante. En 1866, à la suite de l'immixtion de la France annoncée par la dépêche de Napoléon du 4 juillet, je n'avais pas hésité à appuyer l'insurrection hongroise. J'aurais de même jugé acceptable l'appui des républicains italiens, s'il se fût agi d'empêcher notre défaite et de défendre notre indépendance nationale. Les velléités du roi d'Italie et du comte Beust que nos brillants succès avaient réprimées pouvaient être réveillées par la stagnation devant Paris. On devait d'autant plus le redouter que dans les milieux dirigeants d'un pays aussi puissant que l'Angleterre, nous ne pouvions nullement compter sur des sympathies solides, pas même sur des sympathies prêtes à nous donner un appui diplomatique.

En Russie les sentiments personnels d'Alexandre II, non seulement ses sentiments d'amitié pour son oncle, mais encore ses sentiments anti-français, nous offraient une garantie. Elle pouvait être, il est vrai, affaiblie par la vanité du prince Gortschakow, ami de la France, et par sa jalou-

sie avec moi. Aussi accueillis-je comme une faveur du destin le moyen que nous offrirent les circonstances de nous montrer complaisants pour la Russie au sujet de la mer Noire. Les susceptibilités de la cour de Russie, blessée dans sa parente russe, la reine Marie, par la déchéance de la dynastie de Hanovre, avaient été calmées par des concessions territoriales et financières qui en 1866 furent faites à un autre parent de la dynastie russe, le duc d'Oldenbourg. De même en 1870 la possibilité s'offrit de rendre un service non seulement à la dynastie, mais encore à l'empire russe. Il s'agissait des stipulations déraisonnables et impossibles à maintenir à la longue qui enlevaient à l'empire russe la libre disposition de ses côtes de la mer Noire. C'étaient là les conditions les plus maladroites de la Paix de Paris ; on ne peut pas interdire éternellement à un peuple de cent millions d'hommes l'exercice des droits naturels de souveraineté sur ses côtes. Des servitudes du genre de celles qui avaient été concédées aux puissances étrangères sur le territoire russe, étaient à la longue une humiliation intolérable pour une grande nation. Nous avions là un moyen d'entretenir nos bonnes relations avec la Russie.

Le prince Gortschakow ne répondit qu'avec répugnance aux premières démarches que je fis pour le sonder en ce sens. Sa malveillance personnelle était plus forte que sa conscience de Russe. Il ne voulait pas de notre complaisance ; il voulait indisposer l'Allemagne contre la Russie et s'assurer la reconnaissance de la France. Pour que notre offre eût quelque efficacité à Saint-Pétersbourg j'eus besoin du concours entièrement et toujours bienveillant du plénipotentiaire militaire russe d'alors, comte Kutusoff. Je ferai à peine tort au prince Gortschakow

si, après des relations qui durèrent près de trente ans, je suppose que sa jalousie personnelle contre moi a eu pour lui plus de poids que les intérêts de la Russie : sa vanité, sa jalousie à mon égard étaient plus grandes que son patriotisme.

Quelques paroles prononcées à l'occasion devant moi, pendant sa présence à Berlin, en mai 1876, caractérisent bien la vanité maladive de Gortschakow. Il parlait de sa fatigue, de son intention de se retirer et disait en même temps : « Je ne puis pourtant pas me présenter devant saint Pierre, au ciel, sans avoir présidé la moindre chose en Europe. » Je le priai en conséquence de prendre la présidence de la conférence diplomatique, purement officieuse, réunie à ce moment. Il le fit. Pendant le temps perdu à écouter son long discours présidentiel, j'écrivis au crayon : *pompons*, *pompo*, *pomp*, *pom*, *po*. Mon voisin, lord Odo Russell, m'enleva la feuille de papier et la garda.

Voici une autre parole prononcée à cette occasion : « Si je me retire, je ne veux pas m'éteindre comme une lampe qui file, je veux me coucher comme un astre. » Avec ces opinions il n'est pas étonnant que le rôle qu'il joua en dernier lieu au congrès de Berlin en 1878 ne lui ait pas suffi. Ce n'est pas lui, mais le comte Schuwalow que l'empereur y avait nommé plénipotentiaire principal, de façon que ce dernier seul, et non pas Gortschakow, disposât du vote de la Russie. Gortschakow avait en quelque sorte arraché de force à l'empereur son titre de membre du congrès. Il avait pu y réussir par suite du traitement plein d'égards qui est de tradition en Russie vis-à-vis des hommes d'État dont la carrière s'est passée dans les emplois élevés. Même dans le congrès il prenait soin que la popularité qu'il avait obtenue en Russie en pour-

suivant les mêmes buts que la *Gazette de Moscou*, subît le moins possible le contre-coup des concessions que pouvait faire son pays. S'en montrait-il à l'horizon des séances du congrès, il ne venait pas, prétextant une indisposition ; mais il ne négligeait pas de se montrer en bonne santé à la fenêtre du rez-de-chaussée de son appartement, situé *Unter den Linden*. Il voulait se réserver la possibilité de pouvoir prétendre à l'avenir devant la « société » russe qu'il était innocent des concessions faites par la Russie : c'était là un égoïsme indigne qu'il satisfit aux dépens de son pays.

D'ailleurs le traité russe, même après le congrès, resta toujours un des plus favorables, sinon le plus favorable de tout ceux qu'ait jamais conclus la Russie à la suite de guerres avec la Turquie. Les conquêtes faites en Asie Mineure, Batoum, Kars, etc., étaient des conquêtes directes pour la Russie. Mais si la Russie a vraiment trouvé de son intérêt d'émanciper de la domination turque les États balkaniques de confession grecque, cette émancipation a eu aussi comme conséquence un progrès considérable de l'élément chrétien grec et un recul plus considérable encore de la domination turque. Entre les conditions de paix primitives formulées par Ignatieff à San Stefano et le résultat du congrès, la différence politique était sans importance. On en a eu la preuve dans la facilité avec laquelle la Bulgarie du Sud s'est détachée de la Turquie pour se fondre avec celle du Nord. Mais quand même cet événement ne se fût pas produit, l'ensemble des conquêtes que les décisions du congrès laissèrent à la Russie après la guerre demeurait plus brillant que jamais.

La Russie en donnant la Bulgarie au prince de Batten-

berg, neveu de l'impératrice russe femme d'Alexandre II, la remettait en des mains peu sûres. Mais c'était là une évolution qu'on ne pouvait prévoir au congrès de Berlin. Le prince de Battenberg était le candidat russe à la Bulgarie et sa proche parenté avec la famille impériale faisait en outre supposer que ses relations avec elles resteraient durables et solides. L'empereur Alexandre III s'expliquait la défection de son cousin simplement par son origine polonaise[1] : « *Polskaja mat!* » fut sa première exclamation, après la désillusion que lui causa l'attitude du prince.

Avec une presse qui sait si peu se faire comprendre du peuple dès qu'il s'agit des relations étrangères, et grâce à la dépendance où on la tient facilement, on peut expliquer l'indignation que provoqua en Russie le résultat du congrès de Berlin bien que ce soit un de ces phénomènes qui se trouvent en contradiction avec toute vérité et toute raison. Gortschakow, piqué par l'animosité et l'envie qu'il ressentait contre son ancien collaborateur, le chancelier de l'empire allemand, mit en œuvre toutes les influences qu'il avait en Russie, aidé encore de ses amis politiques de France et de leurs apparentages français (Wannowski, Obrutschew). Tous ensemble ils furent assez forts pour créer dans la presse, les *Vedomosti* de Moscou en tête, une indignation factice sur le tort qu'aurait fait à la Russie, au congrès de Berlin, le manque de bonne foi de l'Allemagne. Or il n'est pas de désir exprimé par la Russie au congrès de Berlin que l'Allemagne n'ait fait accueillir, au besoin par une intervention énergique auprès du premier ministre anglais, quoiqu'il fût malade et alité. Au lieu de

1. Le prince Alexandre de Hesse, père du prince de Battenberg, avait épousé la comtesse polonaise Julie de Haucke. (*N. d. T.*)

s'en montrer reconnaissant, on jugea utile à la politique russe, sous la direction du prince Gortschakow, vieilli mais encore plein de sa vanité maladive, et avec l'appui des journaux de Moscou, de continuer à entretenir l'animosité entre la Russie et l'Allemagne. On n'en voit cependant pas la moindre utilité ni pour l'un ni pour l'autre de ces grands États voisins. Nous ne nous envions rien et nous n'avons à gagner l'un sur l'autre rien qui pût nous être utile. Nos relations réciproques ne peuvent être compromises que par des sentiments personnels, comme l'étaient ceux de Gortschakow, et comme le sont ceux de hauts militaires russes, apparentés qu'ils sont en France, ou encore par des froissements de souverains, comme il s'en produisit déjà avant la Guerre de Sept ans, provoqués par les remarques sarcastiques de Frédéric le Grand sur l'impératrice de Russie. Aussi les rapports personnels des monarques des deux pays sont-ils d'une haute importance pour la paix des deux empires voisins. Cette paix ne saurait être troublée par aucune divergence d'intérêts, mais uniquement par les susceptibilités personnelles d'hommes d'État appelés à jouer un rôle prépondérant.

De Gortschakow ses subordonnés au ministère disaient: « Il se mire dans son encrier », comme Bettina disait de même de son beau-frère, le célèbre Savigny: « Il ne peut pas dans la rue sauter un ruisseau sans s'y mirer. » Une grande partie des dépêches de Gortschakow, et en particulier les plus substantielles, ne sont pas de lui, mais de Jomini. C'était un très habile rédacteur, fils d'un général suisse, que l'empereur Alexandre avait décidé à entrer au service de la Russie. Lorsque Gortschakow dictait, il y avait plus de rhétorique emphatique dans ses dépêches, mais celles de Jomini avaient plus de fond. En dictant, il

avait l'habitude de prendre une certaine attitude à laquelle il préludait par ce mot : « Écrivez! » et si le secrétaire comprenait bien son rôle il devait saluer les phrases particulièrement bien arrondies, d'un regard admirateur levé sur son chef qui s'y montrait très sensible. Gortschakow parlait et écrivait le russe, l'allemand et le français avec une égale perfection.

Le comte Kutusoff était un honnête soldat, dépourvu de toute vanité personnelle. A l'origine, en raison de l'importance de son nom, il occupait une situation élevée à Saint-Pétersbourg comme officier de cavalerie de la garde; mais il ne possédait pas la faveur de l'empereur Nicolas. A ce qu'on m'a raconté à Saint-Pétersbourg, l'empereur lui cria devant les troupes alignées : « Kutusoff, tu ne sais pas monter à cheval; je te mettrai dans l'infanterie. » Il demanda son congé et ne reprit du service que dans la guerre de Crimée, avec un grade infime. Sous Alexandre II, il rentra dans l'armée et devint enfin plénipotentiaire militaire à Berlin, où sa franche bonhomie lui gagna beaucoup d'amis. Il nous accompagna dans la campagne de France en qualité d'aide de camp russe du roi de Prusse. Était-ce un effet du jugement injuste qu'avait porté sur lui l'empereur Nicolas au sujet de ses talents de cavalier? Pendant les étapes où le roi et son escorte faisaient le chemin en voiture, il n'était pas rare qu'il parcourût à cheval de 50 à 70 verstes[1] par jour. Un trait caractérise sa bonhomie et le ton qui régnait dans les chasses de Wusterhausen[2]. Il racontait à l'occasion, devant le roi, que sa famille était originaire de la Lithuanie prussienne et était

1. La verste russe est exactement de 1066 mètres, 781 mill. (*N.d.T.*)

2. Königs-Wusterhausen, château de chasse des rois de Prusse, district de Potsdam. (*N.d.T.*)

venue en Russie sous le nom de Kutu. Et le comte Fritz Eulenbourg, spirituel selon son habitude, de faire la remarque : « Le soff[1] final, vous ne l'avez donc pris qu'en Russie? » Sur quoi hilarité générale, à laquelle Kutusoff se joignit franchement.

Outre les rapports consciencieux de ce vieux soldat, la correspondance personnelle et régulière du grand-duc de Saxe[2] avec l'empereur Alexandre offrait un moyen de faire parvenir à ce dernier des informations directes et sincères. Le grand-duc, qui était et est resté pour moi très bienveillant, était à Saint-Pétersbourg l'avocat qui plaidait en faveur des bonnes relations entre les deux cabinets.

La possibilité d'une intervention européenne était pour moi, en présence de la stagnation du siège, une cause d'inquiétude et d'impatience. Dans des situations telles que la nôtre devant Paris, malgré la meilleure direction de la part des chefs et la plus grande bravoure du côté des troupes, des revirements de la fortune sont toujours possibles. Des accidents fortuits de tout genre peuvent les provoquer. Placés comme nous l'étions entre l'armée assiégée, qui était d'une force numériquement suffisante, et les contingents de la province dont nous pouvions difficilement évaluer le nombre et la position, ces hasards trouvaient un vaste champ où ils pouvaient se produire, quand même les épidémies épargneraient nos troupes tant devant Paris que dans l'Ouest, le Nord et l'Est de la France. Quel serait l'état sanitaire de l'armée allemande au milieu des souffrances d'un hiver si exceptionnellement rigoureux? Cette question échappait à toute appréciation. On ne me

1. Soff ou Sauf, ivrognerie, par allusion aux beuveries russes. (*N. d. T.*)

2. Charles Alexandre, frère de l'impératrice Augusta. Voir la note 2 de la page 150 du tome I. (*N. d. T.*)

reprochera donc pas, dans ces circonstances, un excès d'appréhension si, dans des nuits sans sommeil, j'étais tourmenté par la crainte que nos intérêts politiques ne fussent, après de si grands succès, gravement compromis par notre lenteur et nos hésitations dans notre attaque contre Paris.

A la lutte séculaire que se livraient les deux peuples voisins, il fallait absolument un dénouement capital pour l'histoire du monde. Nous nous exposions à avoir ce dénouement faussé par des influences personnelles et surtout féminines, sans autorité historique, par des influences qui tiraient leur force non de considérations politiques mais de l'impression sentimentale qu'ont toujours exercée sur les âmes allemandes les grands mots d'humanité et de civilisation importés chez nous d'Angleterre. Pendant la guerre de Crimée ne nous avait-on pas adressé d'Angleterre, et non sans nous émouvoir, des objurgations, disant qu'il nous fallait « pour le salut de la civilisation » prendre les armes en faveur des Turcs? Les questions décisives pouvaient, si l'on voulait, être traitées comme des questions exclusivement militaires et l'on pouvait y trouver un prétexte pour me refuser le droit de prendre part aux décisions. Ce n'en étaient pas moins des questions de la solution desquelles dépendait en dernière instance l'avenir diplomatique. Si l'issue de la campagne contre la France eût été moins favorable à l'Allemagne, cette guerre formidable elle-même avec ses victoires et l'enthousiasme qu'elle avait provoqué n'aurait pas l'effet qu'elle pouvait avoir pour notre unité nationale. Je n'avais jamais douté que le rétablissement de l'empire allemand ne dût être précédé de la victoire sur la France et si nous ne réussissions pas cette fois à la remporter complète, d'autres guerres étaient en

perspective, sans que notre unité définitive eût été auparavant assurée.

III

On ne supposera pas que les autres généraux représentant le *point de vue purement militaire* pussent être d'un autre avis que Roon. Notre position entre l'armée investie supérieure en nombre et les forces françaises de la province était menacée au point de vue stratégique ; en la conservant on ne pouvait s'attendre à un succès si on n'en faisait pas la base d'opérations offensives. Le besoin d'y mettre un terme était aussi vif dans les milieux militaires de Versailles que l'inquiétude provoquée dans la mère patrie par la stagnation du siège. On n'avait pas besoin de penser à l'éventualité de maladies et de revers imprévus par suite de malheurs ou de maladresses pour en arriver tout naturellement aux idées qui m'inquiétaient et aux questions qui se dressaient d'elles-mêmes devant moi. La considération et l'impression politique qui avaient été dans les cours neutres le résultat de nos premières victoires, rapides et brillantes, ne pâliraient-elles pas devant l'inaction et la faiblesse apparentes de notre attitude sous Paris? et l'enthousiasme à la flamme duquel une unité durable pouvait se forger, tiendrait-il encore longtemps?

Les combats en province près d'Orléans et de Dijon furent victorieux pour nous, grâce à une bravoure héroïque des troupes, telle qu'on ne saurait toujours la faire entrer à ce degré dans les prévisions stratégiques. L'élan moral, grâce auquel malgré le froid, la neige, le manque de vivres et de matériel nos faibles effectifs avaient vaincu les masses françaises numériquement supérieures, pouvait être pa-

ralysé par des hasards quelconques. Dans cette pensée, tout chef d'armée qui ne se livrait pas exclusivement à des conjectures optimistes, devait se convaincre qu'il nous fallait, en poussant notre attaque sur Paris, mettre aussi vite que possible un terme à notre situation incertaine.

Mais, pour activer l'attaque, il eût fallu qu'on en donnât l'ordre, et personne ne le donnait; il nous manquait également de la grosse artillerie de siège, comme en juillet 1866 devant les lignes de Floridsdorf. Le transport de cette artillerie n'avait pas marché du même pas que les progrès de notre armée. Et pour l'effectuer nous ne pouvions compter sur les voies ferrées, car en certains endroits les lignes étaient coupées, ou même elles cessaient complètement, comme à Lagny.

Le transport rapide de la grosse artillerie et de la masse de grosses munitions sans lesquelles le bombardement ne pouvait pas commencer, aurait pu cependant être effectué plus promptement que cela n'eut lieu, à l'aide du matériel de chemin de fer dont on disposait. Mais il y avait, sur les lignes, comme des fonctionnaires me l'assurèrent, environ 1 500 axes chargés de vivres pour les Parisiens, afin de leur venir rapidement en aide s'ils se rendaient, et par suite ces 1 500 axes n'étaient pas disponibles pour le transport des munitions. Le lard dont ils étaient chargés fut plus tard refusé par les Parisiens. Après mon départ de la France, le général de Stosch fit introduire à Ferrières, auprès de Sa Majesté, une modification dans les conventions du traité au sujet de l'entretien des troupes allemandes. Par suite, ce lard fut remis à celles-ci, et les hommes le consommèrent avec répugnance parce qu'il était trop longtemps resté en magasin.

On ne pouvait pas commencer le bombardement avant

d'avoir sous la main la quantité nécessaire de munitions pour l'exécuter efficacement et sans interruption. Le matériel de chemin de fer manquant, il fallait avoir des attelages en nombre considérable, et ils exigeaient une dépense de plusieurs millions. Pour moi, je ne comprends pas les doutes qui pouvaient s'élever sur la question de savoir s'il était permis de mettre ces millions à la disposition des autorités militaires, puisque le besoin qu'on en avait pour la guerre était évident. L'affaire me parut considérablement avancée, lorsque Roon, déjà épuisé et les nerfs brisés, me communiqua un jour qu'on s'était déchargé sur lui personnellement de la responsabilité de la tâche, en lui demandant s'il serait prêt à amener les pièces dans un délai donné. Il déclarait douter de la possibilité. Je le suppliai de se charger aussitôt de la mission qu'on lui avait confiée. Je me déclarai prêt à prendre sur la caisse fédérale la somme nécessaire à cet effet, s'il voulait acheter et employer au transport des pièces les 4 000 chevaux environ qu'il indiquait comme étant à peu près nécessaires. Il donna les ordres en conséquence, et le résultat de ce changement, dont on était redevable surtout à Roon, fut le bombardement du mont Avron que nous attendions avec une impatience douloureuse et qui fut salué par des cris de joie. Roon trouva dans le prince Krafft Hohenlohe un auxiliaire empressé pour le transport et l'emploi des pièces.

Si l'on se demande ce qui a pu déterminer les autres généraux à combattre l'opinion de Roon, on a de la peine à découvrir des raisons de fait qui motivaient l'ajournement des mesures qui furent prises vers la fin de l'année. Au point de vue militaire et au point de vue politique, le retard apporté à l'attaque apparaît comme absurde et

dangereux, et l'on peut conclure de la rapidité et de l'énergie avec laquelle la guerre fut menée jusqu'au siège de Paris, qu'il ne fallait pas chercher les motifs de ce retard dans l'indécision des hommes placés à la tête de notre armée. Paris, quoiqu'il fût fortifié et constituât le plus fort boulevard de l'adversaire, ne devait pas être attaqué comme toute autre forteresse. Cette idée, venue d'Angleterre, avait fait le détour de Berlin et était arrivée dans notre camp. On appelait Paris « la Mecque de la civilisation » et l'on pouvait entendre d'autres phrases courantes et d'un effet certain, dont se sert le *cant* anglais, qui revêt ces sentiments humanitaires, que l'Angleterre exige de toutes les autres puissances sans pour cela les appliquer toujours elle-même à ses propres adversaires. A Londres on pensait que la capitulation de Paris devait être amenée non par le feu des canons, mais par la famine, et de Londres cette idée avait pénétré dans notre cour. Ce dernier moyen est-il le plus humain, on peut discuter là-dessus, comme aussi sur la question de savoir si les horreurs de la Commune se seraient produites, si la période de famine n'avait pas préparé le déchaînement des passions sauvages de l'anarchie.

Je ne veux pas rechercher si dans cette action de l'Angleterre en faveur du procédé plus humain de la famine, il n'y avait que de la sentimentalité ou si quelque calcul politique ne se trouvait pas en jeu. L'Angleterre n'avait aucun besoin pratique, ni économiquement ni politiquement, de nous préserver ni nous, ni la France, d'un dommage et d'un affaiblissement résultant de la guerre. En tout cas, le retard que nous apportions à triompher de Paris et à terminer les opérations militaires augmentait pour nous le danger de voir réduire les fruits de nos

victoires. Des renseignements confidentiels de Berlin me permettaient de me rendre compte que, dans les milieux compétents, l'arrêt de notre action provoquait du mécontentement et des craintes, et qu'on croyait que la reine Augusta exerçait son influence sur son mari dans le sens de l'humanité. Une allusion que je fis devant le roi à des renseignements de ce genre provoqua chez lui une violente explosion de colère; non pas qu'il considérât ces bruits comme faux; mais il menaça de sévir contre tous ceux qui manifesteraient de pareils sentiments à l'égard de la reine.

L'initiative d'une modification quelconque dans les opérations militaires ne partait pas d'ordinaire du roi, mais du grand État-major de l'armée ou du commandant d'armée présent à Versailles, c'est-à-dire du prince royal. Que ces milieux fussent accessibles aux idées anglaises, défendues auprès d'eux par des personnes amies, cela était humain et naturel, la princesse royale, la femme défunte de Moltke, la femme du chef d'État-major, plus tard feld-maréchal, comte Blumenthal et la femme de l'officier d'état-major général de Gottberg, la seconde autorité après Blumenthal, étaient toutes des Anglaises.

Les motifs du retard dans l'attaque de Paris, à l'égard duquel les personnes informées avaient gardé le silence, ont été l'objet d'une discussion dans la presse après la publication des papiers du comte Roon [1] par la *Deutsche Revue* en 1891. Tous les articles dirigés contre l'exposé de Roon évitent de parler des influences de Berlin et de l'Angleterre comme aussi du fait que 800, ou, selon d'autres renseignements, 1 500 axes chargés de vivres pour les Parisiens, étaient immobilisés depuis des semaines.

1. Publiés en volume, III[4], p. 243 et suiv. (*H. K.*)

Tous, à l'exception d'un article anonyme, négligent aussi la question de savoir si l'État-major avait eu soin de se procurer à temps l'artillerie de siège. Je n'ai pas trouvé de raison de changer quoi que ce fût aux présentes notes rédigées avant l'apparition des numéros en question de la *Deutsche Revue*.

IV

L'adoption par le roi du titre d'empereur, au moment où on élargissait la Confédération de l'Allemagne du Nord, était un besoin politique. Le souvenir des temps où en droit il avait eu plus de valeur qu'aujourd'hui, mais où, en fait, il en avait moins, faisait de ce titre une propagande de l'unité et de la centralisation. La pression qui serait exercée sur nos institutions impériales et les consoliderait serait forcément, j'en étais convaincu, d'autant plus durable que le souverain prussien qui la représentait éviterait davantage la tendance, dangereuse, mais inhérente à toute l'histoire antérieure de l'Allemagne, de montrer aux autres dynasties la supériorité de nos institutions propres. Le roi Guillaume I^er^ n'était pas exempt de ce penchant et sa répugnance à l'égard du titre provenait, chez lui, plus ou moins du besoin de faire sentir davantage la valeur de la couronne héréditaire de Prusse comparée au titre impérial. La couronne impériale lui apparaissait comme une fonction moderne qu'on lui aurait confiée, fonction dont l'autorité avait été combattue par Frédéric le Grand et qui avait gêné considérablement le grand Électeur. Dès la première discussion, il avait dit : « Que voulez-vous que je fasse de ce « titre de commandant honoraire[1] ?»

1. Voir la note de la page 68. (*N. d. T.*)

à quoi je répliquai entre autres choses : « Votre Majesté ne veut pourtant pas rester éternellement un substantif neutre, *das Præsidium*[1] ? Il y a dans le mot de « Présidence » une abstraction ; cette expression l' « Empereur » possède au contraire une grande force, un élan puissant[2].

En m'efforçant de rétablir le titre impérial, je n'obéissais pas à un amour-propre dynastique prussien, mais uniquement à la croyance, où j'étais, qu'il contribuerait à favoriser l'unité nationale. Le prince royal non plus, ne se montrait pas favorable à ce projet quand je lui en parlais au moment de nos premières victoires. Son Altesse Royale avait adopté l'idée de l'un ou de l'autre des songe-creux politiques auxquels elle prêtait l'oreille, que l'héritage de l'empire « romain » ressuscité par Charlemagne avait été le malheur de l'Allemagne, une conception étrangère, malsaine pour la nation. Historiquement cela est peut-être vrai ; mais pour prévenir de semblables dangers, la proposition des conseillers du prince de prendre le titre de « roi des Allemands » n'offrait pas de garanties pratiques plus grandes. Il n'y avait de nos jours aucun danger que le titre qui vit seul dans le souvenir du peuple, contribuât à faire perdre de vue à l'Allemagne ses propres intérêts et à l'entraîner jusqu'en Apulie en l'asservissant à une ambition transalpine quelconque. Le prince parla devant moi de ce projet né d'une idée erronée, et j'eus l'impression qu'il y tenait et qu'il m'en parlait officiellement pour que j'en fisse mon affaire. J'objectai qu'il existait déjà des rois de Bavière, de Saxe, de Wurtemberg à côté de qui il y aurait donc un nouveau roi, le roi de Germanie ou

1. De 1866 à 1871 le roi de Prusse avait été « Président » de la Confédération de l'Allemagne du Nord. (*N. d. T.*)
2. V. plus haut, p. 68. (*H. K.*)

roi des Allemands. Je fus surpris d'entendre le prince déclarer que ces dynasties devraient cesser de porter le titre de roi pour reprendre celui de duc. J'exprimai la conviction qu'elles n'y consentiraient pas de bonne grâce. Si l'on voulait au contraire employer la force, ces mesures coercitives ne seraient pas oubliées pendant des siècles et sèmeraient la méfiance et la haine.

Dans le journal de Geffcken on insinue que nous ne savions pas combien nous étions forts. Si nous avions alors fait usage de cette force, nous eussions fait une Allemagne faible dans l'avenir. Le journal n'a sans doute pas été rédigé au jour le jour, mais complété plus tard à l'aide de phrases par lesquelles les ambitieux de la cour cherchaient à rendre le fond plus croyable. J'ai exprimé, dans le rapport immédiat[1] à Sa Majesté, qui a été publié, mon opinion que ce journal avait subi des altérations ; et j'ai exprimé en même temps l'indignation que j'éprouvais à voir des intrigants et des délateurs s'imposer à un caractère loyal et noble, comme l'était l'empereur Frédéric. En écrivant ce rapport, je ne me doutais pas qu'il fallait chercher le faussaire dans Geffcken, le guelfe hanséate que sa haine pour la Prusse n'avait pas empêché autrefois de briguer la faveur du prince royal, pour pouvoir nuire à sa personne avec plus de succès, à sa maison et à son État, tout en jouant lui-même un certain rôle. Geffcken était de ces ambitieux aigris depuis 1866, parce qu'ils se croyaient méconnus, eux et leurs talents.

Outre les négociateurs bavarois il y avait à Versailles, à titre d'homme de confiance particulier du roi Louis, le comte Holnstein que sa charge d'écuyer rapprochait per-

1. Du 23 septembre 1888. (*H. K.*)

sonnellement de lui. La question du rétablissement de l'Empire était alors dans une phase critique et menaçait d'échouer à cause du silence que gardait la Bavière et de l'aversion que montrait le roi Guillaume. A ce moment le comte Holnstein se chargea, sur ma prière, de remettre une lettre à son souverain. Pour qu'elle parvînt sans retard, je l'écrivis aussitôt, assis à une table qu'on n'avait pas encore desservie, avec de mauvaise encre et sur du papier qui buvait[1]. J'y développais l'idée suivante : La couronne de Bavière ne pourrait pas, sans blesser le sentiment de l'amour-propre bavarois, accorder au roi de Prusse les droits présidentiels que la Bavière lui avait déjà concédés antérieurement et officieusement. Le roi de Prusse était un voisin du roi de Bavière ; la différence des points de vue des deux peuples rendrait plus vive la critique des concessions que faisait et qu'avait faites la Bavière et la rivalité entre les nations allemandes en deviendrait plus intense. L'autorité de la Prusse, exercée à l'intérieur des frontières bavaroises, était quelque chose de nouveau qui blesserait les sentiments bavarois. Un empereur allemand au contraire n'était pas un voisin de race différente, mais un compatriote allemand des Bavarois. A mon sens le roi Louis pouvait faire plus décemment les concessions qu'il avait déjà accordées à l'autorité de la présidence, s'il les faisait à un empereur allemand au lieu de les faire à un roi de Prusse. C'étaient là les grandes lignes de mon argumentation. J'y avais joint encore des arguments personnels en rappelant la bienveillance particulière que la dynastie bavaroise, du temps où elle gouvernait la Marche de Brandebourg (je voulais parler de

1. V. plus haut, p. 68. (*H. K.*)

l'empereur Louis), avait témoignée à mes ancêtres pendant plus d'une génération. Je jugeai cette argumentation *ad hominem* utile avec un souverain ayant la tournure d'esprit du roi, mais je crois que l'appréciation politique et dynastique de la différence entre les droits présidentiels impériaux allemands et les droits royaux prussiens fut d'un poids décisif.

Le comte se mit en route pour Hohenschwangau au bout de deux heures, le 27 novembre ; il accomplit son voyage en quatre jours avec de grandes difficultés et de fréquentes interruptions. Le roi, souffrant d'une névralgie dentaire, était alité ; il refusa d'abord de le recevoir, puis l'admit après avoir appris que le comte venait en mon nom et avec une lettre de moi. Puis il lut ma lettre dans son lit deux fois et très attentivement en présence du comte, demanda de quoi écrire et rédigea la lettre au roi Guillaume que je lui avais demandée et dont j'avais composé le brouillon. Dans cette lettre il reproduisait le principal argument en faveur du titre impérial avec cette adjonction coercitive que les concessions faites par la Bavière mais non encore ratifiées pourraient être faites *uniquement* à l'empereur allemand et non au roi de Prusse. J'avais choisi exprès cette formule pour exercer une pression sur le roi, à cause de l'antipathie qu'il avait pour le titre impérial.

Le septième jour après son départ, le comte Holnstein était de retour à Versailles avec la lettre du roi. Le jour même elle fut officiellement remise à notre roi par le prince Luitpold, le régent actuel. Elle constituait un facteur important pour le succès d'efforts pénibles et souvent incertains dans leurs résultats. La résistance du roi et le fait que la Bavière n'avait pas pu parvenir à formuler ses

sentiments, avaient provoqué tout ce labeur. Par ce double voyage accompli en une semaine sans une nuit de repos et par l'habile exécution de sa mission à Hohenschwangau, le comte Holnstein, en écartant les obstacles extérieurs de la question de l'Empire, a pris une part importante à l'achèvement de notre unité nationale.

Sa Majesté souleva de nouvelles difficultés lorsqu'il s'agit de formuler le titre impérial. Elle voulait bien s'appeler empereur, mais empereur d'Allemagne. Dans cette nouvelle phase, le prince royal, qui avait depuis longtemps abandonné son idée d'un roi des Allemands, et le grand-duc de Bade me soutinrent chacun à sa manière, quoique aucun des deux n'osât ouvertement contredire l'antipathie irritée du vieux souverain pour le titre de « commandant honoraire[1] ». Le prince royal me soutint en assistant passivement à la discussion et en exprimant fort brièvement à l'occasion son opinion, mais je n'en étais pas plus avancé à l'égard du roi ; au contraire l'irritabilité du souverain en était plutôt accrue. Le roi était en effet plus facilement disposé à faire des concessions au ministre qu'à son fils ; consciencieux comme il l'était, il se souvenait du serment prêté à la Constitution et de la responsabilité ministérielle. Il considérait au contraire des différences d'opinion qui se produisaient entre lui et le prince royal au point de vue du *paterfamilias*.

Dans la délibération définitive du 17 janvier 1871 il repoussa le titre d'Empereur allemand et déclara qu'il voulait être Empereur d'Allemagne ou ne pas être empereur du tout. Je fis remarquer que la formule d'Empereur allemand avec l'adjectif et celle d'Empereur d'Allemagne avec

1. V. plus haut, p. 68. (*H. K.*)

le substantif au génitif étaient différentes au point de vue de la langue et de l'histoire. On avait dit Empereur romain et non Empereur de Rome ; le tsar se nommait non pas Empereur de Russie, mais Empereur russe, et même tout-russe (*wserossiski*). Ce dernier point fut vivement contesté par le roi ; il invoquait les rapports de son régiment russe de Kaluga qui portaient toujours l'adresse *pruskomu*, mais il se trompait dans la traduction. Je l'assurais que cette forme était le datif de l'adjectif, mais il n'y ajoutait pas foi et ne s'est laissé convaincre plus tard que par le conseiller aulique Schneider, son autorité habituelle en langue russe. Je présentai encore d'autres observations.

Sous Frédéric le Grand et Frédéric-Guillaume II les thalers portaient *Borussorum* et non *Borussiæ rex*. Le titre d'Empereur d'Allemagne impliquait des prétentions souveraines sur les territoires non prussiens et les princes n'auraient pas été disposés à les reconnaître. La lettre du roi de Bavière portait que l'exercice des droits présidentiels serait lié au titre d'Empereur allemand. Enfin ce même titre, sur la proposition du Bundesrath, était admis dans la nouvelle rédaction de l'article 11 de la Constitution.

Puis on se mit à discuter les rangs de préséance des empereurs, des rois, des archiducs et des grands-ducs, des princes prussiens. Ma démonstration qu'en principe il ne pouvait pas être accordé de préséance aux empereurs sur les rois, ne trouva aucune créance. J'eus beau invoquer le fait que Frédéric-Guillaume I^er^, dans une entrevue avec Charles VI, qui cependant vis-à-vis du prince électeur de Brandebourg avait rang de suzerain, avait réclamé et fait admettre l'égalité en sa qualité de roi de Prusse. On avait fait élever un pavillon au centre duquel se rencontrèrent

les deux souverains qui étaient entrés en même temps des deux côtés opposés.

L'assentiment que le prince royal donna à mon explication irrita plus encore le vieux souverain. Il frappa du poing sur la table en disant : « Et quand même il en aurait été ainsi, j'ordonne, *moi*, à présent comment il en sera! Les archiducs et les grands-ducs ont toujours eu la préséance sur les princes prussiens, et il en sera ainsi à l'avenir. » Il se leva là-dessus et s'approcha de la fenêtre, tournant le dos à ceux qui étaient assis autour de la table. La discussion de cette question de titre n'aboutit pas à une solution bien nette. Cependant on put se croire autorisé à fixer la cérémonie de la proclamation impériale. Mais le roi avait ordonné qu'il n'y serait pas question de l'Empereur allemand, mais bien de l'Empereur d'Allemagne.

Cet état de choses me détermina le lendemain matin, avant la cérémonie qui eut lieu dans la Galerie des Glaces, à aller trouver le grand-duc de Bade. Il était vraisemblablement le premier des princes présents qui, après lecture de la proclamation, prendrait la parole, et je voulais lui demander quel titre il donnerait au nouvel empereur. Le grand-duc me répondit : « Empereur d'Allemagne, suivant l'ordre de Sa Majesté. » Je fis valoir auprès du grand-duc différents arguments pour lui démontrer que le vivat de la fin en l'honneur de l'empereur ne pouvait pas être poussé sous *cette* forme. Comme argument le plus irrésistible, j'invoquai le fait que déjà le futur texte de la Constitution impériale nous était imposé par une décision du Reichstag de Berlin. L'appel à la décision de l'Assemblée n'était pas un fait négligeable pour son esprit à tendances constitutionnelles, et il se détermina à aller encore une fois trouver le roi.

L'entretien des deux souverains me resta inconnu et j'étais vivement intrigué au moment de la lecture de la proclamation. Le grand-duc esquiva la difficulté en poussant un vivat en l'honneur non de l'Empereur allemand, ni de l'Empereur d'Allemagne, mais de l'*Empereur Guillaume*. Sa Majesté m'en voulut tellement de la façon dont les choses s'étaient passées qu'en descendant de l'estrade élevée des princes, elle affecta de ne pas me voir, alors que je me trouvai seul dans l'espace libre en avant de l'estrade et, passant devant moi, elle alla donner la main aux généraux qui se tenaient derrière. Le roi persista quelques jours dans cette attitude jusqu'à ce que peu à peu nos relations réciproques redevinrent ce qu'elles avaient éte auparavant.

CHAPITRE XXIV

Le Culturkampf.

I

A Versailles j'avais eu, du 5 au 9 novembre, des entrevues avec le comte Ledochowski, archevêque de Posen et de Gnuesne, se rapportant principalement aux intérêts temporels du pape. Conformément au proverbe qui veut qu' « une main lave l'autre », je lui fis la proposition de prouver la réciprocité des bons rapports entre le pape et nous par une action du Saint-Siège sur le clergé français dans le sens de la conclusion de la paix. J'étais dans la crainte qu'une intervention des puissances neutres ne diminuât les fruits de nos victoires. Ledochowski et, dans des limites plus étroites, Bonnechose, cardinal-archevêque de Rouen, firent auprès de différents membres du haut clergé la tentative de les déterminer à agir dans le sens indiqué. Mais ils ne purent que me rapporter que leurs démarches avaient été froidement accueillies ou rejetées. J'en conclus qu'il manquait à la puissance pontificale la force, ou la bonne volonté de nous fournir, dans le sens de la paix, une aide qui eût suffi à compenser le mécontentement des protestants allemands et du parti na-

tional italien, sans compter le contre-coup fâcheux que cette intervention publique en faveur des intérêts pontificaux aurait eu sur les relations futures entre les deux peuples.

Au milieu des éléments en lutte dans l'Italie, le roi, au début, nous apparaissait comme un adversaire qui aurait pu devenir dangereux pour nous dans les vicissitudes de la guerre. Le parti républicain, sous Garibaldi, nous avait fait espérer, quand éclata la guerre, son appui contre les velléités du roi de s'allier à Napoléon. Plus tard, nous l'avons eu pour adversaire sur le champ de bataille, où il fit preuve d'une surexcitation plus fanfaronne qu'utile et rendit des services d'un caractère qui blessa nos idées militaires. Entre ces deux éléments, il y avait la sympathie que l'opinion publique des classes instruites en Italie pouvait nourrir et conserver d'une manière durable en faveur de l'effort du peuple allemand; le passé historique comme le présent démontrait aux Italiens que la nation allemande poursuivait les mêmes fins qu'eux-mêmes; il y avait là un instinct national qui a été finalement assez fort et assez pratique pour les faire entrer dans la triple alliance avec leur ancien adversaire, l'Autriche. En prenant ostensiblement parti pour le pape et ses prétentions territoriales, nous aurions rompu avec le parti national italien. Aurions-nous obtenu en échange l'appui du pape dans nos affaires intérieures? c'est douteux. En tous cas nous ne l'aurions pas obtenu plein et entier. Le gallicanisme me parut plus fort que je ne l'avais jugé en 1870, vis-à-vis de l'infaillibilité, et le pape plus faible que je ne l'avais cru à cause des succès surprenants qu'il avait remportés au Concile sur tous les évêques allemands, français et hongrois. Chez nous, dans notre pays, le Centre jésui-

tique allait être sous peu plus fort que le pape; il était pour le moins indépendant de lui; l'esprit de groupe et de parti, cet esprit bien germanique, est en effet un élément dont la volonté même du pape ne triomphe pas.

Je laisse également de côté la question de savoir si les élections au Landtag prussien qui eurent lieu le 16 du même mois ont été influencées par l'échec de mes négociations avec Ledochowski. Elles furent reprises dans un sens un peu différent par l'évêque de Mayence, baron de Ketteler, qui, dans ce but, me fit plusieurs visites lors de l'ouverture du Reichstag, en 1871. J'étais entré en rapports avec lui en 1865. Je lui demandai s'il accepterait l'archevêché de Posen. En le faisant, j'obéissais à l'intention de montrer que nous n'étions pas anticatholiques, mais seulement antipolonais. Ketteler, peut-être après avoir consulté la Curie, avait refusé, alléguant son ignorance du polonais. En 1871, il m'adressa, sans entrer dans le détail, la demande d'admettre dans la constitution de l'Empire les articles de la constitution prussienne qui réglaient la situation de l'église catholique dans l'État, et dont trois (15, 16, 18) ont été supprimés par la loi du 18 juin 1875. Pour moi, la direction de notre politique n'était pas déterminée par un but confessionnel, mais uniquement par la volonté de consolider de la manière la plus durable possible l'unité conquise sur les champs de bataille. De tout temps j'ai été, au point de vue religieux, tolérant jusqu'aux limites que fixe aux prétentions de chaque croyance particulière la nécessité de la vie commune des différentes confessions dans le même organisme politique. Mais le « traitement thérapeutique » de l'église catholique est difficile dans un État laïque. Le clergé catholique, s'il veut pleinement remplir sa mission théo-

rique, doit sortir du terrain religieux et prétendre prendre sa part du pouvoir laïque. Il est, sous des formes religieuses, une institution politique, et il fait partager à tous ses membres sa conviction que sa *liberté* consiste dans la *domination*, et que, partout où l'Église ne *domine* pas, elle a le droit de se plaindre de persécutions dioclétiennes.

J'eus quelques explications dans ce sens avec M. de Ketteler au sujet de la prétention qu'il accentuait plus nettement d'obtenir pour son Église, c'est-à-dire, pour son clergé, le droit constitutionnel de disposer du bras séculier. Ses arguments étaient d'ordre politique; il en employa un qui était plus *ad hominem*. Il soutenait qu'au sujet de notre destinée après la mort terrestre les garanties des catholiques étaient plus fortes que pour d'autres. En admettant que les dogmes catholiques fussent erronés, le sort de l'âme catholique ne serait pas pire si la croyance protestante se trouvait être la vraie, mais dans le cas contraire l'avenir d'une âme hérétique serait effroyable. Il continua en me posant la question suivante : « Croyez-vous peut-être qu'un catholique ne puisse pas être sauvé? » Je répondis : « Un catholique laïque indubitablement; pour un ecclésiastique c'est douteux; il a en lui « le péché contre le Saint-Esprit » et il a contre lui le texte de l'Écriture. » A cette réplique faite sur un ton de plaisanterie, l'évêque répondit par un sourire et en s'inclinant avec une politesse ironique.

Nos négociations s'étaient terminées sans amener de résultats. La reconstitution du groupe catholique, fondé en 1860 et qui s'appelait à présent le Centre, fut dès lors poussée avec un zèle croissant, en particulier par Savigny et Mallinckrodt. Ce groupe m'a permis d'observer qu'en Allemagne comme en France le pape est plus faible qu'il

ne paraît; il n'est pas, en tout cas, assez fort pour que nous puissions songer à acheter son appui dans nos affaires en rompant avec les sympathies d'autres puissants facteurs. Le désaveu du cardinal Antonelli dans sa lettre à l'évêque Ketteler, du 5 juin 1871, la mission auprès du Centre confiée au prince Löwenstein-Wertheim, l'indiscipline de ce même Centre à l'occasion du septennat, m'ont donné l'impression que l'esprit de groupe et de parti que la Providence a octroyé au Centre au lieu de l'esprit national dont sont animés les autres peuples, est plus fort que le pape, non pas dans un concile, loin des laïques, mais sur le terrain des luttes parlementaires et de presse à l'intérieur de l'Allemagne. En serait-il également ainsi, si l'influence du pape pouvait se faire sentir sans tenir compte des forces rivales, en particulier de l'ordre des Jésuites ? Je m'abstiens de résoudre cette question, sans songer à la mort soudaine du cardinal secrétaire d'État, Franchi. On a défini la Russie « un gouvernement absolu tempéré par le régicide ». Un pape qui ne tiendrait pas suffisamment compte des organes rivaux dans la politique de l'Église est-il plus à l'abri que le tsar des coups venant des « nihilistes » religieux? Vis-à-vis des évêques réunis au Vatican le pape est fort; et, s'il marche *avec* l'ordre des Jésuites, il est plus fort que s'il essaie, en dehors de sa résidence, de briser la résistance des jésuites laïques qui d'ordinaire sont les représentants du catholicisme parlementaire.

II

Quand j'engageai le *Culturkampf* j'y étais principalement déterminé par le côté polonais de la question. Depuis

l'abandon de la politique des Flottwell et Grolmann, depuis l'affermissement de l'influence des Radziwill sur le roi et l'établissement d'une « division catholique » au ministère des Cultes, les tableaux de statistique ne permettaient plus de mettre en doute les progrès rapides du nationalisme polonais, aux dépens du germanisme dans le grand-duché de Posen et dans la Prusse orientale, et la Haute Silésie, l'élément jusqu'alors franchement prussien des « Wasserpolacken » se polonisait. On y avait élu pour le Landtag Schaffranek, qui vint nous citer à la tribune, en polonais, le proverbe où est énoncée l'impossibilité d'un rapprochement entre Allemands et Polonais. De pareils faits n'avaient pu se produire en Silésie que grâce à l'appui officiel de la « division catholique ». Sur la plainte adressée au prince-évêque, il fut interdit à Schaffranek, en cas de réélection, de « siéger » à gauche. En conséquence ce prêtre solidement bâti se tenait debout cinq ou six heures durant, et quand le Reichstag siégeait deux fois en un jour, pendant dix heures, devant les bancs de la gauche, raide comme une sentinelle; et il n'avait pas à se lever lorsqu'il prenait la parole pour prononcer un discours anti-allemand[1]. Dans le grand-duché de Posen et dans la Prusse occidentale, comme le démontraient les rapports officiels, des milliers d'Allemands et des villages entiers qui, dans la génération précédente, passaient officiellement pour allemands, avaient reçu, avec l'appui de la « division catholique », l'instruction en polonais et étaient officiellement désignés comme « Polonais ». En raison des attributions accordées à la division, il n'était pas possible de remédier à cet état de choses sans la sup-

1. Comp. la déclaration du discours du 28 janvier 1886. *Discours politiques*, XI, p. 438. (*H. K.*)

primer. Cette suppression était donc dans ma conviction le premier but à atteindre. L'influence des Radziwill à la cour y était *naturellement* opposée, mais l'opposition que me firent mon collègue des Cultes, sa femme et Sa Majesté la reine n'était *pas naturelle*. Le chef de la « division catholique » était alors Krätzig, qui avait été auparavant fonctionnaire particulier du prince Radziwill et l'était sans doute resté tout en entrant au service de l'État. L'influence dont disposait la famille de Radziwill était exercée par le plus jeune des deux frères, le prince Boguslaw, qui était en même temps délégué communal influent à Berlin. L'aîné, Guillaume, et son fils, Antoine, étaient de trop honnêtes soldats pour s'engager dans des intrigues polonaises contre le roi et son État. La division catholique du ministère des Cultes avait été à l'origine instituée pour que les Prussiens catholiques pussent défendre les droits de leur État dans ses rapports avec Rome. Par le changement de ses membres elle était devenue peu à peu une autorité qui défendait contre la Prusse, au sein de l'administration prussienne, des intérêts romains et polonais. J'ai plus d'une fois expliqué au roi que cette division faisait plus de mal qu'un nonce du pape à Berlin. Elle agissait d'après des instructions qu'elle recevait de Rome, non pas peut-être toujours du pape, et dans les derniers temps elle était devenue surtout accessible aux influences polonaises. Dans la maison des Radziwill les dames étaient sympathiques à l'Allemagne, le frère aîné Guillaume était retenu dans les mêmes sentiments par son point d'honneur d'officier prussien, de même que son fils Antoine, chez lequel prédominait en outre un attachement personnel pour Sa Majesté. Mais dans l'élément actif de la maison, chez les ecclésiastiques et chez le prince Boguslaw et son fils, le senti-

ment national polonais était plus fort que tout autre. On le cultivait en se fondant uniquement sur ce fait que les intérêts polonais ne faisaient qu'un avec les intérêts clérico-romains; c'était la seule base possible en temps de paix, mais on ne se faisait pas faute d'en tirer tout le parti possible. Or le chef de la division catholique, Krätzig, était en quelque sorte un serf des Radziwill.

Un nonce, disais-je, considérerait comme sa tâche principale de défendre les intérêts de l'église catholique, mais non ceux des Polonais; il n'entretiendrait pas avec l'administration des intelligences secrètes comme les membres de la « division catholique », ces soldats de fortune, ennemis de l'État, qui se sont glissés dans la garnison de la citadelle ministérielle élevée pour faire prévaloir notre système de résistance aux attaques révolutionnaires; un nonce enfin, en sa qualité de membre du corps diplomatique, serait personnellement intéressé à conserver et à entretenir de bons rapports entre son souverain et la cour où il est accrédité. Je ne réussis pas à triompher de l'aversion que l'empereur montrait pour la nomination d'un nonce à Berlin, quoiqu'une nonciature lui répugnât plutôt par ses côtés extérieurs. Mais il se convainquit du moins du danger qu'offrait la « division catholique », et il donna l'autorisation de la supprimer, malgré la résistance de l'impératrice. Obéissant à l'influence conjugale, Mühler s'opposa à la suppression sur laquelle tous les autres ministres étaient d'accord. Pour déguiser honorablement son départ, on profita d'une divergence provoquée par une question de personnel touchant l'administration des musées. En réalité il tomba sur la question de Krätzig et du polonisme, malgré l'appui que lui et sa femme trouvaient à la cour grâce à leurs relations féminines.

III

Jamais je n'aurais songé à m'engager dans le travail détaillé d'ordre juridique des lois de mai. Il m'était étranger n'étant pas de mon département, et il n'était ni dans mon intention ni de ma compétence de contrôler ou de corriger Falk en tant que jurisconsulte. Je ne pouvais pas d'ailleurs, comme président du conseil, faire en même temps le service du ministre des Cultes, même si j'avais joui d'une bonne santé. La pratique seule me convainquit que les dispositions juridiques de la nouvelle législation n'avaient pas été bien prises, au point de vue psychologique. L'erreur m'apparut clairement quand je vis des gendarmes prussiens, braves gens, mais maladroits, courant en faisant sonner leurs éperons et en traînant leur sabre derrière des prêtres souples et agiles par de fausses portes et des alcôves. On supposera que ces réflexions et ces jugements surgissant dans mon esprit auraient pu aussitôt se transformer en crise ministérielle entre Falk et moi. Je répondrai que c'est faire preuve d'un manque de sens exact — et l'expérience seule peut donner cette justesse d'appréciation, — au sujet du degré de docilité qu'offre à celui qui la guide la machine de l'État, dans son jeu propre et dans son fonctionnement entre le souverain d'une part et les parlements élus de l'autre. Cette machine ne se prête pas à de brusques évolutions, et chez nous les ministres du talent de Falk ne courent pas les rues. Il était plus important d'avoir dans le ministère un compagnon de luttes de cette capacité et de cette vaillance que d'empiéter sur l'indépendance de son

département établie par la constitution et de prendre sur moi la responsabilité de gérer le ministère des Cultes ou de le pourvoir d'un nouveau titulaire. J'ai persisté dans cette opinion tant que j'ai pu déterminer Falk à rester. Mais des influences féminines de cour et des autographes où se marquait la défaveur royale le froissèrent au point que, contre mon gré, il fallut le laisser partir. Ce n'est qu'alors que j'entrepris une revision de l'œuvre qu'il laissait, et que je n'avais pas voulu aborder tant que mon intervention eût entraîné une rupture entre nous.

Falk succomba aux mêmes menées qui avaient été employées à la cour contre moi, non pas avec le même succès, mais avec des procédés semblables. Il y succomba à la fois parce qu'il était plus sensible que moi aux agissements de la cour, et parce qu'il n'était pas soutenu par la sympathie de l'empereur au même degré que moi. L'action antiministérielle de l'impératrice avait sa source première dans une indépendance de caractère qui l'empêchait de marcher avec un gouvernement dont la direction ne reposait pas dans ses mains à elle, et qui, pendant toute sa vie, lui fit trouver de l'attrait à suivre la voie de l'opposition contre le gouvernement, quel qu'il fût. Elle n'était pas facilement de l'avis d'un autre. A l'époque du *Culturkampf*, ce penchant de Sa Majesté fut entretenu par son entourage catholique, qui recevait du camp ultramontain ses informations et ses instructions. Ces personnages surent tirer parti, avec une grande habileté et une science profonde du caractère de la souveraine, d'un penchant, qu'elle avait manifesté de tout temps, d'exercer son influence sur le gouvernement de façon à lui faire accepter des réformes. A plusieurs reprises j'ai fait renoncer Falk à son intention de donner sa démission. Des lettres

autographes de l'empereur où se marquait sans doute la défaveur du souverain mais qui, sans doute, n'émanaient pas de la propre initiative du souverain, comme aussi l'attitude blessante qu'on avait pour sa femme à la cour avaient donné naissance à ces projets de retraite. Je lui conseillais une attitude passive à l'égard des lettres et reproches de Sa Majesté, non contresignés. Ils se rattachaient moins au *Culturkampf* qu'aux rapports du ministre des Cultes avec le consistoire central[1] et avec l'Église protestante. Je l'engageai à soumettre ses griefs au ministère d'État le cas échéant, des propositions duquel le roi avait coutume de tenir compte quand elles étaient faites à l'unanimité. Mais les froissements auxquels il était exposé et qui étaient sensibles à son amour-propre finirent par le déterminer pourtant à prendre sa retraite. Tous les récits d'après lesquels je l'aurais poussé hors du ministère reposent sur des inventions. J'ai été surpris que lui-même ne les ait jamais contredits en public, quoiqu'il eût toujours gardé avec moi des rapports d'amitié. Parmi les événements qui décidèrent de sa retraite, ce furent, autant qu'il m'en souvient, les différends avec le consistoire central et les pasteurs qui étaient en rapports avec ses membres, qui amenèrent la rupture avec Sa Majesté. Toutefois on put constater dans la manière dont fut amenée la crise qui causa la chute de Falk, l'intervention d'une main plus habile et une collaboration plus délicate que celle des conseillers qui assistaient l'empereur en sa qualité de *summus episcopus*.

1. Le *Oberkirchen rath* ou conseil supérieur de l'église (protestantisme) de Prusse, fonctionne indépendamment du ministère. Il assiste le roi dans sa qualité de *summus episcopus*. (*N. d. T.*)

IV

Après son départ je me trouvai amené à me demander si, dans le choix d'un nouveau collègue, je devrais chercher mon nouveau collaborateur plutôt parmi les jurisconsultes que parmi les hommes politiques comme c'avait été le cas pour Falk, ou suivre exclusivement mon programme dirigé plutôt contre le polonisme que contre le catholicisme?

Dans le *Culturkampf*, la politique gouvernementale parlementaire était paralysée par suite de la défection du parti progressiste et de sa coalition avec le Centre. Elle se trouvait au Reichstag en présence d'une majorité de démocrates de toute nuance joints aux Polonais, aux Guelfes, aux Alsaciens protestataires et aux ultramontains, qui s'unissaient dans une hostilité commune contre le gouvernement, sans que ce dernier puisse compter sur l'appui des conservateurs. L'affermissement de l'unité dans notre empire à peine né était entravé par cette situation, et si elle se fût prolongée ou aggravée, cette unité en eût été compromise. Si on persévérait dans cette voie on pouvait faire à la nation un mal plus grand que si on se décidait à renoncer à la partie, à mon sens, *non indispensable* de la législation de Falk. Mais je considérais comme *indispensable* de supprimer les articles constitutionnels, d'avoir des armes contre le polonisme et avant tout de placer les écoles sous l'autorité de l'État. Si nous sauvegardions ces avantages, nous sortions du *Culturkampf* en conservant après tout tant que durerait la paix, comme fruit de notre victoire, un gain précieux, comparé avec la situation telle qu'elle était avant l'ou-

verture de la lutte. J'avais donc à m'entendre avec mes collègues sur les limites dans lesquelles nous pourrions faire des avances à la curie romaine. La résistance de l'ensemble des conseillers du ministère qui avaient pris part à la lutte fut à cette occasion plus opiniâtre que celle de mes collègues immédiats, tout d'abord de M. de Puttkamer que j'avais proposé au roi pour succéder à Falk. Mais même après ce changement de personnes je ne pouvais pas réussir de sitôt à changer la politique religieuse, si je ne voulais pas provoquer de nouvelles crises ministérielles désagréables au roi et que je ne désirais pas moi-même. Parmi les souvenirs les plus fâcheux de ma carrière comptent les jours où j'avais à trouver de nouveaux collègues pour le cabinet. Pour me mettre d'accord avec M. de Puttkamer, il m'aurait fallu rechercher l'appui des conseillers de son ministère habitués au *Culturkampf*, et ceci était au-dessus de mes forces. La politique religieuse de Falk n'était pas exclusivement motivée par le différend religieux catholique; elle fut à l'occasion aussi influencée et contrecarrée par la question religieuse protestante. Dans celle-ci M. de Puttkamer était plus près que Falk des opinions qui faisaient loi à la cour, et mon désir de restreindre la lutte avec Rome n'aurait sans doute pas rencontré de résistance personnelle de la part de mon nouveau collègue. Les obstacles venaient en partie de la force d'inertie des conseillers encore tout agités de la colère du *Culturkampf* (M. de Puttkamer se crut même obligé de leur sacrifier ses préférences pour les réformes qu'exigeait l'évolution naturelle et traditionnelle de notre orthographe), en partie dans la répugnance de mes autres collègues à toute condescendance même apparente vis-à-vis du pape.

Mes premières tentatives pour préparer la paix religieuse ne trouvèrent pas davantage un accueil favorable auprès de Sa Majesté. Le haut clergé protestant était alors plus influent que l'impératrice et ses tendances catholiques. Celle-ci n'était plus stimulée par le centre, parce qu'on y trouvait insuffisantes les concessions que nous offrions de faire au début, et que là, comme à la cour, il semblait plus important encore à ce moment-là de me combattre que de soutenir des tentatives conciliantes parties de moi. Les luttes résultant de cette situation se renouvelaient sans cesse, en devenant de plus en plus graves.

Il fallut encore un labeur de plusieurs années pour pouvoir aborder, sans nouvelles crises ministérielles, la revision des lois de mai. On manquait pour la soutenir dans les luttes parlementaires d'une majorité, après la désertion du parti *freisinnig* qui était passé dans le camp ultramontain de l'opposition. Je devais me tenir pour satisfait si je réussissais vis-à-vis du polonisme à conserver comme des conquêtes définitives la subordination de l'école à l'État obtenue pendant le *Culturkampf*, et les modifications introduites dans les articles de la constitution visant les rapports de l'Église avec l'État. Ces deux victoires étaient à mes yeux plus précieuses que les interdictions faites aux ecclésiastiques, en vertu des lois de mai, d'exercer leurs fonctions, ou que l'appareil juridique dirigé contre les prêtres récalcitrants. La suppression de la division catholique, et de son action dangereuse pour l'État en Silésie, en Posnanie et en Prusse constituait à elle seule un précieux avantage. Les progressistes de la nuance *freisinnig* avaient abandonné le *Culturkampf* qui avait été engagé plutôt par eux que par moi et dont les

champions avaient été Virchow et consorts. Bien plus, ils avaient, dans le parlement et dans les élections, soutenu le centre, qui à présent mettait le gouvernement en minorité. En présence de la majorité compacte qui se composait du Centre, des progressistes, des socialistes, des Polonais, des Alsaciens, des Guelfes, la politique de Falk dans le Reichstag n'avait aucune chance de succès. Dès lors j'étais d'autant plus disposé à préparer la paix que nous étions parvenus à placer les écoles sous le contrôle de l'État, à supprimer les articles constitutionnels et la section catholique.

Je finis par gagner l'empereur à mes vues. Mais, au moment de peser ce qu'il fallait conserver et ce qu'il fallait abandonner, la position que venait de prendre le parti progressiste et les sécessionnistes eut pour nous une importance décisive. Au lieu de soutenir le gouvernement, ils s'allièrent au centre dans les élections et dans les scrutins des alliances, et ils avaient conçu des espérances qui amenèrent la constitution de ce qu'on appelait le ministère Gladstone (Stosch, Rickert, etc.), c'est-à-dire d'une coalition entre libéraux et catholiques.

En 1886, je réussis à mener à terme la contre-réforme que, pour une part je désirais, et que, pour une part, je croyais tolérable, tandis que sur d'autres qui l'étaient moins, j'avais dû faire des concessions. J'avais ainsi atteint le *modus vivendi* qui, en somme, comparé avec le *statu quo* d'avant 1871, forme un bilan du *Culturkampf* en faveur de l'État.

Que durera ce *modus vivendi* et jusqu'à quel point fera-t-on trêve à présent aux luttes religieuses? Le temps seul pourra nous l'apprendre. Cela dépend de l'état d'esprit religieux et du degré d'ardeur belliqueuse non seulement

de chacun des papes et de leurs conseillers influents, mais aussi des évêques allemands et du plus ou moins de religiosité intense qui, au cours des temps, régnera dans la population catholique. On ne saurait établir de limite fixe aux prétentions de la cour de Rome sur les États auxquels elle accorde le régime de la parité bien qu'ils soient gouvernés par une dynastie protestante. L'antique lutte entre les prêtres et les rois n'arrivera pas de sitôt à son terme, elle n'y arrivera pas en Allemagne particulièrement. Nous avons eu, avant 1870, un régime sur la base duquel la situation de l'Église catholique justement en Prusse était reconnue par la curie elle-même comme idéale et plus favorable que dans la plupart des pays purement catholiques. Mais dans notre politique intérieure, et notamment dans la politique parlementaire, nous n'avons ressenti aucun effet de cette satisfaction accordée à un parti confessionnel. Bien avant 1871, le groupe des deux *Reichensperger*, sans que pour cela les chefs eussent personnellement encouru le reproche d'être des chercheurs de querelles, appartenait en permanence à l'opposition contre le gouvernement d'une maison royale qui était protestante. Dans tout *modus vivendi*, Rome considérera une dynastie et une Église protestantes comme une anomalie et une maladie que l'Église a le devoir de chercher à guérir. L'État, quelque convaincu qu'il soit de cette vérité, n'est pas obligé pour cela de partir en guerre et d'abandonner l'attitude défensive à l'égard de l'Église romaine. Tous les traités de paix dans ce monde constituent un provisoire, qui n'a qu'une valeur momentanée. Les relations politiques entre les puissances indépendantes suivent une marche continue faite tantôt de la lutte, qui les met aux prises les unes avec les autres, tantôt de l'aver-

sion de l'une ou de l'autre partie à renouveler cette lutte. En Allemagne, il y aura toujours pour la curie une tentation de reprendre le combat; elle y sera sollicitée par le caractère inflammable des Polonais, l'ambition dominatrice de la noblesse polonaise, la superstition qu'entretiennent les prêtres dans les couches profondes du peuple. J'ai trouvé dans la région de Kissingen des paysans allemands, ayant reçu l'instruction scolaire, qui croyaient fermement que le prêtre appelé à un lit de mort pouvait, lui pauvre pécheur, envoyer directement le mourant dans l'enfer ou dans le ciel, en lui refusant ou lui accordant l'absolution; ils pensaient qu'on devait donc également en politique avoir le prêtre pour ami. En Pologne, il doit au moins en être ainsi sinon pis, car on persuade aux illettrés qu'allemand et luthérien sont deux termes identiques, tout comme polonais et catholique. Une paix éternelle avec la curie romaine, en raison des conditions d'existence données, est aussi impossible que cette même paix entre la France et ses voisins. Si d'ailleurs il est vrai que la vie humaine se compose d'une série de luttes, cela est plus vrai encore entre puissances politiques indépendantes de leurs relations réciproques; il n'existe pas pour les réglementer de tribunal qualifié et dont les sentences soient d'emblée exécutoires. Or la curie romaine est une puissance politique indépendante parmi les qualités immuables de laquelle figure le même besoin d'extension que chez nos voisins français. Contre le protestantisme, il subsistera toujours en elle, sans qu'il puisse être refréné par aucun concordat, un besoin agressif de prosélytisme et de passion dominatrice; elle ne souffre point d'autres dieux à côté d'elle.

V

Au moment où la lutte du *Culturkampf* était la plus vive, eut lieu une visite que le roi Victor-Emmanuel fit à Berlin, en septembre (du 22 au 26) 1873. J'avais appris par M. de Keudell que le roi avait fait faire une tabatière garnie de brillants dont la valeur était estimée de 50 000 à 60 000 francs, à peu près six ou huit fois plus qu'il est d'usage de dépenser pour des cadeaux de ce genre. Il l'avait fait tenir au comte Launay pour m'être remise. En même temps, il vint à ma connaissance que Launay avait montré la tabatière, en en indiquant la valeur, à son voisin d'appartement, l'ambassadeur de Bavière, baron Pergler de Perglas, qui était en relations personnelles avec nos adversaires du *Culturkampf*. La grande valeur du cadeau qui m'était destiné pouvait donc donner prétexte à établir un rapprochement entre l'appui que le roi d'Italie cherchait alors et trouva effectivement auprès de l'empire allemand et ma personne. J'exprimai à l'empereur mes scrupules au sujet de l'acceptation du cadeau. Il eut d'abord l'impression que je trouvais d'une façon générale au-dessous de ma dignité d'accepter une tabatière avec portrait, et il vit dans mon refus un manquement aux traditions auxquelles il était habitué. Je dis : « A l'égard d'un cadeau de valeur moyenne, la pensée ne me serait pas venue de refuser. Mais dans le cas présent, c'est non le portrait du souverain, mais les diamants qu'on pourrait vendre qui constituent l'argument décisif dans l'appréciation de cet incident; en tenant compte de la phase que traverse le *Culturkampf*, je dois éviter de donner

prise à des soupçons, après que la valeur de la tabatière, excessive dans la circonstance, a été constatée par Perglas qui voisine avec Launay, et qu'on en a parlé dans le monde. » L'empereur finit par admettre mes raison et mit fin à l'entrevue par ces mots : « Vous avez raison, n'acceptez pas la tabatière[1]. » Je fis connaître mon opinion au comte Launay par M. de Keudell, et la tabatière fut remplacée par un portrait du roi, très joli et très ressemblant, avec la signature autographe suivante, qui faisait allusion à l'ordre de l'Annonciade qui m'avait été conféré :

AL PRINCIPE BISMARCK. BERLINO, 26 SETTEMBRE 1873.

AFFEZIONATISSIMO CUGINO

VITTORIO EMANUELE.

Le roi éprouva cependant le besoin de me donner une expression plus forte de sa bienveillance par un cadeau de valeur analogue à celle du présent dont il avait eu primitivement l'idée, mais qui ne pût se vendre. Je reçus, venant s'ajouter à la signature flatteuse du portrait, un vase d'albâtre d'une grandeur et d'une beauté rares, que je n'eus pas peu de difficulté à faire emballer et transporter sûrement lors du déménagement précipité de mon appartement officiel, auquel mon successeur me contraignit.

1. Le prince Gortschakow était d'un autre avis sur l'acceptation d'une tabatière garnie de brillants. A notre visite à Saint-Pétersbourg (1872), Sa Majesté me demanda : « Que puis-je donc donner au prince Gortschakow ? Il a déjà tout, même mon portrait ; peut-être un buste ou une tabatière avec des brillants ? » Je fis contre une tabatière de valeur des objections que je tirais de la position et de la richesse du prince Gortschakow, et l'empereur me donna raison. Je sondai ensuite confidentiellement le prince et reçus aussitôt la réponse : « Que Monsieur (russicisme) me fasse donner une belle tabatière *avec de grosses pierres.* » Je rapportai le mot à Sa Majesté, un peu confus de mon peu de connaissance du cœur humain ; nous rîmes tous les deux, et Gortschakow eut sa tabatière. (*de B.*)

VI

De la correspondance entre le comte de Roon et Maurice de Blanckenbourg, publiée par la *Deutsche Revue*, la *Germania*, du 6 décembre 1891, tire la conclusion que j'aurais brisé la résistance de l'empereur contre le mariage civil.

Blanckenbourg était un compagnon de lutte ; ce qui m'attachait surtout à lui c'était notre amitié qui datait de notre enfance et qui persista jusqu'à sa mort. Mais pour lui cette amitié n'entraînait pas une confiance ou un dévouement absolu sur le terrain politique. Dans ce domaine, je subissais la concurrence de ses directeurs de conscience politiques et religieux. Ceux-ci n'avaient pas la volonté, Blanckenbourg n'avait pas les capacités voulues pour embrasser le progrès historique de la politique allemande et européenne. Lui-même était sans ambition et exempt de la maladie de beaucoup de mes congénères de la Vieille-Prusse, et qui les porte à me jalouser. Mais en politique il avait de la peine à renoncer au point de vue particulariste prussien, et même luthérien-poméranien. Grâce à son gros bon sens et à sa loyauté, il ne subissait pas l'influence des courants conservateurs à qui l'une et l'autre faisaient défaut.

Toutefois dans cette attitude indépendante entrait pour une bonne part une réserve prudente provenant de ce que la politique lui resta toujours étrangère. Il était malléable et accessible aux effets de l'éloquence ; ce n'était pas un pilier inébranlable sur lequel j'aurais pu m'appuyer. Le conflit où le mettait sa bienveillance pour moi et son

manque d'énergie à l'égard d'autres influences finit par le déterminer à se retirer complètement de la politique. Lorsque je le proposai la première fois pour le ministère de l'Agriculture, je subis en définitive un échec par suite de la résistance des mêmes collègues qui avaient auparavant approuvé la demande que j'avais adressée à Blanckenbourg. L'aversion de mon ami à rester longtemps exposé à la malveillance sur la scène de la vie publique a-t-elle contribué à faire échouer mon projet d'introduire dans le ministère cet élément conservateur? C'est là une question que je ne chercherai pas à résoudre. Mais ce fut sans aucun doute le cas, lors de son deuxième et définitif refus, à la date du 10 novembre 1873 [1]. Sa lettre à Roon, d'avril 1874 [2], manque de clarté; il y parle en même temps de son refus et de ce fait que je me serais séparé volontairement de Falk. Si le parti conservateur dans la personne de ses premiers orateurs et chefs d'alors, Blanckenbourg et Kleist-Retzow, eût marché avec moi d'un accord unanime, la composition du ministère eût été différente, et ce que dans la lettre il appelle l'impasse Falk ne m'aurait peut-être pas été imposé. Mais le refus du portefeuille est venu, comme la lettre le prouve, de Blanckenbourg lui-même, peut-être non sans qu'il ait subi l'influence du souvenir des luttes des « pauvres luthériens », des « vieux luthériens », dans les rangs desquels figurait Blanckenbourg, entre 1830 et 1840. Lorsqu'il se retira de la politique, j'eus la sensation qu'il m'abandonnait. La résistance de l'empereur Guillaume au mariage civil, dont on dit que je l'ai brisée, est une des inventions du jésuitisme démocratique que représente la

1. *Deutsche Revue*, octobre 1891, p. 140. — *Mémoires de Roon*, III [4], p. 370 et suiv. (*H. K.*)
2. *Deutsche Revue*, décembre 1891, p. 270. — *Mémoires de Roon*, III [4], p. 406.

Germania[1]. L'aversion de l'empereur fut vaincue par la pression qu'en mon absence et sous la présidence nominale de Roon, la majorité des ministres présents à Berlin exerça sur Sa Majesté, pression telle que l'empereur avait à choisir entre l'acceptation du projet de loi et la formation d'un nouveau cabinet. Dans l'état de santé où j'étais alors, je n'aurais pas été capable de recruter, dans les groupes qui m'attaquaient et s'attaquaient entre eux, un nouveau cabinet pour continuer à lutter en faisant face de tous les côtés. Si, dans la lettre du 8 mai 1874, l'empereur, revenant sur le passé, dit que malgré son état de faiblesse il avait écrit deux lettres contre le projet ; ces lettres ne m'étaient pas adressées à moi, mais au ministère de Berlin, et je lui ai simplement conseillé, dans l'alternative où il était de devoir choisir entre le mariage civil obligatoire et un changement de ministère, d'opter pour le premier. Sans aucun doute son aversion contre le mariage civil était encore plus grande que la mienne. Je considérais avec Luther le mariage comme une affaire civile, et ma résistance à reconnaître ce principe reposait plutôt sur le respect de la coutume établie et de la conviction des masses que sur un scrupule personnel de chrétien.

1. 1891, n° 281. (*H. K.*)

CHAPITRE XXV

Rupture avec les Conservateurs.

I

La rupture des conservateurs avec moi, s'accomplit bruyamment en 1872, les signes avant-coureurs de cette rupture s'étaient déjà produits en 1868 lors de la discussion sur le fonds provincial hanovrien. Le projet de loi que le gouvernement, pour tenir une promesse faite un an plus tôt aux Hanovriens, avait soumis au Landtag, avait été déjà vivement combattu dans la commission par les membres conservateurs. Les députés de Brauchitsch et de Diest présentèrent alors à la Chambre une proposition qui réduisait essentiellement le projet de loi. Le premier, portant la parole pour le groupe, développa les motifs pour lesquels le parti conservateur ne pouvait pas voter en faveur de la loi. La réfutation détaillée que je fis alors se terminait par ces mots : « Un gouvernement constitutionnel n'est pas possible, si le ministère ne peut pas compter sur un des grands partis avec une entière certitude, même dans des questions de détail qui ne sont peut-être pas absolument du goût du parti et si ce parti ne fait pas le raisonnement suivant : nous marchons d'une

manière générale avec le gouvernement; nous trouvons, il est vrai, que de temps à autre il commet une sottise, mais jusqu'à présent il a fait moins de sottises qu'il n'a pris de mesures acceptables; pour ce motif nous lui pardonnerons les fautes de détail. Si un gouvernement n'a pas dans le pays au moins un parti, qui accepte de cette façon ses opinions et ses tendances, le régime constitutionnel devient impossible, il lui faut alors manœuvrer contre la constitution et pactiser; il devra créer artificiellement une majorité ou chercher à en acquérir une d'une façon passagère. Il tombera alors à l'état de ministère de coalition, état bien précaire, et sa politique s'engagera dans des fluctuations qui, pour l'État et en particulier pour le principe conservateur, sont funestes au plus haut degré[1]. »

Malgré cet avertissement, la loi fut acceptée le 7 février, avec un amendement accepté par le gouvernement, avec une majorité de trente-deux voix seulement, parce que la plupart des conservateurs avaient voté contre elle. Dans la commission de la Chambre des Seigneurs aussi, l'attaque fut reprise par les conservateurs. L'incident suivant montre à l'aide de quels moyens on opérait alors. Charles de Bodelschwingh, ministre des Finances pendant le conflit, qui avait refusé en 1866 de faire les fonds nécessaires pour la guerre et avait été pour ce motif remplacé par le baron von der Heydt, avait répandu le bruit dans le groupe conservateur que le rejet du projet de loi me serait en réalité agréable, et il s'était offert à en produire la preuve. Il m'aborda dans la salle des séances au commencement des débats, engagea une conversation indifférente en me de-

1. *Discours politiques*, t. III, p. 45.

mandant des nouvelles de la santé de ma femme, puis retourna au milieu des amis de son groupe, en déclarant qu'après s'être entretenu avec moi il était sûr de son fait.

En lisant les rapports très nourris que Roon, alors à Bordighera, reçut en février 1866 de membres du parti conservateur (reproduits dans la *Deutsche Revue* d'avril 1891)[1], on voit que les conservateurs exigeaient que j'entrasse dans leur groupe. J'avais peu de temps de reste et bien des points me préoccupaient : les desseins de la France, la possibilité, bien plus la vraisemblance que l'Autriche avec Beust accepterait les projets de guerre de la France, pour avoir la revanche de 1866, l'attitude, dans ces conjonctures, de la Russie, de la Bavière, de la Saxe, enfin l'existence d'une légion hanovrienne. Ces préoccupations et le travail qu'elles m'imposaient m'avaient complètement épuisé, et voilà que ces messieurs me demandaient d'aller voir chaque homme politique de leur groupe et de le prêcher. J'allai jusqu'à le faire, autant qu'il m'était possible, mais mes tentatives échouèrent contre les intrigues de Bodelschwingh et l'emportement de Vincke, Diest, Kleist-Retzow et autres qui étaient de ma classe sociale et de mon parti, mais qui étaient devenus mécontents et jaloux.

Les opinions de Roon lui-même sur la situation qu'on lui avait exposée sont exprimées dans la lettre qu'il m'adressa le 19 février 1868 de Bordighera. En voici les passages les plus importants[2] :

« A en juger par les journaux, vous avez eu encore et vous avez donné aux autres de terribles ennuis. Je n'en suis pas surpris, mais je suis navré que des divergences

1. Comp. *Mémoires*, t. III[4], p. 62 et suiv. (*H. K.*)
2. *Bismarck-Jahrbuch*, t. VI p. 198 et suiv. (*H. K.*)

d'ordre si grave n'aient pas pu être évitées, des divergences qui jettent dans une ivresse bruyante les libéraux de profession et semblent rendre les conservateurs, je veux dire ceux qui le sont de fondation, plus perplexes encore qu'ils ne le sont malheureusement déjà sans cela. Que n'auriez-vous pas dit d'après *Galignani*[1]! On m'a promis les comptes rendus sténographiques de la discussion; malheureusement ils ne sont pas encore entre mes mains. D'ailleurs sur le point essentiel, celui de la démission que vous avez menacé de donner, je suis complètement tranquille, car, sauf le cas d'une impossibilité physique de conserver vos fonctions, je tiens votre retraite pour absolument impossible. Mais je suis pourtant inquiété par la décomposition de plus en plus menaçante du parti conservateur. Si elle devait s'accomplir de la manière dont l'espèrent les libéraux, j'y verrais une chose très grave et grosse de dangers, un événement qui vous abaisserait nécessairement, vous et le gouvernement, au rang d'organe docile du parti libéral. Je comprends, il est vrai, qu'il soit utile pour notre politique que les libéraux conservent l'espoir de pouvoir eux aussi mettre la main au gouvernail. Mais je comprends également qu'il serait préjudiciable que la situation prît une tournure telle que leur participation au gouvernement fût une nécessité inévitable. Vous objecterez peut-être que le trouble, l'irrésolution et l'affolement des conservateurs, — sans parler de la présomption envieuse et méchante de quelques-uns, — y conduiront naturellement et que vous ne pouvez rien faire à cela. Mais est-ce vraiment bien exact? Le parti conservateur ne reconnaît malheureuse-

1. *Galignani's Messenger*, journal anglais paraissant à Paris. (*H. K.*)

ment pas toujours clairement que sa mission actuelle doit être autre qu'en 1862, et dans les années qui ont suivi. Si vous aviez sérieusement employé vos ressources considérables à l'endoctriner et à l'organiser, et si vous vouliez le tenter aujourd'hui encore, la mésalliance avec les libéraux pourrait être évitée. Bien plus, le parti conservateur réformé pourrait devenir l'appui le plus solide et le plus sûr pour faire route sur le chemin difficile et inévitable du progrès conservateur que doit effectuer le pays dans sa rénovation par les réformes intérieures. Sans doute un seul homme, quelque riches que soient les dons que Dieu lui ait accordés, ne peut pas à lui seul faire tout ce qui doit être fait. En m'exprimant ainsi, j'entends exclure tout reproche que vous pourriez voir dans ce qui précède. Je reconnais plutôt, et je le répète, que vos auxiliaires au ministère ne vous prêtent pas à vous et aux buts que vous poursuivez l'appui qu'on pouvait en attendre. Et lorsque je parlais de la réforme du parti conservateur, je reconnais que cette tâche devrait d'abord être celle du ministre de l'Intérieur. Mais le comte E...[1] possède-t-il la confiance (et la conscience!) indispensable pour s'en acquitter? Où prendrez-vous d'autres collègues, en particulier un autre ministre de l'Intérieur? Dans les rangs des nationaux-libéraux? L'idée m'en est insupportable. Dans les conservateurs? Mais qui? Les esprits organisateurs et créateurs sont parmi eux des oiseaux rares, et quelque ennemi que je sois de notre fâcheux système administratif, je comprends que celui qui pourrait le réformer devrait d'abord le connaître. »

Quelques jours plus tard, le 25 février, Roon écrivit à son fils aîné :

1. Eulenbourg. (*N. d. T.*)

« Sur la politique et le conflit, je préférerais ne rien écrire du tout, après que, m'appuyant sur le rapport confidentiel qui m'a été envoyé le 9, j'ai écrit le 19 au comte Bismarck pour lui exprimer mes regrets que les choses se soient ainsi passées, etc. Les comptes rendus sténographiques qui me sont promis ne pourront vraisemblablement rien changer à ma façon d'envisager les choses : il est impossible que Bismarck puisse tout faire lui-même. L'organisation ou la réorganisation devenue nécessaire du parti conservateur regarde le ministre de l'Intérieur, et ni Bismarck, ni moi, ni Blanckenbourg, ni qui que ce soit n'avons officiellement qualité pour la faire. Si le seul qui soit qualifié pour cette tâche n'est pas prêt ou n'y est pas propre, c'est qu'il lui manque quelque chose d'indispensable pour bien remplir ses fonctions ; on peut tirer de là la conclusion qui s'en dégage d'elle-même et procéder en conséquence. L'attitude de Bismarck à l'égard des conservateurs, mon absence ou celle de Blanckenbourg sont cause peut-être qu'on n'a pas exercé sur eux une action qui eût été salutaire, mais on ne peut pas faire de cela un reproche à Bismarck, ce serait une injustice. Lorsqu'on sait comme moi de la façon la plus sûre le travail énorme que doit fournir et que fournit Bismarck, on ne peut pas équitablement le blâmer de ce qu'il n'en fournisse pas davantage encore et ne supplée pas à la négligence ou à l'incapacité de son collègue. Le seul reproche contre lui qui serait fondé serait plutôt qu'il n'a peut-être pas fait tout ce qui était possible pour se procurer des auxiliaires plus actifs? Peut-être le peut-on affirmer. Mais moi qui suis en mesure, malgré mon éloignement, d'apprécier mieux et plus exactement peut-être que n'importe qui les questions de personnes dont il s'agit, je suis à peine capable de

formuler avec une pleine assurance une pareille affirmation. D'ailleurs la rupture ne sera que passagère, il faut qu'il en soit ainsi. Nous ne pouvons pour l'essentiel nous appuyer sur aucun autre parti, mais notre parti *doit enfin comprendre* que ses opinions et ses devoirs actuellement *doivent être essentiellement autres* qu'au temps du conflit. Il doit être et devenir un parti de *progrès conservateur* et renoncer au rôle de serre-frein, quelque essentiel et nécessaire qu'ait pu être et qu'ait été en fait ce rôle, au moment de la puissance excessive du progrès démocratique et du bouleversement démagogique dont elle nous menaçait. Voilà, *in nuce*, mes idées sur la situation de ces jours-ci; il va de soi qu'elles sont de nature à n'être communiquées qu'à nos intimes amis...[1] »

II

L'attente de Roon ne se réalisa pas. Le parti conservateur resta ce qu'il était. Le conflit dans lequel il s'était engagé avec moi persista à l'état plus ou moins latent. Je comprends que la tendance conservatrice du groupe, désigné vulgairement par le nom de *Gazette de la Croix*, fût hostile à ma politique. Beaucoup de membres de ce groupe obéissaient à des raisons de principe respectables et qui, chez quelques-uns, exerçaient une plus grande influence que leur sentiment national plus prussien qu'allemand. Dans d'autres, je pourrais dire dans mes adversaires de la seconde classe, le motif de l'opposition était le désir d'arriver: — « Ote-toi de là, que je m'y mette. » — Les pro-

1. *Mémoires*, t. III[4], p. 70 et suiv. (*H. K.*)

totypes de cette espèce étaient Harry Arnim, Robert Goltz et d'autres. Je pourrais désigner comme formant la troisième classe mes congénères de la noblesse rurale, qui étaient fâchés de ce que, dans ma carrière exceptionnelle, je fusse monté plus haut que ne le permettait l'idée, moins allemande que polonaise, qu'ils se faisaient de l'égalité traditionnelle dans la noblesse rurale. On m'aurait pardonné d'être devenu de hobereau ministre ; mais on ne me pardonnait pas les dotations et peut-être aussi le titre de prince qui me fut conféré bien contre mon gré. L'« Excellence » était une de ces choses que, par habitude, il était permis d'obtenir et de prêter ; l'« Altesse » excitait la critique. Je puis parfaitement m'en rendre compte, car j'avais les mêmes sentiments à cet égard. Lorsque, le matin du 21 mars 1871, un autographe de l'empereur m'annonça mon élévation au rang de prince, j'étais résolu à prier Sa Majesté de renoncer à son intention, parce que cette élévation de rang aurait apporté dans ma situation de fortune et dans tout mon genre de vie des modifications pour lesquelles je n'avais aucun goût. Autant je me représentais volontiers mes fils dans une situation large de gentilshommes campagnards, autant j'aimais peu à me les figurer en princes vivant avec un revenu insuffisant. C'était ce qui était arrivé pour Hardenberg et Blücher, dont les fils n'acceptèrent pas l'hérédité du titre ; le titre de Blücher ne fut repris qu'une quarantaine d'années plus tard (1861), à la suite d'un riche mariage catholique. Tandis que j'examinais tous ces motifs contre une élévation de rang, qui était complètement en dehors de mes visées ambitieuses, j'arrivai sur les derniers degrés de l'escalier du château. J'y trouvai, à mon très grand étonnement, l'empereur à la tête de la famille royale. Il me serra cordiale-

ment dans ses bras, les larmes aux yeux, me saluant du titre de prince, et exprimant tout haut sa joie d'avoir pu m'accorder cette distinction. Devant cet accueil et les vives félicitations de la famille royale, il ne me fut plus possible de faire valoir auprès du roi le scrupule que j'éprouvais d'accepter le titre de prince. Et depuis j'ai toujours eu sentiment qu'on peut, comme comte, se contenter d'avoir de l'aisance, sans se faire remarquer désagréablement, mais que pour ne pas se faire remarquer quand on est prince, il *faut* être riche. J'aurais supporté plus facilement encore la jalousie de mes anciens amis et congénères, si elle avait été provoquée par ma *façon de penser*. Cette jalousie trouva une expression et des prétextes dans la critique sévère à laquelle ma politique fut soumise. Elle fut condamnée par les conservateurs prussiens sous la conduite de mon parent, M. de Kleist-Retzow, à propos de la loi sur la surveillance scolaire en 1872 et dans quelques autres occasions.

L'opposition des conservateurs contre la loi sur la surveillance scolaire, que Mühler avait encore proposée, se fit sentir déjà dans la Chambre des Députés. On voulait assurer légalement au prêtre de la localité, même en Pologne, l'inspection de l'école primaire, tandis que le projet de loi laissait aux autorités liberté pleine et entière dans le choix de l'inspecteur primaire. Dans la discussion très chaude dont se souviendront quelques anciens membres du Landtag en 1872, je dis, le 13 février 1872 :

« L'orateur (Lasker) a déclaré que ni lui ni ses amis ne pouvaient comprendre que dans une question de principe que nous avions déclarée essentielle à la sûreté de l'État, que dans une question de *cette* importance, le parti jusqu'ici conservateur déclarât ouvertement la guerre au gouverne-

ment. Je ne veux pas m'approprier cette dernière expression, mais je puis sans doute, confirmant ce qui a été dit, déclarer que moi aussi je n'ai pu comprendre que ce parti ait abandonné le gouvernement dans une question pour le succès de laquelle le ministère de son côté est résolu à employer tous les moyens constitutionnels[1]. »

Après que la loi, dans la rédaction acceptée par le gouvernement, eût été adoptée par 207 voix contre 155 voix cléricales, conservatrices et polonaises, elle vint en discussion le 6 mars devant la Chambre des Seigneurs. Je citerai ici un passage de mon discours :

« Cette question a été grossie au point de vue protestant, on lui a donné une importance telle qu'il semble que nous voulions maintenant révoquer tous les ecclésiastiques ensemble, faire *table rase,* et, avec ces 20 000 thalers que nous demandons, mettre sens dessus dessous l'État protestant. Sans ces exagérations, les contestations et les conflits regrettables qui se sont élevés à l'occasion de cette loi auraient été complètement superflus. La loi n'a pris son importance exagérée que par la résistance, bien inattendue pour nous, du parti conservateur protestant. Cette résistance, dont je ne veux pas rechercher davantage l'origine, — je ne le pourrais pas sans faire de personnalités, — est pour le gouvernement de l'État une expérience profondément douloureuse et décourageante pour l'avenir. Après que nous avons dû vous exposer avec une franchise à laquelle des conservateurs ne devraient jamais forcer le gouvernement de l'État, la genèse et la tendance de cette loi, vous devriez reconnaître la nécessité qu'il y a d'apprendre

1. *Discours politiques*, t. V, p. 283.

l'allemand à ceux de nos compatriotes qui, jusqu'à présent, ne parlent pas cette langue. Voilà pour moi le point essentiel de cette loi [1]. »

Dans une Chambre de 202 membres, 76 votèrent contre la loi. La veille encore, j'avais essayé de démontrer à M. de Kleist les conséquences probables de la politique dans laquelle il s'engageait avec ses amis, mais je me trouvai en présence d'un « parti pris », sur l'origine duquel je ne veux pas faire de conjectures. Il mit dans sa façon de rompre avec moi une netteté où perçait autant de passion personnelle que de passion politique. J'ai conservé jusqu'à ce jour la conviction que cet homme de parti à qui, personnellement, j'étais lié par des liens étroits, a nui gravement au pays et à la cause conservatrice. Si le parti conservateur, au lieu de rompre avec moi et de me combattre avec un acharnement et un fanatisme qui ne le cédaient en rien à ceux d'aucun des partis hostiles à l'État, avait aidé le gouvernement de l'empereur à poursuivre, dans un effort loyal et commun, l'édification de la constitution de l'Empire, celle-ci aurait certainement porté la trace profonde d'une pareille collaboration conservatrice. Car il fallait l'achever, si l'on voulait empêcher que les conquêtes politiques et militaires ne s'émiettassent et que l'Empire ne fût privé de l'unité dont il avait besoin.

Je ne sais pas jusqu'où j'aurais dû aller dans mes avances pour obtenir le concours des conservateurs; je serais allé plus loin en tout cas que ne l'a permis la situation créée par la rupture. En raison des dangers que nos guerres avaient fait naître, je considérais pour cette période comme de second ordre, les différences dans les

1. *Discours politiques*, t. V, p. 364 et suiv. (*H. K.*)

doctrines des partis comparées à la nécessité de nous couvrir politiquement du côté de l'étranger par une unité intérieure aussi étroite que possible. La première condition était pour moi l'indépendance de l'Allemagne sur la base d'une unité assez forte pour qu'elle pût se défendre elle-même. J'avais et j'ai encore la confiance que la nation a assez de sagesse et de raison réfléchie pour amender et supprimer les superfétations et les défauts de nos institutions nationales, si elle n'en est pas empêchée par sa dépendance à l'égard du reste de l'Europe et au dedans par des intérêts de groupes et de minorités, comme cela est arrivé jusqu'en 1866. A ce point de vue et à cause des dangers de guerres et de coalitions, il ne m'importait pas plus qu'aujourd'hui, de savoir si nous serions libéraux ou conservateurs, mais je plaçais au-dessus de tout l'autonomie de la nation et de ses souverains. Aujourd'hui encore je n'abandonne pas mes espérances, quoique je n'aie plus la certitude que notre avenir politique n'aura pas à souffrir encore d'erreurs et de revers dans l'évolution qui le mènera vers son terme.

III

Le rapprochement exclusif avec les nationaux-libéraux, auquel me contraignit la défection des conservateurs, fut dans le camp de ces derniers un motif ou un prétexte pour redoubler d'animosité contre moi. Contraint par la maladie, j'avais cédé au comte Roon la présidence du ministère, depuis le 1^er^ janvier jusqu'en novembre 1873. Pendant cette période se rencontraient chez lui, le soir, en groupes petits ou grands, les hommes politiques de

la droite qui étaient mes adversaires. A ces soirées prenait part le comte Harry Arnim, qui n'avait pas l'habitude de fréquenter sans but politique les réunions comprenant exclusivement des messieurs, lorsqu'il se trouvait en congé à Berlin. Il s'y donna un rôle tel qu'il produisit sur les assistants l'impression que Roon lui-même exprimait devant moi par ces mots : « Il y a tout de même un bon *Junker* dans cet homme-là! » Par le tour qu'il donnait à la conversation, par l'insistance et l'énergie que mon ami et collègue mettait à répéter ces paroles, cette appréciation avait pour moi la valeur d'un reproche et d'une allusion. Il semblait que je manquasse des qualités qu'on trouvait dans Arnim et qu'il fût capable de diriger la politique intérieure avec plus de vigueur et dans un esprit plus conservateur, s'il eût été à ma place. Dans les entretiens où l'on s'étendait abondamment sur ce thème du *Junker* dans Arnim, j'acquis l'impression que mon vieil ami Roon lui-même subissait l'effet des conciliabules qui se tenaient chez lui et qu'il était en quelque sorte ébranlé dans la confiance que lui inspirait ma politique.

Aux groupes dont je parle appartenait aussi le colonel de Caprivi, alors chef de section au ministère de la Guerre. Je ne veux pas décider de quelle catégorie de mes adversaires, tels que je les ai classés plus haut, il faisait alors partie. Je sais seulement qu'il entretenait des relations personnelles avec les collaborateurs de la *Reichsglocke*. Il en entretenait aussi avec le conseiller intime de Lebbin, chef du personnel au ministère de l'Intérieur, qui, dans son département, exerçait également une influence qui m'était hostile. Caprivi avait cherché, m'a dit le feld-maréchal de Manteuffel, à user contre moi de l'influence de lui Manteuffel auprès de l'empereur, et il avait invoqué

mon « hostilité contre l'armée[1] » comme constituant un motif de plainte et comme un danger. Il est étonnant que Caprivi ne se soit pas alors souvenu de quelle façon l'armée, avant mon entrée et au moment de mon entrée au ministère, en 1862, était attaquée, critiquée et injustement traitée par l'élément civil et comment, pendant que j'étais aux affaires, elle put renoncer à la vie monotone de garnison, et faire à trois reprises, après Düppel, Sadowa et Sedan, de 1864 à 1871, son entrée triomphale à Berlin. J'ai le droit, sans présomption, de supposer qu'en 1862 le roi Guillaume aurait abdiqué, que la politique qui fonda la gloire de l'armée n'aurait peut-être pas été suivie, ou du moins qu'elle aurait été différente si je n'en avais pas pris la direction. L'armée aurait-elle trouvé l'occasion d'accomplir ses exploits et le comte de Moltke aurait-il eu simplement celle de tirer l'épée, si le roi Guillaume Ier avait été conseillé autrement et par d'autres ? Assurément non sans doute, s'il eût abdiqué en 1862, comme il voulait le faire parce qu'il ne trouvait personne qui fût prêt à partager et à affronter les dangers de sa position.

IV

Déjà le 11 février 1872, la *Gazette de la Croix* m'avait déclaré la guerre, parce que j'avais proclamé le régime parlementaire et l'athéisme. Sous la direction de Nathusius Ludom elle avait, en 1875, ouvert contre moi une campagne de diffamation avec ce qu'on appelait les « arti-

1. Comparez, sur ce reproche, la lettre de l'empereur Frédéric du 25 mars 1888, l. II, ch. XXII. (*de B.*)

cles sur l'ère Bismarckienne » et dont Perrot était l'auteur[1]. Je m'adressai par lettre à Amsberg, une des plus hautes autorités en jurisprudence, et je posai au ministre de la Justice la question si, en introduisant une demande de poursuites, je pouvais compter avec certitude sur la condamnation de l'auteur. Dans le cas contraire, je n'en présenterais point, car un verdict d'acquittement pourrait donner à mes adversaires de nouveaux prétextes à me rendre suspect. La réponse de tous les deux et de mon avocat, que j'avais également consulté, fut que la condamnation était vraisemblable, mais non assurée, en raison du texte très réservé et prudent des articles visés. Je ne m'étais pas encore fait alors des principes nettement définis en matière d'introduction de poursuites, et les expériences que j'avais faites pendant la période du conflit n'étaient pas précisément encourageantes pour moi. Je me souviens qu'un tribunal local, celui de Stendal, je crois, reconnut tout au long dans les considérants de son jugement la gravité des offenses portées publiquement contre moi, mais il n'en condamna pas moins le journaliste au minimum de la peine, c'est-à-dire à dix thalers, pour ce motif que j'étais réellement un bien mauvais ministre.

Lorsque parurent les articles de Perrot, je ne prévoyais pas encore non plus l'étendue que prendrait la campagne de calomnies, dirigée contre moi par mes anciens amis politiques et en particulier dans les milieux de la noblesse provinciale.

1. Le Dr Perrot, capitaine en retraite, né à Trèves, mort en 1891, auteur de brochures d'économie politique, en dernier lieu négociant. (*de B.*)

V

Tous ceux qui, à notre époque, ont été mêlés aux luttes politiques, auront fait l'observation suivante. Des hommes de parti dont l'éducation et l'honnêteté dans la vie privée n'ont jamais été mises en doute, dès qu'ils s'engagent dans ces luttes, se tiennent pour affranchis des règles de l'honneur et de la décence dont ils reconnaissent d'ordinaire l'autorité. Ils tirent d'une exagération ridicule du principe *salus publica suprema lex* la justification d'infamies et de grossièretés en paroles et en actes dont ils se sentiraient eux-mêmes écœurés en dehors des querelles politiques et religieuses. Cet affranchissement de toute décence et de toute honnêteté se rattache, sans qu'on se rende bien compte de la chose, au sentiment que, dans l'intérêt du parti qu'on substitue à celui de la patrie, on doit rapporter toutes choses à une autre mesure que dans la vie privée et que dans les luttes des partis on doit interpréter les commandements de l'honneur et des convenances autrement et plus librement qu'on le ferait même dans la guerre contre des ennemis étrangers. L'irritation qui vous pousse à sortir des formes et des bornes respectées d'ordinaire s'accentue encore involontairement pour un autre motif. En politique et en religion, personne ne peut démontrer d'une façon concluante pour l'opinion adverse la justesse de sa propre conviction, de sa propre croyance; et il n'y a pas de tribunal qui pourrait, par un jugement, réduire au silence les divergences d'opinion.

Dans la politique comme sur le terrain de la foi religieuse, il ne peut jamais être opposé d'autre argu-

ment par le conservateur au libéral, par le royaliste au républicain, par le croyant à l'incrédule que ce thème rebattu dans les mille variations de l'éloquence : Mes convictions politiques sont justes et les tiennes sont fausses; ma croyance est agréable à Dieu, ton incrédulité mène à la damnation. Il est donc explicable que des guerres de religion sortent des divergences d'opinions religieuses et que les luttes politiques des partis, si toutefois elles ne se vident pas par la guerre civile, aboutissent du moins à la suppression des bornes que maintiennent dans la vie sociale, étrangère à la politique, la décence et l'honneur des gens de bonne compagnie. Quel est l'Allemand instruit et bien élevé qui essaierait, dans les relations ordinaires, de placer ne fût-ce qu'une faible part des grossièretés et des méchancetés qu'il n'hésite pas, du haut de la tribune, en présence de cent témoins, à jeter au visage d'un adversaire non moins estimable dans la vie civile, et de le faire en criant sur un ton qui n'est d'usage dans aucune société qui se respecte? Qui, en dehors des agitations politiques des partis, penserait que le rang auquel il prétend lui-même de gentilhomme de bonne maison, pût s'accorder avec le métier de colporter des mensonges et des calomnies à l'égard d'autres personnes de sa société et de sa condition? Qui ne rougirait pas d'imputer ainsi à des hommes irréprochables des actions déshonnêtes, sans pouvoir en apporter la preuve? Qui enfin, ailleurs que sur le terrain des luttes politiques des partis, consentirait à assumer le rôle de calomniateur éhonté? Mais, dès que devant sa conscience et devant le groupe on peut alléguer qu'on agit dans l'intérêt du parti, toute infamie passe pour permise ou du moins pour excusable.

Contre moi, les calomnies commencèrent dans le journal qui, sous le symbole chrétien de la croix et avec l'épigraphe : « Avec Dieu, pour le roi et la patrie! » ne représente plus, depuis des années, le groupe conservateur, et moins encore le christianisme, mais simplement l'ambition et l'acharnement haineux de quelques rédacteurs. Le 9 février 1876, je me plaignis dans un discours public[1] des attaques venimeuses du journal. La réponse fut la manifestation des « déclarants », — c'est ainsi qu'ils s'appelaient, — dont le contingent savant comprenait quelques centaines de pasteurs protestants. C'est avec leur titre officiel et dans cette forme qu'ils se levèrent contre moi pour appuyer de leur serment les mensonges de la *Gazette de la Croix*; ils prouvèrent leur mission de serviteurs de l'Église chrétienne et de son règne de paix en contresignant publiquement les calomnies du journal. J'ai toujours eu de la méfiance à l'égard des politiciens à robe longue, femmes ou ecclésiastiques. Ce *pronunciamiento* de quelques centaines de pasteurs protestants en faveur d'une des calomnies les moins fondées dirigée contre le premier fonctionnaire du pays, n'était pas de nature à fortifier ma confiance dans les politiciens qui se cachent sous un vêtement de prêtre, même protestant. Entre moi et tous les « déclarants », dont beaucoup jusqu'alors auraient eu avec moi des rapports personnels et même des relations d'amitié, le contact n'était plus possible. J'y mis une fin, après qu'ils eurent de la sorte pris à leur compte les insultes attentatoires à mon honneur sorties de la plume de Perrot.

Pour les nerfs d'un homme arrivé à l'âge mûr, c'est une

1. *Discours politiques*, VI, p. 351. (*H. K.*)

dure épreuve de rompre brusquement avec tous ou presque tous les amis et connaissances et de cesser les relations entretenues jusqu'alors. Ma santé était alors affaiblie et cela depuis longtemps, non par le travail qui m'incombait, mais par la conscience incessante de la responsabilité où j'étais des grands événements qui mettaient en jeu l'avenir de la patrie. Naturellement, pendant l'évolution agitée et parfois tumultueuse de notre politique, je n'ai pas toujours pu prévoir *avec certitude* si la route où je m'engageais était la bonne. Et cependant j'étais forcé d'agir comme si je prévoyais avec une netteté absolue les événements à venir et l'effet que devaient produire sur eux mes propres déterminations. Il est assez indifférent pour un ministre de savoir s'il est bien guidé par son coup d'œil, par son instinct politique, lorsque tous ses doutes sont levés, dès qu'il se sent couvert par la signature royale ou par une majorité parlementaire; pour le ministre, pourrait-on dire, d'une politique catholique, qui est certain d'obtenir l'absolution et que n'inquiète pas la question plutôt protestante de savoir si sa propre conscience l'absoudra. Mais pour un ministre qui identifie complètement son honneur avec celui du pays, l'incertitude du succès de chaque détermination politique est d'un effet mortel. La tournure politique que prendront les choses pendant le temps que réclame l'exécution d'une mesure ne peut pas se prévoir avec plus de certitude que le temps qu'il fera sous notre climat. Il n'en faut pas moins prendre son parti comme si on pouvait prévoir tout cela, et souvent avec l'obligation de lutter contre toutes les influences auxquelles on est habitué à attribuer de l'importance. C'est ce qui arriva, par exemple, à Nikolsbourg, au moment des négociations de paix. J'étais et je restais le seul person-

nage qui, finalement, fût rendu responsable de ce qui se faisait et du résultat obtenu; j'étais responsable de par nos institutions et en outre par nos traditions. J'avais à me résoudre en contradiction non seulement avec tous les militaires, par conséquent avec tous ceux qui étaient présents, mais encore en contradiction avec le roi, et j'avais à défendre ma résolution dans une lutte pénible. Examiner si une détermination est juste, s'il est juste de maintenir et d'exécuter ce que, en se fondant sur de faibles prémisses, on a reconnu comme utile, cet examen vous use et vous anéantit quand on est consciencieux et loyal. La fatigue augmente encore par ce fait qu'en politique il se passe un temps fort long, souvent plusieurs années, avant qu'on soit convaincu soi-même que ce qu'on voulait et ce qui est arrivé était juste ou non. Ce n'est pas le travail qui use, ce sont les doutes et les préoccupations, et aussi le point d'honneur, la responsabilité, alors que pour la soutenir on ne peut invoquer autre chose qu'une conviction et une volonté personnelles, et cela se produit avec le plus d'intensité précisément dans les crises les plus redoutables.

Le contact avec d'autres hommes que l'on juge être ses égaux aide à triompher de ces crises. Lorsque de telles relations cessent brusquement, et pour des raisons de personnes plutôt que de fond, pour des raisons de jalousie plutôt que par sincérité et pour des raisons très vulgaires alors même qu'elles sont sincères, lorsque le ministre responsable est brusquement boycotté par tous ses anciens amis, est traité en ennemi, et se voit donc réduit à la solitude livré à lui-même et à ses réflexions, cela ne peut qu'augmenter l'action dissolvante que les soucis de ses fonctions exercent sur ses nerfs et sur sa santé.

VI

Je m'étais attiré la malveillance de mes anciens amis politiques du parti conservateur en favorisant le parti national-libéral. On aurait dû croire que celui-ci, devant les attaques grossières et indignes dirigées contre mon honorabilité personnelle, se déciderait à me soutenir de façon ou d'autre pour les repousser, ou du moins ferait connaître qu'il n'approuvait pas ces attaques et ne partageait pas l'opinion de mes calomniateurs à mon sujet. Mais je ne me souviens pas d'avoir remarqué à ce moment une tentative quelconque des nationaux-libéraux de me venir en aide, soit dans la presse, soit dans la vie publique. Il semblait au contraire qu'il régnât dans le camp national-libéral une certaine satisfaction de voir le parti conservateur m'attaquer et rompre avec moi; on eût dit qu'on s'efforçait d'élargir la rupture et d'enfoncer chez moi l'aiguillon plus profondément encore. Libéraux et conservateurs étaient d'accord pour se servir de moi, pour m'abandonner ou m'attaquer, au gré de l'intérêt du groupe. Agir dans l'intérêt du pays, dans l'intérêt général, c'est naturellement en théorie, pour chaque groupe, la question qu'il appelle dominante, et chacun prétend chercher et trouver dans la voie que suit le groupe le moyen le plus efficace de travailler au bien public. Mais en fait, il m'est toujours resté l'impression que chacun de nos groupes poursuit sa politique comme s'il existait seul, et, que sans se préoccuper de l'ensemble ni de l'étranger, il s'isole dans son groupe comme dans une île. En outre, on ne peut même pas dire que les voies diffé-

rentes suivies par les groupes sur le champ de bataille politique par suite des antithèses existant entre les convictions politiques, deviennent pour chaque membre une question de conscience et une nécessité qui s'impose à eux. Il arrive à la plupart des membres d'un groupe ce qui arrive à la plupart des membres de confessions différentes. Ils sont embarrassés de répondre quand on les prie d'indiquer les signes distinctifs de leur propre conviction à l'égard des convictions rivales. Dans nos groupes, le véritable point de cristallisation n'est pas un programme, c'est une personne, un *condottiere* parlementaire.

Les décisions non plus ne découlent pas des opinions des membres, mais de la volonté du chef ou de celle d'un orateur important, deux choses qui d'ordinaire se trouvent réunies en une seule personne. La tentative de quelques membres de s'élever contre la direction du groupe, contre l'orateur le plus prompt à la riposte, est jointe à tant de désagréments : échecs dans les scrutins, troubles dans les relations privées et journalières, qu'il faut avoir un caractère bien indépendant pour défendre une opinion opposée à celle de la direction du groupe. Mais le caractère ne suffit pas, s'il ne s'y ajoute pas un degré suffisant de science et de force de travail. Cette dernière qualité se trouve plutôt du côté de la gauche. Les partis conservateurs se composent dans l'ensemble des citoyens satisfaits; ceux qui attaquent le *statu quo* se recrutent naturellement plutôt parmi ceux qui sont mécontents des institutions actuelles. Parmi les motifs qui font qu'on est du groupe des satisfaits, la situation de fortune figure au premier rang. Or c'est une particularité sinon des hommes en général, du moins des Allemands, que l'homme mécontent soit plus laborieux et plus actif que le satisfait,

l'homme qui convoite plus ambitieux que l'homme rassasié. Les Allemands rassasiés moralement et physiquement sont à coup sûr parfois laborieux par conscience mais non pas en majorité. Dans les rangs de ceux qui attaquent l'ordre existant, on rencontre chez nous assez rarement des hommes à leur aise qui y ont été amenés par leurs convictions. Ils auront été plus souvent poussés à entrer dans le camp conservateur par une ambition qui espère se satisfaire plus rapidement dans cette voie, ou bien ils y auront été jetés par un mécontentement qu'ont provoqué des désagréments politiques ou religieux. En somme on trouvera toujours une plus grande énergie de travail parmi les forces qui attaquent l'ordre existant que parmi celles qui le défendent, c'est-à-dire, chez les conservateurs. En retour ce manque d'énergie au travail dans la majorité rend la direction d'un groupe conservateur plus facile que si elle était gênée par l'indépendance individuelle et la libre allure nettement accusée de ses membres. D'après mes expériences, la docilité des groupes conservateurs à suivre les ordres donnés par les membres dirigeants est au moins aussi forte, plus forte peut-être qu'à l'extrême gauche. La peur de la rupture est à droite peut-être plus grande qu'à gauche, et le reproche « d'être ministériel », qui avait alors un effet si puissant sur chacun des membres, empêchait un jugement objectif plus souvent du côté droit que du côté gauche. Ce reproche cessa subitement d'être sensible aux conservateurs et aux autres groupes, dès que, par ma démission, la place du gouvernement fut devenue vacante et que chaque chef de parti, dans l'espoir d'avoir part à la succession, devint servile et ministériel jusqu'à renier et à boycotter déloyalement l'ancien chancelier et sa politique.

Au moment de l'affaire des « déclarants », les influences hostiles qui se faisaient sentir à la cour renforcèrent le courant antiministériel, je veux dire la défaveur avec laquelle me considéraient et me traitaient un grand nombre de gentilshommes ruraux, mes égaux. L'empereur ne m'a jamais retiré ses bonnes grâces, il m'a toujours soutenu dans les questions d'affaires, mais cela ne l'empêchait pas de lire régulièrement la *Reichsglocke*. Cette feuille, qui ne vivait que des calomnies qu'elle lançait contre moi, faisait un service de treize numéros au seul ministère de la maison du roi, numéros destinés à la cour de Berlin et à quelques autres. Ses collaborateurs étaient non seulement des membres catholiques mais encore protestants de la noblesse de cour et de celle de province. L'impératrice Augusta me manifesta sa défaveur en plus d'une occasion et les hauts fonctionnaires de la cour qui, par leurs fonctions, dépendaient directement d'elle, poussaient le manque d'égards si loin que je dus écrire à Sa Majesté l'empereur pour me plaindre de leurs procédés. Le résultat fut qu'au moins extérieurement on n'osa plus me manquer. Ces mêmes procédés, employés vis-à-vis de M. Falk, ministre des Cultes, et de sa femme, devaient, plutôt que les difficultés réelles de la situation, le contraindre sous peu à se retirer [1].

1. Voir page 155. (*H. K.*)

CHAPITRE XXVI

Intrigues.

I

Le comte Harry Arnim ne supportait guère le vin, et un jour il me dit après un bon déjeuner : « Dans tout collègue plus haut placé que moi dans la carrière, je vois un ennemi, et je le traite en conséquence. Mais il ne faut pas qu'il s'en aperçoive, tant qu'il est mon supérieur. » C'était à l'époque de son retour de Rome après la mort de sa première femme. La nourrice italienne de son fils, habillée tout de rouge et d'or, faisait événement sur les promenades publiques; lui-même dans les entretiens politiques ne faisait que des citations de Machiavel, de jésuites et de biographes italiens. Il posait à ce moment pour l'ambitieux sans scrupules, touchait du piano à ravir et était, à cause de sa beauté et de son habileté, fort dangereux pour les dames à qui il faisait la cour. Il avait commencé de bonne heure à perfectionner cette habileté innée : étant élève du lycée de Neustettin, il avait fait son apprentissage dans la société des actrices d'une troupe ambulante, dont il remplaçait, en jouant du piano, l'orchestre absent.

Le comte Harry Arnim jouait le rôle principal parmi les personnages qui travaillaient à me retirer la confiance de l'empereur ; il était secondé dans ses desseins par la *Reichsglocke* et par les collaborateurs de ce journal, répandu dans les cercles de l'aristocratie et de la cour, dans les différents ministères, il était aidé enfin par les hobereaux mécontents et leurs articles tendancieux de la *Gazette de la Croix*.

Le 23 août 1871 il fut, sur ma proposition, nommé ministre plénipotentiaire, puis ambassadeur à Paris, où, malgré ses défauts, j'espérais dans l'intérêt du service tirer parti de ses hautes aptitudes ; mais il ne vit dans sa nouvelle position qu'un marchepied d'où il pourrait travailler avec plus de succès à m'écarter et à me remplacer. Dans des lettres privées, adressées à l'empereur, il faisait ressortir que la maison royale de Prusse était actuellement la plus vieille en Europe qui eût régné sans aucune interruption et que cette grâce divine constituait l'empereur le « doyen » des monarques, gardien et protecteur de la légitimité et de la continuité des autres dynasties. C'était toucher la corde sensible au cœur de l'empereur. Au point de vue psychologique le calcul était juste, et si l'empereur n'avait pris que les conseils d'Arnim, peut-être celui-ci eût-il pu réussir à troubler la clarté et la netteté de jugement du souverain, en exaltant avec habileté le sentiment inné qu'il avait de son devoir de prince. Mais Arnim ignorait que le roi, droit et loyal comme il l'était, me communiquait ses lettres et me fournissait ainsi l'occasion de mettre à nu devant son bon sens le côté faible et les dangers que présenteraient les conseils d'Arnim, si nous devions les suivre pour rétablir la légitimité en France.

L'empereur m'autorisa plus tard à répondre à quelques

pamphlets d'Arnim en publiant tout ce que je lui avais écrit sur ce sujet. Dans une de mes communications il est fait mention des doutes qu'on élevait en haut lieu sur la sincérité d'Arnim et qui étaient connus de l'empereur, ainsi que du refus de la cour d'Angleterre de l'avoir comme ambassadeur, « parce que, disait-on, on ne pourrait pas croire un seul mot de tout ce qu'il dirait ». A différentes reprises le comte d'Arnim essaya d'obtenir du cabinet anglais un témoignage infirmant mon assertion; il reçut même des hommes d'État anglais, mieux disposés pour lui que pour moi, l'assurance qu'ils n'avaient aucune connaissance de ce fait. Heureusement la nouvelle de ce refus préventif était arrivée aux oreilles de l'Empereur par une voie telle qu'il m'était permis d'en appeler publiquement au témoignage du souverain lui-même.

En 1873, Arnim put se convaincre à Berlin que son plan de me remplacer n'était pas encore aussi mûr qu'il le croyait, et il essaya de rétablir nos relations d'autrefois. Il me fit une visite, exprima le regret de notre désaccord, qui n'était dû, disait-il, qu'à des malentendus et aux intrigues de tierces personnes, et me rappela les rapports qu'autrefois il avait eus avec moi et qu'il avait toujours recherchés. J'étais trop bien informé de ses agissements et du sérieux de ses attaques contre moi pour me laisser tromper : aussi je lui parlai sans la moindre réserve et lui reprochai d'être entré en relations avec tout ce qui m'était hostile et de chercher à ébranler ma situation politique dans l'espoir peu fondé de devenir mon successeur; je l'assurai du reste que je ne croyais pas à ses sentiments conciliants. Il me quitta, et son talent de pleurer à volonté lui permit d'écraser une larme. Je le connaissais depuis son enfance.

Ma conduite officielle à l'égard d'Arnim était provoquée par son refus de se conformer à mes instructions. Je n'ai jamais fait mention au cours des débats judiciaires, que certaines sommes destinées à faire défendre notre politique dans la presse française, et qui s'élevaient à 6 000 ou 7 000 thalers, étaient employées par lui à attaquer notre politique et ma situation dans la presse allemande. L'organe principal dans lequel il m'attaquait avec une foi au succès toujours croissante, était la *Gazette de Spener*. Ce journal se mourait alors et il avait pu l'acheter. Il y publiait certaines insinuations pour faire croire qu'il était seul à connaître le moyen de terminer victorieusement la lutte avec Rome, et que mon injustifiable ambition empêchait un homme d'État de premier ordre comme lui d'arriver aux affaires. Il ne s'est jamais ouvert à moi de ce secret, qui n'était autre chose qu'une opinion soutenue par quelques docteurs en droit canon. Selon eux, l'église catholique romaine avait modifié son caractère par les décrets du Vatican, était devenue une autre personne légale et avait perdu tous les droits de propriété et de contrat acquis dans son existence passée. Ce moyen, je l'ai examiné avant lui, mais je ne pense pas qu'il eût contribué davantage à terminer la querelle que la fondation de l'Église des vieux-catholiques n'a pu le faire, et cependant l'existence de celle-ci se justifie mieux et plus clairement au point de vue logique et juridique que la cessation tant prônée des relations du gouvernement prussien avec l'Église romaine. Si déjà les vieux catholiques sont peu nombreux, on peut juger du peu d'effet que ce coup d'échecs aurait produit sur l'effectif des partisans du pape et du néo-catholicisme. J'avais encore moins de confiance dans la proposition faite par le comte d'Arnim en un rap-

port qui fut publié. Il proposait au gouvernement prussien d'envoyer au concile des *oratores* pour examiner les questions dogmatiques. Je présume que le frontispice de l'*Histoire du concile de Trente* par Paolo Sarpi lui a inspiré cette idée : en effet on y représente la noble assemblée, et on y voit, entre autres, deux personnages assis à une table spéciale et désignés sous le nom d'*Oratores Cæsareæ Majestatis*. Si ma supposition est fondée, le comte Arnim devait savoir que, dans le latin d'Église de cette époque, le mot *orator* était l'expression employée pour désigner un ambassadeur.

Dans mes poursuites judiciaires je n'avais en vue qu'un but, c'était d'obtenir gain de cause pour la restitution de certaines pièces de l'ambassade, pièces incontestablement officielles, que j'avais exigées d'office et qu'Arnim m'avait définitivement refusées. Il importait à mes yeux de sauvegarder l'autorité officielle du supérieur. Je ne demandais ni ne désirais qu'on prononçât une peine contre Arnim ; bien au contraire, j'eusse plaidé sa grâce dans le cas d'une condamnation afflictive, si la situation juridique du contumace ne s'y était opposée. Aucune vengeance personnelle ne me poussait ; j'agissais plutôt par un entêtement de bureaucrate à soutenir l'autorité du supérieur méconnue par un inférieur : si je mérite un blâme, ce n'est qu'ainsi qu'il pourrait être formulé. Si déjà lors du premier procès la condamnation à neuf mois de détention était à mon avis d'une sévérité exagérée, celle du deuxième à cinq années de prison dans une maison de correction n'était évidemment devenue possible, comme le condamné avait raison de le faire remarquer, que par le fait qu'un juge régulier n'est pas en situation de juger en connaissance de cause les péchés commis par les diplomates dans les négociations internatio-

nales. Je n'aurais considéré ce jugement comme proportionné au délit, que si la preuve avait pu être faite, que le condamné avait tiré parti de ses relations avec le baron Hirsch pour faire servir à des spéculations de bourse le retard apporté à l'exécution des instructions reçues. Dans la procédure on ne fit et on ne chercha même pas à faire la preuve. Il restait toujours possible d'admettre en sa faveur uniquement pour des raisons d'affaires, qu'il avait négligé d'exécuter une instruction précise quoique je puisse dans cette hypothèse m'expliquer difficilement le raisonnement auquel il aurait obéi. Le soupçon dont il est question, n'a toutefois pas été exprimé, bien qu'il eût été communiqué aux Affaires étrangères et à la société de la cour par des correspondances de Paris et des voyageurs et qu'il fût colporté dans ces milieux. C'était grand dommage pour notre diplomatie que les aptitudes peu ordinaires d'Arnim ne fussent pas servies par une sûreté de caractère et une loyauté à la hauteur de ses moyens.

On peut se rendre compte des impressions produites dans les milieux diplomatiques, si l'on veut bien lire entre autres choses la lettre suivante du secrétaire d'État de Bülow, datée du 22 octobre 1874 :

« La *Gazette de la Croix* renferme aujourd'hui un article perfide écrit, selon toute évidence, par le comte d'Arnim, sur l'air : « Qu'ai-je donc fait de mal ? Rien, si ce n'est que « j'ai sauvé des pièces diplomatiques de l'indiscrétion des « ambassadeurs et des greffiers de chancellerie : il y a bien « longtemps que je les aurais rendues, si les Affaires étran- « gères n'avaient pas été si exigeantes et si grossières à mon « égard. » Il est difficile de répondre pendant l'instruction à de tels mensonges et à de telles entorses données à la vérité. Entre temps la *Weserzeitung* nous apporte le détail

très utile du contenu de plusieurs des pièces manquantes. Hier j'ai eu la visite du feld-maréchal de Manteuffel : il venait surtout pour s'informer de l'affaire Arnim. Il exprima d'une manière fort convenable sa conviction qu'on ne pouvait pas agir autrement et qu'il plaignait le chancelier et la diplomatie d'être obligés de diriger les affaires en s'exposant à des expériences de ce genre. Il disait que du reste cette catastrophe ne l'étonnait nullement, parce qu'il connaissait Arnim dès son jeune âge et avait eu beaucoup à souffrir de ses ingérences et de son voisinage à Nancy, qu'Arnim était un homme qui en toutes choses ne s'était jamais demandé que ceci : En quoi cela me nuit-il ou m'est-il utile personnellement? Lord Odo Russel et Nothomb me firent exactement la même réponse : l'un parlait de ses souvenirs de Bruxelles, l'autre des expériences faites à Rome. Ce qui me frappa le plus, c'est l'insistance que le feld-maréchal mit à plusieurs reprises à affirmer qu'Arnim avait commencé en 1872 à conspirer contre Votre Altesse, qu'il avait voulu le sonder sous ce rapport, lui, Manteuffel, l'été de 1873, et que par son attitude à l'égard de Thiers il avait provoqué pour une large part la chute de celui-ci, avec toutes les fâcheuses conséquences politiques qui en résultèrent. Sur ce dernier chapitre il parlait avec une grande connaissance des personnes et des choses, et non sans faire allusion à l'influence qu'Arnim avait su acquérir à cette époque auprès du souverain, en l'excitant contre la République et agissant en faveur de la tradition légitimiste. Il disait que, le jour où Thiers fut renversé, il avait dîné avec plusieurs orléanistes de marque, que les bulletins de Versailles lui avaient été envoyés pendant le dîner et qu'on les avait salués avec allégresse ; — c'était pour le parti un soutien, sans lequel il n'eût peut-être pas

eu la force morale nécessaire pour tenter le coup d'État du 24 mai. Dans le même sens, Nothomb me dit que, l'hiver précédent, Thiers lui avait dit en parlant d'Arnim : « Cet « homme m'a fait beaucoup de mal, beaucoup plus même « que ne sait ou ne pense M. de Bismarck. »

Dans le procès en diffamation, intenté au rédacteur de la *Reichsglocke*, janvier 1877, le procureur du roi s'exprima ainsi :

« Je rends moralement responsables de cette tendance criminelle tous les collaborateurs du journal, de même que tous ceux qui le soutiennent par leurs conseils et par leurs actes, et tout d'abord M. de Loë et ensuite le comte Harry d'Arnim. On ne saurait douter en aucune façon que tous les articles « Arnim contre Bismarck », qui ont pris à tâche depuis fort longtemps d'attaquer et de ravaler la personne du prince de Bismarck, n'aient été écrits dans l'intérêt du comte Arnim. »

II

Je suis persuadé que la curie romaine considérait à partir de 1866 la guerre entre la France et l'Allemagne comme probable, comme du reste la plupart des hommes politiques; elle considérait comme tout aussi probable que la Prusse succomberait. La guerre admise, le pape de l'époque devait penser que la victoire de la France sur la Prusse protestante lui offrirait l'occasion de tirer bien d'autres résultats du mouvement offensif, qu'avec l'aide du concile et de son infaillibilité, il avait exécuté lui-même, contre le monde non catholique et les catholiques névrosés. Tous ceux qui ont connu la France de l'empire et particulièrement les rapports de l'impératrice avec le pape, ad-

mettront sans peine que la France, ayant à Berlin ses armées victorieuses n'aurait pas oublié, lors de la conclusion de la paix, les intérêts de l'Église catholique en Prusse tout comme l'empereur de Russie profitait habituellement des traités de paix pour protéger les intérêts de ses correligionnaires en Orient. Les *Gesta Dei per Francos* se seraient enrichis de quelques nouveaux empiétements de la puissance pontificale, et la solution définitive des querelles confessionnelles qui, de l'avis de quelques écrivains catholiques (Donoso Cortès de Valdegamas), devaient être vidées « sur le sable de la Marche de Brandebourg », aurait été bien avancée sous bien des rapports par la suprématie de la France en Allemagne. Si l'impératrice Eugénie favorisait les tendances belliqueuses de la politique française, on ne saurait guère en trouver l'explication que dans son dévouement absolu à l'Église catholique et au pape; et si la politique française et les rapports personnels de Louis-Napoléon avec l'agitation italienne ne devaient pas permettre à l'empereur et à l'impératrice de montrer en Italie même toute leur déférence envers le pape, l'impératrice aurait prouvé son dévouement au souverain pontife après la victoire sur l'Allemagne et lui aurait offert une « fiche de consolation », sans doute insuffisante, pour tous les dommages que le siège pontifical avait subis en Italie à l'instigation et par la collaboration de Napoléon.

Si après le traité de Francfort un parti catholique, d'opinion soit royaliste, soit républicaine, était resté au pouvoir en France, il eût été sans doute impossible d'ajourner la guerre aussi longtemps que cela a eu lieu. Il aurait fallu redouter dans ce cas le rapprochement des deux puissances voisines que nous avions combattues, l'Autriche et la France, rapprochement opéré sur le terrain de la com-

mune religion catholique; elles se seraient alliées contre nous, et le fait que, ni en Allemagne ni en Italie, il ne manquait d'éléments dont le sentiment confessionnel était plus développé que le sentiment national, aurait servi à renforcer et à encourager cette alliance catholique. Il n'était guère facile de prévoir si nous pouvions trouver des alliés de notre côté; en tout cas, il eût dépendu du caprice de la Russie de transformer l'alliance existant entre la France et l'Autriche en une coalition toute-puissante grâce à son adhésion, ou de nous tenir en tutelle par la pression diplomatique à laquelle cet état de choses semblait l'autoriser.

Par le rétablissement d'une monarchie catholique en France, la tentation pour celle-ci de prendre sa revanche, de concert avec l'Autriche, se voyait sur le point d'être satisfaite. C'est pour cette raison que je considérais comme contraire aux intérêts de l'Allemagne et de la paix d'aider à la restauration de la royauté en France : j'entrai donc en lutte avec les partisans de cette idée. Cet antagonisme se dessine de la façon la plus nette dans mes rapports avec Gontaut-Biron, qui était alors ambassadeur de France à Berlin, et le comte Harry d'Arnim, qui était notre ambassadeur à Paris. Gontaut-Biron agissait dans les intérêts du parti catholique-légitimiste auquel il appartenait de naissance; Arnim comptait sur les sympathies de l'empereur pour le parti légitimiste, en vue de discréditer ma politique et de devenir mon successeur. Gontaut, diplomate habile et fort aimable, de famille ancienne, trouvait auprès de l'impératrice Augusta des points de contact, soit dans sa prédilection pour les éléments catholiques du Centre ou voisins du Centre, avec lesquels le gouvernement était en lutte, soit dans sa qualité de Français, laquelle, dans les souvenirs de l'impératrice qui remontaient au temps où il n'y avait

pas de chemins de fer reliant les cours allemandes au reste du monde, servait de recommandation presque tout autant que la qualité d'Anglais[1]. Sa Majesté avait des domestiques de langue française; son lecteur français, Gérard[2], avait ses entrées dans la famille impériale et était en correspondance avec elle. Tout ce qui était étranger, à l'exception du russe, exerçait sur l'impératrice le même attrait que sur nombre de provinciaux. Au temps où les communications étaient rares, la visite à l'une ou l'autre des cours allemandes d'un étranger, surtout d'un Anglais ou d'un Français, offrait toujours beaucoup d'intérêt; on s'informait de sa position dans son pays d'origine, sans y attacher trop d'importance, et il suffisait, pour le rendre acceptable à la cour, qu'il « vînt de loin » et surtout qu'il ne fût pas un compatriote.

Dans nos milieux exclusivement protestants, on pouvait constater un sentiment de même nature : c'était l'intérêt qu'inspirait l'apparition inaccoutumée d'un catholique, et, à la cour, celle d'un dignitaire de l'Église romaine.

Du temps de Frédéric-Guillaume III c'était une situation intéressante au milieu de la monotonie générale que d'être catholique. Un condisciple catholique était considéré, sans parti pris de confessionalisme, comme un phénomène exotique; on le regardait avec une sorte d'étonnement, et on semblait heureux de ne pouvoir constater sur lui nul souvenir de la Saint-Barthélemy, du bûcher ou de la guerre

1. Voir p. 160, tome I. (*H. K.*)

2. Recommandé sans doute par Gontaut à Sa Majesté, Gérard eut une correspondance très suivie avec Gambetta. A la mort de celui-ci cette correspondance tomba entre les mains de Mme Adam et servit de base principale au livre sur *la Société de Berlin*. De retour à Paris, Gérard dirigea pendant quelque temps la presse officieuse, devint ensuite secrétaire de légation à Madrid, chargé d'affaires à Rome, et en 1890 ministre plénipotentiaire au Monténégro.

de Trente ans. Dans la famille du professeur de Savigny, dont la femme était catholique, on laissait aux enfants le choix de la religion, dès qu'ils avaient quatorze ans ; ils suivirent la foi évangélique de leur père, à l'exception de celui d'entre eux qui était mon contemporain et qui devait plus tard représenter la Prusse à la Diète de la Confédération germanique, et contribua à fonder le parti du Centre. A l'époque où tous deux nous étions élèves de rhétorique ou étudiants, il s'expliqua sur son choix, sans invoquer d'autres arguments que l'imposante dignité du culte catholique et, subsidiairement, cette raison qu'en somme on avait beaucoup plus de cachet à être catholique, « le premier benêt venu étant protestant ».

Les situations et les sentiments ont bien changé dans la deuxième moitié du siècle : les progrès politiques et économiques ont bien rapproché les différents peuples, non seulement en Europe, mais partout. Aujourd'hui on a beau dire à Berlin qu'on est catholique, on ne produira plus la moindre sensation, on ne sera même plus remarqué. L'impératrice Augusta seule n'a pu s'affranchir de ses souvenirs de jeunesse. Un prêtre catholique lui semblait, à importance et à rang égaux, plus distingué qu'un pasteur. C'était pour elle une tâche plus attrayante de séduire un Français ou un Anglais plutôt qu'un compatriote, et l'approbation des catholiques la satisfaisait plus que celle de ses coreligionnaires. Gontaut-Biron, qui avait en outre le privilège d'être de haute naissance, n'éprouvait aucune difficulté à se faire une situation dans les cercles de la cour, et s'était créé des relations qui souvent par un chemin ou un autre lui permettaient d'arriver jusqu'à l'empereur.

La situation de Gérard, agent secret de la France, que

l'impératrice avait pris comme lecteur, est une véritable anomalie, qui ne peut s'expliquer que par la confiance dont il jouissait grâce à son habileté et par l'influence d'une partie de l'entourage catholique de Sa Majesté. C'était sans doute un grand avantage pour la politique française et pour la situation personnelle de l'ambassadeur de France à Berlin que de voir un homme comme Gérard si bien en cour auprès de la famille impériale. Celui-ci était d'une grande habileté, à cela près qu'il ne savait pas dissimuler sa vanité de beau garçon. Il posait pour être toujours à la dernière mode de Paris, il exagérait d'une façon déplaisante pour Berlin : c'était une maladresse qui ne lui nuisait pas au palais. L'intérêt qu'on accordait à des types exotiques et surtout au genre parisien était plus fort que le bon goût.

L'activité de Gontaut au service de la France n'était pas limitée à Berlin. En 1875 il se rendit à Saint-Pétersbourg, afin d'y préparer, de concert avec le prince Gortschakow, le coup de théâtre qui, peu de temps avant la visite de l'empereur Alexandre à Berlin, devait faire croire au monde que ce dernier seul avait préservé d'une attaque de l'Allemagne, la France sans défense, en nous saisissant le bras avec un énergique *Quos ego*, et qu'à cet effet il accompagnait lui-même l'empereur à Berlin.

Je ne sais de qui émane cette idée. Si elle vient de Gontaut, elle a dû trouver en Gortschakow un terrain favorable, préparé à point par son caractère vaniteux, envieux, et par la résistance qu'il m'avait fallu opposer à ses idées de suprématie universelle. Dans une conversation confidentielle je m'étais vu contraint de lui dire : « Vous ne nous traitez pas comme une puissance amie, mais comme un domestique qui ne monte pas assez vite

quand on a sonné. » Gortschakow exploitait l'autorité supérieure qu'il avait sur l'ambassadeur, le comte de Redern, et ses successeurs, et lorsqu'il s'agissait de négociations, il aimait mieux entrer en relations avec notre ambassade à Saint-Pétersbourg que de nouer des relations avec moi par l'intermédiaire de l'ambassadeur russe à Berlin. Je tiens pour calomnieux le propos qui m'a été tenu par des Russes et d'après lequel le motif de ce procédé s'expliquait par le fait que le budget du ministère des Affaires étrangères prévoyait des frais de bureau pour le service télégraphique, et que pour cette raison Gortschakow aimait mieux faire ses communications par notre chargé d'affaires et aux frais de l'Allemagne. Quoiqu'il fût avare, ce n'est pas là que je cherche le motif de sa conduite, mais plutôt sur le terrain politique. Gortschakow était un orateur spirituel et brillant et aimait à se montrer comme tel, surtout en présence des diplomates étrangers accrédités à Saint-Pétersbourg. Il parlait le français et l'allemand avec la même éloquence ; comme ambassadeur et plus tard comme collègue, je me suis plu souvent pendant des heures entières à écouter ses conférences instructives. Ce qui le charmait surtout, c'était d'avoir parmi son auditoire des diplomates étrangers ou de jeunes chargés d'affaires *à l'esprit ouvert;* auprès d'eux la haute situation du ministre des Affaires étrangères auprès duquel ils étaient accrédités ajoutait à l'impression oratoire qu'il produisait sur eux. Il arrivait ainsi que Gortschakow me fit parvenir l'expression de sa volonté sous une forme qui rappelait le fameux *Roma locuta est*. Je me plaignis par lettre privée de cette manière de traiter les affaires et du ton de ses ouvertures et le priai de ne plus me considérer comme l'élève diplomate plein de bonne volonté qu'il avait connu à Saint-

Pétersbourg, mais de tenir compte du fait que j'étais pour lui un collègue responsable de la politique de mon empereur et d'un grand empire.

Lorsque, en 1875, pendant la vacance du poste d'ambassadeur, un secrétaire de légation fit les fonctions de chargé d'affaires, M. de Radowitz, à cette époque ambassadeur à Athènes, fut envoyé en mission extraordinaire à Saint-Pétersbourg, afin de mettre, même au point de vue de la forme extérieure, les relations diplomatiques sur un pied d'égalité. En voulant s'affranchir résolument de l'influence prédominante de Gortschakow, il eut l'occasion de s'attirer son antipathie à un tel point que, malgré son mariage avec une princesse russe, l'aversion qu'il inspira au cabinet de Saint-Pétersbourg subsiste encore actuellement.

Gontaut lui avait préparé à Berlin le rôle d'ange de la paix, particulièrement propre à satisfaire l'amour-propre de Gortschakow, par l'idée de l'impression qu'il produirait à Paris, et à laquelle il tenait avant tout. On peut admettre que ses entretiens avec le comte de Moltke et avec Radowitz, cités plus tard comme preuves de nos intentions belliqueuses, furent amenés habilement, afin de présenter à l'Europe l'image d'une France menacée par nous et protégée par la Russie. Arrivé à Berlin, le 10 mai 1875, Gortschakow envoya en communication un télégramme circulaire qui commençait par ces mots : « Maintenant (c'est-à-dire sous la pression de la Russie) la paix est assurée », comme si elle ne l'eût pas été auparavant. Un des monarques non-allemands à qui la dépêche avait été transmise, m'en a montré le texte occasionnellement.

Je fis de vifs reproches au prince Gortschakow et je lui dis que ce n'était pas un procédé de bonne amitié que de sauter à l'improviste et par derrière sur un ami confiant

et qui ne se doute de rien, et de donner à ses dépens une représentation de cirque, et que de pareils faits, quand ils se produisent entre deux premiers ministres ne pouvaient que nuire aux deux monarchies et aux deux États. J'ajoutai que, s'il tenait à recueillir des éloges à Paris, il n'était pas nécessaire de troubler pour cela nos relations avec la Russie, que j'étais même prêt à lui venir en aide et à faire frapper à Berlin des pièces de cinq francs avec cet exergue : « Gortschakoff protège la France », qu'en outre nous pourrions organiser à l'ambassade d'Allemagne un théâtre où, avec la même devise, il pourrait paraître devant la société française comme ange gardien en robe blanche et avec des ailes, au milieu d'un beau feu de Bengale.

Mes amères invectives lui firent quelque peu baisser le ton. Il contesta les faits qui pour moi avaient force probante et ne montra pas la même assurance ni la même éloquence que d'habitude : j'en conclus qu'il ne savait pas si l'empereur, son maître, approuverait sa conduite. La preuve fut complète lorsque, avec la même franchise, je me plaignis à l'empereur Alexandre de la conduite peu honnête de Gortschakow. L'empereur admit volontiers la réalité des faits et se contenta de me prier, en riant et en fumant, de ne pas prendre trop au sérieux cette « vanité sénile ». Néanmoins cette désapprobation n'a jamais été exprimée d'une manière suffisamment authentique pour faire disparaître une fois pour toutes la légende qu'en 1875 nous aurions eu l'intention d'attaquer la France.

A ce moment, de même que plus tard, cette intention m'était tellement étrangère que je me serais plutôt retiré que de prêter la main à une guerre commencée sous n'importe quel prétexte, dans le but unique d'empêcher la France de reprendre haleine et de recouvrer ses forces.

Selon moi, une telle guerre n'aurait pu amener en Europe aucune situation durable, mais par une entente de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre sur la base de la méfiance et peut-être d'une action commune contre le nouvel empire, si peu consolidé encore, elle aurait créé à l'Allemagne une destinée analogue à celle qui, par une politique continuelle de guerre et de prestige, conduisit à leur ruine le premier et le deuxième empire français. L'Europe n'aurait vu dans notre conduite qu'un abus de notre nouvelle force, et tout le monde, y compris les partis les moins modérés de l'empire, aurait constamment levé la main ou pris l'épée contre l'Allemagne. Mais le caractère pacifique de la politique allemande, après les preuves surprenantes de sa force militaire qu'avait données la nation, a essentiellement contribué à réconcilier, plus tôt que nous ne le pensions, les puissances étrangères et nos adversaires de l'intérieur avec le développement de notre nouvelle puissance ; nous leur avons fait accepter un *tolerari posse* et nous les avons amenés à voir l'empire se développer et se consolider et à lui accorder les uns leur bienveillance, les autres la considération que l'on a pour un gardien que le maintien de la paix impose momentanément.

Ce qui paraissait contraire à toutes nos idées reçues, c'était de voir l'empereur de Russie, qui avait fait si peu de cas de son premier ministre, laisser tout le mécanisme des affaires étrangères entre ses mains, et lui abandonner ainsi l'influence la plus absolue sur les missions russes à l'étranger. Malgré l'intelligence, avec laquelle l'empereur reconnaissait les fausses voies dans lesquelles son ministre se laissait entraîner par des raisons personnelles, il ne soumettait pas les minutes de ses lettres autographes,

adressées à l'empereur Guillaume, à l'examen minutieux qui eût été nécessaire, si l'on avait voulu éviter l'impression que la bienveillance de l'empereur avait, au fond fait place aux prétentions menaçantes de Gortschakow.

L'empereur Alexandre avait une écriture fine, élégante et nette, et n'éprouvait pas la moindre peine à écrire, mais bien que les communications, de souverain à souverain, en règle générale très longues et très détaillées, fussent entièrement écrites de la main de l'empereur, j'ai cru entrevoir, d'après le style et le contenu, que la rédaction s'en appuyait en général sur un brouillon rédigé par Gortschakow : il en est de même du reste pour les réponses autographes de notre empereur et maître, dont la minute était rédigée par moi. De cette façon, la correspondance autographe par laquelle les deux monarques traitaient les questions politiques en dernier ressort, n'avait sans doute pas la garantie constitutionnelle d'une contre-signature ministérielle, mais cependant le correctif de la collaboration ministérielle, en admettant que l'auguste correspondant se conformât au brouillon. Le rédacteur de la minute n'était pas en mesure de contrôler la conformité des deux textes, car la copie ne passait pas par ses mains ou n'y passait que scellée.

On peut voir toutes les complications de l'intrigue Gontaut-Biron par la lettre que, le 13 août 1875, j'adressai de Varzin à l'empereur[1] :

« J'ai reçu avec la plus respectueuse reconnaissance, la gracieuse lettre de Votre Majesté, datée de Gastein du 8 de ce mois, et j'ai appris avec le plus grand plaisir que malgré le mauvais temps que vous avez eu dans les

1. *Bismarck-Jahrbuch*, IV, 35 et suiv. (*H. K.*)

Alpes, le traitement vous a fort bien réussi. J'ai l'honneur de remettre sous ce pli la lettre de la reine Victoria : il eût été très intéressant d'apprendre de la part de Sa Majesté quelques détails sur les origines des bruits de guerre de cette époque. Il faut que les sources paraissent très sûres à l'auguste souveraine pour qu'elle s'y rapporte de nouveau, et pour que le gouvernement anglais ait cru pouvoir faire des démarches si graves et si peu bienveillantes envers nous. Je ne sais si Votre Majesté juge à propos de prendre la reine Victoria au pied de la lettre, lorsque Sa Majesté assure que ce lui serait « chose facile de prouver « que ses appréhensions n'étaient pas exagérées ». Il serait d'ailleurs assez important de savoir comment de si « fortes « erreurs » ont pu être transmises à Windsor. L'insinuation qui vise des personnages considérés à juste titre comme les « représentants » du gouvernement de Votre Majesté semble concerner le comte de Münster. Celui-ci peut, en effet, tout aussi bien que le comte de Moltke, avoir parlé à un point de vue théorique, académique, de l'utilité d'une attaque opportune à diriger contre la France, quoique je n'en sache rien et qu'il n'ait jamais été chargé de tenir pareil discours. On peut bien dire que ce n'est pas un gage de paix que de laisser à la France la certitude qu'elle ne sera jamais attaquée, quelles que soient les circonstances et quoi qu'elle fasse. Aujourd'hui, aussi peu qu'en 1867 dans la question du Luxembourg, je n'engagerais Votre Majesté à faire la guerre immédiatement, par le seul motif que l'adversaire pourrait être mieux préparé plus tard; on ne peut jamais, en pareille matière, prévoir avec assez de certitude les voies de la Providence divine. Mais il n'est pas utile de donner à l'adversaire l'assurance que de toute façon on attendra qu'il vous attaque. Aussi ne suis-je pas

disposé à infliger un blâme à notre représentant s'il a parlé occasionnellement dans ce sens, et le gouvernement anglais n'aurait pas eu dans ce cas le moindre droit de motiver une démarche officielle par les paroles non officielles d'un ambassadeur, et, « sans nous dire gare », de faire exercer une pression sur nous par les autres puissances. Une attitude si grave et si peu bienveillante permet de supposer que la reine Victoria a eu d'autres motifs de croire à nos intentions belliqueuses que les expressions accidentelles du comte de Münster, qui me paraissent d'ailleurs douteuses. Lord Russell m'a assuré que dans tous ses rapports il n'avait jamais parlé que de la ferme conviction qu'il avait de nos intentions pacifiques. Par contre, tous les ultramontains et leurs amis nous ont accusés, en secret et ouvertement dans la presse, de vouloir la guerre à bref délai, et l'ambassadeur français, qui vit dans ces milieux, a transmis ces mensonges à Paris comme nouvelles sûres et certaines. Mais toutes ces raisons ne suffiraient pas en réalité pour donner à la reine Victoria la certitude et la confiance avec laquelle elle reçoit les contre-vérités démenties par Votre Majesté elle-même, confiance qu'elle exprime encore dans sa lettre du 20 juin. Je connais trop peu les particularités du caractère de la reine pour pouvoir dire si l'expression « chose facile à prouver » a peut-être pour unique but de masquer quelque propos inconsidéré au lieu de le reconnaître ouvertement.

« Votre Majesté voudra bien m'excuser si l'intérêt que le diplomate de profession apporte à de pareilles questions m'a porté, après trois mois de silence, à m'étendre trop longuement sur une affaire déjà vidée. »

III

Le comte Frédéric Eulenbourg se déclara l'été de 1877 physiquement incapable de remplir ses fonctions, et en réalité ses facultés intellectuelles avaient beaucoup baissé, non à la suite d'excès de travail, mais bien à la suite du manque de ménagements avec lequel il s'était livré dès sa jeunesse aux plaisirs de toute nature. Il avait de l'esprit et de l'entrain, mais rarement le goût d'un travail de longue haleine. Son système nerveux était affaibli et oscillait entre un abattement qui allait jusqu'aux larmes et une surexcitation tout artificielle. En outre, vers le milieu de l'année 1870, je crois, un certain besoin de popularité s'était emparé de lui : aussi longtemps qu'il avait été assez bien portant pour s'amuser, il n'avait pas éprouvé ce besoin. Cet accès maladif n'était pas exempt d'une pointe de jalousie envers moi, quoique nous fussions de vieux amis. Il chercha à satisfaire ses sentiments en s'occupant de la réforme administrative. Il fallait qu'elle réussît pour qu'elle lui rapportât de la gloire : pour la faire passer, il fit des concessions peu pratiques lors des débats parlementaires sur la question et fit du sous-préfet, l'agent essentiel de notre organisation provinciale, un simple bureaucrate, comme il avait fait triompher la bureaucratie dans la nouvelle administration locale. Le poste de sous-préfet était dans l'ancien temps une fonction essentiellement particulière à la Prusse ; c'était le dernier chaînon de la hiérarchie administrative, par lequel l'administration se trouvait en contact immédiat avec le peuple. Mais au point de vue de la considération sociale, le sous-préfet

était au-dessus d'autres fonctionnaires du même rang. On devenait autrefois sous-préfet, non avec l'intention d'arriver à des fonctions plus élevées, mais avec la perspective de finir sa vie comme tel et dans l'arrondissement même qu'on administrait. L'autorité d'un tel fonctionnaire grandissait avec la durée de ses fonctions ; il n'avait d'autres intérêts à représenter que ceux de son arrondissement, et les vœux de ses administrés étaient les siens. Il est facile de comprendre de quelle heureuse influence une telle institution était aussi bien pour l'administration que pour les administrés, et avec quelles ressources modestes, comme personnel et comme finances, les affaires administratives pouvaient être réglées. Mais depuis, le sous-préfet est devenu un simple fonctionnaire du gouvernement, sa position est une situation de passage en attendant quelque avancement dans un service de l'État, c'est un acheminement facile à la députation ; une fois député, s'il a de l'ambition, il attachera, comme fonctionnaire, beaucoup plus d'importance à ses relations avec ses supérieurs qu'à celles avec ses subordonnés. Les *Amtsvorsteher*, de création récente, ne sont pas les organes d'une administration indépendante, comme le sont les municipalités urbaines, mais elles constituent une classe inférieure de scribes dans la hiérarchie bureaucratique ; elles servent à propager dans les campagnes les plus infimes idées, pratiques ou non, de la bureaucratie centrale, qui, faute d'occupation ne sait que faire et à laquelle les réalités de la vie sont absolument étrangères. Ces malheureux administrateurs de notre gouvernement se voient forcés d'établir des rapports et des questionnaires, pour satisfaire la curiosité de fonctionnaires qui ont plus de loisirs que d'affaires à étudier et à résoudre. Il est impossible

à des agriculteurs ou à des industriels de suffire dans leurs fonctions accessoires « à de telles exigences ». Ils se font remplacer forcément par des scribes plus ou moins rémunérés, dont les frais sont faits par les habitants et qui dépendent de la haute bureaucratie.

Pour la succession du comte Eulenbourg j'avais en vue Rodolphe de Bennigsen, et j'ai eu deux entrevues avec lui à Varzin, en juillet et en décembre. Il arriva qu'il chercha à élargir la base de nos négociations : ce qui ne s'accordait plus ni avec les vues de Sa Majesté, ni avec mes propres idées. Je savais qu'il serait déjà bien difficile de faire accepter sa personne au roi ; mais il prit la chose comme s'il s'agissait d'un changement de système résultant d'une nouvelle situation politique, du triomphe du parti national-libéral. Le désir d'entrer au pouvoir s'était déjà révélé par le zèle avec lequel le parti s'était occupé de la loi sur la suppléance du chancelier de l'Empire[1]. Il comptait préparer peu à peu la voie à un conseil des ministres impérial, dans lequel les différents ministres seraient indépendants et, comme en Prusse, prendraient leurs décisions à la majorité des voix : cette mesure devait remplacer la responsabilité unique du chancelier de l'Empire. Bennigsen ne voulait pas être uniquement le successeur d'Eulenbourg ; il demanda que pour le moins Forckenbeck et Stauffenberg entrassent avec lui au ministère. Il faisait valoir que Forckenbeck serait l'homme qu'il fallait pour le ministère de l'intérieur et y montrerait la même habileté et la même énergie que dans l'administration de la ville de Berlin ; Bennigsen prendrait lui-même le ministère des finances ; Stauffenberg serait placé à la tête de

1. Loi du 17 mars 1878. (*N. d. T.*)

l'Office des finances de l'Empire et agirait de concert avec lui.

Je lui dis qu'en fait de vacance il n'y avait que le poste d'Eulenbourg, que j'étais prêt à le présenter au roi pour ce poste et que je serais heureux, si je voyais aboutir ma proposition.

J'ajoutai que si je voulais conseiller à Sa Majesté de déclarer *proprio motu* deux autres postes de ministre vacants, pour les donner à des nationaux-libéraux, mon auguste souverain aurait le sentiment qu'il ne s'agissait plus d'un remplacement commandé par la nécessité, mais d'un changement de système, et que, par principe, il s'y refuserait. Je fis comprendre à Bennigsen qu'il ne devait pas espérer, étant donné les sentiments du roi et toute notre situation politique, faire entrer en quelque sorte son groupe au ministère, exercer au pouvoir, comme chef, l'influence due à l'importance du parti et créer pour ainsi dire un ministère constitutionnel fondé sur la majorité. De fait et sans conteste, dis-je, le roi est, de par la constitution, président du conseil, et M. Bennigsen, s'il veut comme ministre ne pas s'écarter de cette conception, aura bientôt à se prononcer entre le roi et son propre groupe. Je lui fis observer, en outre, que si je réussissais à obtenir sa nomination, ce serait pour lui et son parti un point d'appui sérieux pour étendre et consolider l'influence déjà acquise; qu'il fallait se rappeler l'exemple de Roon qui entra dans le ministère libéral d'Auerswald comme seul conservateur et qui devint le point de cristallisation autour duquel s'accomplit la transformation du ministère libéral en ministère conservateur. Je dis ensuite qu'il ne fallait pas demander l'impossible, que je connaissais suffisamment le roi et les limites de mon influence, que les partis

m'étaient assez et même complètement indifférents, abstraction faite des républicains, ouvertement déclarés ou non, qui s'alliaient à la droite avec le parti progressiste. Mon but, dis-je, est l'affermissement de la sécurité nationale; la nation aura le temps de s'organiser à l'intérieur, lorsque son unité et sa sécurité seront garanties contre toute entreprise du dehors; pour atteindre ce but par voie parlementaire, le parti libéral-national est pour le moment l'élément le plus puissant. Le parti conservateur, dont je fais partie, a atteint, comme étendue géographique, tout le développement dont il est susceptible au milieu des populations actuelles et ne porte pas en lui le germe d'une majorité nationale : ethnologiquement il n'apparaît que sur quelques points dans nos nouvelles provinces; à l'ouest et au sud de l'Allemagne, il n'a pas les mêmes bases que dans la Vieille-Prusse. Dans le pays natal de Bennigsen, le Hanovre, la lutte est tout entière entre Guelfes et libéraux-nationaux, et ces derniers offrent jusqu'à présent la meilleure des bases où l'Empire puisse prendre racine. Je fis observer que ces considérations politiques m'engageaient à leur faire des avances, comme au parti le plus fort, en prenant leur chef comme collègue, soit aux finances, soit à l'intérieur, peu importait; que je ne considérais la question exclusivement qu'au point de vue politique et qu'une seule idée dominait toute la situation pour le moment et jusqu'après les prochaines grandes guerres, savoir l'idée de constituer solidement l'unité de l'Allemagne par son développement naturel; de la mettre à l'abri des dangers du dehors par sa force armée, et des dissensions dynastiques à l'intérieur par sa constitution. Peu importe, dis-je, qu'à l'intérieur nous nous organisions d'une façon plus ou moins libérale ou

plus ou moins conservatrice, c'est une question d'opportunité qu'on ne pourra examiner sérieusement que lorsque la maison sera à l'abri des injures du temps. Je terminai en disant que j'avais le plus sincère désir de le convaincre, de le décider (pour me permettre l'expression) à sauter dans la barque avec moi et à m'aider au gouvernail; que j'étais amarré au quai et n'attendais plus que son embarquement.

Bennigsen persista à ne pas entrer au ministère sans Forckenbeck et Stauffenberg, et me quitta en me laissant l'impression que ma tentative avait échoué. Cette impression fut bientôt avivée par l'arrivée d'une lettre de l'empereur extraordinairement froide : j'y lus que le comte Eulenbourg était entré dans la chambre du roi en lui demandant : « Votre Majesté a-t-elle déjà entendu parler du nouveau ministère Bennigsen ? » Cette communication était suivie d'une vive explosion d'indignation, le roi se plaignait de mon esprit autoritaire, qui voulait l'empêcher de régner désormais d'après le système « conservateur ». J'étais de mauvaise humeur et abattu ; le texte de la lettre impériale et l'attaque d'Eulenbourg contre moi me donnèrent tellement sur les nerfs que je retombai assez sérieusement malade après avoir envoyé ma réponse au roi. Je lui disais qu'il m'était impossible de lui proposer un successeur pour Eulenbourg, si je ne m'étais d'abord assuré que la personne sollicitée accepterait la nomination ; que j'avais considéré Bennigsen comme bien qualifié pour le poste, que je l'avais sondé sur ses sentiments, mais que n'ayant pas rencontré les idées que j'aurais voulues, j'avais acquis la conviction que je ne pourrais pas le proposer comme ministre ; que du reste le jugement disgracieux, dont j'avais été l'objet dans la lettre de Sa Majesté, me

forcerait à renouveler ma demande de congé au printemps suivant. Cette correspondance eut lieu dans les derniers jours de l'année 1877, et je tombai précisément malade la nuit du nouvel an.

L'empereur me répondit, après la lettre de Roon, qu'il avait été induit en erreur sur la situation et qu'il me priait de considérer sa précédente lettre comme non écrite. Toute négociation ultérieure avec Bennigsen fut nécessairement arrêtée par cet incident, mais je ne croyais pas utile à nos intérêts politiques de lui faire connaître le jugement que l'empereur avait porté sur sa candidature et sur sa personne. Je laissai en apparence *in suspenso* cette négociation qui pour moi était définitivement close. Lorsque je fus de retour à Berlin, Bennigsen reprit l'initiative d'amener à une solution négative et en termes fort aimables cette affaire qu'il croyait encore pendante. Il me demanda, au palais du Reichstag, si j'avais vraiment l'idée de créer le monopole du tabac, et déclara, sur ma réponse affirmative, que dans ce cas il devait décliner sa collaboration comme ministre. Je ne lui parlai toujours pas de l'impossibilité, où je me trouvais depuis le nouvel an, de négocier avec lui, parce que l'empereur avait coupé court à ces négociations. Il avait peut-être acquis par d'autres voies la conviction que son idée de modifier radicalement la politique gouvernementale dans le sens des vues libérales-nationales rencontrerait auprès de l'empereur des obstacles insurmontables, notamment depuis le discours de Stauffenberg sur la nécessité de supprimer l'article 109 de la constitution prussienne (continuation de la levée des impôts en l'absence de budget).

Si la conduite politique des chefs nationaux-libéraux avait été habile, ils auraient dû savoir depuis longtemps

que pour l'empereur, dont la signature était nécessaire pour leur nomination, il n'y avait pas de point plus sensible en politique que cet article; ils auraient pu se douter aussi qu'ils ne pourraient pas plus sûrement s'aliéner notre auguste souverain qu'en lui arrachant ce palladium.

Lorsque je racontai familièrement à l'empereur le cours de mes négociations avec Bennigsen et que je parlai de Stauffenberg que Bennigsen demandait comme collègue, le roi était encore sous l'impression du discours de ce dernier et dit, en me montrant du doigt son épaule où se trouvait sur l'uniforme le numéro du régiment : « Numéro 109, Régiment Stauffenberg. » Si l'empereur avait approuvé à cette époque l'entrée de Bennigsen au ministère, entrée que je désirais pour amener un accord avec la majorité du Reichstag, et même si Bennigsen avait bientôt reconnu l'impossibilité d'amener le roi et le cabinet aux sentiments de son parti, la rigueur doctrinaire du programme libéral-national et la susceptibilité des idées monarchiques de l'empereur n'auraient pu s'accorder longtemps, j'en suis persuadé. Je n'en étais pas assez convaincu à cette époque pour ne pas tenter de décider Sa Majesté à se rapprocher des idées nationales-libérales. L'énergie de la résistance, sans doute augmentée par l'influence hostile d'Eulenbourg, dépassa mon attente, quoique je n'ignorasse pas que l'empereur éprouvait une antipathie monarchique instinctive contre Bennigsen et son activité politique en Hanovre. Quoique le parti national-libéral en Hanovre et l'action de son chef, avant et après 1866, eussent essentiellement facilité l'incorporation du Hanovre et que l'empereur eût aussi peu que son père en 1805 l'intention de renoncer à cette acquisition, l'instinct du souverain était assez dominant en lui pour juger défavo-

rablement dans son for intérieur cette conduite d'un sujet hanovrien envers la dynastie guelfe.

Une des nombreuses légendes mensongères répandues sur mon compte consiste à dire que j'aurais voulu réduire à l'impuissance les nationaux-libéraux. Bien au contraire c'est ce que ces Messieurs essayèrent avec moi. Par la rupture avec les conservateurs, survenue à la suite de toute la période de calomnies de la *Reichsglocke* et de la *Gazette de la Croix* à la suite de la déclaration de guerre qui se produisit sous la direction de mon ancien ami Kleist-Retzow mécontent, et grâce à la haine venimeuse des hommes ayant la même origine que moi, je veux dire, des hobereaux, grâce aussi à toutes les inimitiés de la cour, aux influences des catholiques et à celles des femmes, les points d'appui que j'avais en dehors du parti national-libéral étaient devenus de plus en plus faibles et se réduisaient peu à peu à mes rapports personnels avec l'empereur. Les nationaux-libéraux ne profitèrent pas de l'occasion pour consolider nos relations réciproques en me soutenant; bien au contraire, ils essayèrent de m'entraîner contre mon gré à leur remorque. Dans ce but on se mit en rapport avec plusieurs de mes collègues : des pourparlers officiels avec les présidents des deux parlements, relatifs aux sessions et aux prorogations ainsi qu'à des propositions de loi, furent engagés, contre ma volonté d'ailleurs bien connue de mes collègues, par les ministres Friedenthal et Botho Eulenbourg (ce dernier avait l'oreille de mon suppléant à la présidence, le comte Stolberg). Toute la manœuvre offensive contre ma position, l'ambition de partager avec moi le gouvernement ou de m'en évincer, ambition qui s'était révélée dans le projet de créer des ministères de l'Empire indépendants

ainsi que dans les menées secrètes dont il a été parlé, toutes ces préoccupations éclatèrent au grand jour dans la séance du conseil tenue par le prince royal, en remplacement de son père blessé, le 5 juin 1878.

Il s'agissait dans cette séance de voter pour ou contre la dissolution du Reichstag après l'attentat Nobiling. La moitié de mes collègues ou davantage, en tout cas la majorité du ministère et du conseil vota contrairement à moi, c'est-à-dire contre la dissolution, et donna comme raison que, l'attentat de Nobiling ayant succédé à celui de Hödel, le Reichstag serait prêt à modifier son dernier vote et à s'accorder avec le gouvernement. La confiance, dont mes collègues firent preuve en cette occasion, reposait évidemment sur une entente intime entre eux et des parlementaires influents, tandis que pas un seul de ceux-ci n'avait même essayé de m'adresser la parole. Il semblait qu'on s'était déjà entendu pour se partager mon héritage.

J'étais sûr que le prince royal se rangerait à mon avis, quand même tous mes collègues seraient d'opinion différente : je pouvais compter en outre sur les voix que je trouvais parmi les quelque vingt généraux et fonctionnaires qui prenaient part au vote. Si je voulais rester ministre, ce qui était une question d'opportunité aussi bien d'affaires que d'ordre personnel (à laquelle après m'être sondé je me répondais à moi-même par l'affirmative), je me trouvais en cas de légitime défense et devais chercher à provoquer un changement de situation dans le parlement et dans le personnel de mes collègues. Je voulais rester ministre, parce que, si l'empereur gravement blessé restait en vie, ce qui était encore incertain, étant donné le grand âge du souverain et la grande quantité de sang qu'il avait perdue, j'étais décidé à ne pas l'abandonner contre

son gré; s'il mourait, je considérais comme un devoir de conscience de ne pas refuser à son successeur les services que la confiance qui m'avait été accordée et l'expérience que j'avais acquise me permettaient de rendre. Ce n'est pas moi qui ai cherché noise aux nationaux-libéraux, mais ce sont eux qui ont essayé, dans un complot avec mes collègues, de m' « écraser contre le mur[1] ». Cette expression de mauvais goût et répugnante de « les écraser contre le mur » jusqu'à « en faire une bouillie » n'a jamais trouvé place dans ma pensée, bien moins encore sur mes lèvres; — c'est une de ces inventions mensongères avec lesquelles on cherche à nuire à ses adversaires politiques. Par-dessus le marché cette expression n'était même pas du cru de ceux qui la propageaient : elle n'était qu'un maladroit plagiat. Le comte de Beust raconte dans ses mémoires (*Aus drei Viertel-Jahrhunderten*, 1re partie, page 5) :

« Les Slaves d'Autriche m'ont attribué par occasion le mot que je n'ai jamais prononcé : « Il faut les écraser « contre le mur. » L'origine de ce mot, la voici : l'ancien ministre, devenu plus tard gouverneur de Galicie, comte Goluchowski, avait l'habitude de causer avec moi en français. Si après mon acceptation de la présidence du conseil des ministres en 1867 la Diète de Galicie vota sans réserve pour le Reichsrath[2], ce fut surtout aux efforts du comte Goluchowski qu'on en fut redevable. A cette époque j'avais dit au comte : « Si cela se fait, les Slaves « seront mis au pied du mur », — expression qui diffère essentiellement de celle mentionnée plus haut. »

1. An die Wand drücken équivaut à « réduire à l'impuissance ». (*N. d. T.*)
2. Nom par lequel on désigne en Autriche la représentation de la Cisleithamie, chambre des seigneurs et chambre des députés. (*N. d. T.*)

Parmi mes arguments en faveur de la dissolution j'avais particulièrement fait valoir que la dissolution seule permettrait au Reichstag de retirer son vote, sans que sa considération en souffrît. Il est de peu d'intérêt de savoir si des nationaux-libéraux de marque avaient alors l'intention de devenir seulement mes collègues, ou bien mes successeurs, la première de ces situations formant nécessairement la transition à l'autre ; mais j'avais le sentiment très fondé qu'entre quelques-uns de mes collègues, quelques nationaux-libéraux et quelques personnes influentes de la cour et du Centre, les négociations avaient abouti, ou à peu près, à une entente pour le partage de ma succession politique.

Cette entente reposait sur une juxtaposition analogue à celle des libéraux et des catholiques dans le ministère Gladstone[1]. Par l'entourage immédiat de l'impératrice Augusta, y compris l'influence de la *Reichsglocke*, du ministre de la maison de l'empereur, de Schleinitz, le catholicisme pénétrait jusque dans le palais du vieux souverain ; et là l'attaque générale dirigée contre moi trouva un allié actif dans le général de Stosch. Celui-ci avait une belle situation à la cour du prince royal : il la devait en partie à son talent personnel, en partie à M. de Normann et à sa femme, avec lesquels il était déjà lié d'amitié à Magdebourg et qu'il avait décidés à s'établir à Berlin.

1. Voir la note p. 233. (*N. d. T.*)

IV

Pour exécuter le plan de me remplacer par un cabinet Gladstone, on comptait sur le comte Botho Eulenbourg, ministre de l'Intérieur depuis le 31 mars 1878, à qui sa parenté assurait l'influence traditionnelle que sa famille et celle de Dönhoff avaient à la cour. Il est intelligent, élégant, plus distingué que Harry d'Arnim, moins cassant que Robert Goltz; mais avec lui aussi j'ai éprouvé que des collaborateurs de talent, qui à l'occasion peuvent devenir des successeurs, ne conservaient jamais envers moi une bienveillance durable.

Mes relations avec lui eurent d'abord à souffrir d'un accès de cette susceptibilité, que dissimulait en apparence la politesse parfaite qu'il devait à sa bonne éducation, mais qui cependant devenait gênante pour les rapports courants et familiers, nécessaires dans les affaires. Mon confident dans les affaires exigeant beaucoup de discrétion, le conseiller intime Tiedemann, eut l'occasion d'écrire au comte pendant mon absence de Berlin, pour s'acquitter d'une mission dont je l'avais chargé pour lui. La forme dans laquelle la lettre fut écrite, provoqua de la part du comte une explosion épistolaire tout à fait inattendue. Comme la mission dont je chargeais Tiedemann avait une valeur réelle et ne manque pas d'intérêt encore aujourd'hui, je communique la correspondance qui s'y rapporte :

« Kissingen, le 15 août 1878.

« Je vous prie d'exprimer à M. le ministre comte d'Eulenbourg et à M. le conseiller intime Hahn tous mes

regrets de la publication officielle du projet de loi contre les socialistes, publication faite dans la *Correspondance provinciale* avant d'être soumise au Bundesrath. Cette publication empêche toute modification que nous pourrions y apporter et est en outre blessante pour la Bavière et d'autres États qui diffèrent d'opinion avec nous. Les négociations que j'entretiens ici avec la Bavière me font admettre que celle-ci persiste d'une façon absolue dans son opposition au tribunal d'Empire. Le Würtemberg et, à ce qu'on me dit, la Saxe sont opposés en une certaine mesure, mais non en principe, à l'idée d'un tribunal d'Empire; ils ne veulent à aucun prix entendre parler de l'adjonction de juge.

« Personnellement je ne puis que m'associer à cette opposition. Il ne s'agit pas de fonctions judiciaires, mais de fonctions politiques, et le ministre prussien ne peut pas non plus, dans ses décisions préventives, être soumis à une réunion de juges et être ainsi paralysé à tout jamais dans ses mesures politiques contre le socialisme. Les fonctions d'office impérial d'enquêtes ne peuvent, selon ma manière de voir, être exercées que par le Conseil fédéral directement ou par délégation par une commission élue par lui annuellement. Le Conseil fédéral représente l'autorité gouvernementale de tous les souverains allemands et correspond à peu près, sous d'autres rapports, au Conseil d'État.

« Jusqu'à présent il faut admettre que la Bavière ne voudra pas de cet expédient, qui paraît acceptable au Wurtemberg, à la Saxe et à moi personnellement. La clause du paragraphe 3, article 23, d'après laquelle seuls les individus sans travail sont expulsés, est insuffisante et ne répond pas au but.

« A mon avis, la loi réclame en outre un article addition-

nel, relatif aux fonctionnaires et employés, et d'après lequel toute participation à la politique socialiste entraînerait la mise en réforme sans pension. La plupart des employés subalternes à Berlin, mal payés, ainsi que les gardes-barrières, les aiguilleurs et les gens de catégories analogues, sont socialistes ; on voit donc quel danger ce fait présenterait en cas d'émeutes et de transports de troupes.

« En outre, si la loi doit produire son effet, je crois qu'à la longue il ne sera pas possible de laisser aux socialistes, légalement convaincus de socialisme, ni le droit d'électeur, ni le droit d'éligibilité, ni la jouissance des privilèges des membres du Reichstag.

« Toutes ces aggravations auront moins de chances d'être adoptées au Reichstag, maintenant que la rédaction plus clémente de la loi a été simultanément, et sans doute officiellement, communiquée aux journaux, que si elle n'avait pas été officiellement connue.

« La proposition de loi, telle qu'elle est faite aujourd'hui, ne fera pas grand mal au socialisme, et ne suffira nullement à le rendre inoffensif, d'autant plus qu'il n'y a pas le moindre doute que le Reichstag ne rabatte quelque chose de la proposition. Je regrette que ma santé m'empêche absolument de prendre part immédiatement aux débats du Conseil fédéral, et je suis forcé de remettre à la session d'hiver ordinaire du Reichstag les autres motions que j'aurais à faire au Conseil fédéral.

« DE BISMARCK. »

« Berlin, le 18 août 1878.

« Votre Altesse a donné mission au conseiller intime de gouvernement, Tiedemann, de m'exprimer à moi-même, ainsi qu'au conseiller intime Hahn, le regret que lui cause

la publication officielle du projet de loi contre les socialistes dans la *Correspondance provinciale*. Le conseiller intime Hahn n'a aucune responsabilité dans cet incident, parce qu'il n'a agi qu'avec mon assentiment, que je ne lui ai donné du reste qu'en connaissance de cause. En effet, la veille au soir l'imprimé qui contenait le projet, avait été publié par le Conseil fédéral sans qu'il recommandât le secret; en outre M. le Président de la Chancellerie impériale m'avait dit que dans ces circonstances il fallait s'attendre sûrement à voir les journaux publier le projet le lendemain, c'est-à-dire le jour même où parut la *Correspondance provinciale*. Cette hypothèse, du reste, s'est absolument confirmée. La séance du Conseil fédéral eut lieu le 14 de ce mois, à deux heures de l'après-midi, et la *Correspondance* parut le même après-midi; la communication du contenu du projet de loi dans la *Correspondance* n'avait donc pas eu lieu avant le dépôt du projet au Bundesrath.

« Je n'ai pas l'intention d'examiner s'il n'eût pas mieux valu s'abstenir de faire cette communication à la *Correspondance provinciale*. Il sera toujours pour moi du plus haut prix de connaître l'opinion si éclairée de Votre Altesse, dût-elle même s'écarter de la mienne. Cependant je ne puis accepter en silence que Votre Altesse m'ait fait exprimer son mécontentement par un de ses subordonnés et m'ait montré ainsi le peu d'estime qu'elle a de ma situation, d'autant plus que Votre Altesse me met de cette façon au même rang que l'un de mes subordonnés. Ce que ce procédé a de blessant saute tellement aux yeux que l'idée d'une intention préméditée et toute une série de pensées qui en découlent se présentent immédiatement à l'esprit. Je n'hésiterai pas à laisser libre cours à ces pensées dès

que je serai convaincu que ma supposition est fondée. Pour le moment j'admets que ce n'est pas le cas, et je me borne à prier instamment Votre Altesse de ne plus user du même procédé à mon égard.

« Avec, etc.

« Comte Eulenbourg.

« Gastein, le 20 août 1878.

« De l'honorée lettre de Votre Excellence, lettre datée du 18, il semble résulter que le conseiller intime Tiedmann a donné une suite fort inattendue pour moi et dénotant de sa part trop peu de circonspection, aux communications tout intimes et écrites au courant de la plume que je lui faisais, et que son erreur m'est imputée à moi sans indulgence aucune. Votre Excellence ne m'accorde même pas le bénéfice du séjour aux eaux, qui nécessairement entraîne quelque irrégularité dans la marche des affaires. Le contenu de votre lettre me laisse l'impression d'un manque de tact et de respect pour la forme, dont mon mandataire s'est rendu coupable envers vous ; je vous demande bien pardon de ce manquement que mon absence a tout au plus rendu possible, mais dont je ne suis nullement coupable. Je suis aussi surpris qu'affligé que Votre Excellence ait pu avoir la pensée d'une intention préméditée de ma part ; j'en suis d'autant plus peiné que je croyais trouver dans nos relations personnelles la garantie d'une amitié trop solide pour qu'un malentendu de ce genre pût se produire.

« Agréez, etc.

« De Bismarck. »

On sait dans quelles circonstances le comte Eulenbourg se retira, en février 1881 ; en août de la même année, il fut nommé premier président à Kassel. A son nom se rattache

la correspondance suivante entre Sa Majesté et moi. Il ne m'a pas été possible de retrouver l'objet de mon rapport du 17 décembre 1881, dont il est question.

« Berlin, le 18 décembre 1881.

« Il faut que je vous raconte un rêve singulier que j'ai eu cette nuit ; il était aussi net que je vous le raconte.

« Le Reichstag se réunissait pour la première fois après les vacances actuelles. Pendant la « Discussion », le comte Eulenbourg entra ; aussitôt la « Discussion » s'arrêta ; après une longue pause le président donna de nouveau la parole au dernier orateur. Silence ! Le président lève la séance. Il se produit un tumulte ; des cris s'élèvent : Aucune décoration ne peut être conférée à un membre du Reichstag pendant la « Session ». Il ne faut pas que le nom du monarque soit prononcé au cours de la « Session ». Le lendemain, séance. Eulenbourg se présente, il est reçu avec de tels coups de sifflet et un tel vacarme, qu'à ce moment je me réveille, en proie à une telle « agitation » nerveuse que j'ai de la peine à me remettre et ne puis retrouver le sommeil pendant deux heures, de quatre heures et demie à six heures et demie.

« Tout cela s'est passé à la Chambre en ma présence, avec la même netteté que je mets à vous dépeindre ce rêve.

« Je ne veux pas espérer qu'il se « réalisera », mais la chose n'en est pas moins singulière. Comme il ne s'est produit qu'après un sommeil paisible de six heures, il ne saurait être la conséquence immédiate de notre entretien.

« Enfin j'ai éprouvé le besoin de vous raconter ce fait bizarre.

« Votre

« Guillaume. »

« Berlin, le 18 décembre 1881.

« Je remercie avec le plus profond respect Votre Majesté de la gracieuse lettre qu'Elle a bien voulu m'écrire de sa propre main. Je ne crois pas, à vrai dire, que le rêve soit le résultat de mon rapport, antérieur de quelques heures, mais peut-être la conséquence de toutes les impressions de ces derniers jours, à la suite des rapports oraux de Puttkammer, des articles de journaux et de mon propre rapport. Les images de l'état de veille ne se présentent pas immédiatement devant le miroir du rêve, mais uniquement lorsque l'esprit a trouvé le calme dans le sommeil et le repos. La communication que veut bien me faire Votre Majesté m'engage à lui faire le récit d'un rêve que j'eus au printemps de 1863, pendant les journées les plus critiques du conflit, rêve dans lequel aucun œil humain ne trouvait une explication admissible. Je rêvai (je le racontai aussitôt au matin à ma femme et à d'autres témoins) que je suivais à cheval un étroit sentier des Alpes; à droite un précipice, à gauche des rochers; le sentier se rétrécit tellement que le cheval refusa d'avancer; impossible de revenir sur mes pas ou de mettre pied à terre; alors, de ma cravache que je tenais de la main gauche, je frappai la paroi glissante du rocher et j'invoquai Dieu. La cravache s'allongea indéfiniment, le rocher tomba comme une coulisse et découvrit un large chemin avec des collines et des bois en perspective, comme un paysage de Bohême; je vis en même temps des troupes prussiennes, et dans mon rêve je me demandai comment je pourrais annoncer l'événement à Votre Majesté. Ce rêve s'est réalisé, et je m'en suis réveillé plus joyeux et plus fort.

« Le mauvais rêve dont Votre Majesté s'est réveillée

énervée et agitée ne peut guère se réaliser qu'en un sens, c'est qu'il nous est réservé de voir au parlement mainte séance bruyante et tumultueuse, de ces séances qui ruinent le crédit des parlements et entravent les affaires de l'État, mais la présence de Votre Majesté n'est pas possible pendant ces débats, et je considère des manifestations analogues à celles des dernières séances du Reichstag comme bien regrettables; elles font apprécier nos mœurs et notre éducation politique, peut-être dirais-je mieux nos aptitudes politiques; mais je ne pense pas qu'elles soient en elles-mêmes un mal : « l'excès du mal en devient le remède. »

« Votre Majesté voudra bien user en ma faveur de la grâce dont elle est coutumière, et me pardonner cette méditation de vacances, inspirée par sa bienveillante lettre: depuis hier en effet et jusqu'au 9 janvier nous sommes en vacances et nous allons avoir un peu de repos. »

Les plaintes du comte d'Eulenbourg au sujet de Tiedemann et la question de cabinet qui fut aussitôt posée m'avaient d'autant plus énervé que je souffrais d'une grave maladie. Elle était due à l'impression produite sur moi par les attentats dirigés contre l'empereur, et à la nécessité qui s'imposait à moi à la même époque, comme président du Congrès de Berlin, de fournir une somme de travail considérable. Les eaux de Gastein avaient plutôt accru que guéri le mal. Le traitement par ces eaux, auquel du reste mon collaborateur, le ministre d'État Bernard de Bülow, succomba le 20 octobre 1879, n'exerce pas une action calmante sur des nerfs excédés par la fatigue, s'il est troublé par quelque surexcitation morale ou par le travail.

Immédiatement après mon retour à Berlin, j'avais à

défendre au Reichstag la proposition de loi contre les socialistes, et je pus constater à cette occasion que la tâche de l'orateur à la tribune exige une moindre tension du système nerveux que la correction d'un discours long et rapidement prononcé, dont tous les termes doivent pouvoir être justifiés devant le souverain. C'est ainsi que pendant que je corrigeais un discours, une crise de nerfs qui couvait depuis des mois vint à éclater et se traduisit, fort heureusement, par l'indisposition physique assez légère — de l'urticaire.

La tâche d'un premier ministre d'une grande puissance européenne, à constitution parlementaire, est suffisamment assujettissante pour l'absorber tout entier quelque grande que soit la somme de travail qu'il puisse fournir ; cette tâche devient plus ardue encore, lorsque, comme c'est le cas en Allemagne et en Italie, le ministre doit soutenir la nation dans la période de formation et de développement, et se trouve appelé à lutter contre la tendance particulariste des partis et des individus. Quand on consacre à la solution de pareils problèmes tout ce que l'homme a de forces et de santé, on est doublement sensible aux difficultés inutiles qui vous sont suscitées de parti pris. Je croyais déjà, vers 1873, être à bout de forces, et je cédai la présidence du Conseil au comte de Roon, le seul de mes collègues avec lequel je fusse en étroites relations, mais je ne fus pas découragé à cette époque par des difficultés inhérentes aux choses mêmes. Pour amener ces difficultés, l'intrigue hostile de certains milieux devait entrer en jeu. J'avais cru pouvoir compter particulièrement sur ces milieux, qui, à l'époque de la *Reichsglocke*, se reconnaissaient aux relations que les personnages dont cette feuille représentait les tendances, avaient en première ligne

avec la cour et les conservateurs et beaucoup de mes collaborateurs officiels. Le fait de ne trouver auprès du monarque, d'ordinaire si gracieux envers moi, aucun appui dans ma lutte contre les influences de la cour et de la Maison du roi (dont les milieux de la *Reichsglocke* étaient les principaux représentants) m'avait surtout découragé et ajouté un argument nouveau à tous ceux qui m'avaient décidé, le 27 mars 1877, à solliciter mon congé définitif. Le zona dont je souffrais, lorsque le comte Schuwalow me demanda en 1878 de convoquer le Congrès, caractérisait à cette époque le mauvais état de ma santé et était l'attestation de mon épuisement nerveux. Le manque de sincérité que quelques-uns de mes collaborateurs officiels me montrèrent dans leur coopération, m'avait fait plus de mal que la *Reichsglocke* et ses affiliés de la cour. Mon remplacement par le vice-président, le comte Stolberg, prit, grâce à l'influence que les ministres Friedenthal, et plus tard le comte Botho Eulenbourg, exerçaient sur mon suppléant, une tournure telle que je dus me rendre compte que je me trouvais en face de gens cherchant systématiquement à me retirer la direction des affaires politiques.

Un fait peut être considéré comme le signe caractéristique de ce système, c'est la constatation de l'absence de ma signature sur toutes les pièces officielles qui émanent du ministère d'État à cette époque. Ce ne fut pas là l'effet de mon désir ou de mon assentiment, mais plutôt la conséquence de mon indifférence dans les détails extérieurs, et j'ai laissé toutes ces irrégularités se produire, sans même les censurer, jusqu'à ce que je n'eusse plus le moindre doute sur leur préméditation systématique.

Les détails qui peuvent jeter quelque jour sur la situation, ne sont pas tous contemporains de la session du conseil

en juin 1878, mais ils jettent en quelque sorte une lumière rétrospective sur la situation de l'époque et sur les ressorts mis en jeu. Sans nécessité le comte Botho Eulenbourg, à la tribune du Landtag, donna, un témoignage éclatant de sa bienveillance au député Rickert attaqué par un article de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*. Cette conduite m'ouvrit d'autant mieux les yeux que je ne doutais pas qu'il ne me mît pour une part quelconque dans l'article incriminé. De même que par un orage de nuit l'éclair illumine toute la contrée, de même quelques coups d'échecs de mes adversaires me permirent d'embrasser en un clin d'œil l'ensemble de la situation, telle qu'elle résultait d'apparentes marques d'estime et de bienveillance personnelles, cachant au fond un boycottage réel. Un cabinet Gladstone, dont le mandat peut être caractérisé par les noms de Stosch, Eulenbourg, Friedenthal, Camphausen, Rickert et quelques autres atténuations de la conception « Windthorst », ainsi que par les influences de la Cour, serait-il viable, si tant est qu'on arrivât à le former ? c'est là une question que les intéressés ne s'étaient pas posée : le but principal était négatif, c'était de m'écarter, et l'union de tous les coopérateurs s'était provisoirement formée sur cette unique base. Le but atteint, chacun pouvait espérer chasser son voisin, comme c'est le cas dans toutes les coalitions hétérogènes : l'union n'existe que dans la protestation contre ce qui est. Toute la combinaison n'eut à cette époque aucun succès, car ni le roi ni le prince royal ne s'y laissèrent gagner. Mes adversaires ambitieux étaient fort mal instruits des rapports dans lesquels je me trouvais avec le prince. Jusqu'à la fin de ses jours il eut en moi la même confiance que son père, et le désir d'ébranler cette confiance n'atteignit jamais chez la princesse, sa

femme, la même décision, la même hardiesse dans l'attaque qu'avait toujours montrée l'impératrice Augusta, qui du reste était moins scrupuleuse dans le choix des moyens.

A côté de l'épuisement, conséquence de ces luttes personnelles, la rupture avec la politique du libre-échange nettement caractérisée dans ma lettre au baron de Thüngen[1] sur les droits protecteurs, la sécession[2] et le passage des sécessionnistes au Centre, me créèrent dans le domaine de la politique pratique de grandes difficultés et m'imposèrent des travaux fatigants. Je tombai dans un marasme qui me paralysa, jusqu'à ce que le Dr Schweninger eût judicieusement diagnostiqué ma maladie. Grâce à ses soins intelligents je jouis de nouveau d'une santé relativement satisfaisante, ce qui ne m'était plus arrivé depuis des années.

V

M. de Gruner, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères pendant l'ère nouvelle, fut bientôt mis en disponibilité après mon entrée à ce ministère et remplacé par M. de Thile. Depuis ma nomination au poste d'ambassadeur à la Confédération il faisait cause commune avec mes adversaires, car il considérait cette hostilité comme un legs de son père, Justus Gruner, qui lui revenait de droit; il resta mon ennemi et se montra incapable en affaires. En novembre 1863 il adressa à Sa Majesté un rapport sur le conflit budgétaire. Ce rapport était conçu dans l'esprit qui avait dicté au lieutenant-colonel de Vincke à Olbendorf

1. Du 16 avril 1879. *Discours politiques*, VIII, p. 54 et suiv. (*H. K.*)
2. Sécession ou *Liberale Vereinigung*, nom que prit la fraction libre-échangiste du group ational-libéral en abandonnant celui-ci en 1880. (*N. d. T.*)

(comp. page 379, tome Ier) et à Roggenbach une démarche analogue auprès du roi. En soumettant leurs propositions au souverain, ces messieurs partaient de l'hypothèse que Sa Majesté, en suivant leurs conseils, céderait à la Chambre des députés, appellerait au pouvoir un autre ministère, ou du moins un autre président du conseil et ministre des Affaires étrangères. Pour atteindre ce résultat, des influences étrangères à la vie publique étaient mises en jeu, influences auxquelles le ministre de la maison du roi et d'autres personnages bien en cour consacraient leurs services. Plus tard encore, M. de Gruner continua à fréquenter les milieux qui en 1876 protégeaient et nourrissaient la *Reichsglocke*.

Le rédacteur de cette feuille avait été condamné en janvier 1877. Après avoir remis au mois de mars ma démission que Sa Majesté refusa, j'appris par la filière administrative, pendant mon séjour aux eaux de Kissingen, que M. de Gruner était nommé au ministère de la Maison du roi en qualité de conseiller intime en fonctions, sans que cette nomination fût contresignée par aucun ministre responsable ; j'appris en outre que M. de Schleinitz avait prié le gérant du *Moniteur de l'Empire et de l'État* de publier cette nomination dans la feuille officielle.

J'écrivis à ce sujet, à la date du 8 juin, une lettre au chef de la chancellerie impériale, le conseiller intime Tiedemann, en le priant de la communiquer au ministère d'État. Voici le sens général de cette lettre :

« Selon moi, disais-je, la partie officielle du *Moniteur de l'Empire et de l'État* est réservée aux publications relatives aux affaires de l'Empire et de l'État prussien, sous la responsabilité du chancelier de l'Empire ou du ministère d'État de la Prusse. Si la nomination de Gruner figure dans

la partie officielle, la même mention préalable de ses nouvelles fonctions au ministère de la Maison du roi ne pourra pas empêcher le public de supposer que le ministère d'État couvre de sa responsabilité la nomination de Gruner comme conseiller intime en fonctions. L'opinion publique et le Landtag prussien admettront difficilement que le ministère d'État ait désiré cet avancement, accordé à son adversaire notoire : on devinera aisément la vérité, savoir que le ministère d'État ne jouit pas à la cour de la considération voulue et auprès de l'empereur de l'influence suffisante pour empêcher cette nomination ; en outre, personne ne croira que, quoique publiée dans le *Moniteur de l'État*, cette nomination soit contresignée *more solito* par le ministère d'État.

« Fût-on du reste convaincu que le ministère d'État exerce sur les décisions de Sa Majesté l'influence que lui attribue la constitution, la publication de la peu gracieuse note marginale du roi et la réponse du ministère d'État à cette note ne seraient guère faites pour affermir cette conviction, et on n'hésiterait pas à établir, pour le fond de la question et les suites qui en découlent, des comparaisons avec l'évènement qui, en France, a amené le dernier changement de ministère[1].

« Cette question ne me laisse pas sans quelque appréhension, et j'ai bien peur qu'il ne faille voir dans toute cette affaire qu'un ballon d'essai lancé par M. de Schleinitz et ses conseillers (non par Sa Majesté l'empereur). On veut voir ce qu'on peut se permettre avec nous et à quel prix nous estimons notre autorité ministérielle. Selon moi, la soumission n'est pas ce qu'il faut pour couper court à ces influences illégitimes sur les décisions du roi : au con-

1. Allusion à la lettre du maréchal de Mac-Mahon à Jules Simon, et au 16 mai (1877). (*N. d. T.*)

traire elles grandiraient, et le conflit, qui maintenant n'existe que dans une question de forme, se renouvellerait sur des terrains moins favorables, où de graves intérêts des partis se trouveraient engagés.

« Dans ma situation présente, je pourrais me dispenser d'exprimer un avis officiel, mais j'ai le sentiment que la question, très importante pour moi personnellement, de ma rentrée au ministère, souffrirait de mon silence (je laisse de côté la question de santé).

« Comme j'espère que mes forces me reviendront et qu'en ce cas, si telle est la volonté de Sa Majesté, je tiens à laisser la porte ouverte à ma rentrée aux affaires, mon intérêt personnel me commande de sauvegarder suffisamment la considération du ministère, pour qu'en bonne conscience je puisse en reprendre la présidence.

« A mon avis la solution la plus conforme à la logique serait de ne pas autoriser la publication dans la partie officielle du *Moniteur de l'État*, malgré la demande du ministre de la Maison du roi. L'insertion officielle ne manquera pas d'être mal interprétée par les journaux, on ne saurait l'empêcher; elle sera toujours une victoire partielle que les intrigants de la *Reichsglocke* auront remportée sur le gouvernement. Les avis et autres indications du ministère de la Maison du roi n'ont rien à voir avec le *Moniteur de l'Empire et de l'État;* et, en admettant même que cette feuille soit « un Moniteur de la Maison du roi », il me semble que la partie *officielle* ne peut être affectée aux arrêtés du ministre de la Maison du roi, lequel ne couvre pas de sa responsabilité le contenu de la feuille officielle : ces arrêtés ne pourraient même être imprimés qu'après avoir obtenu, sous une forme ou une autre, le visa du ministère d'État, seul responsable. Dans le cas présent ce

visa n'a pas été demandé; le ministre de la Maison du roi s'est arrogé le droit de disposer du *Moniteur de l'État*, et ce motif devrait suffire pour décliner sa demande. Si par un ordre direct de Sa Majesté, le roi intervient pour commander l'insertion de pièces intéressant la Maison du roi, l'exécution se fera, en règle générale, sans hésitation; du reste, dans les cas simples et ordinaires, il serait bon de faire paraître à une place spéciale les publications officielles concernant la Maison du roi et de les distinguer ainsi de celles de l'État. Cette distinction devrait se faire de telle sorte que les décisions de Sa Majesté concernant la Maison du roi ne figurassent pas pêle-mêle avec celles du ministère d'État, entre les deux grandes rubriques officielles du *Moniteur de l'État*, « Empire allemand » et « Royaume de Prusse »; on pourrait intercaler, peut-être, à la suite des mots « Royaume de Prusse », la désignation « Maison du Roi », et cette rubrique serait séparée des deux autres par des barres occupant toute la largeur des colonnes, comme c'est actuellement le cas pour « la Prusse » et « l'Empire ». Voilà, il me semble, une solution qui réglerait pour l'avenir cette question de forme, d'une façon qui ne pourra éveiller la susceptibilité de personne.

« La question est tout autre lorsqu'une décision royale a été officiellement publiée, et que cette décision, malgré les preuves du contraire conservées dans les archives, indique ce qu'en langage constitutionnel on est convenu d'appeler un manque de confiance du roi à l'égard de ses ministres. Naturellement il ne leur reste, dans de telles circonstances, d'autre ressource que de s'en aller. Il n'y a pas de doute que le cas présent ne me concerne beaucoup plus que mes collègues. Ceux-ci n'ont pas été calomniés officiellement, ou ne l'ont été que dans une faible mesure par la *Reichs-*

glocke et les autres feuilles qui représentent les tendances de MM. de Gruner, de Schleinitz, du comte Nesselrode et de Nathusius Ludom.

« La grâce accordée à M. Nathusius, la distinction conférée au comte Nesselrode et à M. de Gruner, au moment même où les calomnies du journal de ces messieurs occupaient l'opinion publique et les tribunaux, et où les rapports de ces messieurs avec ces feuilles devenaient notoires, ces mesures, dis-je, prises par le roi, témoignent d'une grande bienveillance pour des gens qui ne sont connus que par leur hostilité au gouvernement et par l'atteinte publique qu'ils portent à mon honneur. Cet honneur devrait cependant être placé sous la protection de Sa Majesté aussi longtemps que je suis le serviteur du roi. Si je dois m'attendre à être abandonné sans protection, cela ne peut s'expliquer que par un motif personnel : dès lors ce motif me chassera du service plus impérieusement que toutes les raisons de santé n'auraient jamais pu le faire. Ce sont là mes raisons déterminantes (et qui n'existent que pour moi personnellement); mais, selon le cours des événements, elles décideront pour moi de la possibilité de rentrer aux affaires.

« Je m'en remets à mes collègues de la suite à donner à cet incident, mais, dans l'intérêt de leur avenir ministériel, je les prie de veiller à ce que la publication officielle de la nomination de Gruner, si Sa Majesté y persiste, soit faite sous une forme qui ne puisse permettre aucun doute sur la *non-existence* de la contre-signature. Ce but pourrait être atteint au moyen des trois rubriques indiquées plus haut : Empire, Prusse et Maison du roi, notamment si l'on envoie aux journaux une note explicative à ce sujet. Mais, à mon avis, il vaudrait mieux que la nomination de

Gruner au ministère de la Maison du roi fût publiée d'abord *separato* sous la rubrique Maison du roi, et que le lendemain on fît savoir que Sa Majesté avait daigné conférer à Monsieur, etc., attaché à la Maison du roi, le titre de conseiller intime en fonctions : il serait bon d'adopter une formule différente de la formule ordinaire, quelque légère que fût la différence. »

J'expédiai au ministre de Bülow cette lettre adressée au conseiller intime Tiedemann sous sceau mobile, et j'y ajoutai les observations suivantes pour qu'il les portât à la connaissance de mes collègues :

« Je suis atteint, je crois, dans une plus large mesure que mes collègues ; après moi c'est tout au plus Camphausen, qui a été calomnié, mais non pas avec l'impudence qu'on a eue à mon égard. On l'a attaqué d'une manière positive dans ses fonctions mêmes, en usant de moyens indignes, mais on n'a pas touché à son honneur personnel. Le ministère d'État tout entier a le droit de se sentir atteint par la *forme* de la nomination de Gruner, et le devoir de réagir contre cette atteinte, afin de sauvegarder pour l'avenir ses droits et sa dignité. Ce qu'il y a de blessant dans le *fait* de la nomination de Gruner m'atteint, moi seul, d'une manière toute particulière ; l'inimitié que depuis de longues années il nourrit contre moi personnellement, a seule pu attirer l'attention sur lui, car il n'a ni talent ni mérite ; il était par son incapacité (qui dans les moments critiques touchait à l'aberration mentale) devenu un véritable embarras aux Affaires étrangères.

« Depuis quinze ans, il n'a fait que parler, écrire et intriguer contre moi avec toute l'aigreur du génie méconnu. Je n'insiste en aucune façon sur les difficultés inouïes que m'ont créées ses partisans de la *Reichsglocke* dans l'exer-

cice de mes fonctions : mes forces ne pouvaient plus y suffire. Je ne parle pour le moment que du coup qui devait m'être porté personnellement par la nomination de Gruner : un tel homme, recommandé avec succès à l'empeseur! Si, dans ma lettre à Tiedemann, je dis que le cas de Gruner n'implique pas pour mes collègues la nécessité d'une démission, ma situation, par contre, me paraît absolument différente.

« Je vous serais fort reconnaissant si vous vouliez entretenir confidentiellement dans ce sens Camphausen, Friedenthal et Falk. La conduite de Wilmowski trompe mon attente. Jusqu'à présent, j'avais compté sur lui comme sur un allié sûr contre la camarilla de Schleinitz : je ne comprends plus son attitude et son rôle. De concert avec Eulenbourg et Léonhardt, il finira par enlever au ministère la part d'estime et de considération qui lui restait encore dans le pays, et sans laquelle il est impossible de diriger les affaires de l'État, au moment où la situation devient si difficile à la cour et dans le pays. Sur le compte d'Eulenbourg on ne pourra guère dire que des choses que tout le monde pourra entendre. Quelle attitude Hofmann prend-il dans cette affaire ?

« Le traitement que je suis, semble me faire du bien, mais tout retour à des souvenirs et à des impressions fâcheuses se fait sentir vivement; je crois prévoir que ma santé ne me permettra probablement pas de reprendre mes fonctions. S'il ne s'agissait que de l'expédition des affaires courantes, la besogne ne m'effraierait pas; mais je ne suis plus capable de supporter les « faux frais » des intrigues de cour, comme je le faisais autrefois. Ne serait-ce pas, peut-être, parce que ces intrigues ont pris un développement et une influence terribles? Ce sont là les véritables raisons de

mon obstination à me retirer; je n'en ai pas parlé il y a trois mois, quoiqu'elles fussent sensiblement les mêmes; même ultérieurement, par égard pour l'empereur, je ne pourrai pas faire valoir d'autres motifs de ma retraite que mon état de santé. »

La clôture de cet incident fut que la nomination de Gruner comme conseiller intime en fonctions ne parut pas au *Moniteur de l'Empire*.

CHAPITRE XXVII

Les départements ministériels.

Mes absences fréquentes me faisaient perdre le contact avec maints de mes collègues. Le fait d'avoir été utile à l'un et à l'autre me portait à exagérer l'attachement qu'ils avaient pour moi. Grâce à moi, ils avaient pu s'élever de positions souvent peu importantes jusqu'à celles de ministres, et malgré cela, je ne les molestais pas en me mêlant de leurs départements. Rarement je m'immisçais dans leurs affaires courantes, et seulement dans le cas où un intérêt public de premier ordre risquait d'être sacrifié à des intérêts particuliers. J'ai combattu, par exemple, la canalisation du Rhin dans le Rheingau, qui devait être exécutée dans l'intérêt de la navigation : elle aurait changé en un marécage pour trente ans le lit du fleuve entre les deux rives et les deux digues à construire ; j'ai combattu également le plan de ne donner au *Kurfürstendamm*[1] que la largeur ordinaire et de le couvrir de maisons jusque près du *Alteweg*. Dans les deux cas que je viens de citer, j'ai contrecarré les intentions des autorités compétentes, et je crois avoir bien mérité du pays. Je n'ai jamais importuné mes collègues

1. A Berlin. (*N. d. T.*)

ou mes sous-ordres en sollicitant des faveurs pour des protégés. D'après la constitution, j'aurais pu nommer tous les employés des postes, des télégraphes et des chemins de fer et distribuer toutes les places des différentes administrations de l'Empire. Mais je ne pense pas avoir jamais sollicité de M. de Stephan[1], ou d'autres hauts fonctionnaires, un poste pour un candidat recommandé par moi, fût-ce même pour un simple facteur. J'ai souvent combattu la tendance de mes collègues de faire des lois nouvelles, des réorganisations radicales; je luttais contre cette manie de réglementer tout, les coudes appuyés sur le tapis vert, parce que je savais que si eux-mêmes ne poussaient pas à l'excès cette manie de légiférer, il n'en était pas de même de leurs conseillers. Combien n'y a-t-il pas, dans les administrations, de conseillers rapporteurs qui depuis leurs examens ont gardé dans leurs cartons des projets destinés à faire le bonheur des sujets de l'Empire : il suffit pour cela que ces messieurs trouvent un chef pour les écouter.

Malgré ma réserve, on a constaté chez la plupart de mes amis, au moment de ma retraite, un sentiment de soulagement : cela s'explique par la résistance que bien souvent j'opposai à la manie de modifier inutilement toute notre législation. Dans l'instruction publique, j'ai toujours combattu avec persistance, quoique sans succès, la théorie qui permet au ministre de fixer, par voie administrative et sans tenir compte du budget communal, la contribution scolaire de chaque commune, en ne se fondant ni sur une loi, ni sur les ressources scolaires. Cet absolutisme, qui n'existe dans aucune autre administration et qui, dans la pratique, fut parfois poussé tellement à l'excès que les

1. Directeur général, avec le titre de secrétaire d'État, du *Reichspostamt*. (*N. d. T.*)

communes en étaient complètement ruinées, ne reposait pas sur une loi, mais sur un arrêté de l'ancien ministre des Cultes, de Raumer; or, celui-ci faisait dépendre le budget scolaire des dispositions prises par la section compétente des gouvernements des provinces, et en dernière instance par le ministre. Les efforts qui furent faits pour affermir par une loi cet absolutisme ministériel m'empêchèrent de donner mon consentement aux projets de budget scolaire qui me furent soumis à cette occasion.

Sur le terrain des finances, je subordonnais toujours mon concours au désir de modifier l'assiette des contributions ; je ne voulais pas que l'on continuât à prendre plus longtemps, comme base pour les centimes additionnels, la part des contributions directes indépendante de la fortune du contribuable. Si l'injustice, une fois commise par l'établissement de l'impôt foncier et de la propriété bâtie, ne peut pas être réparée, disais-je, est-ce une raison de la renouveler annuellement par des surtaxes? Mon dernier collègue au ministère des Finances, Scholz, avec lequel j'ai eu de tout temps de bonnes relations, partageait mon opinion, mais il avait à lutter contre les difficultés parlementaires et ministérielles d'une réforme; par contre, ses conseillers, ardents à la lutte et fiers de leur force, se réjouirent à mon départ d'avoir une plus grande liberté de mouvements. Une proposition, pour laquelle je n'ai pu trouver pendant des années le moindre appui au ministère des Finances, fut celle qui consistait à établir, outre la déclaration personnelle des revenus, une augmentation de taxe à prélever sur les valeurs étrangères : c'était en quelque sorte un droit protecteur pour les valeurs allemandes. Je voulais en même temps que les revenus acquis fussent imposés plus fort que le produit annuel du travail.

En ce qui concerne l'agriculture, on a fait disparaître l'oppression agraire que je faisais peser sur le pays, comme l'on disait : cette réforme a fait beaucoup de bien, particulièrement aux porcs malades et aux épizooties, ainsi qu'aux fonctionnaires de haute et basse volée, à qui la tâche incombait de combattre, devant le parlement et le pays, le mensonge révolutionnaire du renchérissement des vivres. Dans les concessions faites sur ce chapitre, ainsi que dans le rétablissement, en février 1895, de relations plus faciles entre l'Alsace et la France, je vois l'expression générale de cette horreur de la lutte : ce sentiment est prêt à sacrifier l'avenir pour jouir d'un peu plus de confort dans le présent. Le but d'avoir du porc à bon marché se trouvera tout aussi peu atteint à la longue si l'on montre de la faiblesse à prévenir le danger de la contagion qu'on n'arrivera à détacher l'Alsace de la France en traitant les plaintes locales et les difficultés de frontière avec la mollesse en quête d'approbations.

Quant aux «offices » de l'empire, j'ai toujours été en bons rapports avec le trésor, aussi bien du temps de Scholz que de celui de Maltzahn. Le rôle de cette administration n'avait guère d'autre portée que d'assurer au chancelier de l'empire le concours d'un personnel instruit et exercé, lorsqu'il s'agissait d'explications et d'entente avec le ministre des Finances de Prusse. Dans les questions de finances, c'était au ministre des Finances prussien et au ministère d'État qu'il appartenait de prendre les décisions. Le caractère des deux ministres permettait d'aplanir les divergences d'opinion par une explication loyale et sans aigreur. Il s'est formé récemment dans la presse une conception nouvelle qui a ses représentants et même ses partisans dans la politique pratique : elle admet la possibilité

de l'indépendance du chancelier ou même du trésor de l'empire en fait de politique financière aussi bien que l'indépendance du ministère des Finances de Prusse : de mon temps, de pareils sentiments séparatistes eussent été considérés comme anticonstitutionnels. Les dissentiments des deux départements étaient résolus dans les conseils du ministère d'État, dont le chancelier faisait partie comme ministre des Affaires étrangères et dont l'approbation, tacite ou formelle, est nécessaire pour la validité des voix de la Prusse au Bundesrath aussi bien que pour les propositions de loi.

Mes rapports avec l'office impérial des Postes étaient moins clairs. Pendant la guerre avec la France, il se produisit des faits qui faillirent amener une rupture entre M. de Stephan et moi; mais, déjà à cette époque, j'étais tellement convaincu de ses aptitudes extraordinaires, non seulement dans le domaine des Postes, mais sous tous les rapports, que je le défendis avec succès auprès de Sa Majesté et lui évitai une disgrâce. M. de Stephan avait adressé à tous ses subordonnés une circulaire officielle, dans laquelle il recommandait d'envoyer certains journaux à toutes les ambulances en France : pour motiver cet ordre il s'appuyait sur les vœux exprimés par Son Altesse la princesse royale. Jusqu'à quel point se trouvait-il autorisé à agir ainsi? je ne sais; mais quiconque a connu le vieil empereur, peut se figurer son humeur, lorsque cet arrêté de l'administration des Postes lui fut connu par les rapports militaires. La nuance des feuilles recommandées eût suffi pour provoquer la disgrâce de Stephan auprès de Guillaume I^er^; ce qui le mit de plus mauvaise humeur encore, c'était cette singulière précaution de s'autoriser d'un membre de la famille royale et précisément de M^me^ la

princesse royale. Je rétablis la paix entre Sa Majesté et Stephan. Le besoin de se sentir hautement apprécié est un de ces défauts qui pèsent sur la plupart des talents supérieurs. J'admettais que les faiblesses que de Stephan avait gardées des débuts modestes qu'il eut avant d'arriver aux hautes fonctions, disparaîtraient avec l'âge et la distinction de son rang, à mesure qu'il vieillirait il se ferait aux manières du grand monde. Je n'ai qu'un vœu à former, qu'il vieillisse et recouvre la santé dans l'exercice de ses fonctions; je considérerais sa mort comme une perte presque irréparable[1]. Je suppose qu'à mon départ il était au nombre de ceux qui crurent éprouver un soulagement. J'ai toujours été d'avis que le service des transports et de la correspondance postale devait sa quote-part aux ressources de l'État et que le port des lettres et les frais de transport des marchandises devaient fournir une part de cette contribution. Stephan est plutôt patriote au point de vue de son administration, et comme tel, il faut l'avouer, il lui a été utile non seulement à elle et à ses employés, mais encore à l'empire, et cela dans une telle mesure que son successeur, quel qu'il soit, aura de la peine à l'égaler. Malgré ses procédés autoritaires je lui ai toujours témoigné la bienveillance que m'inspirait mon estime pour lui et pour ses belles aptitudes : mais il faut bien reconnaître que parfois il prenait des mesures qui empiétaient sur le terrain du chancelier et du représentant attitré de la Prusse, et que, par son amour exagéré des édifices luxueux, il portait préjudice aux recettes budgétaires.

1. Stephan mourut le 8 avril 1897. (*H. K.*)

CHAPITRE XXVIII

Le congrès de Berlin.

I

En automne 1876, je reçus à Varzin un télégramme chiffré de notre plénipotentiaire militaire, le général de Werder. Dans cette dépêche, datée de Livadia, il demandait, à la requête de l'empereur Alexandre, si, en cas de guerre entre la Russie et l'Autriche, nous resterions neutres. En faisant ma réponse il ne me fallait pas oublier que le chiffre de Werder n'était pas sans doute à l'abri de toute indiscrétion à l'intérieur du palais impérial, et je me rappelais l'expérience que j'avais faite que, même à l'hôtel de notre ambassade à Saint-Pétersbourg, il n'y avait pas de fermeture artificielle qui pût garantir le secret de nos chiffres et qu'il n'existait qu'un moyen d'éviter ce grave inconvénient, c'était de changer fréquemment le chiffre[1]. J'étais convaincu que je ne pourrais rien télégraphier à Livadia qui n'arrivât aux oreilles de l'empereur. Du reste, le fait qu'une telle question pût être posée par une telle voie constituait à lui seul une infraction dans les traditions diplomatiques. Lorsqu'un cabinet veut poser des questions de ce

1. Voy. p. 291, tome I. (*H. K.*)

genre à un autre cabinet, le moyen correct est de sonder ses dispositions par un entretien confidentiel et par l'intermédiaire de son propre ambassadeur; parfois aussi la question est traitée de souverain à souverain dans une entrevue. Mais les incidents qui s'étaient produits entre l'empereur Nicolas et Seymour avaient appris à la diplomatie russe qu'il y a quelquefois de graves inconvénients à adresser une demande de ce genre au représentant de la puissance qu'on veut sonder. La tendance de Gortschakow de nous adresser des questions par télégrammes, et non par l'intermédiaire du représentant russe à Berlin, mais par notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg[1], m'a forcé à rappeler, plus fréquemment à nos missions dans cette capitale qu'à celles des autres cours, que leur devoir n'était pas de représenter les intérêts du cabinet russe auprès de nous, mais de faire connaître nos vœux à la Russie. La tentation est grande pour un diplomate de rendre sa situation officielle et sociale plus facile et plus agréable, en se montrant obligeant envers le gouvernement auprès de qui il est accrédité; mais cette tentation devient plus dangereuse encore, si le ministre étranger peut travailler notre agent et le gagner à ses désirs, avant même que celui-ci ne connaisse tous les motifs pour lesquels la réalisation et même l'idée de ces désirs est inopportune pour son propre gouvernement.

Mais il était absolument contraire non seulement aux habitudes reçues, mais à toutes les habitudes, de voir le plénipotentiaire militaire allemand à la cour de Russie nous adresser, au moment où je n'étais pas à Berlin, dans le style catégorique d'un télégramme et sur l'ordre de l'empereur de Russie, une question d'une grande portée politique. Je

1. Voy. plus haut p. 205.

n'avais jamais pu changer la vieille habitude, quelque incommode qu'elle fût pour moi, d'après laquelle nos plénipotentiaires militaires à Saint-Pétersbourg transmettaient leurs rapports, non comme les autres, par l'intermédiaire des Affaires étrangères, mais directement à l'empereur (sous forme de lettres autographes) : — cette habitude remontait à Frédéric-Guillaume III qui avait voulu créer une situation particulièrement intime auprès de l'empereur à son premier attaché militaire à Saint-Pétersbourg, l'ancien commandant de Kolberg Lucadou. Sans doute, dans de telles lettres, l'attaché militaire mentionnait tout ce que l'empereur de Russie lui avait dit sur la politique dans ses entretiens réguliers et familiers avec lui à la cour, et souvent ce n'était guère plus que ce que Gortschakow disait à l'ambassadeur; le *Pruski Flügeladjudant*[1], comme on l'appelait à la cour, voyait l'empereur presque tous les jours, en tout cas plus souvent que Gortschakow; l'empereur ne l'entretenait pas seulement de choses militaires, et les missions qu'il lui donnait à remplir auprès de notre Seigneur et Maître ne se bornaient pas toujours à des affaires de famille.

Les négociations diplomatiques entre les deux cabinets ont souvent eu plus d'importance par les rapports du plénipotentiaire militaire, comme du temps de Rauch et de Münster, que par ceux des ambassadeurs officiellement accrédités. Comme l'empereur Guillaume ne négligeait jamais de me communiquer, après lecture, sa correspondance avec le plénipotentiaire militaire de Saint-Pétersbourg, quoique ce fût parfois trop tard, et comme il ne prenait pas de décisions politiques, sans les avoir discutées officielle-

1. L'aide de camp du roi de Prusse. (*N. d. T.*)

ment, les inconvénients de ces tierces relations se bornaient au retard avec lequel m'arrivaient les informations et les indications contenues dans ces rapports, adressés au Roi sans intermédiaire C'était donc, de la part de l'empereur Alexandre, un procédé absolument étranger aux habitudes diplomatiques que d'employer, sans doute à l'instigation du prince Gortschakow, M. de Werder comme organe, pour nous poser cette question doctorale[1]. Gortschakow cherchait à ce moment à prouver à son empereur que mon dévouement pour lui et ma sympathie pour la Russie n'étaient pas sincères ou étaient à tout le moins « platoniques » : c'est ainsi qu'il voulait ébranler la confiance que l'empereur avait en moi, et il y réussit plus tard.

Avant de répondre à la demande de Werder, j'essayai d'user de déclarations dilatoires, je donnai comme raison qu'il m'était impossible de répondre sans une autorisation de mon souverain, et je recommandai, quand on insista pour avoir une réponse, de poser la question aux Affaires étrangères à Berlin par l'intermédiaire de l'ambassadeur russe et par voie officielle, quoique confidentielle. Cependant les interpellations se succédaient sous forme de télégrammes de Werder et coupèrent court à mes expédients. Dans l'intervalle, j'avais prié Sa Majesté de rappeler par télégramme à la résidence impériale M. de Werder, dont on abusait diplomatiquement à Livadia, sans qu'il pût s'en défendre, et de lui interdire de se charger d'une mission politique, quelle qu'elle fût, par la raison que c'était là une affaire de service russe et non de service allemand. Le roi n'accéda pas à mon désir, et comme en dernier lieu

1. C'est-à-dire pour nous tâter le pouls. (*N. d. T.*)

l'empereur Alexandre, au nom de nos relations politiques, me demanda mon opinion personnelle par l'intermédiaire de l'ambassade russe à Berlin, il ne me fut pas possible d'éluder plus longtemps la réponse à cette question indiscrète. Je priai l'ambassadeur de Schweinitz, dont le congé expirait, de venir me voir à Varzin, avant son retour à Saint-Pétersbourg, et d'emporter mes instructions. Schweinitz fut mon hôte du 11 au 13 octobre. Je le chargeai de se rendre le plus tôt possible par Saint-Pétersbourg à la résidence de l'empereur Alexandre à Livadia. Le sens de l'instruction donnée à M. de Schweinitz disait que notre premier devoir consistait à maintenir l'amitié entre les grandes monarchies qui en face de la révolution avaient plus à perdre qu'à gagner en se combattant elles-mêmes : si, à notre grande douleur, il ne nous était pas possible d'empêcher la lutte entre la Russie et l'Autriche, nous pourrions sans doute supporter que nos amis perdissent ou gagnassent des batailles, mais non que l'un ou l'autre fût si grièvement blessé et accablé que sa position de grande puissance indépendante, ayant voix dans le concert européen, pût être compromise. Cette déclaration que Gortschakow nous avait fait demander sans aucune équivoque par son maître, afin de lui démontrer le caractère platonique de notre amitié, eut pour conséquence que l'orage russe s'éloigna de la Galicie orientale et se dirigea vers les Balkans, — et que la Russie, après avoir rompu les négociations avec nous, entra en pourparlers avec l'Autriche ; si je me souviens bien, ce fut d'abord à Pest. Les négociations furent engagées dans le sens de la convention de Reichstadt, où, le 8 juillet 1876, les empereurs Alexandre et François-Joseph avaient eu une entrevue : le désir fut exprimé que nous fussions exclus du secret de l'entente. Cette

convention[1], et non le congrès de Berlin, est pour l'Autriche la base de sa possession de la Bosnie et de l'Herzégowine, et a assuré aux Russes la neutralité de l'Autriche pendant leur guerre avec les Turcs.

II

L'acquisition de la Bosnie par l'Autriche, acquisition consentie par le cabinet russe dans la convention de Reichstadt en échange de la neutralité autrichienne, permet d'admettre que M. d'Oubril ne nous a pas dit la vérité, quand il assurait que dans la guerre des Balkans il ne s'agissait que d'une « promenade militaire », d'une occupation à donner au « trop-plein » de l'armée, et de quelques queues de cheval et croix de Saint-Georges ; c'eût été vendre la Bosnie trop bon marché. On avait sans doute espéré à Saint-Pétersbourg que la Bulgarie, affranchie de la Turquie, resterait sous la dépendance constante de la Russie. Mais cet espoir ne se serait pas réalisé même si le traité de San Stéfano avait été exécuté sans aucune restriction. Pour ne pas encourir devant le peuple la responsabilité de cette désillusion, on s'est empressé de mettre sur le compte de la politique allemande, de « l'infidélité » de l'ami allemand, la faute de l'issue peu satisfaisante de la guerre. C'était là une invention malhonnête. Nous n'avions fait espérer autre chose qu'une neutralité bienveillante. Notre conduite fut très loyale : malgré la méfiance que la Russie nous avait témoignée en nous cachant la convention de Reichstadt, nous ne nous sommes pas laissé détourner de

1. Conclue le 15 janvier 1877. (*H. K.*)

notre ancienne confiance en elle et de notre bienveillance; bien au contraire, nous avons déféré avec empressement au vœu que le comte Pierre Schuwalow m'exprimait à Friedrichsruhe, de réunir un congrès à Berlin. Le désir du gouvernement russe d'obtenir la paix par la voie du congrès, prouvait que la Russie ne se sentait pas assez forte au point de vue militaire pour continuer la lutte au risque d'une guerre avec l'Angleterre et l'Autriche, après qu'elle eût négligé l'occasion d'occuper Constantinople. Sans doute, Gortschakow partage avec les partisans de ses idées, plus jeunes et plus énergiques que lui, la responsabilité des fautes commises par la politique russe : cette part lui revient de droit. Un fait prouve combien sa situation était forte, surtout si on l'envisage au point de vue russe : c'est sa présence au congrès de Berlin comme représentant de la Russie, contrairement à la volonté de son souverain. Lorsque, fort de sa qualité de chancelier de l'empire et de ministre des Affaires étrangères, il prit place au congrès, il se produisit une situation peu commune : le supérieur, le chancelier de l'empire, et son subordonné administratif, l'ambassadeur Schuwalow, étaient assis l'un à côté de l'autre; mais le fondé de pouvoir de la Russie était l'ambassadeur et non le chancelier de l'empire [1].

Cette situation, dont on ne pourrait guère retrouver l'analogue dans des précédents enfermés aux archives russes, si toutefois il y a un tel précédent, ne fait aucun doute pour moi : j'ai eu l'occasion de m'en rendre compte. Elle prouve en tout cas que, même dans un gouvernement dont le chef est le détenteur unique et absolu du pouvoir, l'unité de l'action politique n'est pas toujours assu-

1. Voy. plus haut p. 125. (*H. K.*)

rée. Elle l'est peut-être bien plus en Angleterre, où le premier ministre et les rapports qu'il reçoit, sont soumis à la critique de l'opinion publique, qu'en Russie, où l'empereur seul est en situation de juger ceux qui l'entourent, selon sa plus ou moins grande connaissance des hommes et son intuition plus ou moins sûre : lui seul doit savoir lequel de ses serviteurs, dans ses rapports écrits ou oraux, le trompe ou se trompe lui-même et lequel lui dira toute la vérité. Je ne veux pas prétendre que le service courant soit fait plus habilement à Londres aux Affaires étrangères qu'à Saint-Pétersbourg, mais le gouvernement anglais se voit plus rarement dans la nécessité de réparer par des mensonges les erreurs de ses subordonnés. Lord Palmerston a dû déclarer, il est vrai, le 4 avril 1856 à la Chambre des Communes, avec une ironie qui aura échappé sans doute à la masse des membres de l'assemblée, que le choix des documents à soumettre au parlement sur l'affaire de Kars avait été fait avec grand soin et grande attention, par des personnes qui occupaient une haute position et non une position secondaire au ministère des Affaires étrangères. Le livre bleu sur Kars, les dépêches tronquées de sir Alexandre Burnes sur l'Afghanistan, et les déclarations ministérielles sur l'origine de la Note recommandée, en 1854, à la signature du sultan par le congrès de Vienne de préférence à celle de Mentschikow, sont des preuves de la facilité avec laquelle on peut tromper la presse et le parlement en Angleterre. Le soin jaloux avec lequel on garde à Londres les archives des Affaires étrangères permet de supposer qu'elles recèlent d'autres preuves de ce genre. En somme on est néanmoins amené à reconnaître qu'il est plus facile de tromper le tsar que le parlement.

Lorsque les négociateurs eurent à s'occuper de l'exécution des clauses du congrès de Berlin, on espérait à Saint-Pétersbourg que nous soutiendrions et ferions triompher, sans entente préalable entre Berlin et Saint-Pétersbourg, toutes les propositions russes qui pourraient se trouver en opposition avec les idées anglo-autrichiennes. Je fis sentir, puis j'exprimai formellement mon désir de connaître en confidence, mais avec sincérité, les vœux de la politique russe et de les discuter : ma demande fut éludée. J'eus le sentiment que le prince Gortschakow attendait de moi (comme une dame peut l'attendre de son adorateur) que je misse de l'empressement à deviner et à défendre les désirs de la Russie, sans que celle-ci eût besoin de les exprimer et d'en assumer la responsabilité. Dans certains cas, où nous pouvions croire que nous connaissions parfaitement les intérêts et les intentions de la Russie et où nous nous empressions de lui donner de bon gré une preuve de notre amitié, sans nuire cependant à nos propres intérêts, on nous remerciait en nous marquant une désapprobation maussade, parce que nous n'avions pas deviné ce que notre ami russe attendait de nous. Mais, même quand il n'y avait pour nous aucun doute sur l'utilité et l'opportunité de nos services, le remerciement était le même. Au fond dans toute cette manière de faire il y avait une déloyauté calculée non pas envers nous, mais envers l'empereur Alexandre, à qui il fallait présenter la politique allemande comme déloyale et inconstante. « Votre amitié est trop platonique », dit un jour l'impératrice Marie à un de nos représentants sur un ton de reproche. Il est vrai que l'amitié d'une grande puissance pour les autres reste toujours un peu platonique, car il n'en est pas qui puisse se mettre exclusivement au

service d'une autre : il faut qu'elle ne perde jamais de vue ses relations présentes et futures avec les autres nations et qu'elle évite des inimitiés durables et voulues par principe. Cela est le cas pour l'Allemagne plus que pour toute autre puissance à cause de sa position centrale, qui offre trois fronts d'attaque.

Les erreurs politiques commises par le cabinet d'une grande puissance ne s'expient pas immédiatement, ni à Saint-Pétersbourg, ni à Berlin, mais elles ne sont jamais sans effets fâcheux. La logique de l'histoire est bien plus exacte que notre Cour des comptes. Pour l'exécution des décisions du Congrès, la Russie espérait et voulait que les commissaires allemands se prononçassent en général dans le sens de la Russie, lorsque, dans les négociations qui avaient lieu sur place en Orient, il se produisait des divergences entre les idées russes et celles d'autres puissances. Dans bien des questions la solution objective nous laissait indifférents ; une seule chose nous importait, c'était d'interpréter loyalement les clauses et de ne pas troubler nos relations avec les puissances à l'occasion de questions locales qui n'avaient aucun rapport avec les intérêts de l'Allemagne. L'acrimonie passionnée que toutes les feuilles russes montrèrent dans leur langage, la liberté que la censure semblait leur laisser d'exciter contre nous le sentiment populaire russe, nous engagèrent prudemment à ne pas nous aliéner les sympathies que nous pouvions avoir auprès d'autres puissances.

Telle était la situation lorsqu'une lettre autographe de l'empereur Alexandre arriva à Berlin. Malgré toute la vénération due à un ami, bien plus, à un oncle chargé d'années, cette lettre contenait en deux endroits des menaces de guerre formulées avec précision et selon les formes

usitées dans le droit des gens. En voici à peu près le contenu : Si l'Allemagne persiste dans son refus d'adopter la manière de voir de la Russie, la paix ne pourra subsister entre nous. Ce thème était développé en deux autres passages de la lettre en termes très nets, non équivoques. A la lecture, je reconnus la collaboration du prince Gortschakow, qui, le 6 septembre 1879, fit à la France une déclaration d'amour sensationnelle dans une interview qu'il eut avec Louis Peyramont, le correspondant du journal orléaniste *le Soleil*. Deux remarques que je pus faire ultérieurement, confirmèrent ma supposition. En octobre, une dame de la haute société de Berlin qui, à Baden-Baden, était voisine de chambre de Gortschakow à l'hôtel de l'Europe, entendit le prince qui disait : « J'aurais voulu faire la guerre, mais la France a d'autres intentions ». Autre fait : le 1er novembre, le correspondant parisien du *Times* était à même d'écrire à son journal qu'avant l'entrevue d'Alexandrowo, le tsar avait écrit à l'empereur Guillaume pour se plaindre de l'attitude de l'Allemagne, et qu'il avait écrit cette phrase : « Le chancelier de Votre Majesté a oublié les promesses de 1870[1]. »

L'attitude de la presse russe, la surexcitation croissante des masses, la concentration des troupes à la frontière prussienne ne nous permettaient pas de considérer la situation à la légère et de douter un instant de la menace faite à l'ami autrefois tant vénéré. La démarche que l'empereur Guillaume fit à Alexandrowo, le 3 septembre 1879,

1. Le correspondant en question, M. Oppert, natif de Blowitz en Bohême, se sera chargé avec d'autant plus d'empressement de répandre la nouvelle communiquée par Gortschakow, qu'il m'en voulait depuis le Congrès. Me rendant au désir de Beaconsfield qui ne tenait pas à s'aliéner les bonnes grâces du correspondant, je lui avais fait conférer la troisième classe de l'ordre de la Couronne. Cette distinction, extraordinairement élevée au point de vue prussien, le mit en colère ; il la refusa en demandant la deuxième classe. (*de B.*)

sur le conseil du feld-maréchal de Manteuffel, avait pour but de faire de vive voix une réponse satisfaisante aux menaces écrites de son neveu : cette démarche me déplut; mon esprit et mon cœur me disaient que ce n'était pas là ce qu'il fallait.

III

Des considérations analogues à celles qui empêchèrent de résoudre, par une alliance avec la Russie, les difficultés si compliquées de 1863, s'opposaient également, de 1875 à 1879, au désir d'accentuer davantage notre amitié avec la Russie à l'exclusion de l'Autriche. Je ne sais jusqu'à quel point le comte Pierre Schuwalow fut expressément chargé, avant la dernière guerre des Balkans et pendant le Congrès, de discuter la question d'une alliance entre l'Allemagne et la Russie; il n'était pas accrédité à Berlin, mais à Londres; toutefois ses relations personnelles avec moi lui permettaient, lors de ses fréquents passages à Berlin aussi bien que pendant le Congrès, de discuter avec moi sans réserve toutes les éventualités.

Au commencement de février 1877, j'avais reçu de lui une lettre assez longue; je donne ici ma réponse ainsi que la réplique du comte.

« Berlin, le 15 février 1877.

« Cher comte,

« Je vous remercie des bonnes paroles que vous avez bien voulu m'écrire et je suis bien obligé au comte Münster pour avoir si bien interprété en cette occasion les sentiments qui, dès notre première connaissance, ont formé entre nous un lien qui survivra aux relations politiques

qui aujourd'hui nous mettent en rapport. Parmi les regrets que me laissera la vie officielle, celui qui naîtra du souvenir de mes relations avec vous sera des plus vifs.

« Quel que soit l'avenir politique de nos deux pays, la part que j'ai prise au passé me laissera la satisfaction qu'au sujet de la nécessité de leur alliance j'ai de tout temps été d'accord avec l'homme d'État le plus aimable parmi vos compatriotes. Tant que je resterai en place, je serai fidèle aux traditions qui m'ont guidé depuis vingt-cinq ans et dont les principes coïncident avec les idées développées dans votre lettre au sujet des services que la Russie et l'Allemagne peuvent se rendre et se sont rendus mutuellement depuis plus d'un siècle, sans que les intérêts spéciaux de l'une ou de l'autre en aient souffert. C'est cette conviction qui m'a guidé en 1848, en 1854, en 1863, comme dans la situation actuelle, et pour laquelle j'ai réussi à gagner l'opinion de la grande majorité de mes compatriotes. C'est une œuvre qu'il sera peut-être plus facile de détruire qu'il n'a été de la créer, surtout dans le cas où mes successeurs ne mettraient pas la même constance que moi à cultiver des traditions dont l'expérience leur manquera, et quelquefois l'abnégation d'amour-propre qu'il faut pour subordonner les apparences au fond des affaires, les susceptibilités aux grands intérêts monarchiques. Un vieux routier de ma trempe ne se laisse pas facilement dérouter par de fausses alarmes, et dans l'intérêt de mon souverain et de mon pays, je sais oublier les déboires qui, pendant les derniers deux ans, ne m'ont pas été épargnés de la part de chez vous; je ne tiens pas compte des « flirtations » que mon ancien ami et tuteur de Pétersbourg et mon jeune ami à Paris[1] y entretiennent; mais

1. Orlow. (*de B.*)

avec les chanceliers qui me suivront, il sera peut-être plus aisé d'égarer leur jugement politique en leur faisant entrevoir, comme on l'a fait depuis trois ans, la facilité que l'on aurait chez vous à créer une coalition sur la base de la revanche. Le sang-froid avec lequel j'envisage cette éventualité, je ne pourrai pas le léguer à mon successeur. Avec des journaux officieux qui menacent, avec des câlineries parisiennes en feuilletons et en lettres aux dames politiques, il ne sera pas trop difficile un de ces jours de fausser la boussole à un ministre allemand épouvanté par l'idée de l'isolement, et pour l'éviter il prendra des engagements maladroits, mais difficiles à résoudre après coup. Ce ne sera pas moi dans tous les cas; dès que j'aurai satisfait tant bien que mal aux exigences de la Diète, qui s'ouvrira le 22 et qui ne doit durer que quelques semaines, je me rendrai aux eaux pour ne plus revenir aux affaires. Je tiens le certificat de la Faculté que je suis *untauglich*, phrase officielle pour l'admission à la retraite, et qui, dans cette circonstance, ne dit que la triste vérité! Je n'y tiens plus.

« Avant cette époque, j'aurai à répondre à la dernière énigme de votre politique ; je suis maladroit à deviner, j'ai besoin d'être éclairé sur une pensée intime que j'ai, à ce qu'il paraît, mal comprise par le passé. En ne recevant ni consigne, ni avis, je ne saurai trouver la ligne étroite entre le reproche d'encourager le Turc en parlant paix, et le soupçon de pousser traîtreusement à la guerre. Je viens de passer sous le feu de ces accusations en sens opposé, et je n'ai pas envie de m'y exposer de nouveau sans pilote et sans phare même qui indique le port où vous désirez nous voir arriver.

« BISMARCK. »

» Londres, le 25 février 1877.

« Mon cher Prince,

« J'ai été très profondément touché de votre si bonne lettre, seulement c'est un vrai remords pour moi que de penser à la peine que vous vous êtes donnée de l'écrire et au temps précieux (quand c'est le vôtre) qu'elle vous a coûté. Cette lettre restera un des meilleurs souvenirs de ma carrière politique et je la léguerai à mon fils.

« Éloigné depuis un an de Berlin et de Pétersbourg, le doute s'était emparé de moi. Je pensais que ce qui avait existé — n'existait peut-être plus. Vous m'en donnez la preuve contraire. Je m'en réjouis en bon Russe et de tout mon cœur.

« Si je n'avais pas retrouvé en vous, cher Prince, l'homme qui ne varie jamais, ni en politique ni dans sa bienveillance pour ses amis, c'est alors, pour le coup, que j'aurais vendu mes fonds russes comme vous aviez voulu le faire, il y a trois ans, parce que vous aviez une trop haute opinion de moi. J'ai copié quelques passages de votre lettre, et les ai envoyés à mon Empereur. Je sais que cela lui fera plaisir de les lire. Toutes les fois qu'il s'est trouvé en contact direct avec vous, il en est résulté du bon et de l'utile; or lire ce que vous écrivez à quelqu'un que vous honorez du titre d'ami, c'est pour l'Empereur comme s'il était en rapports directs. Inutile d'ajouter que j'ai omis tout ce qui concernait Gortschakow, car j'ai considéré vos allusions à son égard comme une preuve de confiance dans ma discrétion.

« Tout mal informé que je suis (et pour cause) de ce que l'on veut à Pétersbourg, l'ajournement et le désarmement me paraissent probables. La paix avec la Serbie et

le Monténégro va être conclue, dit-on. Le grand vizir a adressé des lettres à Decazes et Derby pour leur déclarer que le sultan promet d'accomplir spontanément toutes les réformes demandées par la conférence. L'Europe va nous demander d'accorder du temps à la Turquie. Serait-ce le moment favorable pour nous de déclarer la guerre et de nous aliéner encore davantage les sentiments de l'Europe? Des affaires particulières me réclamant impérieusement en Russie, je compte demander un court congé aussitôt qu'une décision sera prise chez nous dans un sens ou dans l'autre.

« J'espère, mon cher Prince, que vous me permettrez de vous voir à mon passage par Berlin, — j'y tiens énormément.

« Excusez la longueur de cette lettre pour la raison que vous n'avez pas un seul mot à y répondre.

« Recevez encore une fois, cher Prince, mes chaleureux remerciements pour votre *kindness* et pour votre lettre, à laquelle je ne fais qu'une seule objection, c'est la façon dont vous parlez malheureusement de votre santé. — Dieu la soutiendra, j'en suis sûr, comme il préserve tout ce qui est utile à des millions d'hommes et à la préservation de grands et de vastes intérêts.

« Soyez assuré, cher Prince, que vous trouverez toujours en moi plus même qu'un admirateur, dont le nombre est assez grand sans moi, mais un homme qui vous est sincèrement attaché et dévoué de tout cœur.

« SCHUWALOW. »

Avant le Congrès, le comte Schuwalow toucha un mot d'une alliance offensive et défensive entre la Russie et l'Allemagne, puis il me fit la proposition directe. Je lui

parlai ouvertement des difficultés et des perspectives que présentait à notre point de vue cette question, ainsi que le choix à faire entre la Russie et l'Autriche, si la triple alliance des puissances de l'Europe orientale ne se maintenait pas. Il dit entre autres choses pendant la discussion : « Vous avez le cauchemar des coalitions », à quoi je répondis : « Nécessairement. » Comme le plus sûr remède au mal, il indiquait une alliance solide, inébranlable, avec la Russie, parce que cette puissance ne comptant plus parmi les adversaires de notre coalition, il n'est pas d'autre combinaison qui puisse menacer notre existence.

J'acceptai cette manière de voir, mais j'exprimai mon appréhension qu'en limitant ses vues à l'alliance russe et en refusant celle de tous les autres États pour complaire aux désirs de la Russie, la politique allemande ne se plaçât dans une situation d'infériorité par rapport à cette dernière. Je fis observer en effet que la situation géographique et la constitution autocratique de la Russie lui permettraient de dénoncer l'alliance plus facilement que nous ne pourrions le faire, et que de ce chef le maintien de la vieille alliance traditionnelle de la Prusse et de la Russie ne reposait que sur une seule tête, c'est-à-dire qu'elle ne dépendait que des dispositions d'esprit de l'empereur régnant. Nos relations avec la Russie, dis-je, se fondent essentiellement sur les rapports personnels des deux monarques, sur l'habileté des courtisans et des diplomates, à entretenir ces bonnes relations, et enfin sur les dispositions des représentants des deux souverains. Nous avons eu l'exemple de bonnes relations, maintenues entre les deux puissances par l'habileté des plénipotentiaires militaires, tels que les généraux de Rauch et le comte Münster, malgré l'ineptie assez notoire des ambassadeurs de Prusse à Saint-Péters-

bourg; cela ne se fit pas sans froissement de part et d'autre, on le conçoit; il est arrivé de même que des représentants de la Russie, de caractère emporté ou irritable, tels que Budberg et Oubril, se soient laissés parfois aller à leur mauvaise humeur et tantôt par leur attitude à Berlin, tantôt par les rapports qu'ils transmettaient, aient produit des impressions qui auraient pu compromettre de la façon la plus dangereuse les relations de deux peuples, de cent cinquante millions d'âmes.

Voici un souvenir personnel. Quand j'étais ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le prince Gortschakow m'accordait la faveur d'une confiance illimitée. Parfois, quand j'étais obligé de l'attendre, il me faisait lire non décachetés des rapports venus de Berlin. Je fus parfois étonné de voir la malveillance avec laquelle mon ancien ami Budberg sacrifiait à sa susceptibilité ou au besoin de dire une méchanceté spirituelle sur Berlin, sur la cour et le ministère, l'importante mission de conserver les relations amicales des puissances. Ses rapports étaient naturellement soumis à l'empereur, sans commentaire et sans autre développement, et les notes marginales que, de temps en temps, Gortschakow voulait bien me montrer, me fournissaient la preuve indubitable des bons sentiments de l'empereur Alexandre II envers nous et de la mauvaise humeur que lui causaient les rapports fâcheux de Budberg et d'Oubril; malheureusement il n'en conclut pas que ses représentants le renseignaient mal, mais il croyait à une politique peu judicieuse et peu bienveillante de la part de Berlin. Quand, pour faire parade de la confiance qu'il me témoignait, le prince Gortschakow me faisait lire des communications de ce genre il avait coutume de dire : « Vous oublierez ce que vous ne deviez pas lire » ; naturel-

lement je le lui promettais, après avoir parcouru les dépêches dans la chambre voisine, et j'ai toujours tenu ma parole tant que je fus à Saint-Pétersbourg; je considérais qu'il ne m'appartenait pas de troubler les relations des deux cours en attaquant le représentant de la Russie à Berlin, et je redoutais en outre qu'on ne fît, par quelque maladroit procédé, servir mes renseignements à des intrigues et à des méchancetés de cour.

En général, il serait à désirer qu'à toute cour amie nous fussions représentés par des diplomates qui, sans compromettre par l'initiative la politique de leur pays, eussent soin de favoriser les relations des États intéressés : à cet effet, il conviendrait de faire autant que possible le silence sur les brouilles et les cancans, de mettre un frein à la manie des bons mots et de faire ressortir *plutôt* les bons côtés des choses. Il m'est souvent arrivé de ne pas soumettre à Sa Majesté les rapports de nos représentants auprès des cours allemandes, parce qu'ils avaient la prétention d'être piquants : leurs efforts tendaient plutôt à mentionner et à apprécier à leur façon certains propos ou certains faits qui eussent amené le désaccord plutôt qu'ils n'eussent amélioré et entretenu les relations entre deux cours; or, en Allemagne cette entente a *toujours* été la tâche de notre politique. Je me suis cru autorisé à faire le silence sur bien des choses vues ou entendues à Paris ou à Saint-Pétersbourg; je savais que dans ma patrie elles ne pourraient que créer une situation tendue, sans aucun profit, ou prêter à la satire; une fois ministre, je me suis fait un devoir de ne pas en entretenir le souverain. L'ambassadeur accrédité à la cour d'une grande puissance n'a pas l'obligation d'enregistrer à la façon d'une machine à écrire tous les cancans ridicules et toutes les

malices qui ont pu se produire à la cour où il réside. Non seulement un ambassadeur, mais tout diplomate allemand accrédité à une cour allemande ne devrait rédiger des rapports dans le genre de ceux que Budberg, Oubril, envoyaient de Berlin, et Balabin de Vienne, dans le but de les rendre intéressants par leur affectation d'esprit et d'entrain; aussi longtemps que les relations sont et doivent rester amicales, toutes les taquineries et tous les cancans doivent être évités. Quiconque n'a en vue que le côté matériel des affaires trouvera certainement plus juste que l'ambassadeur signale sans réserve tout ce qu'il entend, et qu'il laisse au ministre le soin de faire le départ entre ce qu'il faut négliger et ce qu'il faut mettre en évidence. Mais ce procédé ne sera possible que si le caractère du ministre et son talent sont ce qu'ils doivent être. Comme je me tenais pour aussi intelligent que M. de Schleinitz et que j'ai pris un intérêt plus profond et plus consciencieux aux destinées de notre pays, je me suis cru autorisé et obligé à ne pas lui signaler bien des incidents qui, entre ses mains, auraient favorisé à la cour des excitations et des intrigues contraires à la politique du roi.

Après cette digression, je reviens aux entretiens que j'ai eus avec le comte Pierre Schuwalow du temps de la guerre des Balkans. Je lui dis qu'en sacrifiant à une alliance solide avec la Russie les relations avec toutes les autres puissances, nous nous trouverions dans une dépendance bien dangereuse par rapport à elle, surtout au point de vue de notre situation géographique; car il ne faut pas perdre de vue les incidents graves que peut provoquer le désir de revanche des Français et des Autrichiens. Le bon accord de la Russie avec des puissances qui ne pourraient exister sans sa bonté, a ses limites, particulièrement avec une poli-

tique comme celle du prince Gortschakow, politique qui parfois ne laisse pas de me rappeler des conceptions sociales tout à fait asiatiques. Il me disait qu'il avait souvent réfuté toute objection politique par le simple argument : « L'empereur est fort irrité », à quoi je répondais ironiquement : « Et le mien donc! » Schuwalow fit alors la remarque : « Gortschakow est un animal » (ce qui, dans le jargon de Saint-Pétersbourg, n'a pas une signification aussi grossière que le mot pourrait le faire croire), « il n'a aucune influence ». Il disait que si, pour la forme, il dirigeait encore les affaires, c'est que l'empereur tenait compte de son âge et de son mérite passé. D'ailleurs sur quel point la Russie et la Prusse pourraient-elles se trouver en un conflit grave? entre elles il n'existe pas une seule question sérieuse donnant matière à dissentiment. — Je lui accordai volontiers ce dernier point, mais je lui rappelai Olmütz et la guerre de Sept ans, et je lui dis à cette occasion que des causes insignifiantes, parfois même des questions de forme, engendraient des querelles ; qu'il serait difficile à plus d'un Russe, sans même parler de Gortschakow, d'accorder à un ami les mêmes droits et les mêmes faveurs que ceux dont il jouissait lui-même; que pour ma part les questions de forme ne me touchaient pas personnellement, — mais que la Russie actuelle avait adopté jusqu'à nouvel ordre non seulement les manières, mais aussi les prétentions de Gortschakow.

Je déclinai « l'option » entre l'Autriche et la Russie et recommandai l'alliance des trois empereurs, ou pour le moins le maintien de la paix entre eux.

CHAPITRE XXIX

La Triple Alliance.

I

La triple alliance que primitivement je cherchai à établir après le traité de Francfort et sur laquelle, en 1870, étant à Meaux, j'avais déjà sondé les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, était une alliance des trois empereurs avec l'arrière-pensée que l'Italie monarchique viendrait s'y joindre. Cette alliance avait en vue le conflit qui, d'après nos appréhensions, devait se produire incessamment sous une forme ou une autre entre les deux tendances des nations de l'Europe, que Napoléon a appelées la tendance républicaine et la tendance cosaque. D'après nos idées, j'aimerais mieux les appeler d'une part le système de l'ordre, d'autre part la république sociale, à laquelle le développement des idées antimonarchiques fait descendre une nation graduellement ou par saccades, jusqu'au moment où la population désillusionnée trouve intolérable la situation qui lui est faite et est toute prête à quelque acte de violence pour revenir aux institutions monarchiques sous quelque forme césarienne. Soustraire autant que possible les générations contemporaines ou leurs enfants à ce *circulus vitiosus* ou

leur en épargner l'accès et les déceptions, voilà une tâche qui devrait préoccuper bien plus les monarchies encore pleines de force et de sève que les rivalités d'influence qui se disputent un fragment de nationalité dans la presqu'île des Balkans.

Si les gouvernements monarchiques ne s'entendent pas en vue de défendre les intérêts de l'ordre politique et social, si, au contraire, ils se mettent à la remorque des mouvements chauvins de leurs sujets, je crains que les luttes qu'il faudra soutenir contre le socialisme international et révolutionnaire n'en soient d'autant plus dangereuses et plus pénibles, et que la victoire de l'ordre monarchique n'en devienne que plus douteuse. J'ai cherché depuis 1871 une garantie contre ces luttes, et j'ai pris celle qui était le plus à ma portée : c'était l'alliance des trois empereurs. Je me suis efforcé en même temps d'engager le principe monarchique en Italie à prendre cette alliance pour point d'appui. J'avais bon espoir dans le succès de mon entreprise lorsque eurent lieu, d'abord en 1872, à Berlin, l'entrevue des trois empereurs; bientôt après, en mai, la visite de notre empereur à Saint-Pétersbourg ; en septembre, celle du roi d'Italie à Berlin, et, au mois d'octobre de l'année suivante, celle de l'empereur d'Allemagne à Vienne. Toutes les espérances furent troublées pour la première fois en 1875 par les excitations du prince Gortschakow[1], qui propagea ce mensonge que nous voulions surprendre la France, avant qu'elle ne se fût relevée de ses blessures.

A l'époque de la question du Luxembourg (1867), j'ai été par principe un adversaire décidé des guerres faites en quelque sorte par anticipation, c'est-à-dire des guerres

1. Chap. xxvi, voy. plus haut, p. 204.

offensives, entreprises uniquement parce que l'on prévoit que plus tard on aura à combattre un ennemi mieux préparé. L'opinion de nos autorités militaires s'accordait à dire qu'en 1875, notre victoire dans une guerre avec la France eût été probable; mais ce qui l'était moins, c'est que les autres puissances fussent restées neutres. Déjà dans les derniers mois avant les négociations de Versailles, le danger d'une immixtion de l'Europe m'inquiétait journellement; à plus forte raison, le caractère en apparence odieux d'une attaque que nous n'aurions faite que pour ne pas permettre à la France de reprendre haleine, aurait fourni à l'Angleterre une occasion excellente pour débiter des phrases humanitaires, et à la Russie une bonne raison d'abandonner la politique d'amitié personnelle des trois empereurs, pour ne plus envisager que le seul intérêt de la froide politique russe (en 1814 et 1815 elle avait donné du reste sa mesure, quand il s'agit de fixer les frontières du territoire français). On s'explique aisément qu'il y ait pour la Russie une limite, au delà de laquelle on ne permettra pas qu'on diminue l'influence de la France. Cette limite, à ce que je crois, fut atteinte par le traité de Francfort, et peut-être, en 1870 et 1871, ne s'était-on pas encore aussi bien rendu compte de ce fait que cinq ans plus tard. J'ai de la peine à croire que pendant la durée de notre guerre, le cabinet russe ait prévu clairement qu'il aurait comme voisin une Allemagne si forte et si raffermie. En 1875 j'étais déjà convaincu que sur les bords de la Néva on se demandait, non sans quelque doute, si l'on avait bien eu raison de ne pas intervenir et de laisser les choses aller si loin. L'amitié sincère d'Alexandre II pour son oncle ne permit pas le malaise qu'éprouvaient déjà les milieux officiels de se manifester. Si à cette époque nous avions voulu recommencer la guerre pour empêcher la

convalescence de la France encore malade, il y aurait eu sans doute quelques conférences mort-nées pour éviter la guerre, ensuite notre expédition en France se fût trouvée dans la situation que je redoutais tant à Versailles quand je vis le siège de Paris traîner en longueur. La guerre ne se serait pas terminée par un traité de paix conclu en tête à tête, mais par un Congrès comme en 1814 : la France vaincue aurait siégé à ce Congrès, dirigé peut-être, comme à cette époque, par un nouveau Talleyrand : tant était grande la jalousie qu'on avait contre nous!

Je redoutais déjà à Versailles que la participation de la France aux conférences de Londres, relatives aux clauses du traité de Paris concernant la mer Noire, ne fût utilisée pour greffer, avec l'audace dont Talleyrand avait fait preuve à Vienne, la question franco-allemande sur les discussions prévues par le programme. C'est pour ce motif que malgré mainte intercession j'ai mis en œuvre les influences du dehors et celles du pays pour empêcher Jules Favre d'assister à cette conférence. On peut se demander si, en cas d'attaque de notre part en 1875, la France eût été aussi faible pour se défendre que nos militaires voulaient bien le dire ; pour bien se rendre compte de la situation, il convient de se rappeler que, lors du traité franco-anglo-autrichien du 3 janvier 1815, la France, vaincue et en partie encore occupée, était néanmoins prête à mettre en campagne, au service de la coalition contre la Prusse et la Russie, tout d'abord 150 000 et ensuite 300 000 hommes. Les 300 000 vieux soldats que nous avions eus en captivité se seraient retrouvés en France, et nous n'aurions sans doute pas eu la neutralité bienveillante de la Russie pour nous : peut-être même l'eussions-nous eue comme ennemie derrière nous. De la circulaire de Gortschakow, adressée télégraphiquement

en mai 1875 à toutes les ambassades russes, il résulte qu'à cette époque l'éveil avait été donné à la diplomatie russe pour qu'elle combattît nos prétendues velléités de troubler la paix.

Cet épisode fut suivi des menées inquiètes du chancelier de l'Empire russe. Il s'efforçait de troubler nos bonnes relations, et particulièrement les miennes avec l'empereur Alexandre. Le meilleur moyen dont il usa pour atteindre son but fut, comme je l'ai déjà raconté au chapitre XXVIII, de faire intervenir le général Werder pour m'arracher un refus de neutralité dans le cas d'une guerre austro-russe. Les négociations directes qui eurent lieu ensuite en secret entre le cabinet russe et celui de Vienne forment une nouvelle phase de la politique de Gortschakow, politique qui ne pouvait guère favoriser l'alliance conservatrice des trois monarchies.

II

Le comte Schuwalow avait parfaitement raison quand il me disait que l'idée des coalitions m'occasionnait de mauvais rêves. Nous avions fait des guerres victorieuses à deux grandes puissances européennes : il importait de soustraire au moins un des deux puissants adversaires que nous avions vaincus en rase campagne, à la tentation probable de s'allier à d'autres pour prendre sa revanche. Ce n'était pas à la France qu'il fallait s'adresser ; tout homme qui connaît l'histoire et le caractère gaulois s'en rendait aisément compte. D'un autre côté, si la convention secrète de Reichstadt avait été possible sans notre consentement et à notre insu, l'ancienne coalition Kaunitz de la France, de l'Autriche et de la Russie n'était pas impossible, dès que les éléments

favorables qui existaient à l'état latent en Autriche arriveraient au pouvoir. Ils pouvaient trouver des points de contact qui permettraient de raviver l'ancienne rivalité, la vieille tendance à l'hégémonie en Allemagne, tendance qui avait été le principal facteur de la politique autrichienne ; ils pouvaient s'appuyer sur la France, comme tout le faisait croire du temps du comte de Beust et de l'entrevue de Salzbourg avec Louis-Napoléon en 1867, ou se rapprocher de la Russie, comme la convention secrète de Reichstadt permettait de le prévoir.

Quel appui l'Allemagne pouvait-elle trouver auprès de l'Angleterre dans une telle occurrence ? Je ne veux pas répondre en renvoyant simplement mes lecteurs à l'histoire de la guerre de Sept ans et du congrès de Vienne ; mais je ne cacherai pas que, selon moi, il est plus que probable que, sans les victoires de Frédéric le Grand, l'Angleterre eût mis plus d'empressement encore à abandonner la cause du roi.

Telle était la situation, lorsqu'on résolut de limiter la possibilité d'une coalition anti-allemande, en s'assurant par traité des bonnes relations avec au moins *une* des grandes puissances. Le choix n'était possible qu'entre l'Autriche et la Russie, parce que la constitution anglaise n'est pas compatible avec des alliances durables et que l'union avec l'Italie seule ne fournissait pas un contrepoids suffisant contre la coalition des trois autres grandes puissances, même si on considérait l'attitude de l'Italie et son développement ultérieur comme indépendants de la France et de l'Autriche. Sur le terrain où il fallait chercher les éléments d'une coalition, il ne restait plus que l'alternative mentionnée plus haut.

Je tenais l'alliance avec la Russie matériellement pour

la plus forte des deux. Autrefois elle me paraissait aussi plus sûre, parce que je regardais l'amitié traditionnelle des dynasties, l'instinct commun de conservation monarchique, l'absence en politique de principes naturellement opposés comme des éléments d'alliance beaucoup plus sûrs que les fluctuations de l'opinion publique des populations hongroises, slaves et catholiques. Aucune des deux alliances n'était du reste absolument sûre à la longue, ni les liaisons dynastiques avec la Russie, ni la sympathie populaire de la Hongrie pour l'Allemagne. Si les considérations d'une politique réfléchie avaient toujours le dernier mot en Hongrie, ce peuple, brave et indépendant, comprendrait qu'il n'est en quelque sorte qu'une île au milieu de la vaste mer des populations slaves et que, étant donné son infériorité numérique, il ne peut garantir sa sécurité qu'en s'appuyant sur l'élément allemand en Autriche et en Allemagne. Mais l'épisode Kossuth et l'oppression exercée en Hongrie sur les éléments allemands fidèles à l'empire, d'autres symptômes encore montrèrent que dans des moments critiques la suffisance des avocats-hussards hongrois est plus forte que leur prévoyance politique et leur empire sur eux-mêmes. Maint Hongrois ne fait-il pas jouer par les ambulants, même quand la situation politique n'est pas tendue, l'air connu : « L'Allemand est un jean-foutre » !

A toutes ces difficultés qui rendaient fort douteuses les relations futures de l'Autriche et de l'Allemagne, il faut ajouter le manque de coup d'œil politique qui fit perdre à l'élément allemand en Autriche le contact avec la dynastie et la direction des affaires, que le développement historique lui avait assurés jusque-là. L'avenir d'une alliance austro-allemande laissait la porte ouverte à bien des appréhen-

sions : la question religieuse, le souvenir de l'influence des confesseurs de la famille impériale, la possibilité d'une bonne entente avec la France sur la base du catholicisme, dès que la politique aurait subi dans ce pays un changement favorable aux principes catholiques, tout cela inspirait des craintes sérieuses. Quand ce changement surviendra-t-il ? personne ne pouvait le prévoir.

A cela venait s'ajouter encore le côté polonais de la politique autrichienne. Nous ne pouvons pas exiger de l'Autriche qu'elle renonce à l'arme que lui prête contre la Russie la protection des Polonais en Galicie. La politique qui en 1846 permit à des fonctionnaires autrichiens de mettre à prix les têtes d'insurgés polonais était possible à cette époque, parce que l'Autriche payait les avantages de la Sainte-Alliance, de l'alliance des trois puissances de l'Est par son attitude conciliante dans la question polonaise et la question d'Orient, c'était en quelque sorte une prime d'assurance qu'elle payait en vue d'une spéculation commune. Si l'alliance des trois puissances de l'Est subsistait, l'Autriche pouvait mettre au premier plan ses relations avec les Ruthènes ; cette alliance était-elle dissoute, il valait mieux avoir à sa disposition la noblesse polonaise dans le cas d'une guerre avec la Russie. La Galicie d'ailleurs est moins étroitement unie à la monarchie autrichienne que le grand-duché de Posen et la Prusse occidentale ne le sont à la monarchie prussienne. Ouverte du côté de l'est, cette province autrichienne de la Galicie semble collée artificiellement à l'empire, en dehors des Carpathes ; l'Autriche s'en passerait fort bien, et en échange des cinq ou six millions de Polonais et de Ruthènes on lui donnait une compensation dans le bassin du Danube. Pendant la guerre de Crimée et en 1863, des

gens plus ou moins compétents ont discuté différentes combinaisons : on proposait l'échange de populations roumaines et slaves du Sud, contre la Galicie et le rétablissement de la Pologne avec un archiduc à la tête. Or, les vieilles provinces prussiennes ne sont séparées du grand-duché de Posen et de la Prusse occidentale par aucune frontière naturelle, et il serait impossible de renoncer à ces provinces. La question de l'avenir de la Pologne est extrêmement épineuse, si elle doit former la condition première d'une alliance austro-allemande en vue d'une guerre.

III

C'est en réfléchissant à toutes ces considérations, qu'après la lettre menaçante de l'empereur Alexandre (1879), je dus très résolument prendre des précautions défensives contre la Russie pour sauvegarder notre indépendance. Une alliance autrichienne était assez populaire dans tous les partis, chez les conservateurs surtout en vertu d'une tradition qui, au point de vue conservateur actuel, pourrait peut-être passer pour illogique. Mais c'est un fait qu'en Prusse la majorité des conservateurs considèrent l'appui de l'Autriche comme conforme à leurs tendances, bien que pendant un instant il y ait eu une sorte de steeple-chase de libéralisme entre les deux gouvernements. Auprès de la majorité des membres du parti, l'auréole conservatrice du nom autrichien triompha de l'impression produite par les attaques en partie repoussées, en partie nouvellement tentées sur le terrain du libéralisme, ainsi que par les essais de rapprochement avec les puissances occidentales et en particulier avec la France. Les catholiques étaient plus touchés par

les considérations utilitaires que leur inspirait l'alliance avec la puissance catholique par excellence. Pour le parti national-libéral une alliance dûment scellée et garantie par des traités avec le nouvel empire allemand, était le seul moyen de résoudre peu à peu le problème de la quadrature du cercle, c'est-à-dire de l'unité allemande, posé en 1848, sans se heurter aux difficultés qui s'opposaient à une alliance unitaire entre l'Autriche et l'Allemagne représentée par la Prusse et qui existaient même à l'intérieur de l'empire austro-hongrois. Il n'y avait donc, en dehors du parti socialiste-démocratique, dont l'assentiment n'était acquis à aucune politique de gouvernement ; il n'y avait, dis-je, aucune opposition à une alliance avec l'Autriche, il y avait bien plutôt une certaine présomption en sa faveur.

Les traditions du droit des gens, au temps du Saint-Empire romain, de nation germanique, et au temps de la Confédération germanique, étaient établies en vue de constituer théoriquement entre l'Allemagne et la monarchie des Habsbourg une union fondée sur le droit politique : grâce à cette union, ces groupes d'États de l'Europe centrale étaient en théorie obligés à se soutenir réciproquement. Dans la pratique, il est vrai, cette liaison politique s'est rarement affirmée aux temps premiers de leur histoire ; mais en face de l'Europe et surtout de la Russie, on pouvait toujours soutenir avec raison qu'une alliance durable entre l'Autriche et l'empire d'Allemagne n'était rien de nouveau au point de vue du droit des gens. Toutefois, ces questions de popularité en Allemagne et de droit des gens ne venaient pour moi qu'en seconde ligne et ne méritaient d'entrer en considération que comme moyens d'exécution. Au premier plan se trouvait la question de savoir s'il fallait immédiatement chercher à réaliser cette idée et quelle

somme d'énergie il faudrait employer pour vaincre l'opposition probable de l'empereur Guillaume, opposition qui du reste tenait moins à des raisons politiques qu'à des raisons de sentiments. Quant à moi, les raisons qui, dans notre situation politique, nous commandaient une alliance avec l'Autriche, me paraissaient si impérieuses que je l'aurais cherchée par n'importe quel moyen, en dépit même de l'opinion publique.

IV

Lorsque l'empereur Guillaume se rendit à Alexandrowo (le 3 septembre), j'avais déjà préparé une entrevue à Gastein avec le comte Andrassy ; elle eut lieu le 27 et le 28 août.

Après que je lui eus exposé la situation, il en tira la conclusion suivante : « Contre une alliance franco-russe, le coup qu'il faut jouer est une alliance austro-allemande. » Je lui répondis qu'il venait de donner une formule à la question qui, à mon sens, était la raison de notre entrevue et l'objet de notre délibération. Nous parvînmes facilement à nous entendre au préalable sur la question d'une alliance purement défensive contre une attaque de la Russie dirigée contre l'une ou l'autre des deux parties contractantes ; ma proposition d'étendre notre alliance à des attaques d'autres puissances que la Russie, ne trouva pas un accueil favorable auprès du comte.

Après avoir obtenu, non sans peine, que Sa Majesté m'autorisât à engager des négociations officielles, je passai à cet effet par Vienne à mon retour.

Avant mon départ de Gastein, j'adressai le 10 septembre la lettre suivante au roi de Bavière :

« Gastein, le 10 septembre 1879.

« Votre Majesté m'a fait récemment la grâce d'exprimer la satisfaction que lui donnaient les efforts tentés en vue de maintenir paix et amitié entre l'empire allemand et les deux grands empires voisins d'Autriche et de Russie. Dans le cours des trois dernières années, cette tâche est devenue d'autant plus difficile que la politique russe s'est laissée aller aux tendances tant belliqueuses que révolutionnaires du panslavisme. Déjà en 1876, la demande pressante fut, à différentes reprises, formulée à notre égard de faire une déclaration en due forme sur nos intentions dans le cas d'une guerre entre la Russie et l'Autriche : par une dépêche venue de Livadia on nous demandait expressément si nous resterions neutres. Il fut impossible d'éluder la réponse, et l'ouragan de guerre que la Russie voulait déchaîner prit la direction des Balkans. Les succès considérables que la Russie a obtenus à la suite de cette guerre, même après la réunion du Congrès, n'ont malheureusement pas apaisé la surexcitation de la politique russe autant que la pacifique Europe le désirait. Les tendances russes ne cherchent que l'agitation et manquent absolument de calme ; l'influence du chauvinisme panslaviste sur la disposition d'esprit de l'empereur Alexandre s'est accrue, et avec la disgrâce, à ce qu'il paraît, sérieuse du comte Schuwalow, le Congrès de Berlin, qui est son œuvre, a été frappé de discrédit auprès de l'empereur. Le premier ministre, si tant est qu'il y en ait un actuellement en Russie, est le ministre de la Guerre Milutin. C'est à sa demande que, maintenant, après la conclusion de la paix, quand la Russie n'est menacée par personne, ont lieu les terribles armements qui, malgré les

sacrifices financiers occasionnés par la guerre, augmentent l'effectif de paix de l'armée russe de 56 000 hommes et l'effectif de l'armée mobilisée de l'Ouest de près de 400 000 hommes. Ces armements ne peuvent être dirigés que contre l'Autriche ou l'Allemagne, et les rassemblements de troupes dans le royaume de Pologne répondent à cette destination. Le ministre de la guerre a, de son côté, déclaré sans réserve aux commissions [1] que la Russie devait s'organiser en vue d'une guerre avec l'Europe.

« S'il est hors de doute que, sans vouloir la guerre avec la Turquie, l'empereur l'a faite tout de même sous la pression des influences panslavistes, si depuis ce temps ce même parti a accentué ses prétentions au point que l'agitation qui le soutient produit sur l'empereur une impression plus vive et plus menaçante qu'autrefois, il est fort à craindre qu'il ne réussisse à obtenir la signature de l'empereur Alexandre pour d'autres entreprises guerrières du côté de l'Ouest. Les difficultés que la Russie pourrait dans ce cas rencontrer en Europe ne sauraient effrayer un ministre comme Milutin ou Makoff, s'il est vrai (ce que les conservateurs en Russie redoutent) que le parti du mouvement cherche à engager les forces russes dans des guerres graves et pénibles, moins pour remporter des victoires sur l'étranger que pour préparer une révolution à l'intérieur.

« Dans ces circonstances je ne puis me défendre de l'idée qu'à l'avenir la paix sera menacée par la Russie et seulement par la Russie. Les informations prises par nous dans ces derniers temps sur l'attitude que la France et l'Italie prendraient si la Russie déclarait la guerre, per-

1. Chargées d'exécuter certaines clauses du traité de Berlin du 18 juillet 1878. (*de B.*)

mettent de conclure, d'après nos rapports, à l'abstention de ces deux puissances. L'Italie est sans force, et la France a déclaré que pour le moment elle ne voulait pas de guerre, et qu'avec la Russie *seule* pour alliée, elle ne se sentait pas la force de faire une guerre offensive à l'Allemagne.

« En présence de cette situation la Russie nous a demandé dans ces dernières semaines d'opter définitivement entre elle et l'Autriche, en donnant l'instruction aux membres allemands des commissions orientales de voter pour la Russie dans les cas douteux. A notre avis ce n'est pas là la véritable interprétation des décisions du Congrès; celle-ci se trouve du côté de la majorité formée par l'Autriche, l'Angleterre et la France; l'Allemagne a toujours voté dans ce sens, de telle sorte que la Russie seule formait la minorité tantôt avec, tantôt sans l'Italie. Quoique des questions telles que la situation de Silistrie, la route militaire de Bulgarie, concédée par le Congrès à la Turquie, l'administration des postes, la contestation de frontières relative à quelques villages, quoique ces questions, dis-je, soient insignifiantes en comparaison de la paix entre de grands empires, le désir de la Russie de nous voir voter avec elle et non avec l'Autriche fut accompagné, non pas une fois, mais à plusieurs reprises, de menaces non équivoques : on nous faisait surtout redouter les conséquences que notre refus aurait pour les relations internationales des deux pays. Ce fait, qui ne laissait pas d'éveiller l'attention, coïncidait avec la retraite du comte Andrassy[1] et ne pouvait que

1. Le 14 août, l'empereur François-Joseph avait accepté en principe la démission du comte Andrassy, mais en se réservant de ne la considérer comme définitive que quand il aurait désigné son successeur. Le comte consentit à rester en fonction quelque temps encore, afin de consommer l'alliance avec l'Allemagne; le 8 octobre, l'acceptation de sa démission et la nomination de son successeur, M. de Haymerlé, furent rendues publiques. (*de B.*)

faire naître la crainte d'une entente secrète survenue entre la Russie et l'Autriche au détriment de l'Allemagne. Cette crainte n'est pas fondée ; l'Autriche, en face de la politique agitée de la Russie, éprouve le même malaise que nous, et semble disposée à une entente en vue d'une défense commune en cas d'une attaque de la Russie dirigée contre l'une ou l'autre des deux puissances.

« Je considérerais comme une garantie essentielle de la paix européenne et de la sécurité de l'Allemagne une convention de ce genre conclue entre l'Autriche et l'empire allemand. Cette convention aurait pour but d'entretenir soigneusement la paix avec la Russie, après comme avant, mais en outre de s'entr'aider, si l'une des deux puissances contractantes était attaquée. Ayant cette assurance réciproque, les deux empires pourraient, après comme avant, se consacrer au raffermissement de l'alliance renouvelée des trois empereurs. Comme allié de l'Autriche, l'empire allemand ne manquerait pas de l'appui de l'Angleterre, et grâce à la politique pacifique des deux grands empires, il garantirait la paix de l'Europe au moyen de deux millions de combattants. Le caractère exclusivement défensif de l'appui que se donneraient réciproquement les deux puissances allemandes, n'aurait rien de provocateur pour personne, car ce même contrat d'assurance réciproque entre les deux puissances a existé, sanctionné par le droit des gens, dans l'ancienne Confédération de 1815, et a duré cinquante ans.

« Au cas où cette convention n'aboutirait pas, il ne faudrait pas en vouloir à l'Autriche si, sous la pression de menaces russes et ne sachant que penser de l'Allemagne, elle cherche à se rapprocher de la France et peut-être même de la Russie. Si ce dernier cas se présentait, l'Alle-

magne, étant donné sa situation vis-à-vis de la France, serait exposée à un isolement complet sur le continent; mais si l'Autriche prenait le contact avec la France et l'Angleterre, comme en 1854, l'Allemagne devrait se rabattre sur la Russie, si elle ne voulait pas s'isoler, elle serait obligée de suivre les voies de la politique russe à l'intérieur et à l'extérieur : et je crains qu'elles ne soient défectueuses et dangereuses.

« Si la Russie nous force à opter entre elle et l'Autriche, je crois que l'alliance avec l'Autriche impliquerait pour nous une direction conservatrice et pacifique ; la Russie, au contraire, nous ferait suivre une direction incertaine.

« J'ose espérer que Votre Majesté, dont je connais les vues politiques, partagera mes convictions, et je serais heureux si je pouvais en recevoir l'assurance.

« Les difficultés de la tâche que je m'impose sont grandes en elles-mêmes, mais elles sont bien aggravées par la nécessité de poursuivre ici par écrit les négociations d'une question si vaste et si complexe. Cela est d'autant plus pénible qu'ici je suis réduit à mes propres forces, devenues tout à fait insuffisantes à la suite d'un travail excessif. J'ai déjà dû prolonger mon séjour pour des raisons de santé, mais j'espère après le 20 du mois courant pouvoir prendre le chemin du retour en passant par Vienne. Si, d'ici là, nous n'arrivons pas à une certitude au moins sur le principe, l'occasion favorable sera perdue, je le crains, et Andrassy n'étant plus aux affaires, on ne saurait prévoir quand elle se présentera de nouveau.

« Si je considère comme mon devoir de faire connaître respectueusement à Votre Majesté la politique de l'empire allemand, Elle voudra bien prendre note de l'engagement que le comte Andrassy et moi avons pris réciproquement

de tenir secret le plan en question; jusqu'à présent Leurs Majestés les deux empereurs ont seuls connaissance de l'intention de leurs premiers ministres d'aboutir à une entente entre les deux puissances. »

Pour compléter ces données, j'ajoute la réponse du roi, de même que ma réplique à cette réponse.

« Mon cher Prince de Bismarck,

« J'ai appris avec de sincères regrets, par votre lettre du 10 courant, que la surexcitation produite par le soin si pénible des affaires a beaucoup nui à votre traitement de Kissingen et de Gastein. J'ai suivi avec le plus grand intérêt l'exposé détaillé de l'état actuel de la politique, et je vous en exprime ma vive reconnaissance. Si, à la suite de complications, la guerre devait éclater entre l'empire allemand et la Russie, un changement *si profondément regrettable* dans les rapports réciproques des deux empires m'affecterait *de la manière la plus douloureuse*, et je nourris encore l'espoir qu'on pourra éviter une solution si fâcheuse en agissant par les sentiments pacifiques sur l'esprit de Sa Majesté l'empereur de Russie. Quoi qu'il en soit, vous pouvez compter sur mon approbation parfaite et sur mes meilleurs vœux en ce qui touche l'union étroite de l'Empire allemand avec l'Autriche-Hongrie.

« En vous souhaitant de rentrer au pays natal avec des forces nouvelles, je vous réitère l'assurance de l'estime toute particulière avec laquelle je suis et resterai toujours

« Votre sincère ami,

« Louis.

« Berg, le 16 septembre 1879. »

« Gastein, 19 septembre 1879.

« Avec les sentiments d'une respectueuse reconnaissance, j'ai reçu la gracieuse lettre de Votre Majesté, et j'ai constaté à ma plus grande joie que mes démarches en vue d'une entente avec l'Autriche-Hongrie sont entièrement approuvées par Elle. Quant aux relations avec la Russie, je ferai très humblement remarquer que le danger de complications de guerre, que je déplorerais profondément non seulement au point de vue politique, mais encore personnellement, n'est pas imminent à mon avis. Il ne deviendrait sérieux que si la France était prête à marcher d'accord avec la Russie. Jusqu'à présent cela n'est pas le cas, et, conformément aux intentions de l'empereur, notre politique ne négligera rien pour entretenir et affermir la paix de l'empire avec la Russie en agissant sur Sa Majesté l'empereur Alexandre. Les négociations relatives à une union étroite avec l'Autriche n'ont qu'un but pacifique et défensif ainsi que le progrès des transactions entre pays limitrophes.

« J'ai l'intention de quitter Gastein demain et j'espère arriver dimanche à Vienne.

« Avec la plus humble reconnaissance de l'intérêt que Votre Majesté porte à ma santé, je reste, avec le plus profond respect,

« De Votre Majesté le très dévoué serviteur,

« De Bismarck. »

V

Pendant le long trajet de Gastein par Salzbourg et Linz, l'attitude prévenante du public dans les stations me fit sentir plus vivement que je me trouvais sur un territoire

purement allemand et parmi une population allemande. A Linz la foule était si grande et les esprits si excités que, par crainte de provoquer des mésintelligences dans quelques milieux viennois, je tirai les rideaux de mon wagon, ne répondis à aucune de ces bienveillantes manifestations et partis sans même me montrer. A Vienne je trouvai la même disposition d'esprit dans les rues; les salutations d'une foule compacte se suivaient, sans interruption, à tel point qu'étant en civil, je me vis réduit à la nécessité bien incommode de faire le trajet en voiture jusqu'à l'hôtel, la tête presque constamment découverte. Pendant les jours que je passai à l'hôtel, je ne pouvais pas me présenter à la fenêtre sans provoquer les démonstrations bienveillantes des gens qui attendaient ou passaient dans la rue. Ces manifestations devinrent plus fréquentes encore après que l'empereur François-Joseph m'eut fait l'honneur d'une visite. Toutes ces manifestations étaient l'expression sincère du désir qu'avait la population de la capitale, comme celle des provinces allemandes que j'avais parcourues, de voir une amitié étroite se conclure avec le nouvel empire allemand, comme gage de l'avenir des deux grandes puissances. Je pensais bien qu'il fallait mettre sur le compte des liens du sang la sympathie toute pareille dont je fus l'objet dans l'empire allemand, mais au Sud plus qu'au Nord, parmi les conservateurs plus que dans l'opposition, dans l'Ouest catholique plus que dans l'Est protestant. Les luttes prétendues religieuses de la guerre de Trente ans, les luttes simplement politiques de celle de Sept ans, les rivalités diplomatiques, depuis la mort de Frédéric le Grand jusqu'en 1866, n'avaient pas étouffé le sentiment de cette parenté, quoique l'Allemand soit souvent fort disposé à combattre son compatriote avec plus d'ardeur qu'il ne

combattrait un étranger. Il est possible que la nationalité tchèque qui, tel un coin dans un tronc d'arbre, a séparé d'avec ses compatriotes du Nord-Ouest la primitive population allemande des provinces héréditaires de la maison d'Autriche, ait aussi amorti les froissements qui d'habitude se produisent entre Allemands appartenant à une même race mais à des dynasties différentes, et ait raffermi le sentiment germanique des Autrichiens allemands que les décombres amoncelés par les luttes historiques avaient bien pu recouvrir, mais non étouffer.

L'accueil que me fit l'empereur François-Joseph fut des plus gracieux ; il me témoigna un vif empressement de traiter avec nous. Pour m'assurer le consentement de mon auguste maître, déjà, à Gastein, j'avais passé, tous les jours, à mon bureau, une partie du temps affecté au traitement, afin d'expliquer à l'empereur la nécessité de conclure une alliance avec l'Autriche et de limiter ainsi le nombre des coalitions qui pourraient se former contre nous. Je n'osais guère espérer que la lettre morte de mes dissertations modifierait la manière de voir de Sa Majesté, car je savais que d'ordinaire elle se décidait d'après ses sentiments bien plus que d'après des considérations politiques. La conclusion d'un traité, dont le but défensif, mais militaire, exprimait la méfiance à l'égard de son ami et neveu, avec lequel il venait d'échanger de nouveau à Alexandrowo avec la plus grande sincérité et en versant des larmes, les assurances d'une amitié traditionnelle, la conclusion de ce traité, dis-je, choquait trop les sentiments chevaleresques que l'empereur apportait à ses relations avec un ami du même rang que lui. Je ne doutais nullement que cette droiture absolue des sentiments n'animât aussi l'empereur Alexandre, mais je savais qu'il ne possédait pas en poli-

tique la finesse de jugement et la capacité de travail qui eussent pu le protéger contre les influences perfides de son entourage : de plus, il n'était pas, comme mon auguste maître, d'une sûreté absolue dans ses relations personnelles. La franchise que l'empereur Nicolas montrait dans le bien comme dans le mal, ne s'était pas transmise entièrement à la nature plus molle de son successeur; l'indépendance du fils devant les influences féminines n'égalait pas non plus celle du père. Or, la seule garantie de durée pour une alliance avec la Russie est la personnalité de l'empereur régnant, et, dès que celle-ci inspirera moins de confiance qu'Alexandre Ier qui, en 1813, montra à la maison de Prusse une fidélité qu'on ne saurait toujours trouver chez les tsars, on ne pourra pas, en cas de besoin, compter entièrement, et selon les exigences du moment, sur une alliance avec la Russie.

Déjà, au siècle dernier, il était dangereux de se fier à la force inéluctable d'un texte de traité d'alliance, quand les circonstances depuis le moment de la signature s'étaient modifiées; mais aujourd'hui un grand gouvernement ne peut guère engager à fond les forces du pays en faveur d'une puissance amie, si l'opinion publique y répugne. Aussi, le texte d'un traité qui en certaines circonstances impose la guerre, n'offre-t-il plus les mêmes garanties qu'à l'époque des guerres de cabinet, faites avec des armées de 30000 à 60000 hommes. Il est difficile, de nos jours, de machiner une guerre dynastique comme celle que Frédéric-Guillaume II fit pour son beau-frère en Hollande[1]; de même, les conditions d'une guerre, comme celle que Nicolas entreprit en Hongrie en 1849, ne se retrouveront

1. Le stathouder Guillaume V d'Orange, dont la femme, sœur de Frédéric-Guillaume II, avait été insultée par la populace en 1787. (*N. d. T.*)

pas aisément. Le texte clair et bien conçu d'un traité n'est toutefois pas sans influence sur la diplomatie au moment de provoquer ou d'éviter une guerre. Même les gouvernements enclins au sophisme et à la violence n'aiment pas manquer ouvertement à leur parole, tant que la « force majeure » d'intérêts prédominants n'entre pas en jeu.

Toutes les considérations, tous les arguments que, dans mes lettres de Gastein, de Vienne et ensuite de Berlin, je soumis à l'empereur, qui était alors en villégiature à Bade, furent sans effet. Pour obtenir de lui l'autorisation de rédiger le projet de traité convenu entre Andrassy et moi, et approuvé par l'empereur François-Joseph sous réserve du consentement de l'empereur Guillaume, je fus forcé d'avoir recours au moyen très fâcheux de la question de cabinet : je réussis du reste à gagner mes collègues à mon idée. Comme j'étais trop fatigué par le travail excessif des dernières semaines et que l'interruption du traitement de Gastein avait nui à ma convalescence, je ne pus faire le voyage de Baden-Baden; le comte Stolberg s'en chargea et mena les négociations à bonne fin, malgré l'énergique opposition de l'empereur. Sa Majesté n'avait pas été convaincue par les arguments politiques ; elle n'avait promis de ratifier le traité que par horreur d'un changement de ministère. Le prince royal était de naissance partisan passionné de la maison d'Autriche, mais il n'exerçait aucune influence sur son père.

Obéissant à ses sentiments chevaleresques, Sa Majesté crut nécessaire d'avertir confidentiellement l'empereur de Russie que, s'il attaquait l'une ou l'autre des deux puissances, il les aurait toutes deux contre lui ; il voulait enlever à l'empereur toute illusion, s'il croyait par hasard pouvoir attaquer l'Autriche isolément. Cette précaution

me parut inutile ; le cabinet de Saint-Pétersbourg ne savait-il pas, d'ancienne date, par la réponse faite au télégramme de Livadia, que nous ne laisserions pas sombrer l'Autriche et que notre traité avec cette puissance, loin de créer une situation nouvelle, ne faisait que légaliser un état de choses déjà ancien ?

VI

Une nouvelle coalition Kaunitz n'aurait pas, il est vrai, de quoi désespérer l'Allemagne, si l'Allemagne savait rester unie et que les armées soient habilement dirigées : ce n'en serait pas moins un événement fâcheux et que notre politique doit s'appliquer à éviter autant que possible. Si les forces unies de l'Autriche et de l'Allemagne avaient la même cohésion et la même unité de commandement que celles de la France et de la Russie, prises isolément, je ne considérerais pas l'agression simultanée de nos deux grands voisins comme une menace de mort, l'Italie ne dût-elle même pas faire partie de notre alliance. Mais, si en Autriche des sentiments anti-allemands de nature nationale ou religieuse se manifestaient avec plus de force que jusqu'à présent, si des tentations et des promesses se produisaient sur le terrain de la politique orientale, comme à l'époque de Catherine et de Joseph II, si les concupiscences de l'Italie menaçaient les possessions de l'Autriche dans l'Adriatique et immobilisaient ses forces militaires, comme du temps de Radetzky, alors la lutte, dont je pressens la possibilité, serait certainement inégale. Est-il besoin de dire que la situation de l'Allemagne paraîtrait encore beaucoup plus critique, si l'on supposait le rétablissement de

la monarchie en France, l'entente de celle-ci avec l'Autriche, et ces deux puissances d'accord avec la curie romaine pour travailler à annuler les résultats de 1866?

C'est une manière pessimiste de voir les choses : elle est cependant dans le domaine des choses possibles, et le passé semble la justifier. Ces préoccupations me suggérèrent l'idée d'examiner si un lien organique entre l'empire allemand et l'Autriche-Hongrie ne serait pas de quelque utilité, à condition que cette convention ne serait pas résiliable comme un contrat ordinaire, mais serait insérée dans la législation des deux empires et ne pourrait être dissoute que par un nouvel acte législatif.

Une telle assurance donne quelque calme à la pensée : mais on peut se demander si dans la tourmente des événements elle garantit la sécurité et la stabilité. Qui ne se souvient de la constitution du saint empire romain de nation germanique, qui, malgré ses obligations si étroites en théorie, n'a jamais pu assurer la cohésion de la nation allemande? Nous-mêmes, nous ne serions pas en état de trouver pour nos relations avec l'Autriche un *modus vivendi* qui imposât des obligations plus fermes que les conventions anciennes de la Confédération, obligations qui théoriquement auraient dû rendre impossible la bataille de Königgrätz. L'observation des traités entre les grands États n'est que conditionnelle, dès que « la lutte pour la vie » la met à l'épreuve. Il n'est pas de grande nation qui consente jamais à sacrifier son existence à la foi des traités, si elle est mise en demeure de choisir. Le proverbe *ultra posse nemo obligatur* ne peut jamais perdre ses droits par la clause d'un traité; il est de même impossible de fixer par contrat la mesure de l'intervention et les forces exigibles pour l'exécution du traité, dès que l'exécuteur ne trouve

plus son intérêt dans le texte qu'il a signé ni dans l'interprétation première de ce texte. Aussi, s'il se produit des modifications dans la politique européenne et que ce nouvel état de choses fasse dépendre le salut de l'État d'une politique anti-allemande, ne faudra-t-il pas s'attendre à voir l'Autriche-Hongrie se sacrifier pour garder la foi aux traités : il faudra s'y attendre tout aussi peu que la Russie a pu compter pendant la guerre de Crimée qu'elle acquitterait sa dette de reconnaissance, qui cependant semblait avoir plus de valeur que le parchemin d'une convention.

Une alliance sous la garantie des lois eût été la réalisation des idées constitutionnelles qui à l'église Saint-Paul[1] planaient comme un idéal au-dessus des membres modérés, représentants de la confédération de l'empire allemand, dans le sens restreint du mot, et partisans d'une grande confédération austro-allemande; mais c'est précisément le caractère définitif de ces obligations réciproques qui est le principal obstacle à leur stabilité. L'exemple de l'Autriche entre 1850 et 1866 m'a averti que les lettres de change politiques que l'on est tenté de tirer sur des contrats de ce genre, dépassent le crédit que des États indépendants peuvent s'accorder réciproquement dans leurs opérations politiques. Je crois pour cette raison que l'instabilité des intérêts politiques et les dangers qu'ils portent en eux sont la doublure dont il est indispensable de munir les contrats écrits, s'ils doivent durer. Pour une politique autrichienne calme et conservatrice on ne saurait trouver une alliance plus utile que celle avec l'Allemagne.

Les dangers que peuvent présenter pour notre union

1. A Francfort. Voir la note p. 72, tome Ier. (*N. d. T.*)

avec l'Autriche les tentatives d'entente austro-russes, analogues à celles du temps de Joseph II et de Catherine, ou bien à la convention de Reichstadt et à ses mystères, peuvent être déjoués dans la mesure du possible, si nous tenons fermement à observer la fidélité envers l'Autriche, sans oublier de garder la voie libre entre Berlin et Saint-Pétersbourg. Notre tâche consiste à maintenir en paix les deux empereurs, nos voisins. Nous serons en mesure de garantir l'avenir de la quatrième grande dynastie, celle d'Italie, si nous réussissons à maintenir l'union entre les trois empires et à brider l'ambition de nos deux voisins de l'Est ou du moins à les satisfaire par une entente réciproque. L'un et l'autre nous sont indispensables dans la question de l'équilibre européen, — nous ne pourrions nous passer d'aucun des deux sans être en danger nous-mêmes. Nous autres Allemands, nous avons la mission de maintenir un élément d'ordre monarchique à Vienne et à Saint-Pétersbourg, et de l'établir ainsi à Rome, en lui donnant l'appui de ces deux puissances : cette mission du reste coïncide avec le maintien de l'ordre politique dans notre propre pays.

VII

Le traité que nous avons signé avec l'Autriche, au point de vue d'une défensive commune contre la Russie, est *publici juris*. Une alliance défensive analogue entre les deux puissances contre la France n'est pas connue. Le traité austro-allemand n'accorde pas à l'Allemagne directement menacée la même protection contre la France que celle qu'il accorde à l'Autriche en cas de guerre avec la Russie, guerre

plus facile à prévoir pour l'Autriche que pour l'Allemagne. Entre l'Allemagne et la Russie il n'existe pas d'intérêts différents, qui pourraient porter en eux-mêmes des germes de conflits et de rupture; par contre, l'analogie des intérêts dans la question polonaise et la tradition de la solidarité dynastique qui a à se défendre contre les mouvements révolutionnaires, fournissent des bases solides à la politique des deux cabinets. Ces bases ont été minées par la presse russe qui pendant dix ans a faussé l'opinion publique, créé et entretenu une haine artificielle contre tout ce qui est allemand; la dynastie doit tenir compte de cette haine, quand même l'empereur voudrait vivre en bonne amitié avec l'Allemagne. Cependant ces sentiments d'hostilité dont en Russie la masse du peuple fait preuve contre les Allemands, ne sont guère plus vifs que ceux des Tchèques, en Bohême et en Moravie, des Slovènes, dans l'ancien territoire allemand de la Confédération, et des Polonais en Galicie. Bref, si ayant le choix entre une alliance avec la Russie ou avec l'Autriche, j'ai choisi celle-ci, je n'ai nullement été aveugle, et j'ai été en proie à tous les doutes qui rendaient le choix si difficile. Malgré notre alliance défensive avec l'Autriche, j'ai cru, après comme avant, qu'il était de toute nécessité d'entretenir des relations de bon voisinage avec la Russie, car il n'existe pas pour l'Allemagne d'assurance absolument certaine contre le naufrage de la combinaison choisie : mais il nous sera toujours possible de tenir en échec les tendances anti-allemandes en Autriche, tant que la politique de l'Allemagne n'aura pas coupé derrière elle le pont qui conduit à Saint-Pétersbourg, tant qu'elle n'aura pas créé entre la Russie et nous un abîme sur lequel on ne pourra plus jeter de pont. Aussi longtemps que cet abîme n'existera pas, Vienne pourra te-

nir en bride les éléments hostiles ou étrangers à l'alliance allemande. Mais si la rupture entre nous et la Russie, ou même si l'antipathie existante apparaissait comme irrémédiable, les services que le cabinet de Vienne se croirait en droit d'exiger de son alliée, l'Allemagne, feraient l'objet de pressantes instances : premièrement on élargirait le *casus fœderis* qui, d'après le texte publié, ne s'applique qu'à la défensive en cas d'une attaque tentée par la Russie contre l'Autriche ; deuxièmement, on voudrait introduire dans le *casus fœderis* la défense des intérêts autrichiens dans les Balkans et en Orient : notre presse a du reste déjà amorcé la question, et non sans succès. Il est aisé de comprendre que les habitants du bassin du Danube puissent avoir des besoins et des vues qui s'étendent au delà des limites actuelles de la monarchie austro-hongroise ; la constitution de l'empire allemand montre à l'Autriche le chemin par lequel elle pourra réconcilier les intérêts politiques et matériels qui existent entre la frontière orientale de la nationalité roumaine et les bouches de Cattaro. Mais ce n'est pas la mission de l'empire allemand de prêter ses sujets à autrui et de contribuer par le sacrifice de leurs biens et de leur sang à réaliser les vœux des voisins. Le maintien de la monarchie austro-hongroise, comme grande puissance forte et indépendante, est pour l'Allemagne une question d'équilibre européen, question pour laquelle, en cas de nécessité, on peut en toute tranquillité de conscience engager la paix du pays : mais qu'on s'abstienne toutefois à Vienne de déduire de cette alliance des droits autres que ceux pour lesquels elle a été conclue.

Si la paix est menacée entre la Russie et l'Allemagne, ces menaces ne peuvent être que le fait d'excitations pro-

vocatrices ou de l'ambition de militaires russes ou allemands, genre Skobelew, qui ne désirent la guerre que pour pouvoir s'y distinguer avant de vieillir. Il fallait qu'en Russie l'opinion publique et la presse eussent une dose peu commune de bêtise et de mauvaise foi pour croire et soutenir que la politique allemande ait obéi à des intentions agressives lorsqu'elle a conclu une alliance défensive avec l'Autriche et avec l'Italie. La mauvaise foi était plutôt d'origine franco-polonaise, la bêtise d'origine russe. L'habileté franco-polonaise a remporté la victoire sur la maladresse, la crédulité et l'ignorance russes. Le manque d'habileté qu'on a reproché quelquefois à l'Allemagne constitue, selon les circonstances, la force ou la faiblesse de la politique allemande : toujours est-il que, dans la plupart des cas, une politique franche et loyale obtient de meilleurs résultats que les ruses et les finasseries d'autrefois, mais il lui faut, pour réussir, une ample mesure de confiance personnelle et cette confiance se perd plus facilement qu'elle ne s'acquiert.

Personne ne peut prévoir l'avenir de l'Autriche avec la certitude qu'exigent les traités durables. Les éléments qui contribuent à créer cet avenir sont aussi variés que le mélange des peuples de l'empire : à l'action corrosive et parfois explosive de ces éléments vient s'ajouter l'influence, si difficile à apprécier, que les partis religieux exercent sur les personnalités dirigeantes, selon le flux et le reflux de la marée romaine. Non seulement le panslavisme, la Bulgarie, la Bosnie, mais encore la question serbe, la question roumaine, la question polonaise, la question tchèque, et actuellement même la question italienne, dans le Trentin, à Trieste et sur les côtes de Dalmatie, peuvent devenir autant de points de cristallisation

dans les crises autrichiennes, voire même européennes, mais ces questions ne touchent aux intérêts allemands qu'en tant que l'empire d'Allemagne est solidaire avec l'Autriche. En Bohême la désunion entre les Allemands et les Tchèques a déjà fait, par endroits, de tels progrès dans l'armée que, dans certains régiments, les officiers des deux nationalités n'ont aucun rapport entre eux et ne prennent pas leurs repas en commun. Le danger immédiat d'une guerre grave et dangereuse existe pour l'Allemagne plutôt à sa frontière ouest, à cause de l'instinct batailleur du peuple français et de son amour des conquêtes : tous les souverains depuis l'époque de Charles-Quint ont contribué à développer ces passions pour mieux dominer à l'intérieur autant qu'à l'extérieur.

L'appui de l'Autriche contre la Russie est pour nous plus facile à obtenir que contre la France, maintenant que les frottements de ces deux puissances dans cette Italie qu'elles courtisaient toutes deux, n'existent plus sous leur ancienne forme. S'il ressuscitait une France monarchique et catholique, elle ne renoncerait pas à l'espérance de renouer avec l'Autriche les bonnes relations, telles qu'elles existaient pendant la guerre de Sept ans et au congrès de Vienne, avant le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, telles qu'elles menaçaient de s'établir dans la question de Pologne en 1863, telles enfin que, pendant la guerre de Crimée et du temps du comte de Beust à Salzbourg et à Vienne, elles étaient près de se réaliser. Si la monarchie était rétablie en France, l'attraction réciproque des deux grandes puissances catholiques, attraction qui ne serait plus affaiblie par la rivalité de l'Italie, pourrait porter quelques politiques entreprenants à essayer de leur donner une vie nouvelle.

Quand on porte un jugement sur l'Autriche, c'est une erreur de se refuser à admettre aujourd'hui encore la possibilité d'une politique animée de sentiments hostiles, telle que Thugut, Schwarzenberg, Bach et Buol la pratiquaient. La politique de l'ingratitude considérée comme obligatoire, dont se vantait Schwarzenberg en parlant de la Russie, ne peut-elle pas se renouveler envers une autre puissance? La politique qui, de 1792 à 1795, pendant que nous faisions campagne avec l'Autriche, nous prépara mille ennuis et nous planta là, pour ménager ses forces contre nous dans la question de Pologne; cette politique qui a presque réussi à nous mettre sur les bras une guerre avec la Russie et qui avait failli réussir pendant, qu'alliés de nom, nous combattions la France au nom de l'empire allemand; cette politique enfin qui, au congrès de Vienne, faillit par ses prétentions amener la guerre entre la Prusse et la Russie, cette politique ne peut-elle donc pas se renouveler? Les velléités de ce genre sont aujourd'hui arrêtées par l'honnêteté et la bonne foi personnelles de l'empereur François-Joseph. Ce monarque n'est plus aussi jeune et aussi inexpérimenté qu'à l'époque où, par rancune contre l'empereur Nicolas, le comte Buol put le déterminer à exercer une pression politique sur la Russie, quelques années après Vilagos[1]. Mais c'est là une garantie exclusivement personnelle et qui disparaîtra avec le changement de personne; les influences qui à différentes époques ont été les agents d'une politique rivale, pourront alors recouvrer un nouveau crédit. L'amour des Polonais de la Galicie ainsi que celui du clergé ultramontain est de nature passagère et opportuniste, de même que le sentiment de dédain, avec

1. C'est à Vilagos (Comitat d'Arad) que le 13 août 1849 le général hongrois Görgey se rendit aux Russes avec toute son armée. (*N. d. T.*)

lequel le Magyar pur sang toise le pauvre Souabe[1], a fait momentanément place à une appréciation juste de l'utilité que peut offrir l'appui de l'Allemagne. En Hongrie, en Pologne il reste des sympathies françaises encore aujourd'hui très vivaces, et dans le clergé de toute la monarchie des Habsbourg la restauration de la monarchie catholique en France rappellerait à la vie des relations qui, en 1863, ainsi que de 1866 à 1870, se préparaient par la communauté des rapports diplomatiques et par des projets d'alliance plus ou moins mûris.

La garantie qui rend impossible le retour de pareils faits se trouve tout entière dans la personne de l'empereur actuel d'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire qu'elle repose sur une seule tête, comme je disais; mais une politique prévoyante ne doit perdre de vue nulle éventualité qui se trouve dans le domaine du possible. Le fait qu'on voie un jour Vienne et Berlin se disputer de nouveau l'amitié de la Russie, fait qui s'est réalisé à l'époque d'Olmütz, et qui tendait à renaître au temps de la convention de Reichstadt sous le comte Andrassy, si bien disposé pour nous pourtant, peut très bien redevenir une possibilité.

En prévision d'une éventualité de ce genre, c'est un avantage pour nous que l'Autriche et la Russie aient des intérêts opposés dans les Balkans et que entre la Russie et l'Allemagne-Prusse il n'en existe pas d'une importance assez grande pour amener la rupture et la guerre. Mais des dissentiments personnels, une politique peu habile peuvent, grâce à la constitution de l'État russe, supprimer cet avantage avec la même promptitude que l'impératrice Élisabeth, blessée par les bons mots et les paroles

1. Les Magyars appellent tous les Allemands des Souabes. (*N. d. T.*)

piquantes de Frédéric, mit à entrer contre nous dans l'alliance franco-autrichienne. Les dénonciations, comme celles qui, à cette époque, servaient à exciter la Russie, les inventions et les indiscrétions ne doivent pas, je suppose, manquer aux deux cours, même aujourd'hui; mais dans nos rapports avec la Russie nous pouvons sauvegarder notre indépendance et notre dignité sans provoquer la susceptibilité russe et sans nuire aux intérêts de la Russie. Des dissentiments, des animosités que l'on provoque sans nécessité, ne manquent pas de réagir sur les événements historiques aujourd'hui comme au temps de l'impératrice Élisabeth de Russie et de la reine Anne d'Angleterre; mais l'effet de ces réactions sur le bonheur et l'avenir des peuples, est bien plus puissant qu'il y a cent ans. Une coalition comme celle qui, pendant la guerre de Sept ans, fut formée par la Russie, l'Autriche et la France contre la Prusse, sous l'influence peut-être d'autres mécontentements dynastiques, serait tout aussi dangereuse pour notre existence, et, si elle était victorieuse, encore plus écrasante pour notre prospérité que celle du dernier siècle. Il est infâme, insensé et impie de couper, par dépit personnel, le pont qui nous permet de nous rapprocher de la Russie.

Nous pouvons rester loyalement fidèles à notre alliance avec la monarchie austro-hongroise : elle répond à nos intérêts, aux traditions historiques de l'Allemagne et au vœu de l'opinion publique. Les sentiments et les forces qui président à l'avenir de la politique viennoise sont toutefois plus compliqués que les nôtres, à cause de la diversité des nationalités, de la divergence de leurs aspirations, des influences cléricales, et des tentations que recèlent pour les pays du Danube les régions des Balkans et de la mer Noire. Nous n'avons pas le droit d'abandonner l'Autriche, mais il

ne nous faut pas non plus perdre de vue la possibilité d'être abandonnés bon gré mal gré par la politique viennoise. La direction de la politique allemande, si elle veut remplir son devoir, doit se rendre compte, avant l'événement même, de toutes les possibilités qui, en pareils cas, se présenteront à nous; elle ne doit jamais les perdre de vue, et s'efforcer de ne jamais faire dépendre ses décisions soit d'une prédilection, soit d'un dissentiment, mais de ne s'inspirer que de la réalité des intérêts nationaux.

VIII

Je me suis toujours efforcé non seulement de nous mettre à l'abri des attaques de la Russie, mais encore de tranquilliser l'esprit russe et de le convaincre du caractère inoffensif de notre politique. Grâce à la confiance personnelle que l'empereur Alexandre III m'a accordée de tout temps, j'ai toujours réussi jusqu'à ma retraite à confondre la méfiance que l'on cherchait à lui inspirer : faux rapports nationaux ou étrangers, influences militaires occultes exercées par certains officiers allemands, tout fut mis en œuvre pour le rendre méfiant. Lorsque, dans la rade de Danzig, je le vis pour la première fois comme empereur, il me témoigna, comme dans la suite à toutes nos rencontres, une bienveillance dont il me donna la preuve la plus authentique à Skiernewice et à Berlin; et cette preuve fut qu'il crut à mes paroles, — malgré tous les mensonges colportés sur le Congrès de Berlin et malgré la connaissance qu'il avait de la convention avec l'Autriche. En une autre circonstance, lorsque, à Copenhague, avec une audace et une effronterie inouïes on lui fit tenir des

lettres fausses, ma seule déclaration suffit à rendre inoffensive cette intrigue qui eut un si grand retentissement. Une autre fois, lors d'une rencontre en 1885, je réussis à dissiper tous les doutes que de nouveau il avait rapportés de Copenhague, — à un seul près, qui lui faisait se demander si je resterais ministre. Il était bien mieux informé que moi, lorsqu'il me demanda si j'étais bien sûr de ma position auprès du jeune empereur. Je répondis (comme je le pensais à ce moment) que j'étais convaincu de la confiance que l'empereur Guillaume II avait en moi et que je ne croyais pas que jamais je me retirerais contre mon gré, — parce que Sa Majesté avait en ma personne un serviteur difficile à remplacer, possédant une expérience mûrie par de longues années de service et jouissant de la confiance de l'Allemagne aussi bien que de celle des cours étrangères. L'empereur me félicita de ma confiance, quoiqu'il ne parût pas la partager entièrement.

La politique internationale est un élément fluide qui, par intervalles et selon les circonstances, se solidifie, mais que les changements atmosphériques ramènent à son état primitif. La *clausula rebus sic stantibus* est acceptée tacitement dans les conventions politiques qui imposent des obligations. La triple alliance est une position stratégique. A l'époque où cette alliance fut conclue, elle devait nous prémunir contre les dangers imminents : c'était, dans les circonstances données, une sage mesure qu'il ne fallait pas négliger de prendre. Cette alliance a été prolongée à différentes reprises, et peut-être réussira-t-on encore à la prolonger davantage. Mais une durée éternelle n'est assurée à aucune convention conclue entre grandes puissances, et il serait peu sage de vouloir toujours regarder cette alliance comme l'unique base solide de toutes les combi-

naisons possibles qui, dans l'avenir, pourront modifier les situations, les besoins et les dispositions des esprits. Elle indique une position stratégique prise dans la politique européenne à l'époque de la conclusion du traité ; mais elle ne saurait former une base inébranlable et éternelle, en dépit de tous les changements qui pourront se produire. En cela elle ressemble à toutes les alliances précédentes, les triples, les quadruples alliances des derniers siècles, et, en particulier, à la Sainte Alliance et à la Confédération germanique. Elle ne nous dispense pas d'être « toujours en vedette ».

CHAPITRE XXX

La Politique future de la Russie.

Le danger des guerres étrangères, celui de voir à notre frontière de l'ouest la prochaine guerre déployer contre nous le drapeau rouge, comme il y a cent ans, elle déploya le drapeau tricolore, ce danger existait du temps de Schnäbelé et de Boulanger; il existe encore aujourd'hui. La vraisemblance d'une guerre se produisant de deux côtés différents a légèrement perdu de son crédit par la mort de Katkow et de Skobelew; il n'est pas nécessaire d'admettre qu'une attaque que la France dirigerait contre nous, dût appeler la Russie sous les armes aussi sûrement et avec la même certitude qu'une attaque russe appellerait la France; toutefois la tendance de la Russie à rester immobile ne dépend pas seulement de ses dispositions d'esprit, elle dépend aussi des questions techniques d'armement sur terre et sur mer. Lorsque la Russie, ayant achevé la fabrication de son fusil, celle de sa poudre, la mise en état de sa flotte de la mer Noire, jugera qu'elle est prête, le ton fondamental de toutes les variations de la politique russe changera peut-être pour faire place à un langage plus indépendant.

Il n'est pas vraisemblable que la Russie, ses armements

une fois terminés, s'en serve, sans raison, pour nous attaquer, en comptant sur l'appui de la France. La guerre avec l'Allemagne offre tout aussi peu d'avantages immédiats à la Russie que la guerre avec la Russie n'en présente à l'Allemagne; c'est tout au plus sous le rapport de l'indemnité de guerre que la victoire créerait aux Russes une situation plus avantageuse qu'aux Allemands, et malgré tout la Russie y ferait à peine ses frais. La pensée d'annexer la Prusse orientale, pensée qui s'est produite pendant la guerre de Sept ans, n'a plus guère de partisans, je pense. La Russie supporte à grand'peine la partie allemande de la population dans les provinces baltiques; à plus forte raison sa politique ne voudra-t-elle pas chercher à renforcer cette minorité, qu'elle croit dangereuse, par un renfort aussi puissant que la population de la Prusse orientale. Les hommes d'État russes ne tiennent pas davantage à l'accroissement des sujets polonais du tsar par l'annexion du grand-duché de Posen et de la Prusse occidentale. A considérer l'Allemagne et la Russie isolément, il est difficile de trouver d'un côté ou de l'autre un motif inéluctable ou même justifiable de guerre. Peut-être pourra-t-on s'engager dans une guerre dans les Balkans uniquement pour satisfaire l'envie de ferrailler ou pour parer aux dangers des armées inoccupées; mais une guerre entre l'Allemagne et la Russie pèse trop dans la balance pour que, de part et d'autre, elle puisse servir, comme passe-temps, à tirer de l'inaction les officiers et les troupes.

Je ne pense pas non plus que la Russie, une fois prête, attaque l'Autriche sans autre forme de procès. Je suis toujours convaincu du reste que la concentration des troupes dans la Russie occidentale n'a pas en vue des intentions directement agressives contre l'Allemagne, mais plutôt

une situation défensive dans le cas où la marche en avant de la Russie contre la Turquie amènerait une intervention de la part des puissances occidentales. Lorsque la Russie se croira suffisamment prête, ce qui nécessite une flotte considérable dans la mer Noire, le cabinet de Saint-Pétersbourg procédera, je pense, comme dans la convention de Hunkiar-Iskelessi en 1833 : il offrira au sultan de lui garantir sa situation a Constantinople et dans les provinces qui lui restent, s'il veut bien donner à la Russie la clef de la maison russe, c'est-à-dire de la mer Noire, autrement dit, s'il veut autoriser les Russes à fermer le Bosphore. Or, il n'est pas seulement possible, mais même vraisemblable, que la Porte acceptera un protectorat russe présenté sous cette forme, si l'affaire est habilement menée. Il y a vingt, il y a trente ans, le sultan pouvait se figurer que la jalousie réciproque des puissances européennes lui accorderait des garanties contre la Russie. La politique traditionnelle de l'Angleterre et de l'Autriche était de soutenir la Turquie; mais les déclarations de Gladstone ont retiré cet appui au sultan, non seulement à Londres, mais encore à Vienne, car on ne peut pas admettre que le cabinet de Vienne eût abandonné à Reichstadt les traditions de Metternich (Ypsilanti, opposition à la libération de la Grèce) s'il eût été sûr de l'appui de l'Angleterre. Pendant la guerre de Crimée, les sentiments de reconnaissance qui auraient dû lier l'Autriche à l'empereur Nicolas, n'existaient déjà plus; Buol y avait mis fin, et au Congrès de Paris l'attitude de l'Autriche avait repris les anciennes traditions de Metternich, et cela d'une manière d'autant plus frappante qu'elles n'étaient pas adoucies par les relations financières de cet homme d'État avec l'empereur de Russie, mais plutôt exagérées par la vanité blessée du comte Buol. L'Autriche

de 1856 ne se serait séparée ni de l'Angleterre, ni de la Porte, pas même au prix de la Bosnie, sans l'action corrosive de la politique maladroite de l'Angleterre. Dans l'état actuel des choses, on peut admettre que le sultan ne s'attend plus à obtenir de l'Angleterre ou de l'Autriche l'appui puissant et la protection sûre que la Russie peut lui promettre, sans sacrifier ses propres intérêts, et qu'elle peut lui accorder efficacement, vu qu'elle est voisine immédiate.

Lorsque la Russie sera suffisamment prête, pour déborder au besoin et le sultan et le Bosphore, elle pourra proposer au chef des croyants, personnellement et dans l'intimité, de lui garantir sa position au sérail et toutes ses provinces, non seulement contre l'étranger, mais encore contre ses propres sujets; et elle demandera en échange l'autorisation d'établir à l'entrée septentrionale du Bosphore des fortifications suffisantes et des troupes en nombre respectable. De telles propositions ne seraient-elles pas assez séduisantes pour que le sultan pût les accepter? Mais admettons au contraire que le sultan, soit de son propre chef, soit à l'instigation d'une puissance étrangère, repousse les propositions de la Russie, la nouvelle flotte de la mer Noire pourra, avant qu'une décision soit prise, avoir pour destination de s'emparer de la position du Bosphore, que la Russie considère comme indispensable pour elle, si elle veut avoir la clef de sa propre maison.

De quelque façon que se déroule cette phase de la politique que je prête pour le moment à la Russie, le résultat de la situation consistera toujours en un gage que cette puissance prendra comme en juillet 1853, quitte à se demander après si on viendra le lui reprendre et qui le lui reprendra. La première démarche de la diplomatie russe,

après avoir préparé, longtemps à l'avance, ces opérations, serait peut-être d'aller à Berlin et de sonder avec précaution Sa Majesté l'empereur, pour savoir si l'Autriche et l'Angleterre pourraient compter sur l'appui de l'Allemagne, dans le cas où elles s'opposeraient par les armes à la marche en avant de la Russie. A mon avis, il faudrait répondre à cette question par la négative. Je crois qu'il serait utile à l'Allemagne que les Russes fussent établis solidement à Constantinople, soit matériellement, soit diplomatiquement, et qu'ils eussent à défendre la ville. Nous ne nous trouverions plus dès lors en situation d'être employés par l'Angleterre, et à l'occasion par l'Autriche, comme chiens courants, contre la Russie et ses convoitises du Bosphore, mais nous pourrions attendre que l'Autriche fût attaquée : ce qui constituerait notre *casus belli*.

Il vaudrait aussi bien mieux pour la politique autrichienne, de se soustraire à l'action du chauvinisme hongrois et d'attendre que la Russie eût pris une position sur le Bosphore, que les différents qui se produiraient entre elle et les États méditerranéens, c'est-à-dire avec l'Angleterre et même avec l'Italie et la France, eussent amené une situation tendue, et que son besoin de s'entendre « à l'amiable » avec l'Autriche se fît sentir plus vivement. Si j'étais ministre autrichien, je n'empêcherais pas les Russes d'aller à Constantinople, mais je ne chercherais à m'entendre avec eux que lorsque leur mouvement offensif serait exécuté. La participation de l'Autriche au partage de l'héritage turc ne pourra guère être réglée qu'avec l'accord de la Russie ; la part de l'Autriche sera d'autant plus grande qu'à Vienne on saura mieux patienter, et engager la politique russe à s'aventurer davantage. La situation de la Russie peut

aujourd'hui paraître meilleure, par rapport à l'Angleterre, si la Russie est maîtresse de Constantinople ; aux yeux de l'Autriche et de l'Allemagne elle sera moins dangereuse tant qu'elle se maintiendra dans cette capitale. Dans ces conditions, il ne serait plus possible de commettre la maladresse dont s'est rendue coupable la Prusse en 1855, quand on nous fit servir à la fois d'atout et d'enjeu pour n'obtenir en échange que l'humiliante faveur d'une entrée au congrès, et une mention honorable de grande puissance européenne.

Supposons qu'on cherche à savoir par Berlin si la Russie, attaquée par d'autres puissances à cause de sa mainmise sur le Bosphore, pourrait compter sur notre neutralité, tant que l'Autriche ne sera pas menacée ; supposons aussi qu'on réponde soit par la négative, soit sur un ton de menaces ; qu'arrivera-t-il ? la Russie prendra le même chemin qu'en 1876 à Reichstadt, et essaiera de renouer avec l'Autriche. Le terrain des concessions, sur lequel elle peut se mouvoir, est très vaste ; en Orient, c'est aux frais de la Porte ; en Allemagne, c'est à nos frais. La valeur réelle de notre alliance avec l'Autriche, en présence de telles tentatives, ne dépendra pas seulement du texte de la convention, mais, en quelque mesure, du caractère des personnes et des courants politiques et religieux qui prendront le dessus en Autriche. Si la politique russe a la chance de se concilier l'amitié de l'Autriche, la coalition de la guerre de Sept ans contre nous sera chose faite, car la France sera toujours contre nous une alliée facile à convaincre, parce que ses intérêts sur le Rhin sont plus importants que ceux en Orient ou sur le Bosphore.

En tout cas, les armements ne suffiront pas à l'avenir, il faudra, en politique, la justesse du coup d'œil pour piloter

le vaisseau de l'Allemagne à travers tous les courants des coalitions, auxquels notre situation géographique et notre origine historique nous exposent. Ce n'est pas en prodiguant les amabilités et les pourboires, donnés à des puissances amies, que nous préviendrons les dangers que nous réserve l'avenir; nous ne ferions qu'encourager ainsi chez nos amis les exigences provisoires, l'espoir qu'ils fonderaient sur les inquiétudes que nous donnerait le sentiment de notre faiblesse. Je n'ai qu'une crainte, c'est que la route que nous suivons ne nous force à sacrifier l'avenir aux préoccupations aussi mesquines que passagères du présent. Autrefois, les souverains tenaient les aptitudes en plus haute estime que l'obéissance. Faire de l'obéissance le criterium unique en toutes choses, c'est attribuer à un souverain une universalité de talents que n'aurait pas eue Frédéric le Grand lui-même : et cependant de son temps la politique était chose moins difficile qu'aujourd'hui.

Plus nous saurons nous tenir à l'écart dans les questions qui ne nous touchent pas directement, plus aussi notre considération et notre sécurité se développeront d'une façon régulière. Il faut à cet effet que nous sachions rester indifférents aux séductions de la *vanité*. Pendant la guerre de Crimée, la presse anglaise, la cour d'Angleterre et à notre propre cour les ambitieux qui s'appuyaient sur la politique anglaise cherchaient à nous prendre par la vanité ; c'est ainsi qu'on nous menaça de ne pas nous reconnaître le titre de grande puissance, et que M. de Manteuffel à Paris nous exposa à de grandes humiliations pour obtenir le droit de donner sa signature à un traité, auquel il eût mieux valu pour nous de *ne pas* être liés [1]. De même

1. Voir, page 153 et suiv., tome I^er^. (*H. K.*)

aujourd'hui, l'Allemagne commettrait une grande folie, si, dans les questions d'Orient, dans lesquelles elle n'a aucun intérêt spécial, elle voulait prendre parti avant les autres puissances directement intéressées. Pendant la guerre de Crimée, la Prusse encore faible, mais décidée à armer en faveur de l'Autriche et de ses exigences, voire même en faveur de droits moins directs, pouvait, à certaines phases de la lutte, imposer la paix et réaliser une entente avec l'Autriche sur les questions allemandes : il en sera de même de l'Allemagne si dans les prochaines questions d'Orient elle sait attendre. Étant la puissance la moins intéressée aux questions d'Orient, elle pourra d'autant mieux tirer parti de cet avantage qu'elle gardera plus longtemps par devers elle son enjeu, cet avantage ne dût-il même consister qu'à jouir plus longtemps de la paix. En cas d'une attaque de Constantinople par la Russie, — l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie seront toujours appelées à prendre position plus tôt que les Français parce que les intérêts de la France en Orient sont moins urgents et semblent avoir plus de rapports avec la question de la frontière franco-allemande. Dans les crises de politique orientale, où la Russie se trouverait engagée, la France ne pourrait se prononcer ni pour une politique « occidentale » nouvelle, ni pour la guerre avec l'Angleterre par amour de la Russie, sans avoir préalablement provoqué une entente ou une rupture avec l'Allemagne.

L'absence de tout intérêt direct dans les questions d'Orient est, il est vrai, d'un grand avantage pour la politique allemande, mais il ne faut pas oublier que la situation centrale de l'Allemagne, situation forcément exposée à tous les dangers, et de plus l'étendue si vaste et si différemment orientée de ses fronts de défense ainsi que la

facilité de créer des coalitions anti-allemandes constituent pour l'empire allemand de sérieux inconvénients. Ajoutez à cela que l'Allemagne est la seule grande puissance en Europe que nul projet ne saurait tenter, s'il ne peut se réaliser que par la guerre. C'est notre intérêt de conserver la paix, tandis que tous nos voisins du continent sans exception font des vœux, soit secrets soit officiellement connus, qui ne peuvent se réaliser que par la guerre. Il convient donc d'organiser notre politique selon les exigences de la situation ; je veux dire qu'il nous faut empêcher ou limiter la guerre, rester autant que possible les derniers à jouer, dans le jeu de cartes européen, et ne nous laisser forcer la main ni par l'impatience, ni par quelque complaisance consentie aux dépens du pays, ni par un sentiment quelconque de *vanité*, ni par des provocations d'amis : rien ne doit nous décider, avant le moment voulu, à quitter l'expectative pour l'action ; sinon, *plectuntur Achivi*.

Notre réserve toutefois ne doit pas avoir pour but de tomber avec nos forces encore intactes sur l'un ou l'autre de nos voisins ou de nos adversaires, après que tous les autres seraient déjà affaiblis par la lutte. Bien au contraire, nous devrions faire tout notre possible pour atténuer les mauvais sentiments que provoque le développement de nos forces : devenus grande puissance, nous avons le devoir d'user de notre influence dans un esprit honnête et pacifique et de prouver au monde qu'en Europe l'hégémonie allemande exerce une action plus salutaire et plus impartiale que la France, la Russie ou l'Angleterre, quand il s'agit de la liberté d'autrui. Le respect des droits des autres puissances, dont la France surtout n'a jamais tenu compte à l'époque de sa prépondérance et que l'Angleterre

ne connaît qu'en tant que ses intérêts ne sont pas en jeu, ce respect, dis-je, devient chose facile pour l'empire allemand et sa politique : il est dû, d'une part, à l'impartialité du caractère allemand, d'autre part au fait peu méritoire que nous ne sentons ni le besoin, ni les moyens d'agrandir notre territoire, sans fournir, dans notre propre pays, des renforts aux éléments de l'opposition hostile à l'unité de l'Empire. Notre unité une fois établie dans les limites possibles, mon idéal a toujours été de nous concilier la confiance des grandes puissances comme celle des puissances secondaires de l'Europe, et j'ai cherché à leur prouver que la politique allemande ne voulait être que l'amie dévouée de la paix et de la justice, après avoir réparé l'*injuria temporum*, le morcellement de la nation. Or, pour gagner la confiance, il faut avant toutes choses de l'honnêteté, de la franchise et un esprit de conciliation en cas de froissements ou d'*untoward events*. J'ai appliqué cette recette non sans avoir à lutter contre ma susceptibilité personnelle, dans les affaires Schnäbelé (avril 1887), Boulanger, Kaufmann (septembre 1887), dans la question des Carolines avec l'Espagne, dans celle de Samoa avec les États-Unis, et je suppose qu'à l'avenir les occasions ne nous manqueront pas de prouver que nous nous contentons de notre situation et que nous aimons la paix.

Pendant que j'étais au pouvoir, j'ai conseillé trois guerres : celle avec le Danemark, celle de Bohême, et celle avec la France, mais chaque fois je me suis bien demandé si, en cas de victoire, le prix de la lutte compenserait les sacrifices que toute guerre impose et qui, à notre époque, sont bien plus lourds qu'au siècle dernier. Si, pour l'une ou l'autre de ces guerres, j'avais eu un doute sur les avantages que nous pourrions tirer des conditions de paix après

la victoire, je n'aurais guère consenti de si grands sacrifices pour arriver à un résultat si peu important. Quant aux querelles internationales qui ne peuvent être vidées que par une guerre de peuple à peuple, je ne les ai jamais envisagées au point de vue des statuts corporatifs de Gœttingue ou du code du duel dans les questions d'honneur personnel; mais j'ai toujours considéré si de pareilles guerres servaient ou compromettaient le droit qu'a le peuple allemand d'avoir, comme les autres grandes puissances de l'Europe, une vie politique autonome, basée sur les ressources et les moyens dont notre nation dispose.

La politique traditionnelle de la Russie, fondée en partie sur la conformité de foi religieuse, en partie sur la parenté du sang; l'idée de délivrer du joug turc les Roumains, les Bulgares, les Grecs, et à l'occasion même les Serbes catholiques-romains qui, sous différentes dénominations, se rencontrent des deux côtés de la frontière austro-hongroise; le dessein de les attacher ensuite à la Russie par les liens solides de l'amitié, — tous ces projets ne se sont pas encore réalisés. Je ne dis pas qu'il soit impossible que dans un avenir éloigné tous ces peuples soient annexés de force à la Russie, mais il est une chose certaine, c'est qu'il ne suffit pas de les affranchir pour en faire des partisans sincères de la politique russe : l'exemple du peuple grec est là pour prouver le contraire. Depuis Tchesmé (1770) on le considérait comme le point d'appui de la Russie, et les visées de la politique du tsar ne semblaient pas modifiées dans la guerre turco-russe de 1806 à 1812. Il importe peu de savoir si les entreprises de la hétairie au temps du soulèvement d'Ypsilanti, si les manifestations de ce mouvement de la politique hellénique en Orient,

mouvement provoqué par les Fanariotes et devenu populaire même dans l'Europe occidentale, furent en parfait accord avec les différents courants de la politique russe depuis Araktschejew jusqu'aux Dekabristes; toujours est-il que les premiers-nés de la politique d'affranchissement, les Grecs, causèrent aux Russes une déception : ce qui du reste n'est pas encore un argument décisif. La politique de l'affranchissement de la Grèce cesse, à partir de Navarin, même aux yeux de la Russie, d'être une spécialité russe. Il a fallu bien du temps avant que le cabinet de Saint-Pétersbourg consentît à tirer toutes les conséquences de cet événement important. La Russie, cette *rudis indigestaque moles*, est trop lourde pour qu'il soit facile de la guider selon les indications de l'instinct politique. On continua donc à affranchir, et l'on fit avec les Roumains, les Serbes et les Bulgares la même expérience qu'avec les Grecs. Toutes ces peuplades acceptèrent avec empressement le secours de la Russie pour pouvoir s'affranchir des Turcs, mais, rendues à la liberté, elles ne manifestèrent pas le moindre désir de substituer le tsar au sultan. Partage-t-on à Saint-Pétersbourg notre conviction que l'« unique ami » du tsar, le prince de Monténégro (la distance et l'isolement l'excusent en quelque sorte), n'arborera le pavillon russe qu'aussi longtemps qu'il croira y trouver quelque compensation en argent ou en influence? je ne saurais le dire; mais il ne se peut qu'on ignore que le Vladika était prêt, et qu'il l'est peut-être encore, à se mettre à la tête des peuples des Balkans, en qualité de connétable du Grand Seigneur de Turquie, dans le cas où cette idée trouverait à la Porte un accueil et un appui qui paraissent offrir suffisamment d'avantages au Monténégro.

Si l'on veut à Saint-Pétersbourg tirer une leçon pratique des conséquences de toutes les erreurs déjà commises, on sera amené avec raison à se borner aux résultats moins problématiques que donne l'influence des régiments et des canons. Le suffrage de l'expérience manque au mirage poétique de l'histoire, mirage qui décida l'impératrice Catherine à donner à son second petit-fils le nom de Constantin. Les peuples affranchis n'ont pas de reconnaissance ; ils ont des prétentions ; et je me figure qu'au temps pratique où nous vivons, la politique russe procédera plutôt d'une manière technique que par enthousiasme, quand il s'agira des questions orientales. Pour qu'elle puisse développer ses forces en Orient, il est pour elle de première nécessité pratique d'assurer sa position dans la mer Noire. Si elle peut arriver à fermer solidement le Bosphore au moyen de batteries et de torpilles, son littoral méridional sera mieux protégé que celui de la Baltique, auquel cependant les flottes supérieures anglo-françaises ne purent faire grand mal.

Tels seront peut-être les calculs du cabinet de Saint-Pétersbourg, s'il prend comme premier objectif de fermer la mer Noire et de gagner le sultan à cette idée, soit par les sentiments, soit par l'argent, soit encore par la contrainte. Si la Porte ne prête pas l'oreille aux avances amicales des Russes et qu'elle tire l'épée pour résister à la violence dont elle est menacée, la Russie se verra probablement attaquée d'un autre côté, et c'est, en somme, en prévision de ce cas qu'ont eu lieu les concentrations de troupes à la frontière de l'ouest. Mais si l'on peut obtenir en douceur le droit de barrer le Bosphore, les puissances qui se trouveront lésées, garderont peut-être le silence, parce que, l'une comme l'autre, elles attendront l'initiative de leurs

voisines et la décision de la France. Nos intérêts, plus que ceux des autres puissances, s'accordent avec la prépondérance de la Russie au sud de l'Europe orientale; on peut même dire qu'ils y trouvent leur compte. Il nous est facile d'attendre plus longtemps que n'importe qui le dénouement d'une intrigue nouvelle formée par la Russie.

CHAPITRE XXXI

Le Conseil d'État.

Le Conseil d'État, créé par la loi du 20 mars 1817, était destiné à aider de ses conseils le roi absolu. Celui-ci a été remplacé de nos jours par le roi conseillé, d'après la constitution, par ses ministres. Ainsi le pouvoir gouvernemental, autrefois uniquement représenté par le roi, englobe maintenant le ministère d'État : et le Conseil d'État doit éclairer le ministère et non seulement le roi. Les délibérations du Conseil d'État ont la valeur d'enquêtes préalables non seulement pour le roi, mais aussi pour les ministres responsables. Lorsqu'en 1852 ce conseil fut appelé en activité, il eut pour mission non seulement de préparer les décisions royales, mais même les délibérations et les votes des ministres.

La préparation des projets de loi par le ministère est imparfaite. Un conseiller rapporteur est en état de décider le sort d'une loi jusqu'à sa promulgation : il fait glisser pour ainsi dire sur la paroi extérieure du projet tous les amendements que le ministère ou les différentes discussions parlementaires essaieraient d'y apporter, pour peu que le sujet présente des difficultés et que le nombre des articles en soit considérable. Même au sein du ministère,

le ministre du département intéressé n'est pas toujours compétent pour apprécier la matière que ses conseillers lui préparent sous forme de projet de loi. Les autres ministres prennent encore moins que lui le temps et la peine de se pénétrer du contenu et de la portée d'une loi nouvelle dans tous ses détails, si elle ne doit pas avoir d'effets intéressant leur département. Dans ce dernier cas, le sentiment d'indépendance et le particularisme, dont chacun des huit États fédérés du ministère et dont chaque conseiller dans sa sphère est animé, entre en jeu : quant à ce qui est de prévoir l'effet qu'une loi projetée produira dans la pratique, le ministre du département intéressé ne sera lui-même pas en état de le prévoir, s'il est un produit borné de la bureaucratie, et ses collègues le seront encore bien moins que lui. Parmi tous les ministres que j'ai eu l'occasion d'étudier, il n'y a pas cinq pour cent qui aient conscience de n'être pas seulement des chefs d'un département, mais des ministres responsables d'une ligne politique. Les autres se bornent à administrer leur département d'une façon irréprochable, à obtenir les sommes allouées par le ministre des Finances et par le Landtag et à repousser éloquemment et selon les besoins de la cause les attaques que le parlement peut diriger contre leur administration, quitte à sacrifier s'il le faut un de leurs subordonnés. Les pour acquit que représentent la signature royale et l'approbation du Parlement sont suffisants pour qu'une conscience bureaucratique et ministérielle juge inutile d'examiner la question, ne serait-ce qu'à un point de vue simplement rationnel. Les observations d'un collègue, dont le département n'est pas directement intéressé, éveillent la susceptibilité du ministre compétent, et l'on ménage généralement cette susceptibilité pour être à l'oc-

sion payé de retour. Je me rappelle que les délibérations de l'ancien Conseil d'État d'avant 1848, conseil dont j'ai connu quelques membres éminents, furent conduites avec un effort bien plus grand de jugement personnel et une bien plus grande délicatesse de conscience que les conseils ministériels que j'ai eu l'occasion d'observer pendant plus de quarante ans.

Je tiens pour illusoire l'hypothèse qu'un projet de loi maladroit du ministère puisse être suffisamment rectifié au Landtag. En règle générale, un tel projet pourra être repoussé, et le sera, je veux l'espérer ; mais si la question est urgente, il y a bien à craindre que la bêtise ministérielle ne parcoure sans encombre tous les relais parlementaires, notamment si l'auteur a la chance de gagner à son projet un ami influent ou éloquent. Il ne manque pas de députés qui prennent la peine de lire un projet de loi de plus de cent articles et qui soient même capables de le lire avec *intelligence* (la justice et l'administration regorgent de gens qui ont fait des études), mais ils sont rares ceux qui ont le goût du travail et le sentiment du devoir, et, ce qui pis est, ils sont disséminés dans les groupes qui se combattent et obéissent à des programmes dont les tendances leur rendent difficile tout jugement impartial. La plupart des députés lisent et n'examinent pas ; ils se contentent de consulter les chefs de parti qui travaillent et discourent dans leur propre intérêt et de leur demander quand il faudra venir à la séance et comment il faudra voter. Tout cela s'explique par la nature humaine, et il ne faut blâmer personne de ne pouvoir se faire autre qu'il n'est. Mais il ne faudrait pas se faire d'illusions, et il est bon de savoir que c'est une erreur grave de se figurer que nos lois faites aujourd'hui sont l'objet d'un examen et d'un travail pré-

paratoire sérieux; elles ne sont même plus élaborées avec le soin qu'on y apportait avant 1848.

Le Reichstag de 1867 s'est érigé à lui-même un monument impérissable de légèreté par les articles constitutionnels de la Confédération de l'Allemagne du Nord, et ce monument est passé dans la Confédération de l'empire allemand. L'article 68 du projet, article calqué sur une décision de la Diète de la Confédération germanique de Francfort, énumérait cinq crimes qui, commis contre la Confédération, devaient être punis comme s'ils l'avaient été contre un des États de la Confédération. Le paragraphe 5 commençait par le mot « enfin ». Twesten, si connu pour sa ponctualité, proposa comme amendement de biffer les trois premiers paragraphes; mais il n'avait pas sans doute lu jusqu'à la fin l'article qui était l'objet de l'amendement, et avait laissé subsister le mot « enfin ». Sa proposition fut acceptée et maintenue à travers toutes les phases de la discussion, et c'est ainsi que l'article 74 d'aujourd'hui offre cette rédaction bizarre :

« Toute entreprise contre l'existence, l'intégrité, la sécurité ou la constitution de l'empire allemand, *enfin* toute offense faite au Bundesrath, au Reichstag, » etc.

Avant 1848, on s'appliquait à la recherche de ce qui est juste et raisonnable; aujourd'hui on se contente d'avoir la majorité et d'obtenir la signature royale. Je regrette seulement que la collaboration de classes plus variées à la préparation des lois, telle qu'elle existait au Conseil d'État, au Conseil d'économie politique, n'ait pu être suffisamment discutée à cause de l'impatience des ministres ou du monarque. Quand mes loisirs me permettaient de m'occuper de ces problèmes, je manifestais parfois à mes collègues le désir que ces questions me suggéraient. Selon

moi, les ministres auraient dû commencer leur activité législative en publiant les projets, en les soumettant à la critique de la presse, en prenant l'avis des milieux compétents et intéressés à la question, tels que le Conseil d'État, le Conseil d'économie politique et, dans certains cas, les Diètes provinciales; ces précautions prises, il serait inutile de procéder aux délibérations au sein des ministères. La mise à l'arrière-plan du Conseil d'État et d'autres corps consultatifs du même genre ne peut être attribuée, selon moi, qu'à la jalousie avec laquelle, dans les cérémonies officielles, ces conseillers irréguliers étaient considérés par les conseillers réguliers et le parlement, ou bien au malaise qu'éprouve un ministre qui se croit tout-puissant à entendre des étrangers s'occuper des affaires de son département.

Les premières séances auxquelles j'assistai après 1884 sous la présidence du prince royal Frédéric-Guillaume, me firent, aussi bien a moi qu'à tous les assistants, une impression technique très favorable. Le prince écoutait les discours sans montrer le désir d'influencer les orateurs. Il vaut la peine de signaler les discours de deux anciens officiers des gardes du corps, de Zedlitz-Trützschler, plus tard premier président à Posen et ministre des Cultes, et de Minnigerode : ces discours firent une telle impression que le prince royal se rendit aux vœux de l'assemblée en les nommant plus tard rapporteurs, bien que les discours les plus compétents au point de vue théorique eussent été prononcés par les professeurs les plus versés dans la question. La part qu'en cette circonstance ces anciens officiers de la garde prirent à la rédaction de propositions de loi me confirma dans la conviction que l'examen purement ministériel des projets n'est pas le vrai chemin pour éviter les

dangers d'une mauvaise préparation des lois : que de fois ne voit-on pas des propositions peu pratiques, nuisibles ou dangereuses, présentées en outre dans une langue imparfaite, sortir des élucubrations législatives d'un seul orateur, et parcourir sans être rectifiées, ou du moins sans rectification suffisante, les différentes stations du ministère, des parlements et du cabinet, pour aboutir au Recueil des lois et y former, jusqu'à ce qu'un hasard y remédie, une partie de ce lourd fardeau qui se traîne comme une lente maladie.

CHAPITRE XXXII

L'Empereur Guillaume Ier.

I

Vers 1875, l'empereur commença à montrer plus de difficulté à comprendre ce qu'on lui disait et à développer ce qu'il avait à dire : parfois il perdait le fil du discours, en parlant ou en écoutant.

Un fait curieux, c'est qu'après l'attentat de Nobiling il se produisit un changement favorable. Il n'avait plus de moments comme ceux dont je viens de parler : l'empereur devint plus libre, plus vif, plus sensible aussi. L'expression de la joie que me causa le bon état de sa santé lui inspira cette plaisanterie : « Nobiling a su mieux que les médecins ce qu'il me fallait : c'était une bonne saignée. » La dernière maladie fut courte, elle commença le 5 mars 1888. Le 8, à midi, j'eus avec l'empereur le dernier entretien où il fut encore en pleine connaissance, et je reçus de lui l'autorisation de publier l'ordre, déjà exécuté le 17 novembre 1887, ordre qui confiait la lieutenance au prince Guillaume dans le cas où l'empereur se croirait obligé de prendre cette mesure. L'empereur me dit qu'il comptait sur moi, que je devais rester en fonction et me tenir fidèlement

aux côtés de ses successeurs : ces dernières paroles semblaient indiquer de sa part la crainte que je ne pusse m'entendre avec l'empereur Frédéric. Je le rassurai, autant qu'il pouvait être convenable de parler à un mourant de ce que ses successeurs et moi-même nous ferions après sa mort. Ensuite, pensant à la maladie de son fils, il exigea de moi la promesse d'assister son petit-fils de mon expérience et de me tenir fidèlement à ses côtés, s'il devait être bientôt appelé à régner.

Je lui exprimai mon empressement à servir ses successeurs avec le même zèle que je l'avais servi. Sa seule réponse à mes paroles fut une pression un peu plus forte de la main ; il se produisit ensuite des accès de délire, dans lesquels le souci de son petit-fils était tellement au premier plan qu'il croyait le prince, qui, en septembre 1886, avait fait une visite au tsar à Brest-Litewsk, assis à ma place, à côté de son lit ; subitement, me tutoyant, il me dit : « Il faut toujours rester en bons rapports avec l'empereur de Russie ; là il n'y a pas lieu de se disputer. » Après un long silence, la connaissance revint, et il me congédia en me disant : « Je vous reverrai encore. » Il me vit encore dans l'après-midi et puis dans la nuit du 9 à quatre heures, mais je doute qu'il m'ait reconnu parmi les nombreux assistants. Bien tard dans la soirée du 8, il reprit entièrement connaissance et put parler avec suite et clarté aux personnes qui entouraient son lit de mort dans l'étroite chambre à coucher. Ce fut le dernier éclair de cet esprit ferme et vaillant. A huit heures trente minutes il rendit le dernier soupir.

II

Sous Frédéric-Guillaume III, le prince royal seul avait été élevé par principe en vue du trône, le second fils avait reçu une éducation exclusivement militaire. Il était naturel que pendant toute sa vie les impressions militaires eussent plus d'action sur lui que les impressions de la vie civile, et moi-même j'ai cru trouver dans l'effet produit par l'uniforme (que je portais pour éviter de changer d'habit plusieurs fois par jour) un accroissement de mon influence. Parmi les personnes qui pouvaient avoir quelque action sur lui tant qu'il n'était que le prince Guillaume, se trouvaient en première ligne des militaires sans influence politique, après que le général de Gerlach, qui pendant des années avait été son aide de camp, eut renoncé pour quelque temps à la vie politique. Il était le mieux doué des aides de camp que le prince ait eus : il n'était pas, comme son frère le président, un théoricien farouche en politique et en religion; il était cependant assez doctrinaire pour ne pas trouver auprès du bon sens pratique du prince l'accueil qu'il trouvait auprès du spirituel roi Frédéric-Guillaume. Le mot et l'idée de piétisme venaient aisément à l'esprit à propos du nom de Gerlach, à cause du rôle que les deux frères du général, le président et le prédicateur, auteur d'un vaste ouvrage sur la Bible, jouaient dans le monde politique.

Un entretien que j'eus en 1853 avec le prince, à Ostende où je causais souvent avec lui, m'est resté dans la mémoire. Ce souvenir se rattache au nom de Gerlach et me rappelle l'étonnement que me causa l'ignorance du prince

en ce qui concernait l'organisation de l'État et la situation politique du pays.

Un jour il parla du général de Gerlach avec une certaine animosité. Celui-ci ne pouvant plus s'accorder avec le prince avait renoncé, de mauvaise grâce, dit-on, à sa situation d'aide de camp. Le prince le traita de piétiste.

Moi : « Quelle idée Votre Altesse Royale se fait-elle d'un piétiste ?

Lui : — C'est un homme qui est hypocrite en matière religieuse par ambition de carrière.

Moi : — Ce n'est nullement le cas de Gerlach ; que voulez-vous qu'il devienne ? Dans la langue usuelle d'aujourd'hui, on entend par piétiste tout à fait autre chose, savoir : un homme qui est orthodoxe, qui croit à la révélation chrétienne et ne fait pas un mystère de sa foi ; et il y a beaucoup d'hommes de cette sorte qui n'ont rien à voir avec l'État et ne pensent pas à faire leur carrière par ce moyen.

Lui : — Qu'entendez-vous par orthodoxe ?

Moi : — C'est, par exemple, quelqu'un qui croit que Jésus est le fils de Dieu et qu'il est mort pour nous comme victime, en expiation de nos péchés. Pour le moment je ne puis pas vous donner une définition plus précise, mais c'est là le caractère essentiel qui distingue les différentes croyances.

Lui, le rouge au front : — Quel est donc l'homme assez abandonné de Dieu pour ne pas croire cela ?

Moi : — Si ce propos était connu publiquement, Votre Altesse Royale compterait, elle aussi, parmi les piétistes ! »

Dans le cours de notre entretien nous vînmes à parler de la question, alors très agitée, de l'organisation des arrondissements et des communes. A cette occasion le prince me fit comprendre qu'il n'était pas un ennemi de la no-

blesse, mais qu'il ne pourrait pas voir le paysan maltraité par le gentilhomme.

Je répondis : « Comment le gentilhomme s'y prendrait-il ? Si je voulais maltraiter les paysans de Schönhausen, tout moyen de le faire me manquerait, et ce sont les paysans ou la loi qui finiraient par me maltraiter moi-même. »

A cela il répondit : « Cela se passe peut-être ainsi à Schönhausen ; mais c'est une exception, et je ne puis pas accorder que l'humble paysan soit maltraité. »

Je demandai la permission de lui faire une courte exposition de la situation rurale, de son origine et des rapports entre seigneurs terriens et paysans. Il accepta l'offre avec joie et reconnaissance ; et c'est ainsi qu'à Norderney j'ai consacré mes heures de loisir à expliquer, les textes de loi en main, à l'héritier présomptif, âgé à ce moment de cinquante-six ans, la situation juridique des biens seigneuriaux et des paysans en 1853. Je lui envoyai le travail, mais non sans craindre que le prince ne me répondît qu'il n'avait rien appris de moi qu'il ne sût depuis trente ans. Bien au contraire, il me remercia vivement de mon intéressant travail qui réunissait des données toutes nouvelles pour lui.

III

Depuis le commencement de la régence le prince Guillaume avait si vivement ressenti son ignorance des affaires, qu'il ne craignait aucun travail, ni de jour ni de nuit, pour y remédier. Lorsqu'il « expédiait des affaires d'État », il travaillait véritablement avec la plus scrupuleuse conscience. Il lisait *toutes* les pièces qui lui parvenaient, ne se contentant pas de lire celles qui l'intéressaient ; il étudiait

les traités et les lois pour se faire un jugement indépendant. Pour lui il n'était pas de divertissement qui prévalût sur les affaires de l'État. Il ne lisait jamais de romans ni de livres qui ne fussent en rapport avec sa situation de souverain. Il ne fumait pas et ne jouait pas aux cartes. Lorsque, après un dîner de chasse à Wusterhausen, la société se retirait dans la pièce où Frédéric-Guillaume avait l'habitude de réunir le cénacle des fumeurs, le prince se faisait apporter une des longues pipes hollandaises en terre, en tirait quelques bouffées et la déposait en faisant une grimace : c'était un procédé délicat pour permettre aux autres personnes de fumer. Étant encore prince et se trouvant à un bal à Francfort, il entra dans une pièce où l'on jouait à des jeux de hasard; il me dit aussitôt : « Je veux tenter la chance au moins une fois dans ma vie, mais je n'ai point d'argent; donnez-m'en un peu. » Comme je n'avais pas non plus l'habitude d'avoir de l'argent sur moi, le comte Théodore Stolberg nous tira d'embarras. L'unique récréation du prince, après une journée bien remplie, était de se reposer dans sa loge au théâtre; mais même là j'avais l'autorisation, une fois ministre, d'aller le trouver en cas d'urgence, de lui exposer l'affaire dans le petit salon attenant à la loge et de recevoir sa signature. Le repos de la nuit était pour lui un besoin absolu; s'il lui arrivait de se réveiller une fois pendant son sommeil, il se plaignait d'avoir eu une mauvaise nuit; s'il se réveillait deux fois, c'était pour lui de l'insomnie. Malgré cela, je n'ai jamais remarqué sur sa figure le moindre indice de mauvaise humeur lorsque, dans des moments critiques, on venait le réveiller à deux ou à trois heures du matin pour une décision urgente.

Son zèle était dû à un sentiment très élevé de ses obli-

gations. Il apportait à l'accomplissement de son devoir de souverain une somme peu ordinaire de bon sens, *common-sense*, que le savoir ne soutenait pas certes, mais qu'il n'avait pas déformé non plus. L'opiniâtreté avec laquelle il tenait aux traditions princières, militaires et locales, était pour lui souvent un obstacle à l'intelligence des affaires. Tout mépris des traditions, toute voie nouvelle où le cours des choses même nous forçait à nous engager, lui étaient pénibles et lui apparaissaient facilement comme une profanation ou comme une infamie. Il était aussi attaché aux personnes de son entourage et aux objets de son usage journalier qu'à ses impressions et à ses convictions. Souvent il se demandait ce qu'avait ou aurait fait son père dans des circonstances analogues, et ce souvenir paternel agissait fortement sur lui. Cela servit surtout pendant la guerre avec la France où il avait toujours présent à l'esprit les événements des guerres de l'indépendance qui ressemblaient beaucoup à ceux de 1870.

Le roi Guillaume me demanda un jour, pendant l'épisode du Schleswig-Holstein, sur un ton de reproche : « Vous n'êtes donc pas Allemand, vous? » parce que je m'opposais à son désir, principalement inspiré par des influences domestiques, de créer à Kiel un nouveau duché qui aurait voté contre la Prusse. Ce même souverain, lorsqu'il n'était pas contaminé par de malsaines idées politiques, lorsque librement il se laissait aller à ses sentiments naturels, était un des particularistes les plus décidés parmi les princes allemands; sa nuance politique était alors celle d'un officier prussien du temps de son père, patriote et conservateur. L'influence de la reine le mit plus tard en opposition avec son principe traditionnel, et l'incapacité des ministres de la nouvelle ère ainsi que l'extrême maladresse des parle-

mentaires libéraux à l'époque du conflit, firent battre plus fort son cœur de prince et d'officier prussien, qui, sans crainte du danger, ne demandait jamais si la route qu'il suivait offrait quelque péril. Lorsque, dans sa conviction, le devoir et l'honneur, ou l'un de ces deux sentiments, lui commandaient de suivre une voie, il allait de l'avant, sans se soucier du danger aussi bien en politique que sur le champ de bataille. Rien ne pouvait l'intimider. La reine, au contraire, était très craintive; or il voulait maintenir à tout prix la paix du ménage et dès lors on ne pouvait jamais savoir quelle détermination ce désir lui ferait prendre; les grossièretés ou les menaces parlementaires, par contre, n'avaient pour effet que d'augmenter la résistance du roi. Les ministres de l'ère nouvelle, ainsi que leurs appuis et leurs suivants du parlement, n'avaient jamais compté sur cette particularité du roi. Le comte Schwerin avait si peu compris le caractère de cet officier intrépide, assis sur un trône, qu'il avait espéré l'intimider par l'arrogance et l'impolitesse[1]. Ce fut là la cause que les ministres de la nouvelle ère, les vieux libéraux et le parti Bethmann-Hollweg perdirent leur influence sur le roi; à partir de ce moment il y eut recul; la direction passa aux mains de Roon, et le président du conseil des ministres, le prince de Hohenzollern, et son adjoint Auerswald, demandèrent mon entrée au ministère. La reine et Schleinitz l'empêchèrent une fois encore lorsque, au printemps 1860, je me trouvais à Berlin, mais les froissements, nullement les questions de principe, qui s'étaient produits entre le roi et ses ministres avaient amené dans leurs relations une dissonance que rien ne devait plus jamais effacer.

1. Voir p. 272, tome Ier. (*H. K.*)

IV

La princesse Augusta sous Frédéric-Guillaume IV représentait en général l'opposé de la politique gouvernementale; la nouvelle ère de la régence devint pour elle *son* ministère, du moins jusqu'à la retraite de M. de Schleinitz. Avant comme après, elle était la contradiction vivante du gouvernement de son beau-frère et plus tard de son mari; son influence fut variable, mais, de quelque côté qu'elle se portât, c'était toujours pour faire contrepoids aux ministres. Si la politique du gouvernement était conservatrice, les libéraux et leur action étaient favorisés par l'auguste souveraine dans les milieux de la famille impériale; si le gouvernement de l'empereur s'engageait dans des voies libérales pour consolider le nouvel empire, la faveur de l'impératrice inclinait vers les conservateurs et surtout vers les catholiques, et la souveraine se plaisait d'autant plus à les protéger que, sous une dynastie protestante, ils étaient souvent, on pourrait presque dire régulièrement, dans le parti de l'opposition. Pendant les périodes où notre politique étrangère pouvait marcher de front avec l'Autriche, la reine se montrait indifférente et froide vis-à-vis de cette puissance; si, au contraire, notre politique nous amenait à un conflit avec l'Autriche, les intérêts autrichiens se trouvaient défendus par la reine : ils le furent même jusqu'aux débuts de la guerre de 1866. Pendant qu'on se battait à la frontière de Bohême, des relations et des négociations de nature grave avaient encore lieu à Berlin sous le patronage de Sa Majesté et par l'or-

gane de Schleinitz. Depuis que nous étions, moi ministre des Affaires étrangères, lui ministre de la Maison du roi, il exerçait les fonctions d'une sorte de contre-ministre de la reine, et s'empressait de fournir à Sa Majesté les matériaux nécessaires à sa critique et à son action sur le roi. A cet effet il avait tiré parti des relations privées qu'il avait nouées du temps qu'il était aux affaires, et de la sorte il avait concentré en ses mains un véritable service de renseignements diplomatiques. J'en eus la preuve certaine par le fait suivant. Quelques-uns de ces rapports, dont la rédaction permettait d'établir la régularité et la continuité du travail du rapporteur, tombèrent entre mes mains par un malentendu des courriers ou de la poste. Ils ressemblaient tellement à des rapports officiels que quelques allusions seules purent me donner l'éveil : je cherchai l'enveloppe dans le panier et j'y trouvai l'adresse de M. de Schleinitz. Parmi les fonctionnaires avec lesquels il entretenait de pareilles relations, il y avait notamment un consul, au sujet duquel Roon m'écrivait le 25 janvier 1864 qu'il était à la solde de Drouyn de Lhuys et écrivait dans le *Mémorial Diplomatique*, sous le nom de Siegfeld, des articles qui plaidaient en faveur de l'occupation des provinces rhénanes par Napoléon; il comparait cette occupation à celle du Schleswig. A l'époque où je fus attaqué avec un acharnement haineux par la *Reichsglocke*, aidée par le parti conservateur et la *Gazette de la Croix*, je pus me rendre compte du fait que le colportage de la première de ces deux feuilles et d'autres pamphlets calomniateurs était organisé dans le bureau du ministère de la Maison du roi. L'intermédiaire était un fonctionnaire subalterne mais pas de dernière catégorie, nommé Bernhard (?), qui taillait les plumes de M^me^ de Schleinitz et mettait son bureau en

ordre. Par lui, treize exemplaires de la *Reichsglocke* étaient envoyés aux familles de nos augustes souverains, et deux au palais impérial; d'autres exemplaires étaient adressés à des cours alliées.

Il arriva qu'un jour je fus obligé de rendre visite le matin à l'empereur, qui était très aigri et malade. Les circonstances étaient telles que je ne pouvais m'empêcher de porter plainte au sujet d'une démonstration qui s'était produite à la cour en faveur du Centre. Je trouvai l'empereur couché ; à côté du lit était assise l'impératrice dans une toilette qui me permettait d'admettre qu'elle n'était descendue de ses appartements qu'à l'annonce de ma visite. Sur ma demande de conférer avec le roi seul, elle s'éloigna et s'arrêta près d'une chaise placée en dehors et tout près de la porte qu'elle avait laissée entre-bâillée. Elle eut soin de me faire comprendre par différents mouvements qu'elle entendait tout. Ce procédé d'intimidation (du reste ce n'était pas la première fois qu'elle l'employait) ne m'empêcha pas de faire mon rapport verbal. Le soir même de ce jour je me trouvai en société au palais. Sa Majesté l'impératrice me parla de façon à me faire entendre que l'empereur avait défendu mes griefs contre elle. L'entretien prit une tournure telle que je dus prier l'impératrice de ménager la santé si délicate de son mari et de ne pas l'exposer à des influences politiques contradictoires. Cette observation, peu conforme aux traditions de cour, produisit un effet remarquable. Je n'ai jamais vu l'impératrice, dans les dernières années de sa vie, si belle qu'en ce moment. Elle se redressa et ses yeux brillèrent d'un feu que je ne lui vis jamais ni avant ni après. Elle coupa court à l'entretien, me planta là, et, d'après ce qui me fut rapporté par un personnage de la cour qui était de mes amis,

elle prononça ces mots : « Notre très gracieux chancelier est aujourd'hui fort peu gracieux ».

Une habitude de plusieurs années m'avait permis peu à peu de discerner avec assez de certitude si le roi repoussait, par conviction personnelle ou par amour de la tranquillité domestique, certaines propositions, qui me paraissaient logiques. Si c'était par conviction personnelle, je pouvais en général espérer que nous nous entendrions quand l'intelligence si nette du souverain se serait assimilé la question : ou bien encore qu'il s'en rapporterait au conseil des ministres. Dans ces cas-là, la discussion entre Sa Majesté et moi restait toujours une discussion d'affaires. Il en était autrement lorsque la résistance du roi aux opinions de ses ministres avait pour cause la discussion, préalablement ouverte sur la question par Sa Majesté l'impératrice pendant le déjeuner, et tranchée définitivement en son sens. Lorsque, en de pareils moments, l'empereur, influencé par des lettres et des articles de journaux écrits *ad hoc*, se prononçait carrément contre la politique de ses ministres, Sa Majesté l'impératrice consolidait d'ordinaire le succès obtenu, en exprimant quelque doute, formulé à peu près de la façon suivante : l'empereur serait-il capable de maintenir son intention ou son opinion « en face de Bismarck »? Je pouvais reconnaître facilement si l'opposition de Sa Majesté était fondée sur une conviction personnelle ou sur l'influence de sa femme : dans ce dernier cas, ses arguments manquaient de logique et de valeur pratique. En pareils cas l'explication entre nous, lorsqu'il n'avait plus d'arguments à m'opposer, se terminait parfois par cette exclamation : « Non, que diable! Je vous demande mille fois pardon. » Cela suffisait, je savais que j'avais devant moi non l'empereur, mais sa femme.

Tous les adversaires que je me suis faits pendant le cours de mes luttes politiques dans les sphères les plus diverses, mais toujours par nécessité et dans l'intérêt du service, trouvèrent dans leur haine commune contre moi un lien, qui, tant que j'étais là, était plus fort que leurs antipathies réciproques. Ils ajournaient leur inimitié réciproque pour en servir une autre plus violente contre moi. L'impératrice Augusta formait le point de cristallisation de cet accord unanime : son caractère ne prenait en considération ni l'âge ni la santé de son mari, quand il s'agissait de faire triompher sa volonté.

Pendant le siège de Paris, comme bien des fois avant et après, le roi eut à souffrir du conflit de son bon sens et de son devoir de roi avec le besoin d'être tranquille chez lui et d'avoir l'assentiment de sa femme en fait de politique. Les sentiments chevaleresques qu'il éprouvait pour sa *femme*, les sentiments mystiques qu'il avait pour la *reine* couronnée, son impressionnabilité en cas de dérangement dans le ménage ou dans ses habitudes journalières, m'ont préparé des obstacles souvent plus difficiles à surmonter que ceux que des puissances étrangères ou des ennemis pouvaient me susciter. L'attachement profond que j'avais pour la personne de l'empereur mettait en jeu toute mon énergie et rendait plus énervantes les luttes que j'avais à affronter pour défendre ma conviction dans mes rapports oraux.

L'empereur se rendait bien compte de mes sentiments : dans les dernières années de sa vie il ne me faisait pas mystère de sa situation domestique et me consultait sur les voies et moyens à choisir pour maintenir la paix du ménage, sans porter préjudice aux intérêts de l'État; « ce volcan », avait-il coutume de dire en désignant sa femme

en des moments de familiarité où l'on discernait en lui un mélange de chagrin, de respect et de bienveillance, et d'ordinaire il faisait suivre cette expression d'un geste qui voulait dire : « Je n'y puis rien changer. » Je trouvai cette dénomination extraordinairement frappante ; la reine était, tant qu'elle ne se voyait pas menacée de dangers matériels, une femme courageuse, animée du profond sentiment de son devoir, mais, en vertu de sa susceptibilité toute royale, peu disposée à laisser dominer une autorité autre que la sienne.

V

La haute influence que la volonté et la fermeté du prince de Prusse, appelé à devenir empereur plus tard, sut acquérir après son accession à la régence et exercer en dehors de l'armée et dans le domaine politique, résultait tout particulièrement de la nature puissante et noble que ce prince possédait de naissance et indépendamment de toute influence éducative. L'expression de « noblesse royale » caractérise sa personnalité d'une manière frappante. La vanité peut être pour les monarques un stimulant qui les incite à accomplir des exploits et à travailler pour le bien de leurs sujets. Frédéric le Grand ne manquait pas de ce stimulant ; sa soif de hauts faits était due tout d'abord au désir d'une gloire célébrée dans les récits de l'histoire. Je ne veux pas rechercher si ce ressort s'est émoussé vers la fin de son règne, comme on le prétend, ni s'il prêta une oreille discrète au vœu de laisser à la postérité le soin d'établir une différence entre son gouvernement et celui de son successeur. Un des épanchements poétiques de son cœur est daté de la veille d'une bataille et

porte ce post-scriptum au bas de la lettre : « Pas trop mal à la veille d'une bataille. »

Une vanité de ce genre était absolument étrangère à l'empereur Guillaume Ier; par contre il appréhendait fort la critique des contemporains et de la postérité, lorsqu'elle était *justifiée*. Sous ce rapport c'était absolument l'officier prussien qui, pourvu qu'il soit couvert par un ordre supérieur, affrontera une mort certaine sans même sourciller ; mais par crainte du blâme d'un supérieur ou de celui de l'opinion publique, ce même officier se laissera aller à l'irrésolution et au doute et choisira une solution mauvaise. Personne n'eût osé prononcer devant lui une plate flatterie. Dans le sentiment de sa dignité royale il se serait dit : « Si jamais un homme avait le droit de me louer face à face, il aurait aussi le droit de me blâmer. » Or, ni l'un ni l'autre ne lui convenaient.

Le monarque et le parlement s'étaient connus et avaient appris à s'estimer dans des luttes intestines de la plus grande gravité. La loyauté, la dignité du roi, son calme imperturbable avaient forcé l'estime de tous, même celle de ses adversaires, et le roi lui-même savait apprécier avec justice les situations réciproques, en n'écoutant que son sentiment personnel de l'honneur. Le sentiment de la justice le dominait en toutes choses, dans les rapports avec ses amis et avec ses serviteurs aussi bien que dans la lutte avec ses adversaires. Il était l'expression royale du « gentleman », un gentilhomme dans la meilleure acception du mot, qui jamais, malgré que le pouvoir presque absolu dont il disposait le lui eût permis, n'oublia la devise « noblesse oblige » ; son attitude dans la politique intérieure comme dans la politique étrangère fut de tout temps subordonnée aux principes du gentilhomme de

l'ancienne école et du sentiment de dignité inhérent à l'officier prussien. Il tenait à faire preuve d'honneur et de fidélité aussi bien envers les princes et les souverains qu'envers ses serviteurs, y compris son valet de chambre. Si, dans un moment d'emportement, il lui arrivait de manquer à la dignité et au devoir du roi, il se ressaisissait bien vite, et il restait « roi des pieds à la tête », roi juste et bienveillant, officier jaloux de l'honneur, que « la pensée de sa dragonne d'officier prussien » maintenait dans le droit chemin[1].

Si l'empereur s'emportait parfois, il ne se laissait jamais, dans une discussion animée, entraîner par la contagion de l'exemple : au lieu de répondre à la vivacité par la vivacité, il arrêtait l'entretien avec autant d'amabilité que de distinction. Des éclats de colère comme ceux qui se produisirent à Versailles, quand il refusa le titre d'empereur, étaient rares. Quand il s'emportait contre des gens, à qui il voulait du bien, tels que le comte de Roon ou moi, il était ou surexcité par le débat lui-même ou bien encore des personnages non officiels et étrangers au monde politique étaient parvenus dans leurs entretiens à lui faire adopter des idées qui ne pouvaient se défendre dans la pratique. Le comte de Roon écoutait de pareilles explosions avec l'impassibilité du militaire qui, dans le rang, reçoit d'un grand chef un blâme qu'il ne croit pas avoir mérité ; mais ses nerfs n'en étaient pas moins affectés, et physiquement aussi il s'en ressentait. Les mouvements violents de l'empereur, dont j'ai du reste été plus rarement témoin que Roon, loin d'agir sur moi par contagion, me laissaient plutôt froid. Je m'étais fait le raisonne-

1. Voy. p. 360, t. Ier.

ment qu'un souverain qui accorde, comme Guillaume Ier le faisait envers moi, une confiance presque illimitée à un ministre, est en quelque sorte une *vis major* de la nature, contre laquelle il n'est pas donné de réagir : c'est une force semblable à la tempête, à la mer, à quelque phénomène physique, une force à laquelle on n'a qu'à se soumettre et que si je n'arrivais pas à m'arranger en conséquence, c'est que sans doute je m'y étais mal pris. Ce sentiment que j'avais ne reposait pas précisément sur l'idée générale des rapports d'un roi de droit divin avec son serviteur, mais sur mon affection personnelle pour l'empereur Guillaume Ier. Quand il s'agissait de lui, j'oubliais toute susceptibilité ; il pouvait même se montrer assez injuste à mon égard sans provoquer ma colère. Je ne me suis jamais senti offensé par lui, non plus que, jeune homme, je ne m'offensais des emportements de mon père. Cela n'empêcha pas que pour défendre des intérêts d'affaires ou de politique, que l'empereur ne voulait pas comprendre ou au sujet desquels il avait une opinion préconçue, qu'elle vînt de Sa Majesté l'impératrice ou des intrigues de cour, religieuses ou de menées maçonniques, je ne fusse amené parfois à lui opposer la force d'inertie. Cette attitude était déterminée par la surexcitation nerveuse que produit nécessairement une lutte de tous les instants ; revenu à des sentiments plus calmes, je déplore et regrette cette attitude, comme après la mort d'un père un fils regrette les moments de désaccord qui ont pu se produire entre eux.

VI

La droiture de son esprit et la franchise de sa bienveillance, son amabilité de bon aloi, dictée par le cœur, lui

rendaient facile une besogne qui nécessite parfois bien des ennuis et des efforts d'esprit chez les souverains et chez les ministres constitutionnels. Dans les déclarations annuelles des monarques dont le constitutionnalisme n'a jamais été incriminé par qui que ce fût ; on trouve une grande abondance d'expressions et de tournures destinées à servir dans les allocutions officielles ; mais malgré toute leur virtuosité de style, Léopold de Belgique et Louis-Philippe ont à peu près épuisé la phraséologie constitutionnelle, et un monarque allemand serait assez en peine d'augmenter sérieusement le nombre des déclarations encore acceptables, aussi rien ne m'a jamais paru moins aisé et plus pénible que de fournir la phraséologie indispensable pour les discours du trône et autres manifestations oratoires. Lorsque l'empereur Guillaume rédigeait lui-même ses proclamations ou lorsque, de sa main, il écrivait ses lettres, celles-ci avaient, quelque incorrectes qu'elles fussent parfois, quelque chose de sympathique, d'entraînant. Elles vous touchaient par la chaleur du sentiment et par l'assurance qu'elles donnaient qu'il ne savait pas seulement exiger la fidélité mais qu'il la possédait encore lui-même. « Il était de relation sûre » : c'était, corps et âme, une de ces figures de monarque chez qui les qualités de cœur plutôt que d'esprit expliquent le dévouement de leurs serviteurs et de leurs partisans, dévouement propre au caractère germanique et poussé souvent jusqu'au sacrifice des biens et de la vie. Les sentiments monarchiques n'exigent pas partout le même dévouement envers le prince : il existe ici une ligne de démarcation, établie soit par une entente politique, soit par le cœur. Les lois commandent un certain degré de dévouement ; les convictions politiques portent ce dévoue-

ment à un degré plus élevé; au delà de ce degré, c'est un sentiment personnel de réciprocité qui fait que les maîtres fidèles ont de fidèles serviteurs, dont le dévouement dépasse la mesure des considérations de droit politique.

C'est une particularité du sentiment royaliste qu'un homme qui en est animé, même s'il connaît l'influence qu'il peut exercer sur les décisions de son roi, ne perd pas pour cela la conscience d'être son serviteur. Le roi lui-même vantait un jour (1865) en présence de ma femme mon habileté à deviner ses intentions et (ajouta-t-il un instant après) à les diriger. Cette constatation ne lui enlevait pas le sentiment que c'était lui le roi, et que je n'étais que son serviteur, un serviteur utile, mais respectueux et dévoué. Cette conscience de son rang ne l'abandonna pas lorsque, après une explication assez vive, provoquée en 1877 par ma démission, il fit éclater ses sentiments en ces mots : « Dois-je me rendre ridicule sur mes vieux jours? C'est une infidélité, si vous me quittez. » En s'exprimant ainsi, il avait une trop haute idée de sa dignité royale et un sens trop élevé de la justice pour se montrer jamais accessible au mouvement de jalousie d'un Saül[1]. Il avait le sentiment royal que ce n'était pas un mérite pour lui de supporter un ministre considéré et puissant, mais que le prestige du roi était augmenté par la considération et l'influence du ministre. Il avait trop de noblesse pour éprouver la basse jalousie du gentilhomme qui ne peut supporter dans son village un paysan riche et indépendant. Le sentiment de joie profonde, qu'il mit en 1885, à l'occasion du cinquantième anniversaire de mon

1. Allusion biblique : le roi des Juifs, Saül, en voulait à David de sa popularité parmi les Juifs. (*N. d. T.*)

entrée au service [1], à ne pas commander et organiser, mais simplement à autoriser les hommages qui m'étaient décernés et à s'y associer lui-même, ce sentiment faisait nettement ressortir, aux yeux du public et de l'histoire, ce caractère vraiment royal et plein de la plus haute distinction. La fête n'avait pas été organisée par ordre, elle avait été autorisée et joyeusement encouragée. L'empereur n'eut pas un seul instant une idée de jalousie contre son serviteur et sujet ; pas un seul instant le sentiment royal d'être le maître ne l'abandonna ; de mon côté, tous les hommages, même les plus exagérés, ne purent me faire oublier que j'étais le serviteur de ce maître et que c'était là une source de bonheur pour moi.

Ces relations, ainsi que mon attachement, étaient fondés en principe sur un royalisme sincèrement convaincu ; mais dans l'espèce, tel qu'il existait dans ma situation, ce royalisme n'est possible que par un attachement réciproque entre maître et serviteur : c'est ainsi que notre droit féodal supposait « la fidélité » comme condition première de part et d'autre. Des rapports tels qu'ils existaient entre l'empereur Guillaume et moi ne sont pas forcément fondés sur le droit public ou le droit féodal : ils sont personnels, et s'ils doivent être utiles, ils ne peuvent se former et se développer que graduellement ; ces rapports se transmettent plutôt personnellement d'une génération à l'autre, ils n'obéissent guère à la rigueur de la logique, et leur assigner un caractère durable, fondé sur des principes, est moins une idée germanique qu'une idée latine ; le « porteur du coton » du Portugal ne se prête guère à nos manières de voir allemandes.

1. Sur le désir de l'empereur, cette fête fut célébrée avec celle du 70e anniversaire de ma naissance. (*de B.*)

Les lettres qui suivent dépeindront certains traits de caractère de l'empereur en couleurs plus vives que mon récit ne peut le faire.

« Berlin, le 13 janvier 1870.

« Hélas ! j'ai toujours oublié de vous remettre la « médaille » de la victoire qui aurait dû *tout d'abord* se trouver dans *vos* mains. Je vous l'envoie donc comme le sceau de vos services universellement reconnus par l'histoire.

« Votre

« GUILLAUME. »

J'écrivis au roi le même jour :

« J'exprime à Sa Majesté ma reconnaissance aussi profonde que respectueuse d'avoir daigné me décerner gracieusement la médaille de la victoire et m'assigner une place si honorable sur ce document historique. Le souvenir légué à la postérité par cette médaille acquiert pour moi et les miens une importance particulière, grâce aux lignes bienveillantes dont Votre Majesté a daigné en accompagner l'envoi. Si mon amour-propre trouve une grande satisfaction à voir mon nom transmis à la postérité sous les ailes de l'aigle royale qui montre sa voie à l'Allemagne, mon cœur est encore plus content de servir, sous la bénédiction de Dieu, un maître légitime, auquel je suis attaché de tout cœur par une affection personnelle et dont la satisfaction est pour moi la plus désirable des récompenses. »

« Berlin, le 21 mars 1871.

« L'ouverture du Reichstag de l'empire allemand, réuni pour la première fois après le rétablissement de cet empire, inaugure aujourd'hui l'activité officielle du Parlement. L'histoire et la destinée de la Prusse faisaient prévoir depuis longtemps l'événement qui s'est accompli par

l'appel adressé à elle de se mettre à la tête du nouvel empire. Notre pays doit cet honneur moins à l'étendue de sa puissance et de son territoire, quoique l'un et l'autre se soient agrandis, qu'à son développement intellectuel et à son organisation militaire. Par une succession de faits qui se sont produits avec une rapidité inattendue, les destinées de mon peuple ont atteint dans l'espace de six ans l'éclatante extension à laquelle nous assistons. C'est à cette période que se rapporte le labeur auquel je vous ai convié il y a dix ans. La manière dont vous avez justifié la confiance que je vous témoignai en vous appelant auprès de moi, éclate aux yeux du monde. C'est à votre sagesse, à votre prévoyance, à votre infatigable activité que la Prusse et l'Allemagne doivent cet événement d'une importance universelle, qui aujourd'hui prend corps « dans ma capitale ».

« Quoique la récompense de telles actions se trouve dans les sentiments intimes de votre âme, je ne m'en sens pas moins pressé et obligé de vous exprimer officiellement et d'une manière durable la gratitude de la patrie ainsi que la mienne. C'est pourquoi je vous élève à la dignité princière de Prusse avec cette clause que cette dignité se transmettra toujours dans votre famille de mâle en mâle, par ordre de primogéniture.

« Puissiez-vous voir dans la dignité que je vous confère l'expression de la gratitude inaltérable de

« Votre Empereur et Roi,

« GUILLAUME. »

« Berlin, le 2 mars 1872

« Nous célébrons aujourd'hui le premier anniversaire du glorieux traité qui, conquis par la bravoure de l'armée

et au prix de sacrifices de toute espèce, a produit, grâce à votre sagesse et à votre énergie, des résultats inespérés. Le cœur profondément touché, je vous en renouvelle aujourd'hui ma gratitude que je vous ai déjà exprimée publiquement par le *fer* et les métaux *précieux*. Mais il vous manque un métal, c'est le « Bronze ». Pour cette raison je mets aujourd'hui à votre « disposition » un souvenir en bronze et sous la forme *même* qu'il revêtait quand, il y a un an, vous le réduisiez au silence. J'ai décidé que quelques pièces de canon conquises vous seront offertes; vous voudrez bien choisir celles qui vous conviendront le mieux, et les placer dans vos propriétés comme souvenir durable des services que vous m'avez rendus à moi et à la patrie.

« Votre fidèle et reconnaissant

« GUILLAUME. »

« Coblence, le 26 juillet 1872.

« Vous célébrerez le 28 de ce mois une belle fête de famille[1]; c'est le Dieu tout-puissant qui vous l'accorde dans sa grâce. Aussi ne puis-je pas me dispenser de prendre part à cette fête, et vous prie, ainsi que la princesse votre femme, de recevoir mes félicitations les plus sincères et les plus chaleureuses à l'occasion de cette fête édifiante. De tous les biens que la Providence vous a dispensés si largement, le bonheur domestique a toujours été pour vous le plus précieux; c'est là surtout le sujet de vos actions de grâces. Mais les nôtres et surtout les miennes vont plus loin : elles remercient Dieu de vous avoir placé à mes côtés au moment décisif et d'avoir ouvert à mon

1. Le prince et la princesse de Bismarck célébraient ce jour-là leurs noces d'argent. (*N. d. T.*)

gouvernement un avenir qui dépasse toute imagination. Vous ferez également monter vos sentiments de gratitude à Dieu qui vous a désigné pour accomplir de si grandes choses. Pendant et après toutes vos fatigues, vous avez toujours trouvé dans votre intérieur le délassement et la joie, et c'est bien là ce qui vous conserve à vos hautes et pénibles fonctions. La prière constante que j'ai à vous adresser est de vous conserver et de prendre des forces en vue de ces fonctions mêmes. Je suis heureux de voir par votre lettre, remise par le comte Lehndorff, et d'apprendre par lui que vous vous proposez de penser désormais plus *à vous-même* qu'aux paperasses.

« Comme souvenir de vos noces d'argent, il vous sera remis un vase qui représente une *Borussia* reconnaissante et qui, quelque fragile qu'en soit la matière, devra dire encore en chacun de ses morceaux, quand elle sera en pièces, ce que la Prusse vous doit, à vous qui l'avez élevée à la hauteur où elle se trouve aujourd'hui.

« Votre roi dévoué et reconnaissant

« GUILLAUME. »

« Coblence, le 6 novembre 1878.

« Il vous a été réservé, dans l'espace de trois mois, de rendre ou de conserver la paix à l'Europe par votre intelligence, votre prévoyance et votre courage, et de vous opposer par les voies légales à un ennemi qui menaçait de perdre l'existence politique de tous les États. Si tous les gens bien pensants ont compris la portée universelle de ces deux événements et vous en ont exprimé leur reconnaissance, et si moi-même j'ai pu vous témoigner ma gratitude pour le Congrès de Berlin, le premier de ces événe-

ments, il me convient aujourd'hui de reconnaître publiquement la résolution avec laquelle vous avez défendu le terrain légal. La loi que j'ai en vue et qui doit son origine à un événement douloureux à mon cœur et à ma pensée, doit conserver et assurer aux États allemands, par conséquent à la Prusse, tous leurs droits au point de vue légal.

« Comme insigne devant vous rappeler ma reconnaissance et les grands services que vous avez rendus à ma Prusse, j'ai choisi le symbole de sa puissance : la couronne, le sceptre et le glaive, et je les ai fait ajouter à la grand-croix de l'ordre de l'Aigle rouge que vous portez habituellement, c'est une décoration nouvelle dont je vous annonce l'envoi par la présente lettre.

« Le glaive indique le courage et l'intelligence avec lesquels vous savez défendre et protéger mon sceptre et ma couronne.

« Que la Providence vous conserve longtemps vos forces, afin que pendant de longues années encore vous puissiez consacrer votre patriotisme à mon gouvernement et au bien de la patrie.

« Votre fidèlement dévoué et reconnaissant

« GUILLAUME. »

« Berlin, le 1er avril 1879[1].

« Je ne puis pas, malheureusement, vous offrir mes vœux personnellement et de vive voix, parce que je dois sortir aujourd'hui pour la première fois en voiture et qu'il m'est encore défendu de monter les escaliers.

« Avant tout, je vous souhaite la santé, car c'est bien

1. Jour de naissance du prince de Bismarck. (*N. d. T.*)

d'elle que dépend toute activité possible, et cette activité, vous la déployez plus que jamais : ce qui prouve qu'il n'est que d'agir pour être *bien portant*. Puissiez-vous continuer ainsi dans l'intérêt de la petite patrie comme de la grande.

« Dans l'intention de vous faire plaisir, je profite de ce jour pour nommer votre gendre, le comte de Rantzau, conseiller de légation.

« Je vous envoie également la « Copie » de mon grand ancêtre, le Grand Électeur, debout sur le grand pont, — en souvenir de ce jour, plaise à Dieu qu'il revienne souvent, pour vous et pour moi.

« Votre reconnaissant

« GUILLAUME. »

Pour la fête de Noël, en 1883, l'empereur me fit cadeau d'une réduction du monument du Niederwald. Une petite feuille y était fixée avec ces mots :

« Noël, 1883.

« Clef de voûte de votre politique, solennité qui vous concernait particulièrement et à laquelle malheureusement[1] vous n'avez pas pu assister!

« GUILLAUME. »

« Berlin, le 1er avril 1885.

« Mon cher Prince,

« Si dans l'empire d'Allemagne, et parmi le peuple allemand, l'ardent désir se manifeste de vous donner, à l'occasion de votre soixante-dixième anniversaire, l'assurance

1. Pour cause de maladie. (*de B.*)

que le souvenir de tout ce que vous avez fait pour la grandeur de la patrie reste vivant dans tous les cœurs reconnaissants, j'éprouve de mon côté le pressant besoin de vous exprimer la vive joie que me procure ce mouvement de reconnaissance et de vénération qui s'empare d'un peuple tout entier. C'est une manifestation dont je suis heureux pour vous, car c'est un légitime tribut de reconnaissance. Mon cœur est touché de voir de tels sentiments prendre un tel développement, car c'est l'honneur de la nation pour le présent et son espoir pour l'avenir que de reconnaître tout ce qui est vrai et grand et de célébrer et d'honorer les hommes qui ont bien mérité d'elle. C'est pour moi et ma maison une joie toute particulière de participer à une telle solennité, et nous désirons vous exprimer par le tableau ci-joint (la proclamation de l'empire à Versailles) nos sentiments affectueux et le souvenir de notre gratitude. Ce tableau ne rappelle-t-il pas une des plus belles phases de l'histoire de la maison de Hohenzollern? et pourra-t-on jamais y penser sans mentionner aussitôt tous vos mérites? Vous, mon cher prince, vous savez qu'en tout temps la confiance la plus grande, la sympathie la plus sincère et la reconnaissance la plus vive vous resteront acquises dans mon cœur. Cette lettre n'a donc rien à vous dire que je ne vous aie exprimé souvent, mais peut-être pas assez souvent à mon gré, et j'espère que ce tableau rappellera aux derniers de vos descendants la reconnaissance dont l'Empereur-Roi et sa maison se sont toujours sentis redevables envers vous. C'est par l'expression de ces pensées et de ces sentiments que je termine ces lignes; et je reste, même au delà de la tombe, votre reconnaissant et fidèle Empereur et Roi,

« Guillaume. »

« Berlin, à l'occasion du 23 septembre 1887.

« Vous célébrez, mon cher Prince, le 23 septembre de cette année, l'anniversaire du jour où, il y a vingt-cinq ans, je vous ai appelé au ministère et confié peu après la présidence du Conseil. Les services que, dans des missions différentes et toutes très importantes, vous aviez rendus jusque-là, m'autorisaient à vous appeler à cette haute position. L'histoire de ce dernier quart de siècle prouve que je ne me suis pas trompé dans mon choix.

« Vous avez été une image éclatante de l'amour sincère de la patrie, vous avez déployé une activité infatigable, souvent au mépris de votre santé, vous avez su envisager sans crainte puis aplanir les difficultés qui s'accumulaient devant vous en temps de paix et en temps de guerre, vous avez enrichi la Prusse de gloire et d'honneur, vous lui avez donné enfin dans l'histoire une situation que personne n'aurait jamais osé espérer. Des services de cette importance sont bien propres à nous rappeler tout ce que nous devons à Dieu. Rendons-lui des actions de grâces de ce qu'il vous ait placé à mes côtés pour exécuter sa volonté sur la terre.

« Cette gratitude, je vous en exprime à nouveau l'assurance, comme je vous l'ai donnée et confirmée si souvent déjà.

« Le cœur pénétré de reconnaissance, je vous souhaite beaucoup de bonheur pour l'anniversaire d'un tel jour, et je fais des vœux ardents afin que vos forces se conservent longtemps intactes pour le bien du trône et de la patrie.

« Votre roi et ami éternellement reconnaissant,

« GUILLAUME.

« *P. S.* — En souvenir des vingt-cinq dernières années, je vous envoie la vue de l'édifice où nous avons dû discuter et mener à bien tant de décrets décisifs. Puissent-ils toujours contribuer à l'honneur et à la prospérité de l'Allemagne.

« GUILLAUME. »

Je reçus la dernière lettre de l'empereur le 23 décembre 1887. Comparée avec la précécente, elle montre dans la construction des phrases et dans la formation des caractères un changement évident : on s'aperçoit que pendant les trois derniers mois l'expression de la pensée écrite et l'écriture elle-même sont devenues plus pénibles à l'empereur; mais ces difficultés matérielles ne nuisent pas à la clarté de la conception, au ménagement d'un père pour les sentiments d'un fils malade, aux préoccupations causées au souverain par l'éducation de son petit-fils. On aurait tort, en reproduisant cette lettre, de vouloir y changer quoi que ce fût.

Berlin, 23 décembre 1887.

« Je vous envoie ci-joint la nomination de votre fils comme conseiller intime actuel avec le titre d'Excellence. Vous voudrez bien la lui remettre vous-même : c'est un plaisir que je ne voulais pas vous refuser. Je pense que la joie sera triple : pour vous, pour votre fils et pour moi.

« Je saisis cette occasion pour vous expliquer le motif de mon silence, en réponse à la proposition que vous me fîtes d'initier mon petit-fils aux affaires de l'État, étant donné le triste état de santé du prince royal mon fils. En principe je suis parfaitement d'accord avec vous; je voudrais que cela se fît, mais la mise à exécution est bien difficile.

— Vous savez sans doute que la détermination toute naturelle que j'avais prise, sur votre conseil, de donner, en cas d'empêchement de ma part, à mon petit-fils Guillaume la signature des décisions du cabinet civil et militaire, avec la mention : « Par ordre du roi », vous savez que cette détermination a profondément irrité le prince royal qui se demandait si, à Berlin, on pensait déjà à le remplacer! Après réflexion, mon fils se sera sans doute calmé. Mais cette réflexion aurait quelque difficulté à se faire s'il apprenait qu'un accès plus grand aux affaires de l'État est ouvert à son fils et qu'on lui a donné un « aide de camp civil », — comme je désignais autrefois mes conseillers-rapporteurs. A cette époque la situation était tout autre, parce que le roi mon père pouvait avoir quelque raison de désigner le remplaçant du prince royal; quoique pour moi l'héritage de la couronne pût être prévu depuis longtemps, mon initiation aux affaires fut ajournée jusqu'à ma quarante-quatrième année, époque à laquelle mon frère me nomma membre du ministère avec le titre de prince de Prusse. Dans cette situation l'adjonction d'un homme rompu aux affaires devenait urgente; car il fallait me préparer pour chaque séance du ministère. Je recevais en même temps journellement les « dépêches » politiques, après qu'elles avaient passé, suivant le nombre des cachets, par quatre, cinq ou six mains. Adjoindre, comme vous le proposez, un homme d'État à mon petit-fils uniquement en vue de la *conversation*, serait une mesure qui ne s'expliquerait pas par la nécessité d'une préparation *en vue d'un but déterminé*, comme ce fut le cas pour moi : mon fils s'irriterait de nouveau et plus que la première fois, et c'est ce qu'il faut éviter à tout prix. Je vous propose donc qu'on maintienne l'ancienne méthode

suivie pour se mettre au courant des affaires, c'est-à-dire qu'on remette le soin de cette initiation à des ministères spécialement désignés, qui pourraient être groupés par deux ; c'est ainsi que cet hiver, mon petit-fils irait de son gré aux Affaires étrangères et serait autorisé à se rendre également au ministère des Finances. A partir du nouvel an il ne disposerait plus de cette liberté et ferait peut-être un stage au ministère de l'Intérieur, et il faudrait lui permettre, en cas (*illisible*), de « s'orienter » aux Affaires étrangères. Cette *continuation* du procédé actuel irritera moins mon fils, quoiqu'il s'y « oppose » tout aussi énergiquement, comme vous devez vous en souvenir.

« Je vous prie, en conséquence, de me dire votre avis en cette matière.

« En vous souhaitant à tous une fête agréable, je reste

« Votre reconnaissant

« GUILLAUME.

« Veuillez « contresigner » le « brevet » ci-joint.

« G.[1] »

J'ai rarement reçu des lettres de l'impératrice Augusta ; sa dernière lettre, qui a dû lui rappeler, au moment où elle l'écrivait, tous les combats que j'eus à soutenir contre elle, comme moi-même je m'en suis fort bien souvenu en la lisant, est ainsi conçue :

« *Dicté.*

« Baden-Baden, le 24 décembre 1888.

« Cher Prince,

« Si je vous adresse ces lignes, ce n'est que pour remplir

1. J'ai publié un nombre assez considérable de lettres de l'empereur Guillaume Ier à Bismarck dans le *Bismarck-Jahrbuch*, I, 140, 141 ; IV, 3-12 ; V, 254, 255 ; VI, 203. (*H. K.*)

un devoir de reconnaissance à l'occasion du renouvellement de l'année. Vous avez assisté fidèlement notre empereur, dont la mémoire ne pourra s'oublier, et donné suite à ma prière de prendre en mains les intérêts de son petit-fils. En des heures sombres, vous m'avez témoigné de la sympathie, et je me sens obligée, avant de clore cette année, de vous réitérer mes remercîments et de compter, au milieu des contrariétés d'une époque fort agitée, sur votre assistance comme par le passé. J'ai l'intention de célébrer la nouvelle année dans le cercle de ma famille, et je vous envoie à vous et à votre femme mes amicales salutations.

« Augusta. »

La signature est autographe, mais bien différente de la fermeté des traits qui caractérisait autrefois l'écriture de l'impératrice.

CHAPITRE XXXIII

L'Empereur Frédéric III.

C'était une erreur généralement répandue de croire que l'avènement de l'empereur Frédéric, succédant à l'empereur Guillaume, devait forcément être accompagné d'un changement de ministère, qui m'aurait donné un successeur. L'été de 1848, j'eus pour la première fois l'occasion de faire la connaissance du jeune prince, alors âgé de dix-sept ans, et de recevoir de lui des preuves de sa confiance personnelle. Il se peut que par moments cette confiance se soit montrée hésitante jusqu'en 1866; toujours est-il qu'elle s'est révélée dans toute sa fermeté et toute sa franchise à Gastein, en 1863, lors de l'explication de l'épisode de Danzig[1]. Pendant la guerre de 1866, principalement dans mes luttes avec le roi et les grands chefs militaires au sujet de l'opportunité du traité de Nikolsbourg, le prince royal m'accorda une confiance absolument indépendante des principes politiques et des divergences d'opinions[2]. De différents côtés, y compris l'extrême droite, des tentatives furent faites pour ébranler cette confiance, et l'on eut recours à divers prétextes et à diverses inven-

1. Voir page 401, tome Ier (*H. K.*)
2. Voir plus haut p. 56. (*H. K.*)

tions; mais on n'obtint pas de résultat durable. Pour déjouer toutes ces menées, il suffit en 1866 d'une explication personnelle entre le prince et moi.

Lorsqu'en 1885 la santé de l'empereur Guillaume donna lieu à de sérieuses inquiétudes, le prince royal m'appela à Potsdam et me demanda si, en cas de changement de règne, je resterais au service. Je me déclarai prêt à accepter, mais à deux conditions : pas de gouvernement parlementaire, et pas d'influences étrangères dans la politique. Le prince royal répondit d'un mouvement de main significatif : « Je n'y pense même pas. »

Je ne pouvais pas m'attendre à la même bienveillance de la part de la princesse sa femme; son amour naturel et inné, pour son pays natal, s'était dès le début signalé par la tendance à faire servir aux intérêts de l'Angleterre l'influence dont la Prusse et l'Allemagne jouissent dans certains groupements des nationalités européennes. Elle n'a jamais cessé de considérer l'Angleterre comme sa patrie : c'est ainsi que, dans le cas d'une rupture entre celle-ci et la Russie, les deux grandes puissances asiatiques dont les intérêts sont si opposés, elle comptait utiliser les forces de l'Allemagne pour le bien de l'Angleterre. Ce dissentiment, fondé sur la différence de nationalité, a provoqué mainte discussion entre Son Altesse Impériale et moi dans la question d'Orient, y compris la question Battenberg. L'influence de la princesse sur son mari était fort grande et grandissait de jour en jour pour atteindre son point culminant au moment où il devint empereur. Cependant la princesse était convaincue, elle aussi, qu'en cas de changement de règne mon maintien s'imposait dans l'intérêt de la dynastie.

Ce n'est pas mon intention et il serait impraticable d'op-

poser un démenti formel à toutes les légendes et à toutes les inventions perfides. Il est cependant un récit que je tiens à contredire. En 1887, le prince royal, revenant d'Ems, aurait signé, dit-on, un document par lequel il déclarait abdiquer en faveur du prince Guillaume, dans le cas où il survivrait à son père. Ce récit est passé dans un ouvrage anglais sur Guillaume II; c'est pourquoi je tiens à constater qu'il n'y a pas une ombre de vérité dans cette assertion. Prétendre, d'autre part, qu'un héritier du trône qui souffre d'un mal incurable n'est pas en état, d'après les lois dynastiques de Prusse, de recueillir la succession au pouvoir, comme on le prétendait en 1887 dans certains milieux, comme on le croyait dans d'autres, est également une fable. Ni ces lois dynastiques, ni la charte de la constitution prussienne ne renferment une disposition de ce genre. Par contre, il y eut un moment où une question de droit public me força d'intervenir dans le traitement du martyr, bien que l'histoire de ce traitement soit du ressort de la science médicale. Les médecins traitants étaient, fin mai 1887, décidés à insensibiliser le prince royal et à faire l'ablation du larynx sans lui avoir annoncé leur intention. Je protestai, je désirai qu'on ne fît pas l'opération sans le consentement du malade et, comme il s'agissait de l'héritier de la couronne, qu'on demandât aussi l'assentiment du chef de famille. L'empereur, informé par moi du projet des médecins, défendit de faire l'opération sans le consentement de son fils.

Parmi le petit nombre de discussions que j'eus avec l'empereur Frédéric pendant la courte durée de son règne, je n'en mentionnerai qu'une, à laquelle peuvent se rattacher des considérations sur la constitution de l'empire : dans d'autres occurrences déjà, et de nouveau

encore en mars 1890, ces considérations me préoccupèrent.

L'empereur Frédéric était disposé à refuser son consentement à la prolongation de la période législative qu'on voulait porter de trois à cinq ans dans l'empire et en Prusse. En ce qui concernait le Reichstag, je lui exposai que l'empereur, comme tel, n'était pas un élément du pouvoir législatif, et que dans le Bundesrath, il n'exerçait d'action que comme roi de Prusse et par une seule voix, celle de la Prusse ; que la constitution ne lui avait pas accordé le droit de *veto* contre les décisions des deux corporations législatives, lorsque ces décisions s'accordaient entre elles. Cette explication suffit pour déterminer Sa Majesté à signer le décret promulguant la loi du 19 mars 1888.

Sa Majesté me demanda quel était le point de vue de la constitution prussienne ; je ne pus lui répondre qu'une chose, savoir que le roi avait le droit d'accepter ou de refuser un projet de loi, comme l'avait chacune des deux Chambres du Landtag. Sa Majesté refusa préalablement la signature en se réservant une décision ultérieure. La question se posa alors de savoir quelle conduite tiendrait le ministère qui avait demandé le consentement du roi. J'intervins et j'obtins que pour le moment on renoncerait à toute autre discussion avec Sa Majesté, d'abord parce qu'elle exerçait un droit indiscutable, parce qu'ensuite le projet de loi avait été déposé avant le changement de règne, et enfin parce qu'il fallait éviter d'aggraver, en soulevant des questions de cabinet, une situation que la maladie du souverain rendait déjà fort pénible. La solution de la question fut que, le 27 mai, Sa Majesté me fit parvenir, de sa propre initiative, le texte définitif de la loi concernant spécialement la Prusse.

On s'est habitué dans la pratique à considérer le chancelier comme responsable de l'ensemble du gouvernement de l'empire. Cette responsabilité ne peut se soutenir que si on lui accorde le droit d'arrêter, par le refus de la contre-signature, la lettre d'envoi impériale qui transmet au Reichstag les propositions des gouvernements confédérés. Le chancelier, comme tel, s'il n'est pas en même temps plénipotentiaire de Prusse au Bundesrath, n'aurait même pas, d'après la constitution, le droit de prendre personnellement part aux débats du Reichstag. Si, comme ce fut le cas jusqu'à présent, il est en même temps mandataire de la Prusse au Conseil fédéral il a le droit, d'après l'article 9, de paraître au Reichstag et d'être entendu en tout temps; mais ce droit n'est dévolu au chancelier, comme tel, par aucune disposition de la constitution. Donc, lorsque ni le roi de Prusse ni aucun autre membre de la Confédération ne pourvoit le chancelier d'un plein pouvoir au Conseil fédéral, il ne possède pas, d'après la constitution, le droit de paraître au Reichstag; sans doute il a la présidence du Conseil fédéral, d'après l'article 15, mais sans droit de vote, et les plénipotentiaires prussiens seraient par rapport à lui tout aussi indépendants que ceux des autres États confédérés.

Supposez qu'un changement se produise dans la situation du chancelier, que sa responsabilité soit limitée aux dispositions à prendre par le pouvoir exécutif impérial, qu'on lui supprime le droit ou plutôt le devoir de paraître au Reichstag et d'y prendre part aux débats, il est clair que ce changement est plus qu'une question de forme, car il modifiera essentiellement l'importance des éléments constitutifs de notre vie publique. Serait-il utile d'envisager de plus près de telles éventualités? c'est une question que

je me suis posée lorsque, en décembre 1884, je me suis trouvé au Reichstag en face d'une majorité composée d'une coalition d'éléments les plus divers, démocrates-socialistes, Polonais, Guelfes, Alsaciens amis des Français, crypto-républicains, libéraux, parfois aussi conservateurs envieux appartenant à la cour, au parlement et à la presse, — ce fut cette coalition qui refusa le crédit nécessaire à la création d'un poste de deuxième directeur aux Affaires étrangères. L'appui que je trouvai à la cour, au parlement et au dehors en face de cette opposition, n'était pas absolu, et l'intervention de rivaux ambitieux et jaloux ne manquait pas de se faire sentir. J'ai examiné maintes fois la question à cette époque, aussi bien à part moi qu'avec d'autres : j'ai eu des opinions diverses sur son urgence, et je me suis demandé si le degré d'unité nationale déjà atteint n'avait pas besoin, pour sa sauvegarde, d'une forme autre que la forme ancienne, traditionnelle et qui doit son développement aux événements et aux compromis intervenus entre les gouvernements et les parlements. J'ai dit à cette époque, je crois, dans des discours publics, que si le Reichstag rendait l'action de l'empereur plus difficile que ne pourrait le tolérer une organisation monarchique, le roi de Prusse pourrait se trouver dans la nécessité de s'appuyer sur les bases plus solides que lui fournissent la couronne et la constitution de la Prusse [1]. En établissant la constitution de l'empire, j'avais craint que notre unité nationale ne fût menacée en première ligne par des tendances dynastiques particularistes, et je m'étais imposé la tâche de gagner la confiance des dynasties en sauvegardant avec loyauté et bienveillance

1. Cf. *Discours de Pologne*, t. XI, p. 468. (*H. K.*)

leurs droits constitutionnels dans l'empire ; j'ai eu le bonheur de voir particulièrement les plus grandes maisons souveraines trouver dans les dispositions prises la satisfaction de leur esprit national et de leurs droits. Le point d'honneur qui inspirait l'empereur Guillaume Ier dans les relations avec ses confédérés est cause que j'ai toujours rencontré en lui une intelligence des nécessités politiques qui, finalement, prenait le dessus sur ses sentiments personnels fortement dynastiques.

D'un autre côté, j'avais toujours compté trouver des moyens d'union assez solides pour résister aux velléités centrifuges de quelques gouvernements confédérés : ces moyens, je voulais les chercher dans nos institutions publiques communes, notamment dans le Reichstag, dans les ressources financières fondées sur les contributions indirectes, et dans les monopoles, qui ne sont productifs que si la cohésion des États confédérés est assurée. Vers 1878-1879, la conviction que je m'étais trompé, que je n'avais pas eu une haute idée du sentiment national des dynasties, que j'en avais eu une trop haute du sentiment national des électeurs allemands ou pour le moins du Reichstag, cette conviction n'avait pas encore pu s'imposer à moi, quelque grande que fût la mauvaise volonté que j'eus à combattre au Reichstag, à la cour, dans le parti conservateur et chez ses « déclarants ». Aujourd'hui je dois faire amende honorable aux dynasties; quant aux chefs de partis, l'histoire aura à décider un jour s'ils ne me doivent pas un *pater peccavi*. Je ne puis rendre témoignage que du sentiment que j'éprouve à l'égard des groupes, et de leurs membres tantôt paresseux tantôt ambitieux, et je déclare que, selon moi, le préjudice qu'ils ont porté à notre avenir est plus grave et leur faute

plus lourde qu'ils ne pensent. *Get you home, you fragments*, dit Coriolan.

Seule, la conduite du Centre ne peut être taxée d'incapacité, mais son calcul est de détruire ce grand corps de l'empire allemand qui les gêne avec son empereur protestant à la tête, et d'accepter aux élections et dans les votes l'appui de tous les partis, amis ou ennemis, Polonais, guelfes, français, et même libéraux, pourvu qu'il y ait une action commune tendant au même but. Combien de membres font consciemment œuvre d'hostilité contre l'empire, et combien y en a-t-il qui sont trop bornés pour se rendre compte de ce qu'ils font? les chefs de parti seuls peuvent le dire. Windthorst, très large de croyances politiques, et incrédule religieux, a été poussé dans le camp ennemi par le hasard et par la maladresse bureaucratique. Mais, malgré tout, j'espère qu'en temps de guerre le sentiment national prendra toujours assez d'élan et de force pour déchirer ce tissu de mensonges, dans lequel des chefs de parti, des orateurs ambitieux et des journaux à tendance cherchent à maintenir les masses en temps de paix.

Qu'on se rappelle l'époque où le Centre, fort de l'appui des jésuites plus que de celui du pape, soutenu par les guelfes (et pas uniquement par ceux de Hanovre), par les Polonais, les Alsaciens francophiles, le parti démocratique radical, les démocrates socialistes, les libéraux et les particularistes, tous unis dans un seul et même sentiment d'hostilité contre l'empire et sa dynastie, possédait, sous la direction de ce même Windthorst, qui avant et après sa mort est devenu un saint national, une majorité sûre et impérieuse faisant échec à l'empereur et aux gouvernements confédérés. Quiconque se souvient de cet état de

choses et sait se rendre compte des dangers qui, à cette époque, nous menaçaient à l'ouest et à l'est, trouvera tout naturel qu'un chancelier de l'empire, responsable du résultat final, ait songé à prévenir les complications extérieures, qui pouvaient surgir et augmenter les dangers intérieurs, et ait fait preuve de la même indépendance que lors de la guerre de Bohême, entreprise sans qu'il y ait eu entente et parfois même contrairement à certains sentiments politiques.

Comme échantillon de la correspondance de l'empereur Frédéric, je ne communique qu'une lettre, dans son intérêt et dans le mien. Pour lui, ce sera le témoignage de sa manière de penser, de sentir et d'écrire; pour ma personne, ce sera la destruction de cette légende qui a voulu faire de moi « l'ennemi de l'armée ».

« Charlottenbourg, le 25 mars 1888.

« Je pense avec vous, mon cher Prince, à ces cinquante années aujourd'hui écoulées depuis que vous êtes entré dans l'armée, et j'éprouve une joie sincère à l'idée que le chasseur de la garde[1] de cette époque peut contempler avec satisfaction ce demi-siècle qui n'est plus. Je ne veux pas entrer dans le détail de votre activité politique et énumérer tous les mérites qui ont à jamais associé votre nom aux faits glorieux de notre histoire. Mais il est un point qu'entre tous je tiens à signaler : c'est que jamais vous n'avez manqué de vous engager dans la lutte et de combattre jusqu'au bout lorsqu'il s'est agi du bien de l'armée, de ses forces et de son entraînement. Aussi vous

1. M. de Bismarck avait fait son année de volontariat dans le bataillon de chasseurs à pied de la garde prussienne. (*N. d. T.*)

est-elle reconnaissante des bienfaits qu'elle vous doit et que n'oublieront jamais ni elle, ni le chef qui est à sa tête, appelé il y a quelques jours à peine à remplacer celui qui, en toutes circonstances, avait tant à cœur le bien de l'armée.

« Avec toutes ses sympathies,

« FRÉDÉRIC. »

FAC-SIMILÉ DE L'ÉCRITURE DU PRINCE DE BISMARCK

Page extraite du manuscrit original de « Pensées et Souvenirs ».

TABLE ANALYTIQUE

DU

TOME DEUXIÈME

DIX-NEUVIÈME CHAPITRE

Le Schleswig-Holstein.

I. Différend avec le comte R. v. der Goltz sur la manière d'envisager la question du Schleswig-Holstein, p. 1. — Lettre de Bismarck à Goltz, p. 2. — II. Conseil des ministres sur la ligne de conduite à tenir dans la question danoise, p. 10. — Solutions possibles, p. 10. — Le moyen préconisé par l'opinion publique est impraticable, p. 11. — Influence du libéralisme sur les gouvernements allemands, p. 12; — sur le roi Guillaume, p. 13. — L'opinion publique est favorable au duc d'Augustenbourg, p. 14. — Le groupe du *Wochenblatt* donne une dernière fois signe de vie, p. 15. — III. Difficultés que présente l'exécution de la convention de Gastein, p. 18. — Lettre de Bismarck au roi, p. 19. — Changement psychologique dans les dispositions du roi depuis la prise de possession du Lauenbourg, p. 21. — Conduite tenue par le parti progressiste par rapport à Kiel et à la flotte prussienne, p. 21. — Extraits du discours de Bismarck du 1er juin 1865, p. 22. — Manque de patriotisme de certains partis allemands, obéissant à la haine qu'ils nourrissent contre d'autres partis, p. 25. — Une pensée véritablement allemande, p. 25. — L'esprit de parti chez les Allemands par rapport à la politique et à la religion, p. 26. — Bismarck est fait comte, p. 27. — IV. Négociations avec le comte Platen au sujet du mariage de la princesse Frédérique de Hanovre avec le prince Albert le fils, p. 28. — Armements du Hano-

vre, p. 28. — Conversation avec le prince électoral Frédéric-Guillaume de Hesse, p. 29. — Le prince héritier d'Augustenbourg refuse d'accéder aux conditions posées en février, p. 29. — Mensonges guelfes, p. 29. — Lettre du prince héritier à Bismarck, p. 30. — Lettres du roi à Bismarck concernant le duc d'Augustenbourg, p. 31. — Mémoire du prince royal du 26 février 1864, p. 33. — Conversation avec le prince héritier le 1er juin 1864, p. 33. — La paix de Vienne, p. 34. — Les conditions du mois de février 1865, p. 34. — V. Importance du canal de la mer Baltique à la mer du Nord, p. 34. — Moltke est hostile à l'établissement du canal, p. 35. — Importance du canal pour la sécurité des côtes allemandes, p. 36. — Quelle valeur la continuation du canal jusqu'à la bouche du Weser, éventuellement de la Jahde et de l'Ems, aurait-elle? p. 36. — Helgoland, p. 36.

VINGTIÈME CHAPITRE

Nikolsbourg.

I. Bismarck au quartier général à Reichenberg, p. 38. — Les militaires en veulent à Bismarck de ce qu'il se soit mêlé des affaires de leur ressort, p. 39. — Intervention de la France après la bataille de Königgrätz (Sadowa), p. 39. — Réponse dilatoire du roi, p. 40. — Opinion de Moltke au sujet d'une guerre éventuelle contre la France, en plus de celle contre l'Autriche, p. 40. — Bismarck est d'avis qu'il faut conclure la paix avec l'Autriche sans exiger d'elle aucune cession de territoire, p. 40. — Danger de jonction des troupes françaises avec celles de l'Allemagne du Sud, p. 41. — Bismarck conseille au roi de faire appel à la nationalité hongroise, p. 41. — II. Conseil de guerre tenu à Czernahora, p. 42. — Bismarck propose de passer le Danube à Presbourg plutôt que d'attaquer les lignes de Floridsdorf, p. 43. — Le grand état-major n'accède qu'à contre-cœur, p. 43. — Considérations diplomatiques sur les conditions de paix plus ou moins dures qu'on imposera à l'Autriche, p. 44. — Collision entre la politique de ressort et la politique d'État, p. 45. — III. Première esquisse des conditions de paix, p. 45. — Le roi devient de plus en plus exigeant, p. 45. — Il désire recouvrer les principautés franconiennes, p. 46. — Raisons pour lesquelles il ne fallait pas exiger de cessions territoriales de l'Autriche ni de la Bavière, p. 47. — Karolyi refuse toute cession de territoire et exige aussi le maintien de l'intégrité de la Saxe comme « condition *sine qua non* » de

la conclusion de la paix, p. 48. — Armistice, p. 49. — Combat de Blumenau, p. 49. — IV. Négociations avec Karolyi et Benedetti sur les conditions des préliminaires, p. 50. — Situation difficile de Bismarck en face de l'influence des militaires, p. 50. — La responsabilité par rapport à ce que serait l'avenir, p. 51. — Conseil de guerre du 23 juillet, p. 51. — Crise de larmes, p. 51. — Mémoire remis au roi, p. 51. — Rapport fait au roi, p. 52. — Avis du roi, p. 54. — Son irritation de ce que Bismarck soit d'un avis contraire, p. 55. — Disposition d'esprit de Bismarck (idées de suicide), p. 56. — Le prince royal s'interpose, p. 56. — Note marginale du roi, p. 56. — V. Les plénipotentiaires des États de l'Allemagne du Sud à Nikolsbourg, p. 57. — M. de Varnbüler, p. 57. — Les rapports intimes de la cour de Stuttgart avec les Tuileries, favorisés par les tendances françaises de la reine de Hollande, p. 57. — Ses dispositions hostiles pour l'Autriche, p. 58. — Varnbüler est éconduit à Nikolsbourg; on le reçoit à Berlin, p. 59.

VINGT ET UNIÈME CHAPITRE

La Confédération de l'Allemagne du Nord.

I. Situation intérieure de la Prusse après la guerre, p. 60. — La France lui déclarait la guerre si elle franchissait la ligne du Mein, p. 60. — Napoléon III évoque le souvenir de la Confédération du Rhin, p. 61. — Il se trompe sur les sentiments des Allemands du Sud par rapport à l'idée nationale, p. 61. — Raisons pour lesquelles Bismarck remet la guerre avec la France, p. 61. — Le conflit prend fin grâce à la demande d'« indemnité », p. 61. — Une alliance avec l'Italie n'offre que peu de garanties, p. 63. — Attitude de l'Italie pendant la guerre avec l'Autriche, p. 63. — Une triple alliance entre la France, l'Autriche et l'Italie est probable, p. 63. — La Russie se montre inquiète de l'extension de la Prusse, p. 64. — Attitude « platonique » de l'Angleterre, p. 65. — II. Les considérations que lui inspire la situation extérieure influent sur la politique intérieure de Bismarck, p. 66. — Étroitesse d'esprit des politiciens progressistes, p. 67. — III. Le suffrage universel en tant que moyen d'arriver à l'unité nationale, p. 68. — Opinion de Bismarck sur la valeur du suffrage universel, p. 69. — Le vote secret favorise la domination de chefs ambitieux sur les masses et ne permet pas aux classes instruites d'exercer l'influence à laquelle elles ont droit, p. 69. — Il est

utile pour l'État que ceux qui possèdent aient la prépondérance sur ceux qui « convoitent », p. 70. — Si l'élément « convoitant » prenait le dessus, il se produirait, après l'effondrement de l'ancien État, une dictature, un régime despotique, l'absolutisme, p. 71. — Le droit de critique est nécessaire dans l'État monarchique, p. 72. — La presse libre et les parlements en tant qu'organes de la critique, p. 72. — Tâches d'une politique conservatrice, p. 72. — IV. Tendances réactionnaires dans le sein du parti conservateur : leurs représentants à Prague, p. 73. — Propositions de revision de la constitution, p. 73. — Épisode : proposition d'alliance prusso-russe pour arriver à la solution du conflit à l'intérieur et de la question de l'unité allemande en 1863, p. 74. — Opinion de Bismarck sur cette proposition de la Russie, p. 75. — Comment sans aucun doute les choses se seraient passées si, dans une guerre contre l'Autriche et la France, la Russie et la Prusse avaient été victorieuses, p. 77. — Le roi décline les propositions de la Russie, p. 78. — V. Hésitation du roi, en 1866, vis-à-vis des propositions réactionnaires des boutefeux du parti conservateur, p. 80. — Quelles eussent été les conséquences si le roi s'était décidé dans le sens de la réaction, p. 80. — Critique de la constitution prussienne, p. 81. — Répugnance du roi à signer la demande d' « indemnité », p. 82. — Le roi cède aux arguments de Bismarck, p. 83. — VI. Les annexions, quoiqu'elles ne fussent pas absolument indispensables, n'en étaient pas moins fort appréciées, parce qu'elles permettaient de souder ensemble les deux tronçons formant le territoire de la Prusse, p. 83. — Un royaume de Hanovre indépendant constituait un obstacle absolu à l'établissement de l'unité allemande, p. 84. — Refus d'accepter une lettre du roi Georges V, p. 85. — Bismarck empêche le roi de donner suite à l'intention de morceler le Hanovre et la Hesse électorale, p. 85. — L'aversion qu'inspirait le Nassau au roi, il la tenait de son père, p. 85. — Traités de paix avec les États de l'Allemagne du Sud, p. 86. — M. de Varnbüler conclut la paix et un traité d'alliance pour le Wurtemberg, p. 86. — Proposition de Roggenbach tendant à agrandir le grand-duché de Bade au détriment de la Bavière, p. 87. — Bismarck décline ces propositions. La Bavière mutilée eût été l'alliée de l'Autriche et de la France, p. 87. — VII. La légion guelfe; sa formation, sa dissolution, p. 89. — VIII. Bismarck en congé, p. 90. — Négociations avec la Saxe, p. 91. — Loyauté des rois de Saxe Jean et Albert, p. 91. — Pression concentrique de la Prusse et de l'Autriche unies sur la Bavière et la Saxe, p. 91. — Les excès du parti allemand dans le parlement autrichien compromettent l'influence de l'élément national allemand, p. 91.

VINGT-DEUXIÈME CHAPITRE

La Dépêche d'Ems.

Le ministère espagnol prend la résolution d'offrir le trône au prince héritier Léopold de Hohenzollern, p. 93. — Le nom de Hohenzollern n'est pas, au point de vue du droit des gens, un prétexte plausible que la France puisse invoquer pour intervenir et empiéter sur le droit qu'a l'Espagne d'élire son roi, p. 93. — Bismarck ne s'attendait pas à ce qu'un différend se produisît au sujet de la candidature du prince de Hohenzollern, p. 93. — Conversation de Bismarck sur les obligations vis-à-vis de la France qui s'imposent au prince après son élection comme roi d'Espagne, p. 94. — Bismarck croyait qu'il résulterait de l'élection du prince de Hohenzollern plutôt des résultats économiques que politiques pour l'Allemagne ; par une fausse interprétation, la France transforme une affaire purement espagnole en affaire prussienne, p. 94. — L'Espagne reste passive en face de l'intervention française, p. 95. — La candidature du prince n'est qu'une affaire concernant la maison de Hohenzollern, p. 96. — Les hommes politiques français n'apprécient pas à sa juste valeur l'esprit national allemand, p. 97. — Tendances ultramontaines se manifestant dans la politique française, p. 98. — Le fait que, à propos de l'élection au trône d'Espagne, la France menace la Prusse, constitue une impertinence internationale, p. 99. — L'attitude du ministère Gramont-Ollivier aggrave encore l'offense que constituent les exigences de la France, p. 99. — « La Prusse cane », p. 100. — Bismarck part de Varzin, p. 100. — Impression que produisent sur lui les nouvelles venues d'Ems, p. 100. — Il prend la résolution de donner sa démission. Il y est encore plus décidé quand il apprend que le prince héritier refuse la couronne, p. 101. — Ce qu'il se propose d'obtenir en allant à Ems, p. 101. — Son entrevue avec Roon, p. 101. — Les négociations du roi avec Benedetti n'étaient pas correctes au point de vue constitutionnel, p. 102. — Le roi subit l'influence de la reine travaillant au maintien de la paix avec la France, p. 103. — Roon et Moltke à table chez Bismarck (13 juillet 1870), p. 103. — Arrivée de la dépêche d'Abeken, p. 104. — Bismarck interroge Moltke sur le degré de préparation à la guerre des Allemands, p. 104. — Subir la provocation de la France c'est blesser le sentiment national, même chez les Allemands du Sud, p. 105. — Rédaction de la « dépêche d'Ems »,

p. 107. — Raison de l'effet qu'elle produit, p. 108. — Effet que produit sur Roon et Moltke la dépêche rédigée à nouveau et abrégée, p. 108. — Caractéristique de Moltke, p. 109. — Son ardeur belliqueuse est parfois gênante, p. 109. — L'homme d'État a-t-il le droit de provoquer une guerre qui paraît probable, p. 110.

VINGT-TROISIÈME CHAPITRE

Versailles.

I. Les « demi-dieux » sont de mauvaise humeur vis-à-vis de Bismark, p. 112. — Bismarck entend une conversation du général de Podbielski avec Roon sur les dispositions prises afin de le tenir éloigné des délibérations militaires, p. 113. — Inconvénient que présentent les rivalités entre différents ressorts pour l'expédition des affaires, p. 113. — Tâche de la direction de l'armée et de la diplomatie en campagne. Il est nécessaire qu'elles agissent de concert, p. 114. A Versailles, Bismarck est « boycotté » par les militaires, p. 116. — II. La situation devant Paris, p. 117. — Influences humanitaires de certaines princesses en faveur des Parisiens, p. 117. — Bismarck redoute l'intervention des neutres, p. 118. — Le comte Beust s'efforce d'amener une médiation collective des neutres, p. 119. — Leçon qu'en tira Bismarck, p. 121. — Sentiments d'amitié du roi d'Italie pour Napoléon et la France, p. 122. — Sentiments antifrançais des républicains italiens, p. 122. — État des esprits en Russie, p. 123. — Gortschakow est mal disposé à l'égard de Bismarck et de la Prusse, p. 124. — Sa vanité, p. 125. — Le comte Kutusoff et le grand-duc Alexandre jouent le rôle de médiateurs à la cour de Russie, p. 130. — Le siège traîne en longueur, p. 130. — Bismarck redoute un échec final, p. 130. — III. On manque de grosses pièces de siège et de moyens de transport, p. 132. — On redoute la dépense, p. 134. — Des influences féminines (anglaises) se font sentir au quartier général, en faveur de l' « humanité », p. 135. — IV. La Confédération du Nord s'étendant aux États du Sud, il devient nécessaire, au point de vue politique, que le roi prenne le titre d'empereur, p. 137. — Le roi Guillaume Ier y répugne, p. 137. — Cause de cette répugnance, p. 138. — Au début le prince royal est opposé aussi à ce que le roi prenne le titre d'empereur, p. 138. — Fantaisies politiques du prince royal, p. 138. — Le journal du prince royal et sa publication par Geffken, p. 139. — Le comte Holnstein porte une lettre de Bismarck au roi de Bavière,

p. 140. — Lettre du roi de Bavière au roi Guillaume, p. 141. — Difficulté de formuler le nouveau titre impérial, sera-ce Empereur d'Allemagne ou Empereur allemand? p. 142. — Bismarck en disgrâce le jour de la proclamation de l'Empire, p. 145.

VINGT-QUATRIÈME CHAPITRE

Le « Kulturkampf ».

I. Le comte Ledochowsky et le cardinal de Bonnechose à Versailles, p. 146. — Le pape refuse d'agir auprès du clergé français en faveur de la paix, p. 146. — Tendances divergentes en Italie, p. 147. — Effet qu'aurait eu une déclaration du gouvernement prussien en faveur du pape, p. 147. — Négociation de Bismarck avec l'évêque de Ketteler concernant l'introduction dans la constitution de l'empire des articles de la constitution prussienne concernant la situation de l'Église dans l'État, p. 148. — Reconstitution du parti catholique (Centre), p. 149. — Forte position du Centre vis-à-vis du pape, p. 150. — II. L'élément polonais du « Kulturkampf », p. 151. — Progrès faits par la nationalité polonaise pendant que fonctionnait la « division catholique » au ministère des cultes, p. 151. — Cette « division catholique » était un organe de la maison de Radziwill, p. 152. — Bismarck cherche à convertir le roi à son projet de remplacer la « division catholique » par un nonce du pape, p. 153. — Suppression de la « division catholique », p. 153. — III. Part prise par Bismarck aux lois de Mai, p. 154. — Maladresses juridiques de la législation Falk, p. 154. — Causes de la retraite de Falk, p. 155. — IV. Ce qui dans les lois de Mai est indispensable et ce qui ne l'est pas, p. 157. — De Puttkamer successeur de Falk, p. 158. — La cessation du « Kulturkampf » est rendue plus difficile par l'irritation qu'éprouvent les conseillers de ministère qui ont pris goût à la lutte, p. 158. — L'empereur est opposé à la paix avec Rome, p. 159. — La défection du parti progressiste, son alliance avec le Centre enlève au « Kulturkampf » toute chance de succès, p. 160. — Résultats définitivement acquis à l'État, p. 160. — Caractère provisoire de la paix entre l'Église et l'État, p. 160. — V. Visite du roi Victor-Emmanuel à Berlin, p. 163. — La tabatière ornée de brillants, p. 163. — Bismarck et Gortschakow, p. 164. — VI. Bismarck et le mariage civil, p. 165.

VINGT-CINQUIÈME CHAPITRE

Rupture avec les conservateurs.

I. Débats sur le fonds provincial de Hanovre, p. 168. — Le parti conservateur dans la Chambre des Députés et dans celle des Seigneurs refuse son concours, p. 168. — Moyen d'obtenir des voix, p. 169. — Les conservateurs exigent de Bismarck qu'il se mette de leur parti, p. 170. — Lettres de Roon des 19 et 25 février 1868 sur la nécessité qui s'impose de réorganiser le parti conservateur, p. 170. — II. Les adversaires de Bismarck dans le parti conservateur et le motif pour lequel ils lui sont opposés, p. 174. — Les nobles le jalousent depuis que le titre de prince lui a été conféré, p. 175. — Ce que Bismarck lui-même pensait de ce titre, p. 175. — Opposition des conservateurs à la loi sur l'inspection des écoles, p. 176. — Extraits des discours de Bismarck, p. 176. — Rupture du parti conservateur avec Bismarck, p. 178. — Conséquences politiques de cette rupture, p. 178. — Qu'importe le parti auquel on appartient du moment qu'il s'agit de s'assurer la possession durable de ce qu'on a acquis, vis-à-vis de l'étranger, p. 178. — III. L'animosité des conservateurs s'accroît en voyant Bismarck se rapprocher des nationaux-libéraux, p. 179. — Réunions de hobereaux chez Roon, p. 179. — Le comte H. Arnim, p. 180. — M. de Caprivi, p. 180. — La prétendue hostilité de Bismarck à l'égard de l'armée démentie par les faits, p. 181. — IV. La *Gazette de la Croix* déclare la guerre à Bismarck, p. 181. — Une campagne de calomnies, p. 181. — Ordonnance rendue par des juges subissant l'influence de l'esprit de parti, p. 182. — V. Dans la lutte des partis, comme dans les disputes religieuses, on se montre brutal, p. 186. — Les calomnies de la *Gazette de la Croix*, ses déclarants en tant que co-jurants, p. 186. — Effet que produit sur les nerfs de Bismarck sa rupture avec de vieux amis, p. 187. — Sentiment de responsabilité d'un ministre qui tient à garder son honneur intact, p. 187. — VI. Froide indifférence des nationaux-libéraux pendant la lutte de Bismarck avec les conservateurs, p. 188. — Esprit borné des partis, p. 188. — Les condottieri parlementaires et leur pouvoir sur les membres de leur parti, p. 189. — Les conservateurs sont plutôt inertes; les partis qui attaquent ce qui existe se montrent plus actifs, p. 189. — La *Reichsglocke* à la cour, p. 191.

VINGT-SIXIÈME CHAPITRE

Intrigues.

I. Le comte Harry Arnim, p. 192. — Sa jeunesse, p. 192. — Il est nommé ambassadeur à Paris, p. 193. — Il se déclare partisan de la légitimité, p. 193. — La tentative qu'il fait de renverser Bismarck échoue, p. 194. — Attaques de presse dans la *Gazette de Spener* contre Bismarck, p. 195. — Proposition que fait le comte Arnim en vue de combattre le Pape devenu « infaillible », p. 195. — But et motifs du procès intenté à Arnim, p. 196. — Opinion des cercles diplomatiques, p. 197. — Relations entre la *Reichsgtocke* et le comte H. Arnim, p. 199. — II. Espérances que la curie fonde sur une victoire de la France, p. 199. — Corrélation entre le fait que l'impératrice Eugénie favorise le courant guerrier de la politique française et son dévouement au pape, p. 199. — La restauration de la royauté en France eût compromis la paix, p. 200. — Arnim et Gontaut-Biron se liguent contre Bismarck, p. 201. — Admiration que ressent la société protestante pour tout ce qui est catholique, p. 202. — « Le premier benêt venu est protestant », p. 203. — Prédilection de l'impératrice Augusta pour le catholicisme, p. 203. — Un agent secret de la police française (Gérard) est secrétaire privé de l'impératrice, p. 203. — La comédie Gontaut-Gortschakow en 1875, p. 204. — La vanité de Gortschakow, il est jaloux de son ancien « élève », p. 204. — Gortschakow dans son prétendu rôle d'ange de la paix et de protecteur de la France, p. 206. — L'empereur Alexandre se rend compte du caractère de Gortschakow, p. 207. — Bismarck ne veut pas d'une guerre provoquée à plaisir, p. 207. — Caractère pacifique de la fondation du nouvel empire allemand, p. 208. — L'influence de Gortschakow sur la correspondance du tsar Alexandre II, p. 208. — Lettre de Bismarck à Alexandre du 13 août 1875, p. 209. — III. La réforme administrative du comte Frédéric d'Eulenbourg, p. 212. — Les sous-préfets sont bureaucratisés, p. 212. — L'ancien sous-préfet (Landrath) et le sous-préfet actuel, p. 212. — Négociations avec Rodolphe de Bennigsen au sujet de son entrée dans le ministère, p. 214. — Exigences outrées des nationaux-libéraux demandant à partager le pouvoir, p. 214. — Rupture des négociations avec Bennigsen, p. 217. — Le comte Eulenbourg comme intermédiaire, p. 217. — Colère de l'empereur contre Bismarck qu'il trouve trop autoritaire, p. 217. — De Bennigsen refuse définitivement, p. 218. — Maladresse des chefs des nationaux-libé-

raux, p. 218. — « N° 109, régiment Stauffenberg », p. 219. — Causes de l'aversion qu'éprouve l'empereur vis-à-vis de Bennigsen, p. 219. — Les alliés nationaux-libéraux dans le ministère, p. 220. — La séance du conseil du 5 juin 1878, p. 221. — Origine du dicton : « Poussez les gens contre le mur jusqu'à ce qu'ils soient en compote », p. 222. — Connexions des nationaux-libéraux à la cour, le général de Stosch est leur allié, p. 223. — IV. Le comte Botho d'Eulenbourg, p. 224. — Le différend Tiedemann-Eulenbourg-Bismarck, p. 224. — Lettre de Bismarck à Tiedemann, p. 224. — Lettre du comte Eulenbourg à Bismarck, p. 226. — Réponse de Bismarck, p. 228. — Un songe de l'empereur, p. 229. — Correspondance de l'empereur avec Bismarck, p. 230. — Conséquences fâcheuses du différend Bismarck-Eulenbourg pour la santé de Bismarck, p. 231. — Une urticaire se déclare, p. 232. — La situation de ministre dirigeant use son homme, p. 232. — De 1870 à 1875 les forces physiques de Bismarck baissent sensiblement, p. 232. — Il remet à Roon la présidence du ministère prussien, p. 232. — Bismarck est découragé par les intrigues de la clique de la *Reichsglocke*, p. 233. — Ses collaborateurs officiels manquent de sincérité, p. 233. — On cherche systématiquement à écarter Bismarck des affaires touchant la direction politique, p. 233. — On pense à organiser son ministère à l'instar de celui de Gladstone, p. 234. — Étant donné la manière de voir du roi et du prince royal, il n'y faut pas songer, p. 234. — Rupture avec Delbrück, p. 235. — Sa santé sombre (le docteur Schweninger), p. 235. — Le sous-secrétaire d'État de Gruner, p. 235. — Il est nommé, dans le ministère de la Maison du roi, conseiller intime titulaire sans que la nomination ait été contresignée par un ministre responsable, p. 236. — Lettre de Bismarck au conseiller intime Tiedemann, p. 236. — Lettre de Bismarck au ministre de Bülow, p. 241. — La nomination de Gruner ne paraît pas au *Staats Anzeiger*, p. 243.

VINGT-SEPTIÈME CHAPITRE

Les Départements ministériels.

Bismarck se montre très réservé par rapport aux affaires spéciales de chaque ressort ministériel, p. 244. — Il n'intervient que pour sauvegarder un grand intérêt public vis-à-vis des intérêts particuliers, et pour éviter qu'on ne pousse à l'extrême la réglementation, p. 244. — Pourquoi, malgré cette réserve, la retraite de Bismarck

a-t-elle été accueillie avec un soupir de soulagement? p. 245. — Résistance que fait le ministère des cultes à ce que la contribution des communes aux frais de l'enseignement soit réglée par une loi, p. 245. — Résistance que font les conseillers du ministère des finances aux principes sur lesquels Bismarck veut que soit basée la réforme des impôts, p. 246. — Résistance qu'il rencontre au ministère de l'agriculture lorsqu'il s'agit d'interdire l'entrée du bétail en vue d'éviter les épizooties, p. 247. — Bons rapports de Bismarck avec l'Office du Trésor de l'empire, p. 247. — L'Office du Trésor de l'Empire subordonné au ministre des finances de Prusse, p. 247. — Rapports de Bismarck avec l'Office postal de l'Empire, p. 248.— M. de Stephan, p. 248.

VINGT-HUITIÈME CHAPITRE

Le Congrès de Berlin.

I. Le général de Werder est chargé par l'empereur Alexandre II de demander à Berlin quelle serait l'attitude de l'Allemagne en cas de guerre entre la Russie et l'Autriche, p. 250. — Façon de procéder peu usitée, p. 251. — Situation de l'attaché militaire prussien à la cour de Russie, p. 251. — Il correspond directement avec l'empereur sans l'intermédiaire de l'Office des Affaires étrangères, p. 251. — Le but de Gortschakow en faisant poser cette question, p. 253. — Réponse ditatoire de Bismarck, p. 253. — La proposition qu'il fait de rappeler Werder n'est pas accueillie par l'empereur Guillaume. L'ambassade russe à son tour est chargée de transmettre la question ci-dessus, p. 253. — Réponse de Bismarck, p. 254. — Effet qu'elle produit, p. 254. — La Russie se rapproche de l'Autriche, p. 254. — Signature de la convention de Reichstadt, p. 254. — II. But de la campagne dans les Balkans, p. 255. — On veut créer un État de Bulgarie qui soit sous la dépendance de la Russie, p. 255. — Cette combinaison échoue, p. 255. — Fiction peu honnête, p. 255. — La Russie propose la réunion d'une conférence, p. 256. — Gortschakow prend part à la conférence de Berlin, contre le désir du tsar, p. 256. — Schuwalow et Gortschakow adversaires, p. 256. — Duplicité de la politique anglaise et de la politique russe, p. 256. — Combien il est facile de tromper la presse et le Parlement, p. 257. — Chicanes russes concernant l'attitude de l'Allemagne dans l'exécution du traité de Berlin, p. 257. — Déloyauté calculée dans l'attitude de Gortschakow, p. 257. — On reproche à l'Allemagne de nourrir à l'endroit de la Russie un amour

purement « platonique », p. 258. — La Russie demande que les commissaires allemands accèdent d'une manière générale et absolue à tous leurs désirs, p. 259. — Menaces de guerre du tsar dans une lettre à l'empereur Guillaume, p. 259. — Preuves établissant que Gortschakow a collaboré à la lettre du tsar, p. 260. — Bismarck désapprouve le voyage de l'empereur Guillaume à Alexandrowo, p. 260. — III. Le comte Pierre Schuwalow propose une alliance défensive et offensive entre l'Allemagne et la Russie, p. 261. — Toute alliance avec la Russie a un caractère personnel, p. 266. — Il est possible que la mauvaise humeur du tsar ait été provoquée par des rapports malveillants des représentants de la Russie à la cour de Berlin, p. 267. — Des rapports « piquants » des agents diplomatiques ne sont pas favorables à la politique générale, p. 267. — Bismarck refuse d'opter entre la Russie et l'Autriche, p. 269.

VINGT-NEUVIÈME CHAPITRE

La Triple Alliance.

I. But de la ligue des trois empereurs : le maintien de la monarchie p. 271. — Entrevue des trois empereurs à Berlin en 1872, p. 272. — Les espérances que cette entrevue fait naître s'évanouissent, et cela par la faute du prince Gortschakow en 1875, p. 272. — Bismarck adversaire de guerres préventives, p. 272. — Effet probable d'une attaque dirigée par l'Allemagne contre la France en 1875, p. 273. — La politique de Gortschakow est hostile à l'Allemagne, p. 275. — II. « Le cauchemar des coalitions », p. 275. — Possibilité d'une coalition entre la France, la Russie et l'Autriche, danger qu'elle présentait, p. 275. — Impossibilité de prévoir quelle sera l'attitude de l'Angleterre, p. 276. — L'Allemagne se trouve dans l'alternative de devoir conclure une alliance soit avec la Russie, soit avec l'Autriche, p. 276. — Raisons qui s'opposent à une alliance avec l'Autriche, p. 276. — III. La lettre du tsar Alexandre impose l'obligation de se décider, p. 279. — Une alliance austro-allemande est populaire en Allemagne, p. 279. — L'alliance avec l'Autriche au point de vue des traditions du droit des gens, p. 280. — IV. Entrevue de Bismarck et du comte Andrassy à Gastein, entente préliminaire sur la conclusion d'une alliance défensive contre une attaque venant de la Russie, p. 281. — Lettre de Bismarck au roi de Bavière, p. 282. — Réponse du roi de Bavière; réplique de Bismarck, p. 287. — V. Accueil fait à Bismarck pendant

son voyage de Gastein à Vienne, p. 288. — L'alliance est très populaire parmi les populations allemandes de l'Autriche, p. 289. — L'empereur Guillaume n'est pas partisan d'une alliance avec l'Autriche, p. 290. — Peu de sécurité qu'offrait l'alliance russe, p. 290. — L'efficacité des traités, jadis et au temps présent, p. 290. — Sentiments chevaleresques de l'empereur Guillaume vis-à-vis de l'empereur de Russie, p. 290. — Bismarck décide l'empereur à ratifier l'alliance, en posant la question de cabinet, p. 292. — VI. Quels sont les motifs pour lesquels Bismarck eut l'idée de faire consacrer l'alliance entre l'Autriche et l'Allemagne par une loi votée dans les deux pays, p. 293. — Les traités entre les grandes puissances n'ont qu'une stabilité limitée, p. 294. — L'Allemagne, malgré toute son affection pour l'Autriche, est tenue de ne pas rompre les ponts du côté de la Russie, p. 295. — L'Allemagne a, entre l'Autriche et la Russie, ces deux concurrents, à jouer le rôle de médiateur, p. 296. — VII. L'alliance avec l'Autriche ne donne aucune sécurité à l'Allemagne du côté de la France, p. 296. — Il n'existe pas de points litigieux entre l'Allemagne et la Russie, p. 299. — L'opinion publique en Russie est faussée, p. 299. — Si l'Allemagne vit en bons termes avec la Russie, son alliance avec l'Autriche n'en sera que mieux garantie, p. 299. — Si l'Allemagne est en froid avec la Russie, l'Autriche exigera davantage de son alliée, p. 299. — L'Alliance entre l'Autriche et l'Allemagne est inoffensive, p. 300. — On ne peut savoir comment l'Autriche se développera à l'avenir, p. 300. — Si la monarchie est rétablie en France, il est possible que l'Autriche se rapproche de cette puissance, p. 300. — Quelle est la tâche d'une politique avisée de l'Allemagne vis-à-vis de son alliée l'Autriche? p. 301. — Ce ne sont pas nos démêlés personnels qui doivent influer sur notre politique vis-à-vis de la Russie, p. 302. — Les intérêts nationaux seuls doivent être pris en considération, p. 303. — VIII. Confiance d'Alexandre III en la politique pacifique de Bismarck, p. 304. — En 1885, il doutait que Bismarck pût garder ses fonctions de chancelier, p. 305. — La *clausula rebus sic stantibus* dans les conventions entre États, 305. — « Toujours en vedette », p. 306.

TRENTIÈME CHAPITRE

Politique future de la Russie.

Causes de la réserve qu'observe actuellement la Russie, p. 307. — La Russie n'a pas de raison pour faire la guerre à l'Allemagne, p. 307.

— But que poursuit probablement la Russie en massant ses troupes sur les frontières occidentales, p. 308. — La Russie cherche à obtenir que le Bosphore soit fermé par elle, l'Europe garantissant à la Turquie ses possessions en Europe, p. 309. — Il est probable que la Russie atteindra ce but, p. 309. — Il est de l'intérêt de l'Allemagne que les Russes s'établissent à Constantinople, p. 310. — Quelle serait, dans ce cas, la tâche de la politique autrichienne? p. 311. — Si, au cas où la Russie marcherait sur le Bosphore, l'Allemagne prenait le parti de l'Autriche, quelles seraient les conséquences de cette résolution? p. 312. — Ce ne doit pas être la tâche de la politique allemande de rendre les puissances aussi exigeantes en leur donnant en quelque sorte « la pièce » par des avantages économiques et commerciaux, p. 312. — Dans toutes les questions qui n'ont pas un intérêt direct et immédiat pour la nation, l'Allemagne est tenue de se mettre à l'écart, p. 313. — Le grand avantage pour l'Allemagne c'est de n'avoir aucun intérêt direct en Orient; ce qui est un désavantage pour elle c'est sa position centrale, p. 314. — L'intérêt capital de l'Allemagne c'est le maintien de la paix, p. 315. — Quel fut l'idéal de Bismarck, l'unité allemande une fois faite? p. 316. — Fiasco de la politique russe, dite de libération, dans la presqu'île des Balkans, p. 317. — L'ingratitude des peuples « libérés », p. 318. — Le but que la politique russe va poursuivre, c'est la fermeture par la Russie de la mer Noire, p. 319.

TRENTE ET UNIÈME CHAPITRE

Le Conseil d'État.

But qu'on poursuivait en réorganisant le Conseil d'État en 1852, p. 322. — Les projets de loi élaborés par le ministère ne sont qu'imparfaits, p. 322. — Les ministres spéciaux sont « particularistes », p. 322. — Dans les séances du conseil des ministres, ceux-ci se ménagent réciproquement, p. 322. — Les délibérations du parlement ne constituent pas d'une façon absolue une garantie contre des projets de loi maladroitement élaborés par le ministère, p. 323. — La plupart des membres du Parlement n'aiment pas travailler; les chefs de parti sont aveuglés par l'esprit de parti, p. 323. — Exemple éclatant de la légèreté avec laquelle le Reichstag délibère p. 324. — Le Conseil d'État et le Conseil d'économie sociale servent de correctif, p. 324. — Les professionnels parmi les conseillers et les

membres du parlement se montrent jaloux et se fâchent quand des non-professionnels donnent leur avis, p. 325. — Impression favorable produite sur Bismarck par les séances du Conseil d'État en 1884, p. 325.

TRENTE-DEUXIÈME CHAPITRE

L'Empereur Guillaume Ier.

I. Influence favorable qu'eut l'attentat de Nobiling sur la santé de l'empereur, p. 327. — Dernière maladie et mort de l'empereur, p. 327. — II. Éducation militaire que reçut le prince Guillaume de Prusse, p. 329. — Sa situation vis-à-vis du général de Gerlach, p. 329. — Qu'est-ce qu'un piétiste, p. 329. — Le prince ignore l'organisation politique de l'État, spécialement la situation du propriétaire rural vis-à-vis de ses paysans, p. 330. — III. Avec quelle assiduité, quelle conscience le « Régent » s'occupa des affaires de l'État, p. 331. — Son bon sens, p. 333. — La ténacité avec laquelle il respecte tout ce qui est traditionnel, p. 333. — Particularisme de Guillaume Ier, p. 333. — Son intrépidité à accomplir ce que lui dictent le devoir et l'honneur, p. 333. — Cause de sa rupture avec les ministres de l'ère nouvelle, p. 334. — IV. La princesse, plus tard reine Augusta, fait, de parti pris, de l'opposition à la politique du gouvernement, p. 335. — M. de Schleinitz comme ministre d'opposition de la reine, p. 335. — Le ministre de la Maison du roi fait officiellement son rapport *in politicis*, p. 336. — Il a des rapports avec un agent de Drouyn de Lhuys et le parti de la *Reichsglocke*, p. 336. — « Notre très gracieux chancelier est fort peu gracieux aujourd'hui », p. 337. — L'empereur subissant l'influence de l'impératrice, p. 338. — L'impératrice Augusta est le point de cristallisation pour toute sorte d'opposition, p. 339. — Guillaume Ier voulant d'une part obéir à ce que lui dicte son devoir de roi et d'autre part maintenir la paix du ménage, p. 339. — V. La « distinction » royale de Guillaume Ier, p. 340. — Il est dépourvu de toute vanité, p. 341. — Il craint la critique de ceux qui ont la mission et le droit de l'exercer, p. 341. — Son esprit d'équité vis-à-vis de ses amis et de ses adversaires, p. 341. — Guillaume Ier un « gentleman » royal, p. 341. — Violentes sorties pendant la discussion, p. 342. — Rapports personnels entre Bismarck et Guillaume Ier, p. 342. — VI. Les discours et les proclamations de Guillaume Ier, la chaleur qu'il y mettait provenant de son amabilité, p. 343. — Fidélité pour fidélité, p. 344. — Roi et ministre, maître et serviteur

p. 345. — La fête du 1er avril 1885, p. 345. — Le royalisme de Bismarck, p. 346. — VII. Lettres de Guillaume Ier à Bismarck, p. 347. — Dernière lettre de l'impératrice Augusta à Bismarck, p. 357.

TRENTE-TROISIÈME CHAPITRE

L'Empereur Frédéric III.

Rapports entre Bismarck et le prince royal Frédéric-Guillaume, p. 358. — Entre Bismarck et la princesse royale, p. 360. — La prétendue renonciation à ses droits de prince royal en 1887 en faveur de son fils, p. 361. — Bismarck intervient dans le traitement qu'on fait suivre au prince malade, p. 361. — Discussion au point de vue du droit politique sur le droit de l'empereur et du roi de Prusse en conflit avec le droit des corps parlementaires, p. 361. — Jusqu'à quel point le chancelier est-il responsable de l'ensemble des actes du gouvernement? p. 363. — Ce n'est qu'en sa qualité de membre du Bundesrath que le chancelier a le droit de paraître dans le Reichstag, p. 363. — Considérations sur la nécessité qu'il y a de déplacer le centre de gravité, p. 363. — On s'exagère le patriotisme du Reichstag, on n'apprécie pas à sa juste valeur la fidélité des dynasties p. 365. — L'avenir de l'Allemagne est compromis par l'esprit de parti et le peu d'aptitude des chefs des groupes, p. 965. — Le parti du Centre est l'ennemi de l'empire, p. 366. — Lettre de l'empereur Frédéric III à Bismarck, p. 367.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard 19, rue des Saints-Pères. — 37046

IV



